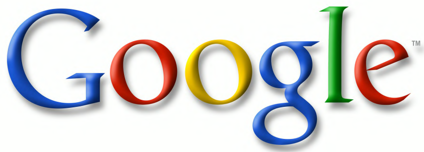
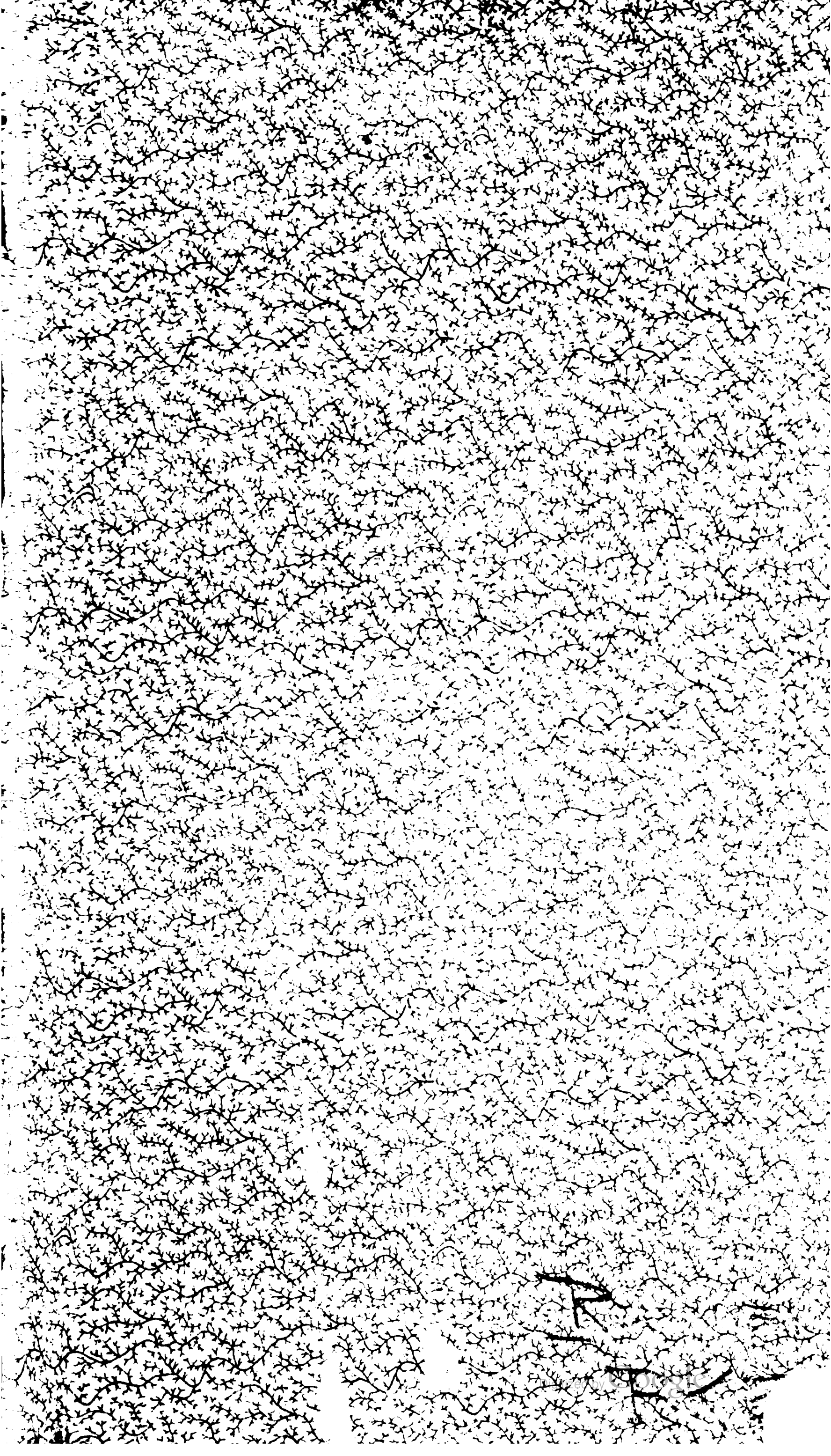






HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS L'AFRIQUE SEPTENTRIONALE;

OUVRAGE POSTHUME

DE G. T. RAYNAL,

AUGMENTÉ D'UN APERÇU DE L'ÉTAT ACTUEL DE CES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE QU'Y FONT LES EUROPÉENS, NOTAMMENT AVEC LES PUISSANCES BARBARESQUES ET LA GRÈCE MODERNE;

PAR M. PEUCHET.

Avec une carte de l'Afrique.

TOME PREMIER.



PARIS,
PIERRE MAUMUS ET Cie, LIBRAIRES,
CO-PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS,
RUE DE VERNEUIL, N° 18.

1826.

PRÉFACE.

Le continent de l'Afrique, mieux connu aujourd'hui qu'à l'époque des premiers établissemens qu'y formèrent les Européens, offre une grande variété dans l'état des peuples qui l'habitent et dans celui de nos relations avec eux. Il voit se former sur différens points de son étendue, des établissemens qui promettent de grands développemens et de nouveaux débouchés à l'activité du commerce.

Les côtes occidentales, si malheureusement célèbres par le trafic honteux de l'esclavage, voient maintenant s'élever de riches cultures qui s'étendront à mesure que l'intérieur du pays sera mieux connu. Les peuples de ces contrées se civilisent, et les bienfaits de l'industrie avec ceux de la morale font chaque jour des progrès chez eux.

Depuis le cap de Bonne-Espérance, devenu une des plus riches colonies du monde, jusqu'à la partie orientale, qui n'est séparée que par un détroit de l'Arabie-Heureuse, l'Afrique présente au commerce de nombreux établissemens, des positions avantageuses et des nations disposées à des relations amicales.

Mais la partie septentrionale, la plus voisine de l'Europe, celle où fleurirent autrefois des nations célèbres, est déchue de son ancienne splendeur, et réduite à cet état de barbarie qui lui en a si bien mérité le nom. Cependant la nature y est si féconde, son territoire et sa situation offrent tant de ressources au commerce, que, malgré le despotisme qui pèse sur ces fertiles contrées, les Européens n'ont point cessé d'y entretenir des relations et d'avoir des établissemens sur plusieurs points de la côte.

C'est à faire connaître ces divers établissemens que le savant auteur de l'*Histoire philosophique des deux Indes* a consacré les dernières années de sa vie. Le manuscrit qu'il a laissé, et que nous publions aujourd'hui, va jusqu'en 1788 (1). On y

(1) G. T. Raynal avait, par testament, légué ses ouvrages à la ville de Saint-Geniez, lieu de sa naissance,

retrouve le savoir, la profondeur et les vues éclairées du grand écrivain, qui, non moins éloquent que dans son premier ouvrage, manifeste toujours la même irritation contre le mal et la même tendance vers le bien.

On conçoit ce qu'un pareil sujet a dû offrir d'intérêt sous la plume de Raynal. Remontant à la domination des Romains dans le nord de l'Afrique, aux causes qui ont successivement soumis cette contrée à des nations plus ou moins civilisées; signalant dans cette longue période les erreurs des princes, la misère des peuples, il nous fait parcourir rapidement la longue chaîne de malheurs qui pesa long-temps sur ces tristes régions; il nous met ensuite sous les yeux le tableau fidèle des régences d'Afrique, avec des notions sur les lois qui les régissent, sur la nature de leur gouvernement, et sur les établissemens

---

sous la condition que le produit de la vente en serait affecté au profit de l'hôpital.

La vente que le conseil municipal de Saint-Geniez nous a faite des manuscrits de Raynal, vente que le préfet et le sous-préfet de l'Aveyron ont autorisée par délibération du 1er juin 1818, en nous conférant la propriété légale de ces précieuses œuvres posthumes, est une garantie pour le public de leur authenticité.

que quelques états, et particulièrement la France, y avaient autrefois ou y conservent encore; enfin il retrace à grands traits les avantages que présentent ces contrées au commerce, à l'activité des nations, aux méditations du politique et du philosophe.

Nous avons pensé que, pour donner à cet ouvrage tout l'intérêt que comporte le sujet, il était nécessaire de le continuer jusqu'à ce jour, ou plutôt d'ajouter à chacune de ses parties un complément qui fît connaître l'état des choses tel qu'il est aujourd'hui.

C'est l'objet des augmentations que nous avons faites : on y trouvera un aperçu positif des divers commerces qui se font en Barbarie par la Méditerranée, avec un exposé des vues et des instructions propres à diriger les spéculateurs français vers cette région.

Nous nous sommes livrés à des considérations d'un haut intérêt, à l'examen de certains faits, et à des développemens historiques sur quelques points qui nous ont paru en avoir besoin. Nous avons dû nous arrêter sur les résultats possibles de cette expédition à jamais mémorable qui devait soumettre une des plus riches parties de l'Afrique aux lois, à la civilisation, aux arts de l'Europe.

La barbarie, d'affreuses coutumes, l'esclavage, auraient disparu des contrées qu'ils désolent depuis si long-temps. Le Nil, le golfe Arabique auraient vu leurs bords se couvrir d'établissemens nombreux, le commerce de la Méditerranée, libre des entraves d'odieux gouvernemens, aurait retrouvé son antique activité.

Mais la Grèce vient s'offrir avec tous les prestiges de son ancienne gloire, qu'elle semble avoir reconquise. La lutte nationale qu'elle soutient doit avoir une grande influence sur le commerce de la Méditerranée. Nous avons dû la faire connaître, sans trop nous livrer à des espérances que de fâcheux événemens, ou les caprices de la fortune, pourraient rendre encore incertaines.

L'ordre que nous avons suivi est simple : nous plaçons d'abord le travail de Raynal; nous conservons les divisions qu'il a adoptées; nous joignons à la suite de chacune d'elles l'aperçu de l'état actuel des pays ou des établissemens dont il parle.

Nous n'avons rien omis de tout ce qui peut tourner aux progrès de l'instruction, et remplir la lacune que trente-cinq ans d'événemens extraordinaires avaient laissée dans l'histoire des régences barbaresques.

Nous croyons que le public trouvera ici un ouvrage digne de la réputation de l'auteur de l'*Histoire philosophique*. C'est un tableau tracé de main de maître, et dans lequel Raynal s'est attaché à grouper avec ordre et sans confusion les connaissances les plus nombreuses et les plus positives sur le commerce, la navigation et les établissemens de cette partie de l'Afrique.

HISTOIRE
PHILOSOPHIQUE
ET POLITIQUE

DES ÉTABLISSEMENS ET DU COMMERCE DES EUROPÉENS DANS L'AFRIQUE.

LIVRE PREMIER.

DE LA BARBARIE EN GÉNÉRAL.

L'Afrique septentrionale, que les Arabes appellent Maghreb ou pays d'Occident, fut nommée par les Grecs et par les Romains Barbarie, du nom des Berbers, ses plus anciens habitans. On sait que cette vaste contrée est bornée par l'Océan, par la Méditerranée, par l'Égypte et par le désert de Sahara. Ce qui forme aujourd'hui l'état de Tripoli était, dans les siècles les plus reculés, habité par les Libyens, celui de Tunis par les Africains propres, celui d'Alger par les Numides, celui de Maroc par les Maures, et le désert par les Gétules. Les anciens et les nouveaux géographes ne sont pas toujours d'accord sur ces limites; mais ils

ne diffèrent pas assez essentiellement pour nous faire renoncer à une division si simple.

On ignore par qui et à quelle époque cette région fut d'abord peuplée. Plusieurs savans ont conjecturé que Mizraïm ayant eu l'Égypte en partage, les descendans de ce petit-fils de Noé s'étaient répandus dans l'Afrique septentrionale, et en avaient été les premiers habitans. Les Grecs qui s'y rendirent trouvèrent des établissemens déjà tout formés, et il ne paraît pas sans vraisemblance que, dans des siècles plus ou moins reculés, les Arabes se portèrent également en foule sur une terre où ils espéraient trouver des subsistances que leur sol refusait.

N'oubliez pas que les nations les plus éclairées, les nations les plus occupées du soin de transmettre à la postérité les hauts faits de leurs fondateurs, ne nous donnèrent jamais que d'absurdes fables sur leur origine, et vous ne serez pas étonnés que des tribus toujours errantes, toujours sauvages, toujours barbares, n'aient ni tradition, ni annales qui puissent diriger des recherches qu'il faudrait faire remonter à un monde presque naissant.

Utique fut bâtie très-probablement quatre-vingts ou cent ans avant la guerre de Troye. Les Phéniciens qui élevaient cette ville, alors unique dans une aussi grande partie du globe, auraient pu, ce semble, dissiper quelques-uns des nuages qui couvraient la contrée où ils s'établissaient.

Il n'en fut pas ainsi. Autant qu'il est possible d'en juger, la colonie n'étendit guère son territoire au-delà de ses murailles, et eut peu de communication avec les Aborigènes. Ses liaisons furent toutes avec sa mère-patrie ou avec les rades qui lui offraient des échanges plus ou moins avantageux.

Didon, persécutée par son frère Pygmalion, qui régnait à Tyr, s'éloigna le plus tôt qu'il lui fut possible d'une cour également corrompue et dangereuse. Sa flotte la porta heureusement aux côtes de l'Afrique septentrionale, à sept ou huit lieues d'Utique. Avec le secours des braves Phéniciens qui avaient lié leur sort à sa destinée, elle érigea Carthage environ neuf siècles avant l'ère chrétienne. Quand il serait vrai, comme quelques écrivains l'ont prétendu, que la princesse eût trouvé un petit nombre de ses compatriotes établis sur les plages où elle abordait, on ne pourrait lui disputer d'avoir jeté les fondemens d'un empire dont le souvenir durera aussi long-temps que le monde.

Le gouvernement, d'abord monarchique, devint avec le temps républicain : on ignore l'époque de ce changement. Aristote, celui des anciens qui a parlé le plus en détail des institutions de Carthage, en trouvait les trois pouvoirs bien combinés. Deux suffètes, annuellement choisis dans les familles les plus illustres, et communément distingués par leurs lumières ou par leurs ver-

tus, occupaient le premier rang. Ils convoquaient le sénat, ils proposaient les objets sur lesquels il fallait délibérer, ils recueillaient les voix.

Le sénat était une assemblée auguste composée d'hommes vénérables par leur âge et leur expérience. Aucun historien ne dit par qui ni en quel nombre ils étaient nommés : tout autorise à penser qu'ils étaient très-multipliés. C'était dans ce corps qu'étaient toujours pris les gens graves qui devaient prononcer sur la conduite des généraux et de tous les autres agens de la république. Les questions relatives à la paix, à la guerre, aux alliances, au commerce, à la navigation, à toutes les affaires domestiques ou étrangères de quelque importance, étaient agitées dans un conseil formé par les sénateurs et par les suffètes. Une opinion unanime terminait toute discussion. Si les suffrages étaient partagés, le peuple prononçait en dernier ressort.

On n'a pas de données certaines sur l'influence que pouvait avoir la multitude dans les beaux siècles de la république. Ses prérogatives se réduisaient probablement au choix des magistrats, de ceux principalement dont les fonctions leur donnaient avec elle des rapports suivis. Des démagogues entreprenans trouvèrent qu'il fallait lui faire jouer un plus grand rôle pour devenir eux-mêmes des personnages plus considérables. L'esprit de faction prit alors la place de l'esprit public, et l'état déclina très-rapidement.

La révolution ne serait peut-être pas arrivée, ou serait très-vraisemblablement arrivée plus tard, si, dès l'origine, l'édifice qui s'élevait eût reçu une base plus solide. Malheureusement les lois accordèrent trop aux richesses et à la naissance. Il fut permis d'accumuler sur une même tête trop de dignités. Le système qui exigeait l'unanimité au lieu de la pluralité des voix dans le tribunal par excellence, rendit la commune seule arbitre des intérêts les plus compliqués. Enfin on n'avait pris aucune mesure pour prévenir ou pour réprimer les soulèvemens populaires, plus fréquens et peut-être plus redoutables sur un sol libre que dans les régions asservies par le despotisme.

La religion des Carthaginois dut être originairement celle de Tyr. Les objets de leur culte se multiplièrent avec le temps. On les vit adopter successivement la plupart des idoles qu'ils voyaient honorées dans leurs voyages. Quelquefois ils conduisaient d'un lieu dans un autre, dans des temples portatifs, l'image de celles en qui ils avaient mis leur confiance, et pensaient trouver dans le mouvement du char les oracles qu'ils en attendaient. Cependant Saturne, leur plus ancienne divinité, eut toujours leurs principaux hommages. C'était à lui, s'il faut en croire les historiens, qu'ils offraient en sacrifice les enfans des familles les plus distinguées. Les mères se faisaient honneur d'assister à ce cruel spectacle

sans pousser le moindre gémissement. Plusieurs même portaient l'inhumanité jusqu'à caresser leurs enfans pour apaiser leurs cris, dans la crainte qu'une victime offerte au milieu des pleurs ne perdît beaucoup de son importance. Tous les peuples navigateurs furent plus ou moins superstitieux. C'est un reproche que méritèrent principalement les Carthaginois.

Soit que ces républicains, qui paraissent avoir fait assez peu de cas des sciences, n'aient rien écrit, soit que leurs productions et leurs archives aient été supprimées par leur destructeur, nous ne sommes guère instruits de leurs mœurs ou de leurs usages. On sait pourtant qu'ils célébraient annuellement avec appareil l'époque de leur arrivée aux plages africaines. Ce n'était qu'après avoir consulté leurs devins qu'ils formaient des entreprises importantes, qu'ils livraient des batailles décisives. Les grandes calamités les mettaient toujours en deuil, et les murs même de leur capitale étaient alors tendus en noir. Une défaite était poursuivie comme un crime, et rarement un général battu échappait au dernier supplice. Le privilége accordé aux officiers et aux soldats de porter autant de bagues qu'ils avaient fait de campagnes excitait dans l'armée une noble émulation. Tout magistrat devait s'abstenir de vin pendant qu'il était en charge, et le militaire seulement sous ses drapeaux. Pour converser en quelque manière

avec leurs amis absens, la plupart des citoyens en avaient le buste dans la chambre où ils couchaient. C'étaient des hommes condamnés à des peines capitales, qui devaient annoncer aux familles la mort de leurs proches. On était généralement persuadé que ceux qui portaient ces fâcheuses nouvelles n'avaient pas long-temps à vivre, et ne pouvaient jamais reparaître avec décence devant ceux qu'ils avaient affligés.

Carthage naissante ne se détacha point des lieux de son origine. Elle conserva toujours pour eux une sorte de respect et des sentimens très-tendres. Chaque année elle y envoyait un vaisseau chargé des plus riches présens; chaque année elle y faisait offrir un sacrifice solennel à Hercule, le dieu protecteur de ses aïeux. Cette affection était payée par de l'affection. Les deux républiques ne négligèrent jamais de se rendre mutuellement de bons offices. Lorsque Cambise voulut attaquer Carthage, les Tyriens, qui faisaient la principale force de ses armées navales, lui signifièrent qu'ils ne le suivraient pas; lorsqu'Alexandre assiégea Tyr, les Carthaginois, alors réduits à l'impossibilité de porter des secours à leur métropole, firent à ses enfans un accueil plein de noblesse, et fournirent à tous leurs besoins avec une générosité qui n'avait point d'exemple.

C'était dans les deux états le même idiome, les mêmes usages, les mêmes goûts, les mêmes

mœurs, les mêmes lois. Le gouvernement par qui Tyr avait prospéré fit également le bonheur de Carthage. Il était si bien combiné, que durant cinq siècles et plus, il n'y eut aucune commotion, aucun mouvement populaire, aucun changement digne d'être remarqué. Cette tranquillité était affermie par l'attention qu'eut toujours le magistrat de fonder des colonies sur des principes réfléchis. On les composait des esprits les plus inquiets, des citoyens les plus pauvres, qui, par des motifs différens, pouvaient désirer, occasioner peut-être un bouleversement.

La moindre sédition serait devenue très-dangereuse dans une ville qui renfermait des trésors immenses. C'était le fruit d'un commerce étendu, qui fut sans interruption l'âme de la république. Tous les Carthaginois, sans exception, étaient négocians, et ils l'étaient toute la vie, quelque opulence que leur activité leur eût donnée, à quelque poste que leurs talens ou leurs intrigues les eussent élevés. La ruine de Tyr les rendit seuls arbitres des échanges que la Méditerranée, la mer des Indes et l'Océan voulaient faire. L'histoire se tait sur les liaisons qu'ils pouvaient avoir formées avec l'intérieur de l'Afrique. L'or que dans les premiers temps on voyait généralement répandu dans leurs cités, le grand nombre d'éléphans qui firent dans la suite la plus grande force de leur armée, tout paraît démontrer que leur activité les avait poussés bien avant dans le

continent. Les déserts qu'on avait à traverser purent devenir depuis tout-à-fait arides, les rivières se perdre ou changer de cours, les peuplades qui habitaient les bords de ces torrens aller chercher d'autres climats, les vents former des montagnes de sable sur des voies anciennement fréquentées, les troubles civils, les guerres étrangères détourner les esprits des occupations paisibles, les tyrans donner de l'éloignement pour une industrie qui n'aurait fait qu'appesantir le joug de leurs esclaves. Les ténèbres profondes qui couvrent toutes les parties de la Barbarie, l'oppression sous laquelle elles gémissent presque également, n'empêchent pas qu'il n'en parte habituellement des caravanes qui, à travers mille périls, vont faire des échanges dans les lieux les plus reculés. Peut-on douter que ces communications ne fussent plus vives, plus suivies, plus importantes, lorsque cette région était occupée par une nation éclairée, avide et infatigable.

Tant d'opérations importantes, presque toujours heureuses, mirent ces habiles commerçans en état d'élever et d'entretenir de grandes forces de terre et de mer. Ils tiraient de la Numidie une cavalerie hardie, vive, infatigable; des îles Baléares les plus habiles frondeurs du globe; de l'Espagne et des Gaules une infanterie redoutable; de la Grèce des hommes propres à l'attaque, à la défense des places; de toutes les côtes

de bons matelots et d'excellens pilotes. Tels furent les instrumens de leurs victoires.

La première entreprise militaire des Carthaginois eut pour objet de se libérer d'une redevance annuelle à laquelle ils s'étaient soumis pour former sans obstacle un établissement solide. Bientôt ils réussirent à quitter le rôle suppliant qu'ils avaient pris, et à donner des fers au souverain qu'à leur débarquement ils avaient reconnu pour maître. Leurs voisins une fois soumis, les contrées limitrophes, les contrées éloignées firent peu de résistance. En peu de temps tous les peuples de l'Afrique septentrionale devinrent ou esclaves, ou tributaires, ou les alliés forcés d'un petit nombre de navigateurs que la mer en courroux avait jetés sur leurs rivages.

Avec les bras de ces hommes si timides, et qui n'avaient pas fait le moindre effort pour la défense de leur liberté, avec le secours de beaucoup d'étrangers que la soif de l'or rangeait sous leurs drapeaux, les Carthaginois subjuguèrent les îles Baléares, les plus riches contrées de l'Espagne, la Sardaigne et une partie de la Sicile. Rome, qui dominait déjà sur l'Italie, et que des oracles appelaient à l'empire de l'univers, Rome vit avec chagrin que ses hautes destinées pourraient être retardées ou détruites par une puissance dont les succès rapides étendaient de jour en jour l'ambition. De son côté Carthage avait à craindre que les Romains, fiers, belliqueux,

entreprenans, ne lui enlevassent ses conquêtes, la source de ses richesses, ses moyens d'agrandissement. La jalousie qui agitait les deux républiques devait infailliblement les brouiller. Le moindre prétexte pouvait suffire, et il ne tarda point à se présenter.

Alors commença entre les deux nations la guerre la plus longue, la plus opiniâtre, la plus savante dont les annales du globe aient perpétué le souvenir. Les Africains, qui avaient déjà ce caractère de légèreté qu'on n'a cessé depuis de leur reprocher, se partagèrent entre deux rivaux également à craindre, et prodiguèrent trop souvent leur sang dans des querelles dont leur intérêt aurait demandé qu'ils ne fussent que spectateurs paisibles.

Les premières hostilités eurent lieu sur mer. L'incendie s'étendit à la Sicile, à la Sardaigne, à l'Afrique. Sur ces derniers théâtres furent livrés des combats sans nombre, et tous très-sanglans. La victoire vola souvent d'un camp à l'autre. Chaque parti put raisonnablement espérer qu'il sortirait avec avantage de la terrible lutte où il était engagé. Ce ne fut qu'après vingt-quatre ans de destruction et de carnage que les armes romaines prirent un ascendant bien décidé. Pour obtenir la paix, Carthage se vit réduite à sacrifier ce qu'elle avait de possessions en Sicile, à abandonner ses alliés, à rendre sans rançon les prisonniers qu'elle avait faits, à pro-

mettre que ses galères n'approcheraient jamais des côtes de l'Italie, à donner enfin dix à onze millions de livres dans un temps fixé.

Tant d'humiliations inattendues jettent un ressentiment profond dans l'âme des Carthaginois. De nouvelles injures fortifient cette haine. L'ennemi qui leur avait imposé de trop dures lois profite de l'embarras où ils se trouvent pour leur enlever la Sardaigne, pour exiger d'eux encore de l'argent, pour traverser leurs conquêtes dans l'Ibérie. Ces motifs et d'autres peut-être allument la seconde guerre punique, vingt-trois ans après la fin de la première.

Annibal, dont le nom sera toujours placé à côté ou au-dessus de celui des plus grands capitaines, quitte l'Espagne remplie de ses trophées, traverse rapidement les Gaules, dont il a gagné ou acheté l'affection, franchit heureusement les Alpes, triomphe des généraux qui osent se mesurer avec lui, menace Rome même d'une destruction prochaine. Rappelé en Afrique pour s'opposer à Scipion, qui a débauché tous les alliés, qui a détruit toutes les armées, qui a pris toutes les places de Carthage, il est complètement battu, malgré les plus savantes dispositions qu'on ait peut-être jamais faites.

Cette défaite, précédée de quinze ans de gloire et de deux ou trois seulement de grands désastres, laisse sa patrie sans ressources, et oblige Carthage à se livrer aveuglément à la sévérité ou à la ven-

geance du vainqueur. On lui ôte ses trésors, ses vaisseaux, ses éléphans. Il faut qu'elle livre les prisonniers, les transfuges, les esclaves. Toute levée de soldats ou de matelots lui est à jamais interdite dans la Ligurie et dans les Gaules. Ses forces de terre et de mer seront toujours aux ordres de Rome, qui seule pourra décider des occasions où il lui sera permis d'attaquer ou de se défendre. Cent otages, choisis par le général romain dans les familles les plus distinguées, seront les garans des engagemens solennellement jurés. A ces sacrifices, tout ruineux qu'ils sont, le traité en ajoute un autre plus douloureux encore. Massinissa est autorisé à se remettre en possession des provinces plus ou moins anciennement possédées par ses ancêtres.

Ce prince numide avait été long-temps l'ami de Carthage, et l'avait parfaitement servie en Afrique, en Espagne, partout où l'on avait jugé à propos d'employer ses troupes. Quelques mécontentemens qu'il reçut, ou, comme il aimait à le répéter, son admiration pour Scipion, le détachèrent des intérêts qu'il avait jusqu'alors soutenus, et le rendirent tout-à-fait Romain. Son excellente cavalerie contribua essentiellement aux succès de ses nombreux alliés, et ils lui témoignèrent leur satisfaction en lui donnant des droits mal éclaircis sur un état autrefois puissant dont il était devenu l'ennemi implacable. Ces marques éclatantes de reconnaissance ne

trompèrent point les gens éclairés. Ils démêlèrent sans beaucoup d'efforts que c'était un artifice du sénat romain pour perpétuer l'abaissement et la faiblesse d'un peuple malheureux, qui avait eu autrefois des prétentions à un premier rôle.

Quoique âgé de quatre-vingt-dix ans, Massinissa, qui avait conservé les forces et l'activité de la jeunesse, ne tarda pas à seconder la politique tortueuse de ses protecteurs. Il s'empara d'abord de ce qu'il assurait avoir été détaché de sa couronne, et bientôt après de tout ce qui pouvait lui convenir. Les Carthaginois, enchaînés par les entraves dont on les avait comme garottés, souffrirent long-temps en silence tant d'usurpations. La crainte de se voir dans peu réduits à leurs murailles les enhardit à la fin à porter leurs supplications à Rome. Ces plaintes n'y ayant pas obtenu l'accueil que les principes les plus relâchés auraient exigé, ils prirent les armes pour repousser un agresseur insatiable, et pour conserver un reste de territoire dont on ne les avait pas encore dépouillés.

C'était une contravention à la lettre du traité qui défendait à Carthage de faire la guerre sans le consentement du peuple romain; mais c'était le sénat lui-même qui avait rendu ce désespoir nécessaire dans la vue de justifier aux yeux des nations les atrocités qu'il méditait. Aussi la nouvelle des hostilités eut à peine passé les mers, que cinquante galères à cinq rangs, un nombre

prodigieux de vaisseaux de transport, quatre-vingt mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, furent expédiés d'Italie pour l'Afrique.

Ces forces, les plus redoutables peut-être que l'ambition ou la vengeance eussent jamais rassemblées dans cette grande partie du globe, n'empêchèrent pas les consuls d'avoir recours aux ruses les plus coupables. Ils commencèrent par demander des subsistances pour leurs troupes. Il fallut leur livrer ensuite les galères à trois rangs de rames. Quelques jours après, toutes les machines de guerre furent exigées. Plus tard ce fut une nécessité de porter au camp romain les armes offensives et défensives. Lorsque, sous le masque hypocrite d'un faux intérêt, ces sacrifices eurent été successivement arrachés, on ordonna à tous les habitans, sans exception, d'abandonner les tombeaux de leurs ancêtres, et d'aller chercher un asile où l'on voudrait les recevoir. Les larmes et les supplications des Carthaginois ne firent rien changer au système de destruction prononcé contre eux par une nation superbe qui n'avait rien conservé de sa vertu première. Ils étaient faibles, et leur faiblesse devait décider de leur destinée.

Carthage eut originairement des lois qui firent sa gloire et sa fortune. Des factions sans cesse renaissantes altérèrent avec le temps ces sages institutions, et conduisirent peu à peu l'état au bord de l'abîme. L'orgueil, la cruauté, la bas-

sesse, la lâcheté même des Romains, mirent fin à tous les partis. On jura avec transport que ces ennemis perfides seraient repoussés ou qu'on s'ensevelirait sous les murs de la patrie. Cette union, quoique tardive, fit éclore des prodiges de valeur et de prudence. Des camps volans toujours en activité harcelèrent l'ennemi et lui rendirent les vivres difficiles. Il fut long-temps éloigné de la place par des sorties fréquentes et bien combinées. Lorsque Emilien eut surmonté ces puissans obstacles, il dut emporter l'épée à la main les murs, le port, la citadelle, les temples, les maisons des particuliers. Ce furent à chaque pas des combats sanglans qui lui coûtèrent le tiers de son armée. Ceux des soldats qui avaient échappé au glaive et à la misère se consolèrent de leurs fatigues et de leurs blessures par le riche butin qu'ils firent. Lui-même, selon les calculs de Pline, remit au trésor public trente-quatre millions de livres. Les citoyens qui avaient survécu à leur désespoir furent envoyés à Rome et dispersés dans les différentes provinces d'Italie. La prise de Carthage arriva sept cent quarante-huit ans après sa fondation, et cent quarante-six avant le commencement de l'ère chrétienne.

La place était située au fond d'un golfe, dans une péninsule qui pouvait avoir quarante-cinq milles de circonférence. Elle occupait presque la moitié de cet espace, et avait été construite en grande partie sur trois hauteurs d'une élévation

médiocre. Un triple mur, d'une solidité remarquable, la défendait du côté du continent. Cette excellente fortification était appuyée de distance en distance par des tours encore plus épaisses et à quatre étages. Sous le plus bas étaient des écuries pour trois cents éléphans, pour quatre mille chevaux, et pour un plus grand nombre, si les circonstances l'eussent exigé. Au centre de la cité, et sur le plateau le plus exhaussé, était une citadelle nommée Birza, en état de faire une résistance opiniâtre, après même que la ville aurait été obligée de capituler.

Deux ports, l'un formé par la nature et l'autre creusé par la main des hommes, s'ouvraient dans la mer. La même entrée, large de soixante-dix pieds et fermée par de grosses chaînes, conduisait à ces belles rades. La plus étendue pouvait recevoir trois à quatre mille bâtimens de commerce, et leur offrait tous les chantiers, tous les magasins, tous les logemens, tous les vivres dont ils pouvaient avoir besoin. Celle qui avait des bornes plus étroites était réservée pour la marine militaire. Chacun des vaisseaux, chacune des galères qui la formaient, avait un abri sûr contre l'inclémence des saisons, et à côté ses armes, son équipement, ses subsistances. Une double barrière empêchait qu'on ne vît dans un port ce qui se passait dans l'autre, et tous deux avaient une porte particulière pour communiquer avec la ville.

L'opulence de Carthage porterait à penser qu'elle renferma dans son sein beaucoup de monumens dignes d'attention. Son indifférence connue pour les beaux-arts en ferait douter. L'histoire ne fait mention que de deux édifices, d'un goût pur, d'une grande magnificence, et qui durent être l'ouvrage des meilleurs artistes de la Grèce : une superbe galerie ornée de colonnes de marbre qui régnait autour du Cothon ou port factice, et un temple d'Apollon, où était adorée une statue d'or de ce dieu, qui pesait mille talens. Mais, quelque opinion qu'on veuille se former d'une cité qui avait long-temps balancé les destins de Rome, elle fut détruite de fond en comble, et il fut sévèrement défendu de jamais penser à son rétablissement.

Ce décret du peuple romain, accompagné d'horribles imprécations contre ceux qui auraient l'audace de le violer, n'empêcha pas le tribun Gracchus de conduire lui-même, vingt-quatre ans après, sur les décombres proscrits, six mille citoyens, qui y fondèrent la première colonie que la république eut envoyée hors de l'Italie. Quelles qu'en fussent les causes, le nouvel établissement n'avait pas dû faire de grands progrès, puisque Marius, assis sur ses ruines, se consolait de ses infortunes à la vue du sort d'une ville long-temps la première du monde.

Ce fut César qui, ayant poursuivi en Afrique les restes infortunés du parti de Pompée, fut

selon Strabon et Plutarque, le vrai restaurateur de la rivale de Rome. Appien affirme de son côté que le temps manqua au dictateur pour l'exécution d'un projet qu'il avait extrêmement à cœur, et que ses vues ne purent être remplies que par Octave son fils adoptif. Quoi qu'il en soit, la nouvelle Carthage ne tarda pas à devenir la première cité de la région qui avait reçu autrefois ses lois, et la seconde même de l'empire.

A l'exception de l'Afrique proprement dite, où était le siége du gouvernement, et qui avait été entièrement subjuguée, la république, dont on allait occuper la place, n'avait guère étendu sa domination que le long des côtes et sur les rades qu'elle avait jugées devoir être utiles à sa navigation et à son commerce. Le vainqueur se contenta d'abord de ce qui avait appartenu à la nation qu'il venait d'exterminer; mais les contrées intérieures ne tardèrent point à tenter son ambition et à tomber sous sa puissance. La Barbarie fut alors partagée en provinces romaines.

Peut-être dans les premiers temps le pays fut-il plus heureux qu'il ne l'avait été sous d'autres dominations; mais ce bonheur, s'il exista, ne dura guère. L'empire eut le plus ordinairement pour maîtres des monstres altérés de sang. Des aventuriers, qui n'avaient d'autre droit au trône que leur audace, remplacèrent ces tyrans. L'état fut ensuite morcelé et partagé entre des brigands obscurs, familiarisés avec tous les genres de

crimes. Les commandans chargés, durant ces fatales crises, du gouvernement de l'Afrique, se trouvèrent la plupart des hommes cruels et insatiables. Leur rapacité, leur inhumanité donnèrent lieu à des émigrations continuelles, à de fréquentes révoltes. Pourvu qu'ils envoyassent du blé à l'Italie, leur administration était toujours approuvée. Cette obligation cessa même dans les troubles civils et dans l'anarchie. Alors il n'y eut plus de frein. Dans ce désordre universel, les chefs se virent seulement contraints de partager le fruit de leurs brigandages avec les légions soumises à leurs ordres.

Les malheurs de la Barbarie étaient les malheurs des autres régions plus ou moins anciennement soumises à Rome. Toutes désiraient, toutes attendaient des libérateurs. Ils arrivèrent. Un colosse, qui de son poids avait écrasé l'univers entier, fut démembré au commencement du cinquième siècle par des peuples qui, durcis dans les âpres climats du nord, n'employèrent pour triompher que la férocité qui leur était naturelle. Les Alains, les Suèves, les Vandales, qui trouvaient dans les Gaules une résistance à laquelle ils ne s'étaient point attendus, prirent en 409 la route des Pyrénées, dissipèrent les troupes qui en gardaient les défilés, et après deux ans de combats se trouvèrent les maîtres absolus des Espagnes, qu'ils se partagèrent. La partie de cette riche péninsule, qu'on appelait alors Bétique, et

qui porte aujourd'hui le nom d'Andalousie, devint le patrimoine des Vandales. Une plus brillante proie s'offrit bientôt à leur ambition.

Valentinien III devint empereur d'occident en 425, et Placidie fut mise en possession de la régence, que l'âge de son fils devait rendre longue. Cette sage princesse n'oublia pas que le comte Boniface avait conservé l'Afrique à l'état, et l'y renvoya avec un pouvoir sans bornes. Aétius, un des plus grands capitaines de son temps, offensé de tant de faveurs, réussit à rendre son rival suspect, et lui fit ordonner de venir à la cour rendre compte de sa conduite, tandis que, par une double trahison, il écrivait à l'accusé qu'il était perdu s'il paraissait à Rome. Le cœur du gouverneur de la Barbarie avait été pur jusqu'à cette époque. Les soupçons injustement formés contre lui ne firent qu'ébranler sa foi. Ce ne fut qu'après qu'on eut envoyé de grandes forces pour le combattre qu'il invita les Vandales à venir partager avec lui les provinces confiées à sa vigilance.

Ces vagabonds, sortis avec les autres Goths de la Scandinavie, occupèrent d'abord les contrées aujourd'hui connues sous les noms de Meckelbourg et de Brandebourg. On les vit s'avancer jusqu'au Rhin du temps d'Auguste. Tibère et Drusus les repoussèrent au-delà du Danube, d'où ils se répandirent jusqu'au Caucase. Les plus entreprenans d'entre eux se portèrent

depuis dans les Gaules, et des Gaules en Espagne.

Cette nation ne formait alors qu'une population peu nombreuse, et n'avait guère que vingt-quatre ou vingt-cinq mille hommes en état de porter les armes. Tout s'embarqua en 428 pour l'Afrique et y aborda sans accident. L'arrivée de ces auxiliaires causa un chagrin extrême à Boniface, dont l'innocence avait été reconnue, et qui s'était réconcilié avec ses maîtres. Les trésors qu'il offrit à ses alliés pour les engager à repasser les mers, furent repoussés avec indignation, et il fallut recourir à la violence pour les y contraindre. La guerre et les négociations tournèrent contre les Romains. Des défaites réitérées les contraignirent d'abandonner pour toujours une région dont la conquête avait coûté tant de sang à leurs aïeux.

Genseric, ce chef des Vandales, qui avait conduit toutes ces opérations, ne vit pas plus tôt le sort de son armée assuré, sa propre domination solidement établie, qu'il se livra à sa haine pour une nation qui depuis si long-temps opprimait le globe. Son désir le plus ardent aurait été de faire oublier le nom romain. Il fallut se borner à détruire les trophées qui en pouvaient rappeler la gloire. Chemins, aquéducs, temples, statues, amphithéâtres, arcs de triomphe, tous ces monumens de génie, de goût, de puissance, n'offrirent bientôt plus que des cendres et des ruines.

Des scènes plus fâcheuses succédèrent à ces honteuses dévastations. A l'arrivée des conquérans, le pays jouissait d'une heureuse abondance : ils y portèrent le fer et le feu. Aucune partie de cette vaste et fertile province n'échappa à leur rage destructive. On arracha les vignes, on coupa les arbres, on détruisit les récoltes pour que ceux des citoyens qui s'étaient réfugiés dans de sombres cavernes, sur des montagnes inaccessibles, fussent privés de toute subsistance. Les prisonniers qui avaient quelque réputation de fortune furent surtout maltraités. Les cruautés les plus recherchées étaient mises en usage pour les forcer à découvrir leurs trésors.

Le prince et les soldats étaient ariens. Les chrétiens orthodoxes s'élevèrent contre cette secte avec une hauteur peu assortie à leur position. Les conquérans les proscrivirent, s'approprièrent quelques-unes de leurs églises, en détruisirent plusieurs, et destinèrent les autres à des usages plus ou moins profanes. On s'empara des vases, des ornemens, des livres religieux que renfermaient ces lieux sacrés. Tout ce que la piété avait prodigué de biens au clergé séculier ou régulier fut confisqué au profit du fisc. La prison, l'exil, les plus mauvais traitemens devinrent le partage de tous ceux des catholiques qui, par leur rang, leurs mœurs ou leurs lumières, pouvaient prendre quelque ascendant sur la multitude.

Malgré ces atrocités, les Vandales se seraient maintenus vraisemblablement en Afrique, s'ils eussent conservé l'esprit militaire que leur roi Genseric leur avait donné; mais cet esprit s'anéantit avec ce barbare, qui avait du génie. En moins d'un siècle les troupes qu'il avait menées de victoire en victoire perdirent, dans le repos, dans les plaisirs et dans la débauche, tout ce qu'elles avaient originairement d'énergie.

Cet état de dégradation était connu. Justinien, qui, malgré ses vices et son peu de mérite personnel, régnait avec une sorte de gloire, qu'il devait tout entière aux talens et aux vertus de Bélisaire, Justinien chargea cet homme immortel de réunir l'Afrique à l'empire, comme il y avait déjà rejoint d'autres provinces. Cinquante vaisseaux et cinq mille soldats furent les seuls moyens qui lui furent donnés pour une entreprise de cette importance. Son nom, sa valeur, son intelligence, ses qualités physiques et morales devaient lui tenir lieu des forces que l'épuisement du fisc n'avait pas permis de lui fournir. Les espérances qu'on avait fondées sur un caractère dont la plus affreuse tyrannie n'avait pu diminuer l'élévation ne furent point trompées. Une région, dont l'acquisition avait coûté tant de sang et tant d'efforts à l'ancienne Rome, fut soumise aux empereurs d'Orient en quelques mois. Le vainqueur rentra dans Constantinople avec toutes les richesses que les princes vandales

avaient pu accumuler pendant cent dix-sept ans, et traînant à son char de triomphe Gélimer, le dernier de leurs souverains. Malheureusement la conquête n'eut que peu de durée. Les grands hommes, qui peuvent former et mûrir une nation naissante, ne sauraient rajeunir une nation vieillie et tombée.

Quand le fondateur s'adresse à des peuples neufs, que la leçon du malheur a disposés à la docilité, il lui suffit de montrer l'image et le caractère de la bienfaisance, pour fixer leurs regards et s'ouvrir leur cœur. Le premier avantage dont il les fait jouir inspire de la confiance en sa personne, donne de la force à ses conseils. On est bientôt forcé de lui reconnaître une grande supériorité de lumières. Il prêche la vertu, qui sera toujours d'autant plus impérieuse, que le disciple sera plus simple. Il ne lui est pas difficile de décrier le vice, dont le vicieux est la première victime. Il n'attaque de vive force que les préjugés qu'il se promet de renverser; il emploie la main du temps à couper la racine des autres, et l'ignorance, qui ne saurait démêler le but de ses projets, lui en assure le succès. Sa politique lui suggère cent moyens d'étonner, et il ne tarde pas à obtenir de la vénération. Alors il commande, et ses ordres seront assurés, selon les circonstances, de l'autorité du ciel. Il est grand-prêtre, législateur, pendant sa vie; après sa mort, il a des autels, il est invoqué comme un dieu.

La condition du restaurateur d'une nation corrompue est bien différente. C'est un architecte qui se propose de bâtir sur une aire couverte de ruines. C'est un médecin qui tente la guérison d'un agonisant. C'est un sage qui prêche la réforme à des endurcis. Il n'a que de la haine et des persécutions à attendre de la génération présente. Il ne verra pas la génération future. Il produira peu de fruits avec beaucoup de peine pendant sa vie, et n'obtiendra que de stériles regrets après sa mort. Il semble qu'une nation ne se régénère que dans un bain de sang. C'est l'image du vieux Eson, à qui Médée ne rendit la jeunesse qu'en le dépeçant et en le faisant bouillir. Quand elle est déchue, il n'appartient pas à un homme de la relever. Ce ne peut être que l'ouvrage d'une longue suite de révolutions. L'homme de génie passe trop vite et ne laisse point de postérité.

Avant de quitter l'Afrique, Bélisaire s'était occupé en homme d'état du soin de donner de la solidité à sa conquête, et en homme de bien du bonheur des peuples qu'il venait d'assujétir. Sa disgrâce empêcha que les principes militaires, que ceux d'administration qu'il avait établis, prissent aucune consistance. La nouvelle acquisition fut constamment livrée à des hommes corrompus, qui, sous le nom de préfets, se permettaient autant d'injustices que de vexations, et plus de cruautés qu'on ne saurait dire. Tant

d'entreprises contre les droits du citoyen étaient autorisées, ouvertement ou en secret, par une cour sans mœurs, qui ne rougissait pas de partager, avec des brigands, les dépouilles de ses malheureux sujets. L'oppression, dit Procope, avait dévasté le pays au point qu'on pouvait y voyager plusieurs jours de suite, sans y rencontrer un seul habitant. Le prince et ses agens étaient également en exécration. La révolte suivait souvent les murmures. Des séditions répétées semblaient appeler un conquérant; il se montra.

L'empire d'Occident n'était plus. Des nations barbares s'en étaient partagé les provinces, et y avaient établi des gouvernemens plus ou moins vicieux. Celui d'Orient existait encore, mais dégradé par des troubles civils et religieux de tous les jours; par l'ascendant qu'on avait laissé prendre à des pontifes orgueilleux et intolérans; par des pratiques superstitieuses qui tenaient lieu de toutes les vertus; par des trahisons, des empoisonnemens, des assassinats aussi familiers aux conditions élevées que dans le peuple; par des mœurs basses et honteuses dont aucun écrivain fidèle aux bienséances ne se permettrait les dégoûtans détails. Le trône n'avait point de base. Des mains obscures s'arrachaient perpétuellement le sceptre. L'état n'avait pour défenseurs que des étrangers. C'était avec des tributs qu'on éloignait des frontières des voisins inquiets.

Ces désordres n'étaient pas inconnus aux Arabes, qui avaient long-temps fourni à l'empire sa meilleure cavalerie. Lorsque Mahomet eut réussi à faire d'une multitude de hordes la plupart errantes une nation unique, il parvint aisément à lui inspirer son ambition. Ses sectateurs, armés du glaive et de l'Alcoran, se jetèrent au commencement du septième siècle sur la Syrie, sur la Palestine, sur l'Égypte, et y eurent les succès qu'obtiendront toujours les armées fanatiques contre des armées ordinaires. Tant de grandes acquisitions étendirent leurs idées. On les vit observer dans quelles contrées pourrait s'exercer plus utilement leur valeur, et l'Afrique septentrionale fixa leurs regards inquiets.

Okba, chargé en 643 de pénétrer dans cette région, subjugua sans tirer l'épée le désert de Barca et la Lybie, connus aujourd'hui sous le nom de royaume de Tripoli. Ce général aurait poussé plus loin ses avantages, s'il n'eût été arrêté dans sa course par les convulsions qui agitèrent sa patrie. Ce ne fut qu'assez long-temps après la fin des troubles qu'il parut convenable de reprendre la conquête de la Barbarie. Carthage et son territoire se soumirent en 697, après quelque résistance. Maîtres absolus de l'Afrique propre ou de ce qui forme maintenant le domaine de Tunis, les Arabes avancèrent rapidement et toujours sans le moindre obstacle

jusqu'à l'extrémité occidentale de la Mauritanie, contrée inconnue, et où le nom romain n'avait jamais été porté.

L'audace et l'activité des conquérans avaient jeté les naturels du pays dans un étonnement dont ils ne sortirent qu'en 705. Avertis à cette époque que la mort du calife Abdelmelek venait d'exciter de grands orages au centre de l'empire mahométan, ils conçurent le hardi projet de ne dépendre que d'eux-mêmes, et firent d'assez grands efforts pour repousser les nouveaux oppresseurs jusqu'à Carthage. Vraisemblablement on leur aurait vu suivre avec ardeur ce commencement de fortune, si Moussa, arrivé d'Égypte avec des forces redoutables, ne les eût arrêtés. Cet habile général les combattit, en triompha, et assura à ses maîtres la soumission de la Barbarie entière.

Ce qui se publiait de la liberté et de l'abondance qui régnaient généralement dans cette partie du globe faisait désirer d'y vivre. Les hommes, les femmes, les enfans désertaient par milliers la mère-patrie. Inutilement le gouvernement défendit d'abord de passer le Nil, inutilement il ne permit ensuite de le traverser qu'à ceux qui auraient payé un ducat au fisc : l'émigration fut toujours la même. Elle était sûrement encouragée par l'espoir de trouver en Afrique plus de jouissances que n'en offraient les sables de l'Arabie ; mais la considération qu'on devait

y obtenir des naturels du pays y avait peut-être plus de part encore.

Les habitans de la Barbarie avaient été asservis et méprisés par les Carthaginois, par les Romains, par les Vandales et par les Grecs. Un nouveau conquérant, qui, comme eux, vivait sous la toile, gardait ses troupeaux, pratiquait la circoncision, admettait la pluralité des femmes, avait presque tous leurs usages : ce conquérant leur parut un bienfait du ciel. Ils s'accommodèrent assez aisément de ses institutions politiques, et adoptèrent sans répugnance ses principes religieux.

Le culte des premiers habitans de l'Afrique fut vraisemblablement tout matériel comme celui des autres peuples sauvages. Il dut s'y joindre avec le temps quelques-unes des superstitions carthaginoises et romaines. Le christianisme avait pénétré dans cette région, lorsque Arcadius et Honorius, ces deux fils du grand Théodose, dont l'un régnait en Orient et l'autre en Occident, défendirent en 398, sous peine de mort, d'offrir des sacrifices aux faux dieux, firent briser les idoles, et ordonnèrent la démolition de leurs temples, avec injonction d'en employer les matériaux à la réparation des ponts, des aquéducs, des fortifications et des grandes voies. Plusieurs évêques des plus accrédités obtinrent la permission de convertir ces édifices païens en églises, et l'un des plus superbes mo-

numens de ce genre, érigé à Carthage en l'honneur de la déesse Cœlestis, échappa ainsi à la destruction.

La consécration s'en fit un jour de Pâques avec une grande solennité. Ce magnifique appareil ne produisit pas l'effet qu'on s'était vraisemblablement promis. Des peuples accoutumés de tout temps à une religion qui parlait à leurs sens grosiers ne purent se soumettre aux dogmes du christianisme. Si beaucoup d'entre eux paraissaient y croire, c'était quelquefois pour se soustraire à la sévérité des lois, aux plaintes sacerdotales, au doublement des impositions. L'arrivée des Arabes fit tomber le masque. Il ne resta plus que peu de sectateurs au culte qu'on avait voulu rendre universel. Tout voulut être ou au moins paraître musulman. Les anciens dogmes tombèrent dans un tel oubli, qu'on négligea même de convertir les églises en mosquées. Le peu de monumens romains qui avaient échappé à la férocité des Vandales obtinrent quelque indulgence ; mais les autels érigés au culte des chrétiens furent tous détruits de fond en comble. Cette aversion barbare se soutient encore après tant de siècles. Jamais les pasteurs ne mènent paître leurs troupeaux au voisinage de quelques ruines qu'ils n'achèvent de démolir ce qu'ils peuvent ou veulent soupçonner avoir appartenu aux disciples de Jésus. L'éloignement que les Maures et les Arabes montrent également pour une reli-

gion qu'ils ont toujours confondue avec l'idolâtrie, s'étend jusqu'à ceux qui la professent. Cette haine, qui dut se former à l'époque où les deux cultes se heurtèrent, jeta de profondes racines lorsque les croisés d'Europe portèrent le fer et le feu dans les riches campagnes de l'Asie et de l'Afrique. Le souvenir de ces dévastations, de ces guerres meurtrières, peut s'être effacé chez des peuples plongés dans la plus stupide ignorance, sans que l'impression qu'elles firent alors se soit affaiblie. Elle subsiste aussi vive que jamais, et tout porte à craindre qu'elle ne continue jusqu'à la fin des siècles.

La Barbarie n'eut pas été plus tôt soumise à l'Alcoran, qu'on la fit gouverner par un seul chef, ainsi que les autres provinces de l'empire. Il était nommé par les successeurs de Mahomet, qui, comme ce législateur, réunissaient dans leur personne les droits de la royauté et ceux du sacerdoce. Les ordres de ces califes, expédiés d'abord de la Mecque, ensuite de Damas et plus tard de Bagdad, trouvaient la même soumission que s'ils fussent descendus du ciel. Des succès trop soutenus plongèrent avec le temps dans la mollesse des hommes corrompus et par l'autorité souveraine et par l'autorité sacerdotale. Cette double ivresse les perdit dans l'esprit des peuples, et enhardit leurs lieutenans à les dépouiller des prérogatives que le hasard ou le préjugé leur avait données.

Les Arabes passés d'Afrique en Espagne, où ils avaient fondé une puissante monarchie, furent les premiers qui, vers l'an 753, se détachèrent du trône commun. Las d'obéir à un despote, à un pontife éloigné, ils se donnèrent un roi calife. Cette révolte, qui porta une si rude atteinte à la domination la plus étendue qui eût jamais été formée sur le globe, fut vingt et un ans après en partie imitée par la Barbarie. Elle ne voulut plus dépendre que d'elle-même pour les intérêts politiques et civils; mais elle continua à reconnaître la jurisdiction ecclésiastique du trône d'Asie.

A l'époque de ce mouvement inattendu dans la constitution, se formèrent en Afrique un grand nombre de principautés, dont la faiblesse permit à quelques seigneurs maures, simples tributaires, de secouer absolument le joug. Cet exemple fut contagieux. Bientôt le nombre des états indépendans se multiplia, et il y eut autant ou plus de trônes occupés par les sujets que par les maîtres. Une nouvelle dynastie des derniers parvint, il est vrai, dans la suite, à réunir tant de membres épars; mais pour voir de nouveau le corps plus morcelé qu'il ne l'avait été peut-être en aucun siècle.

La population de ces divers états, tous plus ou moins faibles, tous plus ou moins malheureux, était formée par des Berbres, Bérébères ou Berbères, par des Carthaginois, par des Ro-

mains, par des Vandales, par des Grecs, par des Arabes, par des Juifs, par des Nègres, par des fugitifs arrivés d'Espagne, par des apostats de plusieurs nations, par d'autres races plus ou moins mêlées. Quoique tous Musulmans, ces hommes, d'un caractère différent, n'en étaient pas plus disposés à s'aimer et à vivre en paix. Aussi les troubles étaient-ils continuels dans ces contrées; aussi s'y passait-il tous les jours des scènes sanglantes; aussi les couronnes n'y avaient-elles point de stabilité. Les droits de l'homme, les droits des nations y étaient également inconnus; on n'y pratiquait que ceux de la ruse et de la force.

L'Espagne contemplait avec une douce satisfaction l'état déplorable où se trouvaient réduits ses anciens tyrans, des tyrans qui l'avaient opprimée, et qu'il lui avait fallu combattre six ou sept siècles. L'époque d'une juste vengeance paraissait arrivée. Les Portugais, qui avaient les mêmes motifs de haine, s'étaient déjà emparés des meilleurs rades de Fez et de Maroc, à l'ouest de la Barbarie. Il ne restait pour la Castille et pour l'Aragon que les ports de l'est de cette région; mais c'étaient heureusement ceux qui convenaient le mieux par leur position. La politique s'accordait avec leur ressentiment. Les deux couronnes, qui avaient fait jusqu'alors comme un monde séparé, commençaient à mêler leurs intérêts avec ceux du reste de l'Europe. Il était

impossible que leurs forces ne se portassent quelquefois au loin. Comment, sans des établissemens solides en Afrique, empêcher ses habitans de venir ravager, reconquérir peut-être des provinces qu'ils avaient autrefois possédées, et vers lesquelles ils avaient les yeux constamment tournés? Un homme, une révolution pouvaient rendre à ces peuples, plutôt divisés que dégénérés, leur première audace, leur ancienne ambition.

Cette pensée occupait sans cesse Ximenès, d'abord simple religieux franciscain, ensuite confesseur de la reine Isabelle, archevêque de Tolède, cardinal, ministre, régent de la Castille; et par ses principes, par son caractère, par son génie, toujours supérieur aux postes éminens qu'on lui confiait. On n'a jamais su si cet homme extraordinaire s'était proposé de subjuguer les Barbaresques, ou de les mettre seulement hors d'état de jamais troubler la tranquillité de son pays. Quel que fût son plan, il jugea noble et même prudent de les attaquer dans l'endroit où ils étaient les plus forts, à Oran, bâti sur une éminence, rempli de beaux édifices, fort peuplé, devenu riche par l'étendue de son commerce, formant une espèce de république sous la protection de Tremecen, défendu d'un côté par la mer, et de l'autre par des ouvrages réguliers et bien entendus.

Pour faire réussir cette entreprise, il fallait

une armée nombreuse, bien disciplinée, régulièrement payée, pourvue de tous les instrumens, de toutes les munitions nécessaires. Rien ne manqua et tout se fit aux dépens de Ximenès. A cette générosité, qui n'avait peut-être pas d'exemple, il en joignit une autre plus singulière encore. Quoiqu'âgé de près de quatre-vingts ans, le fier vieillard se chargea du commandement, dans la crainte bien fondée que la jalousie qui pouvait naître entre les généraux ne privât les deux monarchies de la gloire et des avantages qu'elles se promettaient de l'expédition.

Les assaillans s'étaient préparés à un long siége, et ce ne fut proprement qu'un coup de main. A peine étaient-ils débarqués, à peine avaient-ils chassé de quelques hauteurs une faible partie de la garnison, que la place se soumit. Ses portes furent ouvertes par des bourgeois ou par des soldats séduits par l'or qui leur avait été prodigué, ou qu'on leur avait promis.

Après ce succès rapide, dont le public ne connut les causes qu'assez long-temps après l'événement, Ximenès reprit la route d'Espagne, abandonnant la continuation de la guerre à Navarre, dont les talens militaires étaient avoués par tous les gens de l'art. Ce général actif prit Bugie, s'empara de plusieurs autres villes considérables, et aurait poussé plus loin ses conquêtes, si les secours qu'il demandait lui eussent été fournis plus à propos; s'il eût trouvé plus de

soumission dans ses subalternes; si les grands qui croyaient humiliant d'obéir à un homme nouveau n'avaient réussi par leurs intrigues à le faire révoquer. Lorsque le ministère voulut reprendre les projets dont une lâche complaisance lui avait fait négliger l'exécution, tout était changé dans la Barbarie.

Les Portugais, qui avaient fait de grands progrès sur les côtes de cette région baignées par l'Océan, commençaient à se dégoûter de leurs acquisitions. L'expérience leur avait appris que le produit de ces possessions ne les dédommagerait jamais des dépenses à faire pour les conserver. Déjà ils avaient évacué les rades les moins sûres, et paraissaient disposés à abandonner un jour les meilleures. Le temps des irruptions était passé; et le péril assez éloigné que pouvait courir sa navigation marchande paraissait, à la cour de Lisbonne, un mal beaucoup moindre que les sacrifices auxquels, dans l'état actuel des choses, elle se voyait condamnée.

Ce parti n'était pas celui qui paraissait convenir à l'Espagne. Quelques arrangemens intérieurs que pût faire cette puissance, ses plus fertiles provinces pouvaient être dévastées, ses plus prudens navigateurs mis aux fers, ses navires les mieux équipés enlevés par un ennemi avide et irréconciliable.

Ces considérations étaient d'un grand poids. Des politiques pensèrent que, s'il fallait donner

quelque aliment à une inquiétude nourrie par six ou sept siècles d'une guerre opiniâtre, c'était contre leurs anciens oppresseurs, c'était contre la Barbarie dont ils étaient sortis, qu'il fallait diriger la valeur des Castillans. Une région voisine des côtes accessibles, un aliment sain, des terres d'une fertilité remarquable, des peuples accoutumés au joug, de tels avantages leur paraissaient préférables à des conquêtes éloignées, à un ciel meurtrier, à des campagnes en friche, à d'immenses déserts. Mais telle était la passion qu'on avait alors généralement pour l'or du nouveau monde, qu'un système qui contrariait cette manie fut reçu avec mépris ou indignation. Ce ne fut qu'après que les belles parties de l'Espagne, situées sur la Méditerranée, eurent été mille fois ravagées, mille fois ensanglantées par les Maures, qu'on rendit hommage à des vues d'abord si dédaigneusement, si fièrement repoussées. L'acquisition de l'Afrique septentrionale entra dans le plan du gouvernement. Malheureusement, ce qui avait été facile était devenu impossible, et voici pourquoi :

Goroudg ou Aruch et Khair-Eddin ou Cheredin, que l'un et l'autre nous avons nommés Barberousse, se joignirent à des pirates dès leurs plus jeunes ans. Leur courage, leur activité, leur intelligence, leur donnèrent de grands succès sur mer. Des prises continuelles augmentaient chaque jour

les richesses et les forces de ces hardis flibustiers. Ils parvinrent en assez peu de temps à posséder en propre douze galères et un grand nombre d'autres bâtimens. Ils s'étaient rendus redoutables depuis les Dardanelles jusqu'à Gibraltar. Souvent ils conduisaient dans les ports de la Barbarie les prises qu'ils avaient faites sur les côtes d'Espagne ou sur celles d'Italie. Les commodités qu'offraient ces rades, voisines des contrées où le commerce était alors le plus animé, leur firent désirer d'y former quelques établissemens. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter.

Le gouverneur castillan d'Oran avait élevé sur une petite île un fort qui empêchait qu'aucun navire ne pût entrer dans le port d'Alger, qu'aucun n'en pût sortir. Cette ville, qui, avec un territoire très-resserré, formait une faible république, se voyant hors d'état de se délivrer d'un voisinage si fâcheux, se mit sous la protection de Ben-el-Cadi, cheikh des Arabes de la Mitige, dont elle attendait ce grand service : aucune des tentatives de cet homme sage n'ayant réussi, il appela lui-même les Barberousses à son secours. Khair-Eddin resta chargé du commandement de la flotte, et Goroudg, suivi de quatre ou cinq mille de ses plus intrépides soldats, se porta où on l'appelait. Se rendre maître de la ville, assassiner secrètement le prince qui avait recherché son appui, se faire proclamer sou-

verain à la place de cet infortuné, ne fut pour le corsaire ambitieux et cruel que l'ouvrage de peu de jours.

Une couronne parut peu de chose à cet homme entreprenant. Il attaqua le roi de Tremecen, son voisin, le vainquit dans une bataille, et joignit ses états à ceux dont il était naguère en possession. On ne sait jusqu'où il aurait poussé sa fortune, si Charles-Quint n'eût fait passer les mers à des forces suffisantes pour le combattre. Gomarès, secondé par le souverain détrôné, qui s'était réfugié à Oran, exécuta les ordres de l'empereur avec tant de vigueur et d'intelligence, qu'il força des troupes, qu'on avait cru invincibles, dans tous les postes où elles s'étaient retranchées; qu'il réduisit Goroudg lui-même à s'enfermer dans Tremecen, et ensuite à l'évacuer. Ce trop heureux corsaire s'éloignait de l'armée victorieuse avec un air encore menaçant et en faisant des actions dignes de ses exploits et de sa renommée, lorsqu'il fut atteint d'un trait mortel.

Khair-Eddin occupa sans contradiction le trône d'Alger, devenu vacant par la mort de son frère. Il régla l'état aussi bien que les circonstances le permettaient, et fit de grandes conquêtes dans le continent de l'Afrique; mais, voyant que les habitans des contrées qu'il asservissait ne se soumettaient à ses lois qu'avec répugnance, craignant que les cours chrétiennes dont il conti-

nuait à ruiner le commerce, n'appuyassent ces mécontens, il se détermina à offrir au grand-seigneur la propriété de tant de grandes acquisitions. Soliman accepta ces magnifiques dons, et envoya dans la Barbarie un nombre suffisant de soldats aguerris pour prévenir les troubles intérieurs et repousser les attaques étrangères. Ainsi la Porte, sans avoir tiré l'épée, agrandit sa trop vaste domination, d'une immense contrée qu'elle ne put pas conserver.

Les pachas ou vice-rois, chargés de gouverner les pays assujettis; y portèrent cet esprit de ravage dont leur nation a laissé partout des traces ineffaçables. Ce n'était pas seulement les peuples qui étaient exposés à des rapines perpétuelles: l'oppression s'étendait aux troupes, quoique toutes ottomanes. Cette milice, plus disposée à faire des injustices qu'à les supporter, représenta au sérail que les Maures et les Arabes, aigris par des actes répétés de tyrannie, étaient à la veille de se révolter; que l'Espagne, en paix avec ses voisins, se disposait de son côté à une invasion prochaine, et que l'armée incomplète et mal payée n'avait ni le pouvoir ni la volonté de s'opposer à tous ces dangers. On ne voyait qu'un moyen efficace pour empêcher la révolution; c'était un gouvernement particulier qui, sous la protection des sultans, pourvoirait lui-même à sa conservation et à sa défense. Le plan fut adopté après quelques difficultés.

Alger, Tunis, Tripoli, dans lesquels s'étaient comme fondus tous les autres états de la Barbarie, reçurent la même législation. C'était une espèce d'aristocratie. Le chef qui, sous le nom de dey, conduisait la république, était choisi par des soldats toujours turcs, et qui formaient seuls la noblesse du pays. Il était rare que les élections se fissent sans effusion de sang, et il était ordinaire qu'un homme élu dans le carnage fût massacré dans la suite par des gens inquiets qui voulaient occuper sa place, ou la vendre pour s'avancer.

Alger n'a rien changé à sa constitution primitive ; mais à Tunis, à Tripoli, des chefs ambitieux se sont rendus maîtres du gouvernement, et l'autorité y est devenue héréditaire dans les familles qui s'en étaient saisies. Cependant les nouveaux souverains n'ont pas discontinué de demander la confirmation de leur dignité à la Porte, qui leur envoie toujours un caftan, un sabre, le titre de pacha, des munitions de guerre et la permission de lever des troupes dans ses provinces pour que les hostilités contre les infidèles ne soient plus forcément suspendues.

Pour tant de faveurs, les chefs des états barbaresques ne sont tenus qu'à recevoir tous les deux ans du grand seigneur la confirmation de leur dignité ; qu'à battre leur monnaie en son nom et à faire prier pour lui dans leurs mosquées; qu'à envoyer à chaque nouveau sultan

une ambassade solennelle avec des présens plus ou moins riches; qu'à joindre leurs corsaires aux flottes ottomanes toutes les fois qu'ils en sont requis. S'il leur arrive de fournir des secours pécuniaires à la Porte, c'est toujours une preuve d'attachement et non une obligation.

Jamais Maroc ne fut dans aucune dépendance de Constantinople. Les trônes qui partagèrent long-temps cette malheureuse contrée étaient tous regardés comme héréditaires, quoique des révolutions répétées et cruelles les fissent souvent passer d'une dynastie dans une autre. Sous ces maîtres barbares, également avides d'or et de sang, le despotisme se montra plus destructeur encore que ne l'était le fléau de l'anarchie dans les provinces ravagées au voisinage par une soldatesque indisciplinée.

Quoique l'Afrique septentrionale ne soit séparée de notre Europe que par un canal de cinq lieues, nous avons sur elle des idées moins arrêtées que sur les contrées les plus éloignées.

Cette région inhospitalière a toujours repoussé par ses vexations, par son orgueil, par sa défiance, par sa férocité, par son intolérance, les bons esprits qui auraient voulu étudier son climat, son sol, ses lois, ses mœurs, sa politique et son caractère. Les navigateurs même qui sont reçus avec précaution dans un petit nombre de rades bonnes ou mauvaises, n'en sortiraient pas impunément pour observer un peu les côtes.

Le pays fut mieux connu dans les temps reculés. Alors il était riche, il était éclairé. Tous les genres de fécondité que la nature y avait libéralement semés avaient été fécondés par le temps et par les hommes. Les mauvais gouvernemens qui s'y sont succédés sans interruption ont tout anéanti, et ceux qu'on y voit encore craindraient d'ouvrir les yeux à la lumière qui éclaire le reste du globe. Tâchons de dissiper en partie les ténèbres dont ils aiment à s'envelopper. Il ne serait pas sage de préférer une ignorance entière à une instruction imparfaite.

La région que les anciens nommèrent Lybie, et que nous avons appelée Barbarie, s'étend d'orient en occident, c'est-à-dire des frontières méridionales de l'Egypte jusqu'au détroit de Gibraltar, trente-cinq degrés de longitude, et du détroit de Gibraltar jusqu'à Sainte-Croix, son extrémité la plus occidentale, encore six degrés, ce qui fait en tout quarante et un degrés. Du nord au midi, bornée d'un côté par la mer et de l'autre par le mont Atlas, elle a quelquefois moins de quinze lieues et en a rarement plus de trente.

La température n'est point et ne saurait être égale sur ce vaste espace. L'air est habituellement embrasé dans le Sahara, lorsqu'il n'est point rafraîchi par d'abondantes pluies, toujours attendues avec impatience, et toujours reçues comme la plus grande faveur d'une nature bien-

faisante. Sur l'Atlas, il est chaud depuis juin jusqu'en octobre, et le reste de l'année plus ou moins froid, selon qu'on s'approche ou qu'on s'éloigne des neiges qui le couvrent une partie de l'année, ou des précipices où elles ne fondent jamais entièrement. Dans la plaine, il est délicieux durant cinq ou six mois, et supportable le reste du temps, lorsque le vent du sud, toujours brûlant dans l'été en sortant du désert, ne règne pas.

La Barbarie, après des révolutions sans nombre, offrirait encore l'image d'un monde naissant, si les éloquentes ruines qui la couvrent ne rappelaient sans cesse le souvenir des empires florissans qui s'y succédèrent, des hommes immortels qui l'étonnèrent par leurs talens et par leurs vertus, des scènes à jamais mémorables qui s'y passèrent sans interruption.

L'inertie et la stupidité de l'homme n'ont pu étouffer entièrement dans cette région les prodigalités de la nature. Elle n'est, il est vrai, ni riche, ni riante depuis juillet jusqu'en novembre. Tout a été alors desséché, ou par les rayons d'un soleil brûlant, ou par le feu mis de temps immémorial aux campagnes après les récoltes. Les arbres sont sans feuilles, les sources sans eau, les prairies sans pâturage. C'est un état de désolation qui paraît interdire jusqu'à l'espérance.

Mais les pluies d'automne n'ont pas plus tôt rafraîchi la terre, les vents qui leur succèdent

n'ont pas plus tôt adouci leur haleine, l'astre du jour n'a pas plus tôt fait sentir son influence, que les forêts, les plaines, les montagnes recouvrent une vie qu'elles paraissaient avoir pour toujours perdue. Dès le mois de février arrive le printemps paré de ses plus riches couleurs. Les richesses de l'été trompent très-rarement cet heureux espoir.

Le sol de cette partie du globe est une argile mêlée ordinairement de peu et quelquefois de beaucoup de sable. Il ne reçoit jamais d'autre engrais que celui qu'il doit aux nombreux troupeaux qui le parcourent, ou celui que lui fournissent les cendres des pailles ou des plantes parasites qu'on brûle toujours après la moisson. Que les champs soient cultivés plusieurs années de suite, ce qui est très-rare, ou qu'ils ne le soient qu'à des époques assez éloignées les unes des autres, ils ne reçoivent jamais qu'un ou deux labours très-superficiels.

Une terre qui exige ou qui obtient si peu de soins ne laisse pas de rendre communément trente ou trente-cinq pour un. Le nitre et le sel dont elle est remplie doivent être les principes d'une fécondité si rare. On ne lui demande ni seigle ni avoine. Le laboureur veut de l'orge pour ses animaux; il veut surtout du froment destiné aux habitans des villes, destiné à l'exportation. Ce blé, dur de sa nature, n'en est que plus propre au biscuit de mer, et à ce qu'on appelle *pâtes d'Italie*. Les jardins et les champs

susceptibles d'arrosement fournissent aux gens de la campagne du millet jaune et du millet blanc pour leur subsistance.

Les Maures et les Arabes n'ont jamais abandonné l'usage bon ou mauvais qu'eurent toujours les Orientaux de fouler leurs grains. Aussitôt qu'ils les ont vannés, ils les serrent dans des matamores ou magasins souterrains, comme le faisaient autrefois plusieurs nations au rapport de Pline. Hirtius assure que les Africains, de son temps, cachaient ainsi le produit de leurs cultures pour les soustraire durant leur absence aux dégâts de l'ennemi et à l'avidité des brigands. Ces peuples nomades pouvaient avoir encore un autre motif très-raisonnable, celui d'épargner les frais énormes qu'auraient entraînés de grandes constructions que leur climat rendait inutiles. La forme des matamores ne diffère que peu de celle de nos puits. Le blé s'y conserve beaucoup mieux, beaucoup plus long-temps que dans nos greniers. Jamais il n'y noircit; il n'y est jamais piqué par les insectes. Dans les parties qui touchent la terre ou la maçonnerie, il se forme une espèce de croûte qui enveloppe la masse entière et la préserve de toute corruption.

Les grêles, les brouillards, les froids excessifs, d'autres accidens trop communs dans nos campagnes, ne ruinent pas leurs récoltes; mais la sécheresse leur nuit souvent, et les sauterelles les détruisent quelquefois.

Dans la Barbarie, les moissons sont comme indépendantes des avances, des travaux, des engrais. Les eaux du ciel lui tiennent presque lieu de tous ces grands moyens d'exploitation ailleurs si nécessaires. Pourvu qu'elles tombent en abondance, les campagnes sont toujours couvertes des plus riches productions de la nature; mais lorsque ce secours bienfaisant leur manque, tout dépérit, tout est brûlé depuis le pied de l'Atlas jusqu'aux rivages des deux mers. Les troupeaux et les hommes ont vu s'anéantir également leur subsistance. Loin de pouvoir nourrir à l'ordinaire les autres nations, le pays manque le plus souvent de tous les soutiens de la vie. Peu de citoyens sont en état de payer les productions qu'on pourrait tirer des contrées plus ou moins éloignées; et il est sans exemple que des maîtres barbares soient venus au secours de leurs trop malheureux sujets. Aussi les temps de disette ont-ils été toujours plus destructeurs et plus meurtriers dans la Barbarie que dans le reste du globe.

Un fléau inconnu dans nos régions tempérées y cause, partout où il s'étend, ce manque de subsistances. Les sauterelles qui l'amènent dans ces contrées, et dont les écrivains sacrés et profanes ont si souvent parlé, sont plus grandes que les nôtres. Leurs ailes sont tachetées de brun, leur corps et leurs jambes sont d'un beau jaune. Le vent du sud amène les premières à la fin de

mars. Vers le milieu d'avril elles sont si multipliées, qu'au plus fort du jour elles forment des nuées qui obscurcissent le soleil. Elles déposent leurs œufs en mai. Le mois suivant, les jeunes sauterelles se joignent, forment une troupe serrée, et, prenant leur route en droiture, dévorent tout ce qui se trouve sur leur chemin. En vain les cultivateurs creusent des fossés remplis d'eau autour de leurs champs et de leurs jardins, en vain ils mettent le feu à des matières combustibles qu'ils ont entassées : les fossés sont comblés, les feux sont éteints par des essaims sans nombre qui se succèdent sans interruption. Un ou deux jours après que ces grands corps ont passé, d'autres sauterelles nouvellement écloses leur succèdent et rongent les branches, l'écorce des arbres dont les premières avaient mangé les feuilles et les fruits. Parvenues au bout d'un mois à leur grandeur naturelle, elles quittent leur état rampant, acquièrent des ailes, s'en servent pour faire de nouveaux dégâts, et disparaissent comme leurs mères. Comme leur vol est dirigé du côté du nord, on présume qu'elles vont se perdre dans la mer.

Le dattier ne peut être guère qu'un objet de curiosité sur les côtes de la Barbarie, où les chaleurs sont rarement suffisantes pour en mûrir parfaitement les fruits : mais il est presque l'unique ressource du Sahara. Le peu d'orge et de maïs que, sous ce ciel ardent, dans ces sables

arides, on peut recueillir, ne nourrirait pas les habitans un mois de l'année.

Pour que les arbres qui produisent les dattes parviennent à leur entier développement, il faut qu'ils soient placés à quinze ou vingt pieds les uns des autres. On écrivait dans le dernier siècle et l'on écrit encore que les dattiers ayant besoin d'un arrosement journalier durant les chaleurs, c'était toujours sur les bords d'une rivière, d'une source ou d'un étang qu'ils devaient être placés, et que leur nombre était nécessairement proportionné à la quantité d'eau dont il était possible de disposer. S'il en était ainsi, l'on ne verrait presque pas un seul de ces arbres dans le désert qui en est couvert. Plus un terrain est sablonneux, plus le dattier s'y plaît. C'est assez que ses racines soient humectées; et l'on sait que dans le Sahara il ne faut que peu creuser pour trouver partout de l'eau saumâtre.

Les dattiers qui viennent de semence ne donnent jamais que des fruits maigres et sans saveur: aussi les cultivateurs attentifs sont-ils dans l'usage de former leurs plantations avec des rejetons tirés des arbres qui donnent les meilleures dattes. Leur premier produit ne se fait attendre que quatre ou cinq ans, mais il est sans qualité. Ce n'est qu'au bout d'environ quinze ans qu'il parvient au degré de perfection dont il est susceptible.

La durée des dattiers est d'un siècle et plus. Il y en a de mâles, il y en a de femelles. Les uns

et les autres fleurissent en avril et en mai. Pour féconder des femelles, nous disent plusieurs naturalistes, quelques Arabes se contentent de secouer sur elles les fleurs des mâles. Plus ordinairement on fait une incision dans les branches des dattiers femelles pour y placer des branches des dattiers mâles. Sans l'une des deux précautions l'on n'aurait que des fruits avortés. Il se peut que quelques voyageurs aient trouvé cet usage établi sur les côtes où ils ont abordé; mais il est inconnu dans le désert. Les vents seuls y sont chargés de cette alliance. En général les arbres mâles sont moins multipliés que les femelles, parce que leur produit est moins abondant et moins parfait.

Toutes les parties du dattier ont leur utilité. Son bois, quoique d'un tissu très-lâche, sert à tous les usages de la cuisine, à la construction des maisons, à la fabrique des instrumens de labourage. Sous la première écorce du jeune dattier et sous les nouveaux jets du vieux, est une moelle d'un goût exquis et sucré qui fait les délices des gens délicats. Tout le monde indifféremment mange les feuilles naissantes trempées dans le jus de citron. Les anciennes bien sèches servent à faire des paniers et d'autres ouvrages qui ont leur utilité et qui trouvent un débouché avantageux dans tous les marchés.

De son tronc se détachent des filamens déliés dont on forme des cordes et qu'il serait possible de convertir en toile.

Des incisions faites à son sommet donnent un lait agréable et rafraîchissant. Un seul arbre fournit durant quarante jours de suite une pinte de cette boisson, qui, fermentée, devient enivrante, et distillée, fournit une eau-de-vie excellente ; mais trois ans de repos suffisent à peine pour le mettre en état de produire de nouveaux fruits.

Les noyaux même, quoique très-durs, ne sont pas perdus : amollis dans l'eau et broyés, ils deviennent une nourriture saine pour les chameaux.

Quelques arbres portent jusqu'à vingt grappes ; mais on n'en laisse jamais que la moitié, même aux plus vigoureux, pour qu'ils ne s'épuisent pas et que les fruits arrivent à leur plus grande perfection. C'est à la fin de novembre que se fait la récolte. Elle est suspendue dans des lieux secs, et renfermée dans des vases de terre ou dans des peaux de chevreau et de gazelle pour que les insectes ne l'attaquent pas. On estime que chaque dattier donne à son propriétaire un revenu de trois à quatre livres. Il n'y a point de production dont les espèces soient aussi variées. Les Africains en comptent plus de cent qui diffèrent sensiblement par la forme, par le goût, par la couleur. Celle qui croît aux environs de la Mecque est réputée la meilleure ; et les pélerins un peu courtisans ne manquent guère d'en porter à leurs protecteurs.

Il se fait quelque consommation de dattes au

midi de l'Europe. L'usage en est beaucoup plus fréquent sur les côtes de la Barbarie. C'est presque l'unique nourriture des habitans du Sahara.

C'est un aliment très-sain et fort agréable, surtout quand il est frais. Les Arabes du désert mangent toujours ce fruit sans assaisonnement. Ils le pressent dans un sac de peau, où il forme une espèce de pâte qui, avec un peu de farine d'orge grillé et du lait de chameau, est leur unique nourriture, soit qu'ils demeurent habituellement sous leurs tentes, soit que leur inquiétude ou leurs besoins les fassent changer de place.

A l'exception du dattier, les arbres vraiment utiles sont généralement négligés dans l'Afrique septentrionale. On n'y voit guère prospérer que l'olivier, le figuier, l'abricotier, le grenadier, l'oranger et le citronnier, qui sont naturels au pays. Le pommier, le poirier, le cerisier, le prunier, qui y ont été plus ou moins anciennement transplantés, ne donnent que peu et de mauvais fruits. Est-ce à la nature du sol et du climat ? est-ce au défaut de soins qu'il faut l'attribuer? C'est un problème.

Les légumes sont plus variés, plus abondans, plus sains, de meilleure qualité. Les lentilles, les fèves, les pois sont cultivés de préférence.

Peu de nos herbes potagères manquent aux Maures, et ils en ont que l'Europe a négligé d'adopter, ou que son climat a impérieusement

repoussées. C'est pour eux beaucoup plus que pour nous une jouissance de toute l'année.

Leurs animaux domestiques sont les mêmes que ceux d'Europe, mais sans leur ressembler parfaitement. Dans la Barbarie, le taureau n'a rien de la férocité des nôtres, et broute paisiblement avec les génisses. Sa douceur a été attribuée à la liberté entière dont il jouit. Ne serait-il pas raisonnable de conjecturer qu'il faut à cet animal un climat tempéré, et qu'il perd une partie de son ardeur sous ce ciel brûlant? Il y est petit et faible; et qu'il ait ou n'ait pas été mutilé, sa chair est toujours sèche et souvent coriace. La vache a aussi moins de lait qu'en Europe, et le peu qu'elle en donne est d'une qualité inférieure.

La chèvre est très-multipliée dans l'Afrique septentrionale, et plus particulièrement sur l'Atlas. Elle fournit du bon lait et en fournit abondamment partout où elle trouve des plantes odoriférantes qui font ses délices. Son poil est noir, long, brillant, et peut être utilement employé dans quelques manufactures communes.

Des bêtes à laine couvrent la Barbarie presque entière. On y en compte trois espèces. La plus répandue ressemble très-parfaitement à celle de nos bergeries. Les troupeaux à grosse et longue queue, moins multipliés que les premiers, offrent une toison plus fine et plus moelleuse. On en voit sur les bords du Sahara d'une nature extrêmement élevée, mais uniquement couverts

d'un poil rude, grossier et inutile. Toutes ces races ont souvent des béliers à quatre cornes, plus grands et plus vigoureux que les béliers de forme ordinaire. Aucun des moutons n'est jamais mutilé, et voilà pourquoi leur chair sent toujours la laine.

Les chevaux ont presque généralement la taille peu élevée, la tête bien placée, les jambes fines, le pas sûr, une grande souplesse dans les mouvemens. Soit qu'ils marchent dans la plaine, soit qu'ils gravissent une montagne, le galop est leur allure ordinaire. Quoique encore supérieurs à la plupart des nôtres, ils ont beaucoup perdu de leur perfection primitive. Cette dégradation doit venir de ce que leur race n'est plus mêlée avec les races arabes, et de ce qu'on s'en sert trop tôt. Quoique les jumens n'aient guère moins dégénéré, on les monte de préférence, parce qu'elles sont plus douces, plus patientes, et qu'elles peuvent supporter plus aisément la soif et la faim.

Le mulet africain est moins élevé, moins fort que les nôtres, mais il est plus traitable. On fait porter des fardeaux au mâle, la femelle sert de monture. Elle s'accoutume aisément à un pas d'amble fort agréable.

A l'exception des ânes de Gerby, ceux qu'on voit dans le reste de l'Afrique septentrionale ne sont guère plus grands, plus forts que les dogues d'Angleterre. Aussi leur unique destination est-

elle de porter aux marchés des villes les provisions que peuvent leur fournir les campagnes.

Il faut regarder le chameau comme le don le plus précieux que le ciel ait pu faire à la Barbarie. C'est le seul animal connu qui puisse porter des fardeaux de six à sept cents livres, braver habituellement les chaleurs des zones les plus embrasées, subsister cinq à six jours de suite sans boisson et sans nourriture, se contenter d'une heure de repos dans vingt-quatre heures; c'est le seul que les plus rudes travaux, que les plus mauvais traitemens ne rebutent pas. Son lait, sa chair, sa peau, son poil, sont d'ailleurs d'une utilité générale et reconnue. Sans cet animal l'Afrique septentrionale perdrait beaucoup de sa valeur, et les sables du Sahara auraient été toujours déserts, toujours impraticables.

Il ne paraît pas qu'on ait trouvé dans cette région d'autres minéraux que le fer, le plomb et le cuivre. L'ignorance et la paresse ont même rendu ces découvertes presque inutiles.

On peut réduire à cinq ou six classes les peuples répandus sur la vaste région dont nous venons de parcourir les avantages et les inconvéniens physiques.

Les habitans des ports, les habitans du peu de villes, bourgs et hameaux, situés dans l'intérieur des terres, se présentent les premiers. La plupart descendent vraisemblablement des dif-

férentes nations par lesquelles fut successivement asservie cette grande partie de l'Afrique. Leur nombre fut considérablement grossi, il y a deux ou trois siècles, par les Arabes fugitifs ou chassés d'Espagne, qui, accoutumés aux douceurs d'une vie civilisée, n'eurent pas le courage de s'enfoncer dans les déserts. On les désigne en Europe, les uns et les autres, par le nom général de *Maures*.

Les maisons qu'ils habitent ressemblent parfaitement à celles que l'on bâtissait dans le Levant, dans les siècles les plus reculés. Les rues, généralement étroites et trop souvent rétrécies par deux rangs de boutiques, conduisent à ces habitations. A l'entrée de celles qui sont occupées par des citoyens riches ou aisés est un vestibule où le propriétaire traite ses affaires, reçoit ses visites. Rarement les parens ou les amis pénètrent plus avant. Vient ensuite une cour spacieuse toujours pavée, dans les jours chauds couverte d'un voile, souvent embellie et rafraîchie par des jets d'eau, où sont introduites les personnes appelées à une circoncision, à un mariage, à quelque grande fête. Cette cour est toujours carrée, et formée par quatre bâtimens à deux étages. Chaque face est occupée par de longues chambres qui n'ont point de communication entr'elles, et qui ne reçoivent un faible jour que par leur porte, et par deux petites fenêtres ouvertes sur une galerie. Les planchers de

brique ou simplement de plâtre sont couverts d'un tapis sur lequel on s'asseoit les jambes croisées, mollement étendu sur des carreaux, où il est doux et commode de s'appuyer. A l'un des bouts de l'appartement est une estrade de trois ou quatre pieds d'élévation, où sur le soir sont entassés de nombreux matelas sur lesquels on doit coucher. Jusqu'à la moitié de leur hauteur, les murs sont plus ou moins richement tapissés. Le reste offre divers ornemens en stuc ou en plâtre; et sur le plafond communément boisé, peint ou doré, sont écrits plusieurs des meilleurs passages de l'Alcoran. Les toits de l'Europe sont inconnus dans la Barbarie. Ils sont remplacés par des terrasses où l'on étend le linge, où l'on fait sécher les fruits, où l'on prend le frais, où l'on vaque à la prière. La jalousie si ordinaire dans les pays chauds a élevé autour de ces terrasses un mur assez exhaussé pour que les femmes ne puissent ni voir ni être vues. La plus grande liberté où elles puissent aspirer, même aux jours les plus solennellement consacrés à la dissipation et aux plaisirs, c'est de parcourir les rues, mais voilées, mais en troupe, sans être suivies d'aucun homme.

De tous les édifices élevés dans la Barbarie, les plus remarquables sont les mosquées. Elles ressemblent très-parfaitement aux églises des chrétiens. On n'y voit cependant ni bancs, ni chaises. Les musulmans couvrent le pavé de

nattes sur lesquelles ils s'asseyent ou se prosternent. Vers le milieu est une chaire plutôt carrée que ronde, où les ministres de la religion ne montent jamais que pour adresser à l'Être suprême des vœux pour leur souverain. Une exhortation aux bonnes mœurs, l'explication de quelque passage de l'Alcoran, précèdent souvent cette cérémonie appelée khutbé, mais il n'y a qu'elle qui soit d'obligation. L'usage universellement établi d'avoir le visage tourné vers la Mecque, toutes les fois qu'on est assemblé pour vaquer à des exercices de piété, a fait placer à l'un des côtés du temple une niche vide pour diriger tous les regards vers ce lieu sacré. Au côté opposé, est une tour carrée où les crieurs montent à des temps réglés pour avertir les vrais croyans des heures de la prière. Des rentes léguées par des particuliers, ou établies par le gouvernement, doivent fournir à tous les besoins du culte.

Les morts sont toujours portés à la mosquée; ceux qui les accompagnent marchent ordinairement très-vite en chantant quelques versets de l'Alcoran. La résignation aux décrets de l'Éternel, qui fait la base de leur doctrine, n'empêche pas les parens, les amis, les voisins de faire des complimens de condoléance toujours terminés par cette formule, *que Dieu conserve votre tête.* Les hommes ne se permettent jamais des larmes en public, mais les femmes se livrent généra-

lement aux démonstrations d'une douleur exagérée. A l'exception de Mahomet, d'Aboubekre et d'Omar, dont les cendres reposent à Médine, nul musulman n'a jamais été enterré dans l'enceinte des sanctuaires. C'est seulement à côté de ces lieux de prières que sont placés les mausolées érigés aux despotes, aux fondateurs des temples, et aux santons, à côté de leurs oratoires. Le reste est porté dans un cimetière placé à quelque distance des villes et des villages. Chaque famille y a sa place marquée, et chaque cadavre est déposé dans une tombe particulière avec une pierre à la tête et une autre aux pieds, sur lesquelles est gravé le nom de celui dont les cendres doivent y reposer jusqu'à la fin des siècles. Des coupoles plus ou moins riches décorent celles de ces demeures éternelles qui doivent servir aux citoyens les plus importans. Autour de ces monumens de douleur se voient des fleurs et des arbres. Pendant deux ou trois mois, les femmes que les liens du sang rapprochaient le plus du mort vont pleurer une fois la semaine sur sa tombe. Elles n'y prennent pas, comme on l'a dit, des repas funèbres; c'est pour être distribués aux pauvres que les alimens y sont portés.

Les Maures se lèvent tous de grand matin, et vaquent à leurs exercices de piété dès le point du jour. Leurs devoirs, de quelque nature qu'ils soient, les occupent jusqu'à dix heures, qui est

le temps ordinaire du dîner; ils se remettent à l'ouvrage qu'ils quittent de nouveau pour la prière de l'après-midi. Le travail est encore repris jusqu'au coucher du soleil; toute action cesse alors, et l'on se rend à la mosquée. La dernière des cinq prières ordonnées par la loi a lieu une heure et demie plus tard, et il n'est plus permis au citoyen de sortir de sa maison. Cette retraite forcée à l'entrée de la nuit rend la police extrêmement facile dans toute la Barbarie.

On trouve dans cette région, encore plus généralement que dans les autres, des hommes qui n'ont ni occupations forcées, ni le bon esprit de savoir s'en faire; les plus graves d'entr'eux vont porter leur ennui dans les marchés publics, dans les boutiques de barbier, ou dans des cafés. Les jeunes passent leur vie chez leurs concubines, ou les mènent dans des campagnes plus ou moins agréables, où tout ce qui peut les amuser ou leur plaire est prodigué. Plusieurs, de tous les ordres et de tous les âges, vont noyer leur raison dans des tavernes dégoûtantes, autorisées par l'intérêt ou souffertes par la politique, quoique la liqueur qu'on y débite soit formellement proscrite par la religion et par la loi.

L'habillement maure ne ressemble pas au nôtre; les hommes portent une moustache, laissent croître leur barbe, et à l'exception d'un

très-petit toupet, ont la tête entièrement rasée; elle est couverte d'une calotte rouge qu'entoure une longue bande de toile qu'on nomme turban, et dont la couleur, la forme, la grandeur varient suivant l'état des personnes. Leur vêtement est composé d'une chemise à larges manches, d'un caleçon large et court, d'un corset fermé sur la poitrine, d'une ceinture plus ou moins artistement travaillée, d'une veste ouverte, et d'un bernus, espèce de manteau blanc ou noir avec capuchon, ou une longue pièce d'étoffe sans couture qui enveloppe tout le corps, et qui se nomme haique; les jambes sont toujours nues, et des babouches tiennent lieu de souliers. Le peu d'exceptions qu'il peut y avoir à ces usages ne doivent pas entrer en calcul.

L'habillement des femmes ne diffère pas essentiellement de celui des hommes, mais ce qui le forme est généralement d'un tissu plus fin, et mis en œuvre avec plus de soin. Leurs chemises en particulier, qu'elles soient de lin, de coton ou de soie, ont à toutes les coutures des rubans de couleurs diverses.

Des perles, des pièces d'or ou d'argent ornent leur front; à chacune de leurs oreilles sont deux pendans de grandeur inégale; des bracelets plus ou moins riches entourent leurs bras et leurs jambes; leurs cheveux noués avec art tombent jusqu'à leurs talons, et celles qui ne les ont pas assez longs ou assez touffus en mettent de pos-

tiches; sur leur tête est un bonnet de toile élégamment brodé, surmonté, dans les personnes d'un rang distingué, d'un autre bonnet d'or ou d'argent, travaillé en filigrane. Un mouchoir de goût, arrangé d'une manière assez pittoresque, pend négligemment sur leurs épaules et sur les tresses de leur belle chevelure. Toutes se teignent, avec une poudre noire, les ongles, le bout des doigts, la paume de la main, et les pieds jusqu'à la cheville. Elles pensent généralement que quelque chose d'essentiel manquerait à leur parure, si leurs paupières n'étaient pas teintes avec de la poudre de mine de plomb. La couleur sombre que leurs yeux acquièrent par ce moyen leur paraît d'une grâce singulière. C'était aussi l'opinion des dames grecques ou romaines, comme on le voit dans plusieurs auteurs.

Il arrive souvent durant les chaleurs que les femmes barbaresques quittent dans leur intérieur tous leurs habits, à l'exception d'une chemise et d'une serviette de coton ou de soie qui leur sert de jupon; mais en public elles s'enveloppent si bien que, quand même elles ne porteraient point de voile, il serait impossible de les reconnaître. Dans la liberté de la campagne, leur réserve est moins grande; seulement quand un étranger les aborde elles se couvrent le visage.

Dans la Barbarie les hommes, habituellement exposés aux ardeurs d'un soleil brûlant, ne tardent pas à noircir. Il n'en est pas ainsi des

femmes ; nées brunes, elles doivent à la retraite où les mœurs les condamnent, de rester toujours brunes. Leurs traits ont communément de la régularité et de la noblesse ; mais, nubiles à dix ou onze ans, elles cessent d'être mères, d'être belles avant trente.

Il n'y a peut-être pas au monde de pays où le comestible soit à aussi bon marché que dans l'Afrique septentrionale. Ce n'est pas que l'or et l'argent y manquent, comme il serait naturel de le penser : des productions précieuses et abondantes y attirent continuellement de l'intérieur des terres et de toutes les parties de l'Europe ces riches métaux qui n'en sortent plus. Dans un gouvernement sagement ordonné, ils procureraient des objets utiles ou agréables ; mais la certitude qu'ont les Barbaresques d'être dépouillés de leurs trésors, s'ils se permettaient la moindre jouissance, les force à les enterrer. On a vu le seul soupçon même d'avoir commis ce crime contre la tyrannie les faire condamner aux tortures les plus affreuses. Comme des femmes, des enfans, pourraient être faibles, le chef de la famille est seul dépositaire du secret, et ce secret meurt trop souvent avec lui.

De là vient que la multitude est ou paraît généralement si misérable, qu'elle ne vit guère que de pain, trempé dans de l'huile, assaisonné de jus de citron et accompagné de quelques olives. Les personnes un peu au-dessus des der-

nières classes du peuple ont pour nourriture le miel, les fruits, le laitage. A ces mets, les gens riches, surtout les gens en place, ajoutent le couscoussou. C'est une très-grosse semoule qu'on fait cuire dans un vase approprié, rempli de mouton, de chevreau, de volailles et d'herbes potagères, dont la vapeur cuit et gonfle la pâte, qui de temps en temps est encore humectée avec du bouillon. La viande est ensuite servie avec le couscoussou, qui sert de pain; mais aux fêtes solennelles, dans les occasions d'éclat, la frugalité se change en profusion; c'est une abondance qui n'a point de bornes.

L'Atlas, qui, pour parler le langage des anciens, sépare *le sol productif* des sables stériles, et qui termine partout la Barbarie au sud, l'Atlas jette une infinité de rameaux au nord. Ces montagnes n'ont ni la hauteur, ni la stérilité, ni l'aspect sauvage des Alpes et des Pyrénées. Elles s'élèvent en rangs successifs les unes derrière les autres, et sont généralement couvertes sur leur pente, ou même à leur sommet, d'arbres fruitiers et d'arbres de haute futaie. Dans les endroits que les précipices et les rochers rendent le moins accessibles se trouvent d'assez nombreuses peuplades. Ce sont en grande partie les premiers habitans de ces contrées, nommés bérébères, qui doivent à la disposition de leur terrain le bonheur de n'avoir pas été subjugués. Cent fois ils ont vu les campagnes qui les entou-

rent ravagées, conquises, inondées de sang, sans avoir jamais été ni acteurs ni victimes dans ces horribles scènes. Leur liberté est toujours restée entière et l'est encore. A l'exception d'un petit nombre de juifs qui viennent leur vendre passagèrement quelques-unes des choses qui leur manquent, aucun étranger n'est reçu dans leurs villages, et très-peu d'entr'eux en sortent. Aussi croit-on retrouver dans ces hommes agrestes et féroces l'image qu'on s'est bien ou mal formée du monde naissant. Leurs usages n'ont aucun trait de ressemblance avec les coutumes de leurs voisins ; leur jargon, à quelque distance qu'ils soient placés les uns des autres, est partout le même ; les mots sont très-courts, et leur nombre est borné aux usages ordinaires de la vie. S'il s'y en trouve de propres à rendre des idées abstraites, ils ont été empruntés des idiomes étrangers, principalement du persan avec lequel le bérébère a une analogie bien prononcée. Quoique mahométans, peu de ces barbares entendent ou parlent l'arabe, mais tous doivent savoir la profession de foi qui est en cette langue, et le premier chapitre de l'Alcoran, nommé *fatha ;* connaissances sans lesquelles nul ne peut être musulman, ni avoir de droit à la béatitude éternelle.

Jamais ces montagnards n'habitent sous des tentes, ne changent de demeure, ils sont sédentaires. Les maisons qui forment leurs bourgades

sont généralement construites en pierres, liées avec de la chaux et couvertes en terrasse. Les moindres sont accompagnées d'une tour remplie d'embrasures, à l'aide desquelles on repousse un ennemi plus ou moins opiniâtre; à côté de chaque habitation est un terrain toujours cultivé avec soin après la fonte des neiges, et qui doit fournir aux besoins de la famille entière; ces hommes isolés ne connaissent aucune espèce de commodités; leur nourriture, leur vêtement, leurs meubles, tout doit sortir de leur propre sein. Plusieurs ignorent jusqu'au moyen artificiel de renouveler le feu; lorsqu'il est éteint dans un foyer, il faut en aller chercher dans un autre.

Les habitans de ces montagnes, réunis aux Arabes, se rendirent célèbres au huitième siècle et dans les siècles postérieurs. Ils suivirent ces derniers en Espagne, s'y firent remarquer par des actions brillantes, y cultivèrent les lettres comme leurs guides, et y formèrent plusieurs souverainetés; ces succès accrurent leur ambition. L'Afrique septentrionale n'eut pas plus tôt secoué le joug du calife d'Asie, qu'ils s'emparèrent de quelques provinces, et y régnèrent plus ou moins long-temps.

Tandis que ces hommes audacieux soumettaient des nations faibles ou peu aguerries, ceux des leurs qui ne s'étaient pas éloignés de leur patrie originaire, continuaient à se combattre avec la fureur trop ordinaire aux sau-

vages. Le voisinage, qui dans la situation isolée où ils se trouvaient aurait dû être un motif de bienveillance, était pour eux une occasion perpétuelle de discorde. Très-rarement les peuplades de deux montagnes rapprochées vivaient-elles en paix; on les voyait sans cesse occupées à attaquer ou à se défendre, et c'était avec un acharnement qui entraînait trop souvent leur mutuelle destruction; jamais de deuil, jamais de larmes pour les braves gens qui avaient péri dans ces querelles nationales.

L'inquiétude qui à ces époques reculées tourmentait les montagnards les tourmente encore, mais un peu moins vivement. Les combats ne sont plus ni si fréquens ni si meurtriers. Plusieurs causes ont amené cette heureuse révolution. Le vainqueur, qui poussait autrefois la vengeance aux derniers excès, est maintenant toujours désarmé pourvu qu'on égorge un animal en son honneur, ou qu'on lui offre un présent de quelque valeur. Aux attaques imprévues qu'on se permettait anciennement a succédé l'usage de s'avertir d'avance de l'époque des hostilités.

Les Arabes qui ont des rapports plus ou moins directs avec les divers gouvernemens établis dans la Barbarie forment deux classes assez distinctes : la première erre dans les intervalles communément étendus, et souvent immenses, qui séparent une ville d'une autre ville. Ces hordes

durent être autrefois nombreuses, mais l'autorité, qui les jugeait peu utiles et qui peut-être ne les trouvait pas assez soumises, les a réduites par des actes répétés de tyrannie à fort peu de chose. Plusieurs *douars* ne sont composés que de cinquante tentes ou familles, et les plus considérables en ont rarement le double; chacune de ces faibles associations a une espèce de domaine. Que ce soit la disposition du terrain, l'usage ou les souverains qui en aient originairement fixé les limites, il ne leur est pas permis de les passer; ce n'est qu'après les récoltes que leurs troupeaux peuvent être conduits partout où il y a des pâturages.

Au pied de l'Atlas et à l'entrée du Sahara sont d'autres tribus arabes, plus riches, plus nombreuses et plus puissantes. Elles doivent ces prospérités à l'avantage d'être indépendantes ou ménagées par le gouvernement, et de joindre la culture à l'éducation des troupeaux. Leur demeure n'est point proprement permanente, mais l'espace qu'il leur est permis de parcourir est limité par des conventions formelles ou tacites avec leurs voisins.

Plus ou moins soumises à un joug étranger, toutes ces tribus se gouvernent à la manière de leurs ancêtres; jamais elles n'ont été troublées dans l'exercice de leurs lois et de leurs coutumes; chacune est présidée par le chef de la famille la plus riche et la plus accréditée. S'il meurt sans

laisser une postérité en état d'occuper son poste, celui de ses parens dont la conduite est le plus généralement approuvée est choisi pour le remplacer. Ce patriarche, aidé de quelques vieillards pris dans les différentes tentes, termine les différends et inflige aux malfaiteurs des peines dont la plus sévère est toujours un bannissement. On l'appelle cheik, si son autorité est bornée à un douar; émir, si elle s'étend sur plusieurs.

Le régime de ces hordes est généralement le même. Toutes vivent sous des tentes dont la réunion retrace assez bien l'image d'un camp militaire; toutes marchent ou s'arrêtent en corps, sans qu'aucun des individus se sépare de la multitude; toutes changent de séjour suivant les besoins, les saisons et les circonstances; toutes mènent avec elles leurs troupeaux, que chaque membre de la confédération peut multiplier au gré de ses désirs ou de ses facultés.

C'est à peu près ce qu'on nous raconte des premiers âges; mais les poètes, mais les historiens qui en ont tracé le tableau, avaient à peindre des êtres bons et simples, sortant des mains de la nature; et nous parlons d'hommes nourris dans des nations dégénérées et corrompues, d'hommes corrompus et dégénérés eux-mêmes. Ainsi, après avoir exposé ce que les Arabes ont de commun avec les pasteurs réels ou imaginaires du monde naissant, il reste à dire en quoi ils diffèrent.

Les douars ou campemens des peuplades qu'on voit sur la côte offrent généralement le spectacle d'une misère excessive, d'une malpropreté dégoûtante. On trouve l'origine de cette étrange dégradation en remontant à l'époque déjà assez éloignée, où des despotes insatiables se permirent de vendre la dignité de cheik à quelqu'un des membres les plus accrédités de chaque tribu. Ces petits tyrans, devenus les agens du fisc, ont depuis vexé sans relâche ceux qu'on avait soumis à leur inspection.

Les hordes voisines de l'Atlas n'ont pas été soumises au même régime, et ont conservé un peu plus d'aisance. Leurs tentes sont un assez bon tissu de poil de chameau ou de la laine de leurs bergeries. Elles sont soutenues par des piliers de huit à dix pieds de hauteur, garnis de crochets, où sont suspendus les paniers, les habits, les armes. Une natte de jonc et quelquefois un tapis grossier leur servent de lit et de table. Rarement ont-ils d'autres ustensiles de cuisine que quelques vases de terre, deux ou trois plats de bois et une marmite de cuivre. Un moulin portatif, composé d'une manivelle et de deux pierres, leur suffit pour moudre leurs grains. De leur farine pétrie sans levain ils forment des pains aplatis qu'ils cuisent sous la cendre. Le miel, les fruits secs, les gâteaux au lait sont leurs mets les plus ordinaires. Aux jours solennels ils y joignent de la viande; mais leur

plus grand régal se compose d'olives trempées dans l'huile et dans le vinaigre.

Les Maures portent assez généralement du linge. L'usage n'en est pas établi chez les Arabes, toujours dévorés par cette raison par la gale et par la vermine. Ils laissent croître leurs cheveux, les contiennent avec un cordon, et couvrent leur tête d'un des bouts de leur haique. C'est une pièce de laine de cinq ou six aunes de long, de cinq à six pieds de large, et dont ils entortillent tout leur corps. Elle est contenue par une ceinture plus ou moins artistement travaillée, dont l'un des bouts leur sert de bourse, et l'autre contient leurs couteaux et leurs poignards.

Quelques femmes ont une haique, mais la plupart sont réduites à un morceau d'étoffe qui ne les couvre que depuis le dessous des épaules jusqu'aux genoux. Ce n'est qu'après sept ou huit ans d'une nudité entière qu'on cache aux enfans des deux sexes ce que la pudeur défend de montrer.

Tous les soirs les anciens s'assemblent dans la tente du cheik pour délibérer sur les intérêts de la société en général, et pour résoudre ce qui sera fait le lendemain. Le reste du jour on court à cheval, on chasse, on cherche à dépouiller dès l'aurore le voyageur que la veille on avait accueilli si fraternellement. Un Arabe que le temps, qu'une maladie, que quelque accident empêchent de sortir, est le plus malheureux des

hommes. Comme il a un éloignement décidé pour toute espèce d'occupation, qu'il est étranger à tous les arts, qu'il ne sait ni lire ni écrire, qu'il repousse opiniâtrément les caresses de ses enfans, qu'il n'a aucune confiance en sa compagne, qu'il n'a pas même l'idée d'un seul plaisir domestique, il se trouve isolé au milieu des siens et réduit pour toute ressource à fumer la journée entière. Les travaux indispensables pour le soutien des familles roulent tous sur les femmes, traitées, malgré tant de services, avec le plus grand mépris. Le respect que nous avons pour le sexe, à qui nous devons nos qualités sociales et nos plus douces jouissances, est aux yeux de ces barbares la plus criminelle infraction qui ait jamais été faite à la loi naturelle.

Aux deux espèces d'Arabes dont nous venons de parler, il en faut joindre une troisième, qui n'a que par des hasards très-rares quelque communication avec d'autres peuples, et qui est comme perdue dans les profondeurs du Sahara.

Ce fameux désert, qui s'étend depuis la Nigritie jusqu'à l'Égypte et qui embrasse les derrières de la Barbarie entière, n'est pas aussi stérile qu'on l'a pensé jusqu'à nos jours. Les peuplades répandues dans ces sables brûlans ont pour leur subsistance d'assez nombreux troupeaux de chèvres, de brebis, de chameaux; elles ont une plante qui sans culture leur donne une

graine dont la farine aigrelette leur tient lieu d'orge et de froment; elles ont beaucoup de lièvres, de gazelles et de bœufs sauvages, des dattes exquises, les œufs et la chair d'autruche. Les plumes aujourd'hui si recherchées de cet énorme animal, la dépouille des lions et des tigres, qu'on estima de tous les temps, doivent leur donner ce que leur sol ne fournit pas. Le très-petit nombre de voyageurs qui ont été à portée d'étudier le caractère de ces espèces de sauvages en ont conçu une opinion assez avantageuse. Seulement ils ont gémi de voir qu'un ruisseau, un lac, un pâturage, excitaient parmi eux des guerres aussi vives, aussi sanglantes, aussi opiniâtres que celles qui déshonorent les annales des grands empires.

Les musulmans sont généralement superstitieux. Les Africains le sont plus que les Asiatiques; mais les Maures le sont moins que les Arabes. Ces hordes errantes, privées de toute instruction, de celle même qu'on reçoit ailleurs dans les temples, ont absolument perdu l'esprit de leur religion, et n'en ont retenu que les pratiques extérieures. Des fables absurdes n'ont pas tardé à combler l'aveuglement. Pour écarter les malheurs qui pourraient menacer leurs têtes ou leurs propriétés, ces hommes grossiers placent sur leur poitrine ou dans leurs turbans des passages de l'Alcoran; ils en placent au cou de leurs chameaux, de leurs bêtes de charge et de tout

leur bétail. Beaucoup de calamités, et plus particulièrement les maladies de langueur, leur paraissent devoir être attribuées à la magie : ils espèrent de la vaincre par le sacrifice d'un coq, d'un mouton, d'une chèvre. C'est une opinion reçue parmi eux, et qui n'est pas étrangère à l'Alcoran, qu'il existe des êtres mitoyens entre les anges et les démons. Ces génies se plaisent à l'ombre des forêts, autour des fontaines, et y prennent souvent la forme d'un insecte. On peut les avoir foulés et provoqué leur haine. Plusieurs de ceux qui éprouvent quelque désastre se croient coupables de ce crime involontaire. Pour apaiser ces esprits, on leur offre différens parfums, et des holocaustes *mâles* pour les femmes, et des holocaustes *femelles* pour les hommes.

Dans les combats, une amulette leur paraît un préservatif préférable aux meilleures armes, aux combinaisons les plus sages et les plus savantes. Ce ne sont pas des conseils sages, des mesures judicieuses qui dirigent leurs entreprises, c'est presque toujours la conjonction des astres. Pour prévenir ou guérir leurs infirmités, c'est à leurs sorciers qu'ils ont recours, et non aux ordonnances d'un médecin expérimenté ou à la vertu des remèdes les plus éprouvés.

Les déterminations des particuliers, les événemens publics, trop souvent les révolutions, tout ou presque tout est dirigé par des légendes absurdes, par les visions des commentateurs des

livres sacrés, par l'astrologie, principalement par l'ascendant des marabouts. Ce sont des espèces d'ermites, ou selon l'expression arabe, des hommes pieux qui ne se rasent ni la tête ni la barbe. Quelques-uns sont nus. La plupart ont pour vêtement une longue tunique de laine. Tous portent à la main une pique, et souvent une banderolle. Le préjugé qui veut que ces fripons ou ces fanatiques aient une communication suivie avec les esprits célestes, qu'ils soient inspirés, qu'ils lisent dans l'avenir, qu'ils aient un pouvoir surnaturel, ce préjugé leur donne une influence décisive sur les pensées, sur les sentimens, sur les actions de quelques Turcs, d'un plus grand nombre de Maures, de presque tous les noirs mahométans, de presque tous les Arabes.

Ce peuple et les autres nations dont on vient de parler contribuent aux dépenses publiques; mais avec des variations marquées. Il y a même dans toutes les constitutions de la Barbarie des propriétés dont bien ou mal à propos on a cru devoir écarter l'impôt. Telles sont les terres léguées à la Mecque ou destinées à l'entretien des mosquées, celles attachées aux chapelles où sont enterrés les personnages renommés par leurs vertus, celles occupées par les agens du gouvernement, celles qui appartiennent aux Maures qui servent dans la cavalerie de l'état. Toutes les autres terres sont soumises aux contributions.

Celles des villes, des bourgs, des hameaux situés près des rivages de la mer ou au voisinage, sont plus fortement taxées que dans l'intérieur du pays, parce que le sol y est communément meilleur, parce que les pluies du printemps et de l'automne y sont plus régulières, parce que le débit des denrées y est plus assuré et plus avantageux.

Les jardins, communément entourés de haies épineuses et impénétrables, doivent aussi une contribution au fisc, mais beaucoup moindre que celle qui est exigée des terres labourables. L'utilité n'y est jamais sacrifiée à l'agrément. Toute symétrie en est bannie. C'est partout un amas *confus* de gros légumes, d'herbes potagères, d'arbres fruitiers, *quelquefois de blé* ou d'orge semés ou plantés au hasard. Seulement autour d'une habitation très-simple règnent assez souvent des treilles en berceau qui garantissent le propriétaire des ardeurs d'un soleil brûlant, et lui font respirer un air pur et frais. Ces superbes allées dont nous faisons tant de cas y seraient très-inutiles. En Afrique comme en Asie, on ne sait ce que c'est que de marcher sans nécessité. La seule promenade qu'on y connaisse est celle qui se fait à cheval.

Les maisons maures ne sont jamais taxées; mais leurs boutiques, leurs ateliers et leurs magasins paient depuis dix sous jusqu'à quarante livres, selon le degré de leur importance. Beau-

coup de juifs très-anciennement persécutés en Asie, par les Romains, par les Grecs, par les Perses, par les Sarrasins, beaucoup bannis dans des temps plus modernes des différentes contrées de l'Europe, se réfugièrent dans la Barbarie. Malgré les humiliations, malgré les vexations qu'on leur y a fait essuyer, ils sont parvenus à se rendre presque partout nécessaires au gouvernement, à concentrer dans leurs mains une grande partie du commerce intérieur et extérieur. Outre les contributions exigées des Maures, les juifs doivent une capitation fixe au trésor public. C'est le corps entier qui répond de cet impôt, qui en règle la répartition, qui en fait le recouvrement. La synagogue doit venir au secours des malheureux que leur pauvreté met hors d'état de remplir cette obligation.

Les droits que le gouvernement perçoit sur les terres des villes ou des villages et sur les troupeaux, il les exige des Arabes errans sur les côtes, soit que les terres qu'ils exploitent appartiennent en propre à leur horde, soit qu'ils les aient prises seulement en ferme.

Les peuples réfugiés dans des montagnes inaccessibles, très-communes dans toute la Barbarie, n'ont jamais été et ne seront jamais soumis à aucune imposition, pourvu qu'ils veuillent se réduire à la nourriture grossière que leur asile leur fournit. Mais ceux d'entre eux qui, pour augmenter leur aisance, descendent dans la

plaine, doivent à l'état le huitième, le dixième, le douzième de leur récolte, selon les ménagemens que la politique croit leur devoir.

C'est aussi l'obligation des grandes tribus arabes. Pour s'y soustraire, elles enterrent souvent leurs denrées et s'enfuient avec leurs troupeaux dans le désert. Si l'on parvient à les joindre, la loi les condamne à une double contribution.

Les villes et les Arabes qui rôdent autour d'elles paient leurs tributs sans qu'on ait besoin d'aucune force pour les y contraindre. Les uns et les autres sont trop faibles pour oser seulement penser à la moindre résistance. Il n'en est pas ainsi des autres contribuables. C'est toujours les armes à la main qu'il faut leur demander de l'argent ou des denrées. Quelquefois l'armée qui, par ruse ou par violence, a arraché le contingent au temps des semailles ou de la récolte, s'enfonce dans le Sahara et va tomber inopinément sur des bourgades qui n'avaient jamais subi le joug ou qui depuis très-long-temps l'avait secoué. Ce brigandage est une action très-légitime aux yeux de tous les souverains de l'Afrique septentrionale, qui croient réellement ou feignent seulement de croire que la partie du Sahara correspondante à leur empire fait essentiellement partie de leur territoire.

Telles étaient les contributions établies de temps immémorial dans la Barbarie, lorsque le grand-seigneur devint le maître de la plus grande

partie de cette région immense. Il ne changea rien alors, et les divers gouvernemens qui ont suivi n'ont rien changé depuis au tarif. Le trésor public ne reçoit encore que ce que l'on y versait anciennement; mais les pachas établirent pour eux un tribut qu'ils nommèrent le droit des babouches, droit qui s'est perpétué en faveur de ceux qui ont succédé en tout ou en partie à leur autorité. Il faut que tout homme chargé de l'administration d'une ville ou d'une province opprime tous les ans de plus en plus les peuples qui lui sont soumis, pour pouvoir lui-même satisfaire aux obligations dont on le surcharge chaque année. Cette vexation est aujourd'hui dix fois plus forte qu'elle ne le fut à son origine. Maroc a suivi l'exemple de Tripoli, de Tunis, d'Alger, ou le leur a peut-être donné.

Ces quatre états ou royaumes, qui partagent l'Afrique septentrionale, ne sont assujettis ni à la même nation, ni aux mêmes formes d'administration; mais soit qu'elles obéissent aux Turcs, aux Maures ou aux Arabes, soit qu'elles paraissent vivre sous l'aristocratie, sous une autorité tempérée ou sous le despotisme, c'est partout un gouvernement semblable. Partout une tyrannie avide, inquiète et cruelle, menace sans cesse la fortune, la liberté, la vie du citoyen le plus obscur comme du citoyen le plus distingué. On n'est garanti de ses attentats ni par une conscience pure, ni par une conduite me-

surée, ni par l'attention la plus suivie à l'observation des lois. Il faut craindre les caprices du maître, il faut craindre les délations de l'esclave, il faut surtout craindre une réputation de vertu toujours suspecte à ceux qui marchent sans remords dans les sentiers du crime.

Que produit un tel renversement d'idées et de choses? des chefs sans principes, des tribunaux sans lumières, des prêtres sans mœurs, des marchands sans foi, des ouvriers sans émulation. Ce qu'il produit? l'abrutissement entier des Maures, des Arabes, des juifs, tous plongés dans la misère et dans l'opprobre, tous esclaves aussi rampans, aussi tremblans que s'ils avaient encore quelque chose à perdre. Pouvoir lire et écrire, *c'est la plus grande ambition* à laquelle aient jamais aspiré les habitans des villes, toujours opprimés, toujours avilis, toujours malheureux. Les peuples errans dans les déserts n'ont pas même assez de tranquillité ou de repos pour donner à leurs enfans cette première éducation. Les Turcs, d'un caractère naturellement inquiet, ne songent qu'à dominer et à s'enrichir. Tout ce qui est étranger à ces deux passions leur paraît digne du plus grand mépris.

Eh! comment pourrait-il se former des hommes dans une région où l'on n'a aucun genre d'instruction; où ce que les lettres ont de plus séduisant, ce que les sciences ont de plus utile est également ignoré; où un citoyen qui paraîtrait vou-

loir acquérir quelques connaissances serait traité comme un homme dangereux ; où les étrangers les plus favorisés ne se permettraient pas de visiter de savantes ruines sans risquer leur vie ou leur liberté ; où les rêveries des sorciers et des marabouts ont plus d'ascendant sur les esprits que ce merveilleux Alcoran que tous les musulmans regardent comme le plus superbe présent que le ciel ait fait à la terre.

L'industrie est et doit être nulle chez des peuples plongés dans des ténèbres aussi épaisses. On n'y connaît aucun art agréable, et ceux de nécessité première y sont très-imparfaits. Le plus important de tous, l'agriculture, est encore dans l'enfance. Les trois quarts du terrain sont en friche, et le peu qui est labouré l'est sans intelligence. Si, malgré l'énorme consommation que fait de blé un peuple qui mange plus de pain qu'aucun peuple connu, ses récoltes suppléent assez régulièrement à l'insuffisance des nôtres, c'est que le régime le plus destructeur n'a pu dépouiller ses champs des singulières faveurs qu'une nature libérale leur avait prodiguées.

L'hospitalité nous paraît la seule vertu dont jusqu'ici on ait voulu faire honneur aux Barbaresques. Voyons à quoi ce mérite se réduira.

Les peuples qui habitent l'Afrique septentrionale sont assez généralement placés à une grande distance les uns des autres, et ont entre eux fort peu de communication. Rarement ont-ils des

échanges à faire, et c'est en troupe qu'on les fait. Ces caravanes, toujours approvisionnées des subsistances nécessaires, n'entrent jamais dans des lieux habités, et campent régulièrement toutes les nuits. On ne leur offre aucun secours, et elles sont en état de s'en passer.

Si quelques citoyens, si quelques étrangers sont obligés de voyager avant ou après les caravanes, ils ne peuvent sagement se dispenser de se mettre sous la protection de trois ou quatre spahis. Ce nombre de cavaliers est suffisant pour en imposer à quelques vagabonds qui infestent ordinairement les routes; mais il faut des forces plus considérables à l'approche des montagnards rebelles, des Arabes indépendans, des hordes qui se font la guerre, et principalement sur les frontières. Faute de ces précautions, on serait dépouillé sans miséricorde. Rien dans une telle conduite ne paraît vil à ces brigands. Ils furent anciennement, disent-ils, les maîtres du pays, et ils reprennent leur bien partout où ils le trouvent.

Dans la majeure partie de l'Asie ont été élevés, sur les grands chemins et dans les cités, des caravanserais, où le voyageur fatigué trouve du repos et des commodités. Ces magnifiques et charitables établissemens n'existent point dans la Barbarie. Le peu qu'on y voit de mauvais hospices, dans les villes et dans les bourgades, sont entretenus par le fisc pour les seuls agens du

gouvernement qui parcourent les provinces. Ces envoyés sont également reçus par les douars placés sur les grandes routes, auxquels on remet pour ce service public une partie de leurs impositions; mais l'homme isolé, l'homme qui n'est pas chargé des ordres du souverain ou de ses lieutenans, ne trouve que très-difficilement quelques secours dans ses courses. Pour éviter la dépense ou l'embarras que leur causeraient des étrangers, les Arabes ont la précaution d'établir leurs campemens dans des lieux couverts ou écartés. La fumée, l'aboiement des chiens, la vue des troupeaux ont-ils trahi ce lieu secret? le voyageur, dont on avait cherché avec tant de soin d'éviter l'approche, sent, par la réception qu'on lui fait, qu'il ne saurait s'éloigner trop vite.

Il se trouve pourtant des hordes qui, fidèles aux anciens usages, qui leur tiennent lieu de lois, se font un devoir d'exercer honorablement l'hospitalité. Vous n'êtes pas plus tôt entré dans la tente du scheikh qu'il vous présente du lait, des figues, des dattes, tous les fruits secs qu'il peut avoir. Après cette première cérémonie, il va prendre dans sa bergerie un agneau, un mouton ou une chèvre, et les livre à sa compagne, qui en fait bouillir la moitié pour le jour même, et griller ou rôtir le reste pour le lendemain. Cette réception demande un présent. Le Maure le donne tel qu'il peut. Le mari

attend de l'Européen un couteau, des pierres à fusil, de la poudre à canon, et la femme en désire du fil, des aiguilles et des ciseaux.

Le physique et le moral sont donc également dégradés dans la Barbarie entière. Peut-on raisonnablement espérer qu'il s'y rétablira quelque jour un meilleur ordre de choses, et que cette région redeviendra ce qu'elle fut dans les siècles les plus reculés? La révolution est possible, facile peut-être, mais elle n'aura lieu qu'après que les peuples qui l'habitent auront renoncé à la piraterie.

Ce brigandage fut inconnu dans les premiers âges; on n'y faisait point d'échanges. Contentes de ce que le sol leur fournissait, et du peu qu'une industrie grossière pouvait y ajouter, les communautés naissantes n'avaient point de communication entre elles; les hommes se multiplièrent. Plusieurs, d'un caractère actif et remuant, ne s'accommodèrent pas d'une vie tranquille et uniforme, et se permirent des incursions sur leurs voisins. Les Grecs donnèrent, dit-on, ce funeste exemple.

Leur pays, qui depuis eut l'honneur d'éclairer les nations, fut long-temps un théâtre de brigandage et d'horreur. Des hordes féroces y succédaient sans cesse à des hordes féroces. Ce fut bientôt un mélange monstrueux de ce que la nature avait produit de plus vicieux et de plus abject. Dégoûtés des occupations paisibles de

leurs pères, ces barbares aimèrent mieux piller que travailler. La mer ne servant pas encore de point de communication aux peuples, ce fut sur des côtes ou dans des îles plus ou moins éloignées que s'exerça la piraterie ; on y attaquait les bourgs et les villes sans défense ; tout ce qui pouvait tenter la cupidité était enlevé, et les temples même n'étaient pas toujours respectés. Loin d'être avilissant, ce métier était honorable dans des siècles où la gloire n'était que le mépris de tous les dangers.

Les Phéniciens, et après eux les Carthaginois, couvrirent la Méditerranée de leurs navires marchands, et alors la piraterie eut un autre objet; les descentes dans le continent et dans les îles devinrent plus rares, et les radeaux grossiers dont on s'était servi pour ces expéditions, furent remplacés par des bâtimens légers qui allaient à la rame et à la voile. La course n'était pas toujours heureuse ; mais elle l'était souvent, et c'était plus qu'il n'en fallait pour y attacher des hommes ennemis de toute profession honnête, de toute discipline, de toute morale.

L'augmentation du commerce multiplia le nombre des pirates. Des personnes riches et d'un nom illustre se joignirent avec le temps aux vagabonds qui avaient ouvert une carrière si honteuse. Leurs vaisseaux, dit Plutarque, étaient magnifiques; l'or et la pourpre y éclataient de toutes parts; leurs rames étaient souvent argen-

tées. C'étaient, sur les plages où ils descendaient, des concerts continuels, des profusions de tous les genres, des débauches inconnues chez les sociétés les plus dissolues.

Toutes les nations souffraient de ces brigandages. Rome même, qui déjà donnait des lois au globe, manquait souvent de subsistances, ou était réduite à les payer un prix exorbitant. Ses citoyens demandaient à grands cris un remède à tant de maux; mais la guerre contre Mithridate occupait alors toutes les forces de la république; ce ne fut qu'après s'être débarrassé d'un ennemi si habile et si implacable qu'on put s'occuper des pirates. Pompée, qui jouissait au degré le plus éminent de la faveur populaire, fut chargé de les attaquer; ce général en détruisit quelques-uns, en dissipa d'autres, et relégua le plus grand nombre, qui s'était soumis, dans l'intérieur des terres, où ils perdirent peu à peu l'esprit qui les avait animés jusqu'à cette époque.

Malheureusement ces brigands ne tardèrent pas à avoir des successeurs. On ne les vit plus, il est vrai, former de puissantes flottes, étonner les nations par l'excès de leur luxe, se rendre redoutables aux maîtres du monde. Il fallut que leur ambition se bornât à prendre quelques bâtimens plus ou moins richement chargés, à vendre comme esclaves les navigateurs tombés en leur puissance, à dissiper dans la crapule

le butin qu'ils avaient fait. Ces faibles ressources même leur manquèrent lorsque les barbares sortis du nord de l'Europe en eurent subjugué le midi, au quatrième ou au cinquième siècle.

Rome, par la supériorité de ses armes, de sa discipline, de sa politique, et par d'autres moyens connus, avait soumis à ses lois tous les peuples qui avaient fixé son attention. Ce qu'elle avait acquis au temps de sa liberté, elle le perdit lorsqu'elle eut cessé d'être libre. Les maîtres qu'elle s'était lâchement donnés, les maîtres par qui plus lâchement encore elle avait laissé usurper l'autorité, furent la plupart des tyrans imbéciles ou sanguinaires. Sous ces funestes règnes, le gouvernement de l'empire fut abandonné à des favoris ou à des ministres qui par leur hauteur de plus en plus avilirent les citoyens, qui par leurs concussions achevèrent d'aliéner les régions plus ou moins anciennement conquises.

Une révolution était attendue avec impatience, lorsque des barbares, dont jusqu'alors on avait ignoré le nom, se jetèrent en foule sur le territoire d'une puissance qui avait tout englouti et tout opprimé. Leur valeur impétueuse et féroce n'eut pas de grandes difficultés à surmonter. Les mercenaires chargés de couvrir les frontières de l'empire, les habitans de l'intérieur du pays, allaient au-devant d'un nouveau joug; tous pen-

saient devoir beaucoup gagner à un changement de domination.

Cet espoir fut malheureusement trompé. Les conquérans partagèrent entre eux les provinces que les Romains avaient réunies dans leur dépendance. Cette division fut suivie de sous-divisions sans nombre. Bientôt l'Europe fut tellement morcelée que les états regardés comme considérables n'occupaient qu'un canton borné, et que beaucoup se réduisaient à quelques villages. Ces peuplades, très-mal administrées, ne tardèrent pas à se haïr et à se combattre. Leurs relations étaient rares, et le moindre voyage devint une expédition périlleuse. On avait également à craindre et la violence des bandits qui infestaient les routes, et les exactions des nobles, peut-être encore plus redoutables. Un désordre aussi général réduisit à très-peu de chose les échanges que les nations étaient accoutumées à faire par terre. Ceux auxquels la mer les avait invités dans de meilleurs temps cessèrent tout-à-fait. Il n'y eut plus alors de piraterie; ce furent les Saxons ou les Normands qui la ressuscitèrent au neuvième siècle.

Ces nouveaux brigands, sortis de la partie la plus septentrionale de notre hémisphère, s'entassaient dans des pirogues mal construites, rangeaient les côtes de l'Allemagne, de l'Angleterre, des Pays-Bas, de la France, et descendaient partout où ils pouvaient espérer un butin. Comme

leur approche inspirait aux peuples le plus grand effroi, et que l'autorité était partout mal réglée, rarement éprouvaient-ils quelque résistance. Pour éviter la torture, l'esclavage ou la mort, chacun s'empressait de livrer ce qu'il avait de plus rare et de plus précieux. Les expéditions étaient annuelles ou plus fréquentes. Elles ne s'arrêtèrent que lorsque tout ce qu'on avait eu à donner fut épuisé, et alors les forbans s'emparèrent des contrées mêmes qui avaient servi de théâtre à leurs rapines. Un ciel tempéré, un sol riche, leur parurent préférables à leur climat glacé, à leurs stériles rochers.

Un ou deux siècles après ces invasions, il se fit en Europe un mouvement heureux et inattendu.

Des fous ou des imposteurs avaient depuis peu annoncé avec une entière assurance la fin très-prochaine du monde. La superstition accorda une foi aveugle à une si étrange prédiction; cette croyance, devenue comme universelle, avait préparé des esprits grossiers à ce qu'on pourrait leur proposer de moins raisonnable. Ce fut alors qu'on entendit de tous côtés que c'était un devoir, et le premier des devoirs, d'aller chasser les infidèles des lieux sacrés où s'étaient opérés les plus augustes mystères du christianisme. Aussitôt un nombre prodigieux d'hommes de toute condition et de tout âge s'embarquent pour la Palestine. Loin de se refroidir ou de

s'éteindre, ce feu acquit tous les jours plus de vivacité et plus d'extension. L'enthousiasme réussit à faire regarder comme lâches, comme irréligieux, ceux qui refusaient de s'engager dans la guerre sainte; et les plus grands princes, les rois les plus sages, se virent forcés de suivre le torrent. Cette épidémie dura deux siècles, de 1095 à 1270, et coûta à l'Europe plusieurs millions de ses habitans.

Le peu d'entre eux qui avaient échappé aux fatigues, au fer de l'ennemi, à la faim et à la débauche, avaient vu Constantinople ou traversé les provinces de la Grèce, que l'Ottoman n'avait pas encore asservies. Quoique dénués du talent de l'observation, ces aventuriers ne purent s'empêcher de voir dans les débris de l'empire d'Orient et principalement dans sa capitale un reste de savoir, de goût, d'élégance, de politesse, d'industrie et de magnificence, dont on n'avait pas la moindre idée dans leur patrie. Ils désirèrent d'y naturaliser quelques-unes de ces jouissances; et ce ne fut pas tout-à-fait sans succès. Autant que le climat et les fortunes, la plupart détruites par les croisades, le permirent, la noblesse adopta des usages qui flattaient son orgueil; et le peuple qui s'était élevé durant ces expéditions désastreuses imita ses chefs; la société changea de face. Il y eut plus de recherche dans les habits, plus de richesse dans l'ameublement, plus de délicatesse dans la table, plus d'ordre dans les

fêtes, plus de pompe dans les cérémonies publiques, des mœurs plus douces et des égards réciproques jusqu'alors inconnus ou négligés.

Ces innovations exigeaient, pour la plupart, des secours étrangers. On les demanda aux Vénitiens et aux Génois, qui fréquentaient depuis long-temps les rades de l'Asie mineure, de la Syrie, de la Grèce, du Pont-Euxin et de l'Égypte. A cette époque les liaisons de l'Italie avec ces grands marchés devinrent plus suivies, plus vives, plus considérables. Cette extension de navigation et de commerce fit revivre la piraterie, que le défaut d'aliment avait fait tomber.

Le mouvement qui avait agité le midi de l'Europe ne tarda pas à se communiquer au nord de cette partie du globe. Les peuples qui habitaient les bords de la Baltique voulurent avoir aussi des commodités et des plaisirs. Lubeck et Hambourg devaient leur donner ce qui leur manquait, et recevoir en échange ce qu'ils avaient de trop. Malheureusement d'innombrables forbans interceptèrent les premiers envois et les premiers retours. Les deux républiques jugèrent devoir s'unir pour repousser la force par la force; soixante à quatre-vingts cités, qui avaient conquis ou acheté la liberté, et qui occupaient les rivages des mers depuis le fond de la Baltique jusqu'au Rhin, entrèrent successivement dans la confédération. Elle devint fameuse et redoutable sous la dénomination de *ligue anséatique*.

Cependant les efforts faits de toutes parts pour extirper les pirates n'avaient nulle part réussi entièrement. Lorsque la Chine ou le hasard nous eurent donné la boussole, cette grande découverte fit espérer que les vaisseaux, pouvant et devant dans la suite s'élever en haute mer, seraient plus rarement interceptés que lorsqu'ils étaient réduits à se traîner le long des côtes. Il en serait sans doute arrivé ainsi si la piraterie n'eût imaginé de nouveaux moyens pour ne pas laisser échaper sa proie.

Pendant que l'activité marchande luttait avec plus ou moins de succès contre les entreprises audacieuses des brigands qui voulaient la faire tourner à leur avantage, des Tartares, connus sous le nom de Turcs, volaient de conquête en conquête. Après avoir tout subjugué depuis les bords de la mer caspienne jusqu'aux Dardanelles, ils passèrent ce fameux détroit, emportèrent d'assaut Constantinople, se rendirent maîtres de la Grèce, de la Syrie, de l'Égypte, de tout ce qui avait formé autrefois l'empire d'Orient, poussèrent même leurs avantages jusque dans la Hongrie ; et, comme si ce n'eût pas été assez de tant de prospérités pour une nouvelle nation, naguère inconnue, des corsaires entreprenans, sortis de ses îles, lui donnèrent la plus grande partie de l'Afrique septentrionale.

En 1555, le grand Soliman donnait des lois à ces vastes et belles provinces. François Ier ré-

gnait en France à la même époque. La puissance et l'ambition de Charles-Quint causaient de l'inquiétude à l'un et à l'autre. Ils s'unirent pour le combattre ; mais, pour des raisons qu'il n'entre pas dans notre plan de développer, l'alliance ne produisit pas l'effet qu'on s'en était promis. Les Ottomans ne tirèrent aucun avantage du traité fait entre les deux couronnes ; leurs nouveaux amis furent plus habiles, ou plus heureux. On va voir comment.

Tout le commerce du Levant était entre les mains des Italiens ; il était impossible de l'enlever à ces peuples, très-difficile même de le partager de long-temps avec eux, sans des faveurs très-particulières.

Le ministre plénipotentiaire Laforest, convaincu de cette vérité, demanda et obtint que dans la suite aucun navigateur ne serait reçu dans les rades du grand-seigneur que sous pavillon français, qu'aucun négociant ne pourrait établir de domicile dans ses possessions que sous la protection de la France. Cette importante concession dura jusqu'à la fin du seizième siècle. A cette époque, plusieurs états chrétiens envoyèrent des ambassadeurs à la Porte, et leurs sujets furent débarrassés des entraves qu'un privilége exclusif arraché à l'ignorance leur avait jusqu'alors données ; les Barbaresques eurent ordre de respecter les navires de ces nations, comme il leur avait été défendu d'insulter ceux

auxquels une première capitulation avait été accordée.

On peut penser que des sultans pleins de haine et de mépris pour tout ce qui n'était pas de leur religion ne mettaient pas un grand intérêt à être obéis. Ce qui est certain, c'est que les désobéissances étaient journalières. Leurs corsaires d'Afrique ménageaient presque aussi peu les puissances amies de leur souverain que celles qui n'avaient aucune liaison politique avec eux, ou qui même leur faisaient ouvertement la guerre; ces infractions à des volontés apparentes ou réelles n'étaient jamais punies, ou ne l'étaient que rarement.

L'audace de ces brigands, de jour en jour plus dignes d'Horougd et de Khair-Eddin, leurs instituteurs, s'accrut encore, lorsque le sérail leur eut accordé la liberté de se gouverner eux-mêmes. Leurs pirateries devinrent plus vives, plus universelles, plus cruelles. Les peuples dont le négoce était détruit ou dérangé par cette infatigable rapacité cherchèrent des moyens pour en affaiblir ou en arrêter les funestes effets.

On aurait opposé à ces corsaires des corsaires qui auraient usé de représailles; mais cette vengeance était impossible contre des nations qui n'avaient pas eu jusqu'alors, qui n'avaient pas à cette époque, qui n'ont pas eu depuis, un seul bâtiment de commerce. C'était donc une nécessité de laisser tous les navigateurs exposés à la

ruine, à l'esclavage, à la mort, ou de trouver une autre voie pour pourvoir à leur sûreté. Le premier qu'on imagina fut de bloquer ou de détruire les repaires d'où ces hardis voleurs s'élançaient sur leur proie. Cet expédient n'ayant pas eu de succès, ou n'ayant eu que des succès momentanés, les complaisances et les tributs le remplacèrent. Les puissances chrétiennes furent d'abord amenées par les républiques barbaresques à cet opprobre, ensuite l'empire de Maroc ne tarda pas à les y soumettre.

Les traités auxquels ces pirates voulurent bien se prêter devaient nécessairement être précédés d'une alliance avec le grand-seigneur, qu'ils voulaient faire honorer comme ils l'honoraient eux-mêmes. Tout état qui avait formé des liaisons avec le sérail pouvait aspirer à la paix avec l'Afrique septentrionale, aux conditions qu'elle dicterait. Quoique ami de la Porte, le seul roi de Naples ne put jamais obtenir cette faveur. Tout ce qui lui fut accordé, c'est qu'on ne prendrait aucun de ses navires dans l'Archipel, à condition qu'il serait défendu au pavillon de Malte de s'y faire voir. Depuis cette époque, les forces maritimes de cet ordre autrefois guerrier, furent réduites à aller recueillir dans la belle saison, sur les côtes de France, d'Espagne et de Portugal, les sommes que les commandeurs de ces royaumes catholiques devaient au trésor commun de la religion.

Les conditions stipulées entre les contractans n'ont pas toujours été partout les mêmes. Alger a constamment plus exigé que Tunis, et Tunis plus que Tripoli, des peuples commerçans qui demandaient que leur navigation ne fût pas troublée. Les humiliations ont été moindres pour les grandes monarchies chrétiennes dont on avait éprouvé le ressentiment, dont on pouvait craindre les hostilités, que pour les associations faibles et bornées, hors d'état de se refuser au joug qui leur serait imposé par l'orgueil et par l'avarice. Si Maroc a eu une politique moins suivie que les républiques barbaresques, c'est dans les guerres civiles qui l'ont si opiniâtrement déchiré qu'il faut en chercher la cause.

Aucune des quatre puissances n'a été fidèle aux engagemens qu'elle avait pris lorsqu'il lui a paru utile de les violer. Dès qu'un de leurs tributaires s'est trouvé dans quelque embarras, la guerre lui a été déclarée. Ceux même avec lesquels il pouvait être dangereux d'en venir à cette iniquité ont été exposés aux plus avilissantes déprédations. Leurs navires, qui voguaient tranquillement sur la foi publique, ont été souvent dépouillés de leurs munitions navales, de leurs munitions de bouche. Quelquefois on les a arrêtés, on les a confisqués, sous prétexte que leurs papiers n'étaient pas en règle. Le propriétaire démontrait-il qu'aucune formalité n'avait été négligée dans ses passeports, il n'obtenait jamais de restitution si ses

dépouilles avaient été partagées. Tel a été, tel est encore le sort des nations qui ont avec les Barbaresques les traités les plus anciens, les mieux cimentés. Qu'on juge de ce qu'en doivent éprouver les navigateurs qui n'ont aucune affinité, aucune liaison avec ces pirates. On les dépouille, on les enchaîne, on les accable des traitemens les plus ignominieux et les plus cruels; mais c'est une erreur de croire que les moyens de tous les genres sont employés pour soumettre ces malheureux à l'Alcoran. Si, à Maroc, cette apostasie est encore quelquefois provoquée, Tunis, Tripoli la voient avec indifférence, et les Algériens la repoussent vivement. Les esclaves eux-mêmes gagnent moins à prendre le turban qu'on ne pourrait croire. Leurs fers ne sont jamais entièrement rompus. La crainte de voir les apostats retourner à la religion qu'ils ont abandonnée a donné lieu à la loi qui leur défend de sortir de la Barbarie. Il se peut que quelques musulmans aient eu autrefois le désir d'attirer à leur culte les chrétiens qui étaient en leur puissance. En ce cas, la valeur qu'ont acquise avec le temps les captifs, aura éteint l'esprit de proselytisme.

Ou nous nous trompons, ou nous croyons avoir dit ce qu'il fallait pour démontrer que le repos, que la fortune, que la dignité de l'Europe chrétienne, exigeaient la fin des brigandages que s'est permis durant trois siècles, que se permet encore l'Afrique septentrionale. Cette

vérité frappe également l'aveugle multitude et les politiques raisonnables. On est moins d'accord sur les moyens qu'exigerait l'exécution de ce grand projet. Nous oserons proposer une idée qu'il est bien étonnant qu'il faille regarder comme nouvelle.

La Porte donna long-temps des lois à trois des états barbaresques, et eut une influence marquée sur le quatrième. Elle voyait avec une douce satisfaction que ces forbans humiliaient sans cesse les ennemis du mahométisme, et accomplissaient à la rigueur la loi qui prescrit à ses sectateurs de faire une guerre suivie aux infidèles. Les plaintes réitérées qu'on lui portait sur ces hostilités odieuses la fatiguaient souvent, l'embarrassaient quelquefois, et lui faisaient toujours craindre qu'à la fin on ne la rendît responsable de tout le mal qui arriverait. Il n'est pas sans vraisemblance que le sérail ne retira de l'Afrique ses pachas ou vice-rois que pour persuader à la chrétienté qu'il n'avait plus le droit d'arrêter des pirateries dont jusqu'alors on l'avait cru complice. Ce stratagème, tout grossier qu'il était, en imposa long-temps aux nations; mais les cours de Vienne et de Pétersbourg en ont démêlé l'artifice. Ces deux puissances ont voulu que l'empire ottoman s'engageât à garantir leur pavillon de toute insulte, et à dédommager leurs navigateurs de toutes les pertes que les Barbaresques leur auraient causées.

Que l'Angleterre, que la France, que l'Espagne, que tous les peuples maritimes mettent dans leurs discours et dans leurs démarches autant ou plus de fierté que l'Autriche et la Russie, et leur succès sera sûrement le même.

Jamais le grand-seigneur n'osera braver tant de mécontens concertés et réunis. Il se déterminera d'autant plus facilement à un acte de justice qu'il ne lui coûtera ni intrigues, ni soins, ni dépenses. Ce prince n'ignore pas que Maroc, renonçant à ses préjugés, a invité les nations commerçantes, quels que fussent leurs principes religieux, à fréquenter librement ses rades; il n'ignore pas que l'extrême pauvreté où est tombé Tripoli l'a mis dans l'impossibilité de faire un armement de quelque importance; il n'ignore pas que Tunis n'expédierait pas un seul corsaire sans la crainte d'irriter un voisin inquiet auquel il a laissé prendre sur ses résolutions un ascendant trop décidé; il n'ignore pas que si ses ordres étaient contrariés par le dey d'Alger, ce chef d'un gouvernement comme il n'y en a point, serait infailliblement déposé ou massacré par ses soldats, tous venus de Turquie, et qui n'ont jamais cessé de se regarder comme sujets de l'empire où ils ont pris naissance.

Convenons, si l'on veut, que dans les premiers momens les volontés du sultan ne seraient pas aussi respectées qu'on est autorisé à le penser; la résistance serait nécessairement fort courte.

Les républicains de Barbarie ont besoin de vaisseaux, de munitions de guerre, d'une milice nombreuse. Le ministère ottoman leur envoie souvent en présent les deux premiers objets, et leur permet toujours de faire des recrues. Qu'il supprime ses dons, qu'il défende les enrôlemens, et ces associations bizarrement constituées n'ont plus aucune base. Quelque aveugles qu'elles puissent être, elles ne tarderont pas à comprendre que leur conservation est attachée à leur déférence pour Constantinople.

S'il est des causes secrètes qui empêchent les nations commerçantes d'exiger de la Porte la fin des pirateries qui dérangent journellement leurs échanges, que ces peuples assurent eux-mêmes la liberté des mers. Rien ne serait plus facile.

Les Arabes errans dans les déserts; les anciens habitans du pays qui cultivent les campagnes; les Maures sortis d'Espagne, la plupart fixés sur les côtes; les Juifs qu'on méprise, qu'on opprime et qu'on outrage; tous les vagabonds de l'Afrique septentrionale détestent le joug qui les accable, et ne feraient pas le moindre effort pour en maintenir la continuité.

Mais à quelle puissance est-il réservé de briser les fers que la Barbarie forge lentement, et d'arracher ces épouvantails qui glacent d'effroi nos navigateurs? Aucune nation ne le peut tenter seule; car, si elle l'osait, peut-être la jalousie de toutes les autres y mettrait-elle des obstacles

secrets ou publics : ce doit donc être l'ouvrage d'une ligue universelle. Il faut que toutes les puissances maritimes concourent à l'exécution d'un dessein qui les intéresse toutes également. Ces états, que tout invite à s'allier, à s'aimer, à se défendre, doivent être fatigués des malheurs qu'ils se causent réciproquement. Qu'après s'être si souvent unis pour leur destruction mutuelle, ils prennent les armes pour leur conservation. La guerre aura été du moins une fois utile et juste.

On ose présumer qu'elle ne serait pas longue si elle était conduite avec l'intelligence et l'harmonie convenables. Chaque membre de la confédération, attaquant dans le même temps l'ennemi qu'il aurait à réduire, n'éprouverait qu'une faible résistance. Qui sait même s'il en éprouverait aucune? Peut-être la plus noble, la plus grande des entreprises coûterait-elle moins de sang et de trésors à l'Europe que la moindre des querelles dont elle a été continuellement déchirée.

On ne ferait pas aux sages qui formeraient ce plan l'injure de soupçonner qu'ils borneraient leur ambition à combler des rades, à démolir des forts, à ravager des côtes. Des idées si étroites seraient trop au-dessous des progrès de la raison humaine. Les pays subjugués resteraient aux conquérans, et chacun des alliés aurait des possessions proportionnées aux moyens qu'il aurait fournis à la cause commune. Ces conquêtes de-

viendraient d'autant plus sûres que le bonheur des vaincus en devrait être la suite. Ce peuple de pirates, ces monstres de la mer seraient changés en hommes par de bonnes lois et des exemples d'humanité. Élevés insensiblement jusqu'à nous par la communication de nos lumières, ils abjureraient avec le temps un fanatisme que l'ignorance et la misère ont nourri dans leurs âmes : ils se souviendraient avec attendrissement de l'époque mémorable qui nous aurait amenés sur leurs rivages.

On ne les verrait plus laisser en friche une terre autrefois si fertile. Des grains et des fruits couvriraient cette plage immense : ces productions seraient échangées contre les ouvrages de notre industrie, de nos manufactures. Les agens d'Europe, établis en Afrique, deviendraient les agens de ce commerce réciproquement utile aux deux contrées. Une communication si naturelle entre des côtes qui se regardent, entre des peuples qui se rencontrent nécessairement, reculerait pour ainsi dire les barrières du monde. Ce nouveau genre de conquêtes qui s'offre à nos premiers regards deviendrait un dédommagement précieux de celles qui, depuis tant de siècles, font le malheur de l'humanité.

Le plus grand obstacle à une révolution si intéressante a toujours été la jalousie des grandes puissances maritimes, qui se sont opiniâtrement refusées aux moyens de rétablir sur nos mers la

tranquillité. L'espérance d'arrêter l'industrie de toute nation qui n'a pas de forces, leur a fait habituellement désirer, favoriser même les entreprises des Barbaresques. C'est une atrocité dont elles se seraient épargné l'ignominie, si leurs lumières avaient égalé leur avidité. Sans doute que toutes les nations profiteraient de cet heureux changement; mais ses fruits les plus abondans seraient infailliblement pour les états maritimes dans les proportions de leur pouvoir. Leur situation, la sûreté de leur navigation, l'abondance de leurs capitaux, cent autres moyens leur assureraient cette supériorité : ils se plaignent tous les jours des entraves que l'envie nationale, la manie des interdictions et des prohibitions, les petites spéculations du négoce exclusif, ne cessent de mettre à leur activité. Les peuples deviennent par degrés aussi étrangers les uns aux autres qu'ils l'étaient dans des temps barbares. Le vide que forme nécessairement ce défaut de communication serait rempli, si l'on réduisait l'Afrique à avoir des besoins et des ressources pour les satisfaire. Le commerce verrait alors une nouvelle carrière ouverte à son ambition.

Cependant si la réduction et le désarmement des Barbaresques ne doivent pas être une source de bonheur pour eux comme pour nous; si nous ne voulons pas les traiter en frères; si nous n'aspirons pas à les rendre nos amis; si nous devons entretenir et perpétuer chez eux l'esclavage

et la pauvreté; si le fanatisme pouvait encore renouveler ces odieuses persécutions que la philosophie a vouées trop tard à l'indignation de tous les siècles; si l'Afrique allait enfin devenir le théâtre de notre barbarie, comme l'Asie et l'Amérique l'ont été, le sont encore, tombe dans un éternel oubli le projet que l'humanité vient de nous dicter pour le bien de nos semblables! restons dans nos ports. Il est indifférent que ce soient les Européens ou les Africains qui souffrent : il n'y a que l'homme qui soit digne d'intéresser l'homme.

Hommes, vous êtes tous frères. Jusques à quand différerez-vous à vous reconnaître? jusques à quand ne verrez-vous pas que la nature, votre mère commune, présente également la nourriture à tous ses enfans? Pourquoi faut-il que vous vous entre-déchiriez, et que les mamelles de votre nourrice soient continuellement teintes de votre sang? Ce qui vous révolterait dans les animaux, vous le faites presque depuis que vous existez. Craindriez-vous de devenir trop nombreux? Hé! reposez-vous sur les maladies pestilentielles, sur l'inclémence des élémens, sur vos travaux, sur vos passions, sur vos vices, sur vos préjugés, sur la faiblesse de vos organes, sur la brièveté de votre durée, du soin de vous exterminer. La sagesse de l'Être à qui vous devez l'existence a prescrit à votre population, à la population de toutes les espèces vivantes, des limites qui ne seront

jamais dépassées. N'avez-vous pas, dans vos besoins sans cesse renaissans, assez d'ennemis conjurés contre vous, sans faire une ligue avec eux? L'homme se glorifie de son excellence sur tous les êtres de la nature; et, par une férocité qu'on ne remarque pas même dans les tigres, l'homme est le plus terrible fléau de l'homme. Si son vœu secret était exaucé, bientôt il n'en resterait qu'un seul sur toute la surface du globe (1).

Le vaste contour de la Méditerranée, les ports et les côtes qu'elle baigne, les fertiles contrées qui l'avoisinent, semblaient devoir être pour les nations du midi de l'Europe et des régions de l'Afrique, une source inépuisable de relations utiles et d'un commerce immense. Tel était l'avenir que présentait cette partie du globe à la civilisation des peuples, lorsqu'une nation barbare, joignant au génie de la destruction le fanatisme d'une religion nouvelle, changea cet état des choses, et vint naturaliser l'esclavage et la

(1) Décidés à ne point faire de changemens dans le texte même de Raynal, et pour remplir l'objet que nous nous sommes proposé, d'étendre la partie utile de son travail jusqu'au moment actuel, en faisant connaître l'état du commerce et des établissemens chez les Barbaresques, tel qu'il est aujourd'hui, nous avons séparé par un trait ou filet le texte du savant auteur, du nôtre. Ainsi la distinction, aisée à reconnaître, montre en même temps en quoi consistent les augmentations qui nous sont dues.

tyrannie dans des pays les plus favorisés de la nature. Les Mahométans, par la conquête des îles de la Méditerranée et des belles provinces de l'Afrique, opérèrent ce funeste changement; leur farouche enthousiasme fut secondé par la faiblesse, l'irrésolution, les rivalités des puissances chrétiennes : elles négligèrent ou ne voulurent pas s'opposer à ce torrent, ni soustraire, au joug des mahométans, des contrées où devraient fleurir aujourd'hui, sous de sages lois, la morale évangélique, les arts, le commerce et la liberté.

Une pareille conduite a dû être suivie des plus fâcheux résultats pour le commerce européen et la navigation des mers intérieures. Les peuples industrieux n'ont pu profiter des avantages qu'ils devaient y trouver pour l'échange de leurs produits; l'espace compris entre le détroit de Gibraltar et celui des Dardanelles est devenu pour eux un champ de bataille, où souvent ils ne rencontrent que la mort ou l'esclavage au lieu d'une paisible réciprocité de services et de secours; les lieux qu'illustrèrent jadis des cités romaines sont devenus les repaires de pirates audacieux qui font gémir et mourir dans les fers ceux des chrétiens que le sort a livrés entre leurs mains (1).

---

(1) On verra plus bas que les châtimens infligés aux Barbaresques n'ont que momentanément arrêté leurs pirateries.

L'histoire que nous mettons sous les yeux du public fait connaître à quel point ces excès ont été portés, à quels dangers sont exposés les navigateurs dans la Méditerranée, dangers qui, malgré quelques conventions précaires, subsisteront aussi long-temps que les Barbaresques n'auront pas été forcés de reconnaître le droit public des nations civilisées.

Mais bien loin de s'être réunies pour obtenir un pareil résultat, n'avons-nous pas vu de grandes puissances se rendre en quelque sorte complices de la piraterie par une imprudente condescendance? L'histoire ne nous fait-elle pas connaître les présens, les subsides, les tributs qu'elles n'ont cessé d'offrir à ces pirates? Argent, vaisseaux, munitions de guerre, ont été le prix auquel elles ont payé quelques concessions en faveur de leurs sujets, comme s'il fallait acheter ce que le droit naturel, celui des gens, et la justice garantissent à tous les hommes! Mais quelle a pu être la cause d'un tel aveuglement, d'une pareille insouciance?

Ce sera le premier des objets que je me propose de traiter ici; il servira d'explication à plusieurs faits historiques : j'entrerai ensuite dans quelques détails sur l'esclavage et la barbarie qui déshonorent l'Afrique; j'entretiendrai le lecteur de quelques expéditions faites depuis Louis IX jusqu'à nos jours, pour y mettre un terme, soit en tentant la conquête de ces pays, soit en for-

çant leurs habitans à respecter les droits de l'humanité et les traités conclus avec eux ; expéditions dont cependant les résultats n'ont eu aucune suite durable pour un objet aussi important.

Je parlerai d'abord de la conquête de l'Égypte projetée par saint Louis, et réalisée de notre temps ; événement trop mal apprécié, et qui devait changer par ses suites les destinées d'une partie du globe ; les plans offerts à Louis XIV pour le même objet, et qu'il n'abandonna que par le manque de moyens pour les mettre à exécution ; je rappellerai ce qu'on doit aux chevaliers de Saint-Jean dans le même dessein, et l'idée d'employer cette brillante milice à fonder dans les états barbaresques une colonie qui pût en réprimer les brigandages, et y introduire les mœurs, la religion et les lois de l'Europe.

Je n'oublierai pas non plus le noble élan des peuples de la Grèce, armés aujourd'hui pour l'honneur de la foi, la défense des droits et la liberté de leur patrie ; leurs efforts méritent tous les éloges. Et cependant, à la froide apathie que nous montrons pour cette grande cause, ne croirait-on pas que, liés par un vil intérêt, nous faisons des vœux pour leurs oppresseurs et pour les protecteurs de la piraterie ? Puissent les courageux Hellènes triompher de leurs ennemis, et placer l'étendard de la croix à côté de celui de leur liberté, sur les hauteurs qui couronnent leur belle contrée !

J'entrerai dans quelques détails sur les projets de la *société anti-pirate* et les vues qu'elle proposa aux souverains pour la répression des Barbaresques. Il était digne de l'Angleterre, après avoir avec tant de constance poursuivi l'abolition de la traite des noirs (1), de parvenir à détruire aussi l'esclavage des blancs, et l'odieux trafic des chrétiens pratiqué dans les bagnes de l'Afrique. Des remercîmens sont dus au généreux capitaine Sidney Smith, pour son zèle et son active intervention dans cette entreprise. Malheur à l'homme dur et bas qui n'y verrait qu'un vain projet et une chimérique entreprise! De plus nobles sentimens doivent animer ceux que la Providence a portés au gouvernement des peuples. En l'acceptant, ils ont contracté l'obligation de sacrifier leur repos, leurs jouissances à la défense de la justice, des intérêts religieux et de la liberté, soutiens du trône dont ils sont le plus bel ornement. Un jour viendra, nous n'en désespérons pas; où la cause que nous plaidons ici l'emportera sur des considérations d'un intérêt secondaire, où la France n'aura plus à gémir de savoir qu'il existe à ses portes un marché où se vendent des Français, et qu'elle le souffre. Il ne nous est pas donné de savoir à quoi

(1) *Voyez* ce que nous avons dit à ce sujet dans l'*État actuel des colonies*, faisant suite à l'*Histoire philosophique des deux Indes*.

peut tenir que ce grand dessein n'ait été entièrement accompli; nous craindrions peut-être, en nous y arrêtant, de n'y voir que des motifs peu dignes de ceux à qui un pareil devoir semblait être imposé (1).

Tels sont les objets qui se lient au sujet de cet ouvrage; on peut les regarder comme des préliminaires nécessaires à l'intelligence de l'histoire du commerce des états barbaresques, et des vues que ce sujet neuf et intéressant peut faire naître.

A quoi tient l'ordre anarchique ou plutôt le désordre que nous remarquons dans les états de Barbarie, et qui y dure depuis si long-temps? Quelle cause a pu empêcher les nations chrétiennes de former de grands et solides établissemens dans cette partie du monde, soit par voie de conquête, soit par voie de colonisation? Comment ont-elles négligé de diriger vers ce point rapproché leurs forces, leur industrie, leur commerce? Elles auraient de bonne heure, par ce moyen, mis un obstacle au développement des puissances barbares dont elles se plaignent avec tant de raison.

---

(1) L'expédition de lord Exmouth, en 1816, dont nous parlerons, n'a pas détruit le mal dans sa racine; et, depuis, les Barbaresques ont encore fait des actes de piraterie.

Essayons d'expliquer cette difficulté. Elle se présente également pour des contrées d'un aussi grand prix que l'Afrique septentrionale, et dont la possession conservée à l'Europe lui eût assuré la liberté de la Méditerranée contre le génie destructeur des farouches musulmans. Je veux parler des îles célèbres de Candie, de Rhodes, de Chypre, passées sous la domination des barbares, dépeuplées, appauvries, livrées à la servitude, elles qui jadis formaient des possessions comparables aux plus riches provinces du continent. Quels regrets ne doivent point avoir les états d'Italie, et la France en particulier, de voir de pareils établissemens sous une domination intraitable et ennemie des mœurs et des lois des peuples civilisés!

C'est à la même erreur que sont dues l'existence des Barbaresques et la perte des îles de la Méditerranée; l'empressement exclusif avec lequel les principales nations maritimes de l'Europe se sont portées à des découvertes lointaines, à former des établissemens aux extrémités du globe, leur a fait perdre de vue la protection qu'elles devaient à leur commerce dans les mers intérieures, et les ressources immenses que leur offraient les îles et les contrées dont elles forment l'utile communication. Quelques réflexions feront mieux connaître ce point de l'histoire du commerce.

Tant que l'Europe ne fut occupée que de

guerres domestiques, de rivalités féodales, livrée à d'obscures entreprises, il était naturel que ses regards ne se soient point portés au-delà de ses limites. Si quelques princes, ou même des nations entières, mus d'un saint enthousiasme, ont entrepris la conquête des lieux consacrés par de pieux souvenirs, on ne voit pas qu'ils aient compris dans leurs projets celui de fonder des colonies sur le continent de l'Afrique septentrionale dans l'intention de s'opposer aux progrès de la Barbarie. Un pareil résultat pouvait néanmoins naître de leurs expéditions, sans en être l'objet principal. Les idées ne s'étaient pas encore éclaircies sur l'utilité des établissemens destinés au commerce : le système colonial était une conception étrangère à ce siècle. Quelques hommes de génie cependant, et c'est en indiquer un que de nommer Louis IX, qui ne cessa pas d'être grand et juste parce qu'il fut pieux et modeste, avaient déjà des vues plus étendües; mais peu de nobles goûtaient ces projets, et le peuple était trop pauvre et trop peu ambitieux pour y penser : ainsi tout le moyen âge n'a dû offrir aucun résultat utile pour le but qui nous occupe ici.

Mais à une époque plus rapprochée, après que Mahomet II eut renversé l'empire grec par la prise de Constantinople, que les Turcs eurent envahi les îles de la Méditerranée et mis sous leur domination les contrées de l'Atlas, à ce moment où chaque peuple se sentit réveillé

par la commotion qui agitait tant de pays, les premiers efforts de la civilisation et de l'ambition, au lieu de se porter sur les pays les plus voisins et les plus connus par leur ancienne célébrité, se dirigèrent vers des régions inconnues; on alla chercher au loin des lieux propres à de nouvelles fondations; il se forma un système colonial sur ce plan, et tandis qu'on le suivit constamment, les barbares eurent le temps de s'affermir dans les possessions qu'ils avaient envahies. L'Inde, la côte occidentale d'Afrique, le Nouveau-Monde, furent les points vers lesquels toutes les spéculations se réunirent; de nombreux établissemens s'y formèrent bientôt.

De ces établissemens, les uns étaient des colonies agricoles, dont l'objet fut de mettre les terres en valeur; aussi ne furent-ils pas les premiers dans l'ordre de ceux qui s'élevèrent. Les colons qui y passaient devenaient propriétaires fonciers, et par conséquent habitans du pays; en sorte que, leur nombre s'accroissant toujours, ils finirent par former des nations : telles ont été les colonies du nord de l'Amérique, et quelques-unes de celles qui s'établirent dans les régions du Sud.

La seconde sorte de colonies est celle des planteurs : elles consistent, comme le nom l'indique, en plantations consacrées à certains produits pour l'usage de l'Europe. Les colons, quoique propriétaires, durent n'y résider que peu de

temps; aussi leur nombre n'y devint-il jamais assez considérable pour composer une nation comme les précédentes.

Les troisièmes établissemens dans l'ordre des besoins, mais les premiers dans celui des découvertes, furent occupés de l'exploitation des mines. C'est par là que commencèrent les Espagnols à Saint-Domingue, et dans plusieurs des provinces du continent soumises à leur domination. Les colons s'y fixèrent, mais long-temps en petit nombre, et ce ne fut que tard qu'ils donnèrent naissance à ces états aujourd'hui indépendans, long-temps possessions espagnoles, qui occupent les vastes territoires du Mexique, du Pérou et du Chili.

Les quatrièmes et derniers établissemens créés par les Européens ne peuvent pas porter le nom de colonies; ce ne sont que des *comptoirs*, tels qu'ils en établirent dans les Indes orientales et que nous en avons au Levant et dans la Barbarie; on les appelle aussi *factoreries*, nom que leur donnent particulièrement les Anglais. Ceux qui les formèrent se livraient surtout au commerce de transport des productions naturelles de terre et de mer, et des produits de l'industrie des habitans: ce sont les premiers dont les Portugais s'occupèrent dans les lieux où ils abordèrent aux époques de leurs brillantes et heureuses navigations.

Absorbée, si l'on peut parler ainsi, par les soins ambitieux qui appelaient les nations com-

merçantes et riches à consolider, à étendre ces divers établissemens, entraînée par ce mouvement général, l'Europe perdit en quelque sorte de vue son commerce dans la Méditerranée; elle le laissa aux petits états, qui ne purent pas le défendre efficacement contre les Turcs, et tel souverain, qui tenait captifs des rois aux Indes et dans le Nouveau-Monde, voyait sans pitié ses sujets chargés de chaînes à ses portes, ou gémissant dans les prisons d'impitoyables pirates.

Le réveil des peuples aux quinzième et seizième siècles ne changea donc rien à l'état des choses dans les pays de l'Afrique septentrionale; on peut dire même que la richesse des cargaisons depuis ces époques fut un appât de plus pour les Barbaresques; aussi multiplièrent-ils leurs courses et leurs brigandages: ils pouvaient s'y livrer impunément; l'indifférence des princes et la faiblesse des peuples les y autorisaient.

La piraterie remonte particulièrement à cette époque; l'histoire en fixe même en quelque sorte la date: elle nous apprend qu'un chef sarrasin, du nom d'Eutemi, qui au commencement du seizième siècle prenait le titre de roi d'Alger, conçut des alarmes à la vue des progrès des Espagnols sous l'administration vigoureuse du cardinal Ximénès (1). Déjà Oran avait passé sous

(1) La place d'Oran, en Afrique, fut prise en 1505 par ce ministre tout puissant: il commanda l'armée en

leur domination, quand Eutemi appela à son secours deux célèbres pirates, Horuc et Kayr-Édin, tous les deux surnommés Barberousse, qui répandaient la terreur dans la Méditerranée. L'ambition et les talens extraordinaires de ces deux frères firent soupçonner à ceux qui les virent venir au secours d'Eutemi qu'ils ne se borneraient pas à donner des secours au roi d'Alger : l'événement a justifié cette opinion. L'ambitieux Horuc débarqua avec une armée de cinq mille hommes; on le reçut comme un libérateur; mais bientôt, ayant fait assassiner secrètement l'imprudent Eutemi, il se rendit maître d'Alger et de son territoire.

Cette révolution opérée, il chassa de l'Afrique les Espagnols, et conquit Tremecen ainsi que quelques autres petits états de la contrée. Peu de temps s'écoula avant que ses flottes se fussent rendues maîtresses de la mer : elles semblaient plutôt celles d'un monarque puissant que d'un pirate et d'un aventurier; mais sa domination, comme celle de tous ceux qui ne voient dans la puissance que leur intérêt, révolta ses nou-

---

personne contre les Maures; il fit plus, par une munificence extraordinaire, l'expédition fut à ses dépens. Les Espagnols ont laissé reprendre Oran par les Africains en 1708. Les Français en firent la conquête en 1732, mais ils eurent la maladresse de la céder, en 1791, à l'empereur de Maroc, qui la possède aujourd'hui.

veaux sujets ; ceux d'entre eux qui furent les plus irrités de son despotisme demandèrent des secours au roi d'Espagne : il ne balança pas à entreprendre de délivrer cette contrée et le commerce européen d'un pareil tyran ; mais malheureusement les élémens favorisèrent Horuc, et ce grand projet échoua.

Une circonstance permit peu après une nouvelle tentative, qui fut plus heureuse. Gomarès, gouverneur d'Oran, alors aux Espagnols, unit ses forces à celles du chérif de Tremecen détrôné par Horuc Barberousse : il battit complétement l'armée de celui-ci, qui, arrêté dans sa fuite, reçut le prix de sa tyrannie et de ses brigandages ; il fut massacré. Son frère Kayr-Edin, dit aussi Scheredin, lui succéda, et montra plus de talent et autant d'ambition. On connaît l'éclat de ses actions ; il fut tel que Soliman, empereur des Turcs, lui offrit le commandement de ses flottes ; nouvelle dignité qui accrut ses forces et son audace : Barberousse se rendit bientôt maître de Tunis.

Charles-Quint était alors sur le trône d'Espagne : les vues de ce grand monarque n'ont point été secondées par les princes contemporains ; elles eussent empêché la piraterie de s'établir dans la Méditerranée, et l'Afrique septentrionale eût probablement été soustraite à l'horrible gouvernement qui l'opprime. Il mit le siége devant Tunis, et força Barberousse à s'enfuir ;

celui-ci se retira à Bone, s'y embarqua pour Constantinople, où il termina sa carrière.

Le sort de ces contrées semblait arrêté par la Providence ; il fallait que la barbarie y fixât son empire : un nouveau chef s'en empara, Dragut, rais, c'est-à-dire capitaine, qui avait aussi exercé pendant quelques années la piraterie dans la Méditerranée sous Barberousse : il fut encouragé et soutenu, mais seulement en secret d'abord, par la Porte ottomane ; bientôt il en reçut ouvertement des secours contre l'Espagne, qui le mirent à même de s'affermir dans sa domination. Il concourut, en 1551, à chasser les chevaliers de Malte de Tripoli, que ces braves guerriers avaient reçu de la générosité de Charles-Quint. Ces succès rendirent aux Turcs toute leur puissance en Barbarie, et leur permirent de l'étendre jusqu'à Maroc, où elle n'était pas encore parvenue.

Les trois régences de Tripoli, de Tunis et d'Alger restèrent pendant long-temps sous l'empire du grand-seigneur; elles en recevaient leurs gouverneurs ; mais, dans la suite, il s'aperçut que cet envoi de gouverneurs était la source de mille abus. Un des plus grands consistait en ce que du moment que ses agens déplaisaient aux janissaires, soldatesque toute puissante, ils envoyaient à Constantinople en demander d'autres ; ainsi les pachas ne furent bientôt plus que des espèces de commissaires. Enfin les janissaires

obtinrent le droit d'élire, de destituer, d'emprisonner, de massacrer leurs chefs, digne gouvernement de pirates habitués au meurtre et au pillage.

Cependant, d'après quelques capitulations faites à cette époque, les régences reconnaissaient le grand-seigneur pour souverain : elles lui payaient un tribut; reconnaissance qui ne fut bientôt plus qu'une simple formalité : elles n'invoquèrent plus l'assistance de la Porte que quand il s'agissait d'avoir son appui; ce n'était alors l'affaire que de quelques présens faits aux favoris du sultan, ou à lui-même, suivant leur valeur ou l'importance du besoin qu'ils avaient de son secours.

L'influence que Constantinople avait sur ces barbares se perdit donc successivement : il en résulta que les puissances européennes qui avaient des traités avec la Porte, ne purent plus les invoquer utilement contre eux; qu'ils devinrent des états indépendans, et que les maux qu'ils pouvaient causer en devinrent plus difficiles à faire cesser. Résumons ici ce qu'on a fait pour y parvenir.

Il serait trop fastidieux de nous assujettir à l'ordre chronologique dans cette recherche; nous n'avons besoin au surplus que de faits principaux qui puissent éclaircir le sujet, et justifier notre opinion sur la nécessité de détruire les pirates.

Je ne parlerai pas des croisades; on sait assez qu'elles auraient eu pour résultat d'abolir la domination mahométane en Afrique comme en Asie, si elles avaient été conduites et dirigées avec autant de prudence et de concorde qu'on mit de zèle à les entreprendre. Leur bienfait eût été immense; mais la force des choses et une volonté supérieure s'y opposèrent : on leur doit pourtant des innovations utiles, des connaissances et un mouvement donné aux esprits en Europe, dont les efforts ont tourné à l'avantage du commerce, des arts et de la navigation dans les mers du Levant.

En 1510, l'empereur et roi d'Espagne Charles-Quint, ayant fait la conquête de Tripoli, donna cette place et le territoire qui en dépendait aux chevaliers de Saint-Jean, depuis chevaliers de Malte, afin de les mettre à même de combattre les ennemis du nom chrétien, et de s'opposer autant qu'ils le pourraient aux excès de ces barbares. Leurs efforts et la bonne volonté de ce grand prince furent inutiles : les autres monarques, jaloux et rivaux entre eux, se montrèrent fort indifférens au sort de leurs sujets en Afrique : les chevaliers furent attaqués par des Turcs, succombèrent enfin, chassés de l'Afrique comme ils l'avaient été précédemment de Rhodes (1), à la honte des puissances chrétiennes.

(1) Cette île, importante par sa position, appartint aux

Louis XIV était fait pour en effacer jusqu'à la dernière empreinte : il avait plus d'un grief contre les Barbaresques ; il avait fait bombarder deux fois Alger (1) ; mais il savait que c'était à Constantinople qu'il fallait les attaquer ; la destruction de l'empire turc l'aurait couvert d'une nouvelle gloire ; c'était un laurier digne de sa

---

chevaliers de Malte depuis 1310 jusqu'en 1522, que les Turcs les en dépossédèrent. Elle rend maître des côtes de l'Asie mineure et de la navigation de la mer Égée, ou l'Archipel grec

On a laissé également les Turcs s'emparer de toutes les belles îles de la Méditerranée.

(1) Louis XIV chercha plus d'une fois à réprimer les Barbaresques, mais jamais d'une manière durable. Il fit bombarder Alger en 1682, et ce fut alors qu'on employa pour la première fois, dans la guerre, les bombes inventées par le chevalier Renaud. Une partie de la ville fut brûlée, et les Algériens forcés de capituler ; mais leurs pirateries ayant recommencé, un second bombardement eut lieu l'année suivante. Alger souffrit beaucoup dans ces deux expéditions. Le dey fut obligé de rendre tous les esclaves chrétiens, et d'envoyer un ambassadeur à Paris implorer la clémence du roi.

Tripoli subit à peu près le même sort. Le maréchal d'Estrée s'y présenta en 1685, et contraignit le pacha à accepter les mêmes propositions que celui d'Alger. Pour éviter un pareil châtiment, Tunis fit sa paix d'avance et rendit tous les esclaves..

L'empereur de Maroc envoya une ambassade à Louis XIV pour entretenir une bonne intelligence avec lui en 1690. (*Voyez*, page 127, l'insolence de ce roi Maure.)

couronne. Il reçut donc plusieurs projets dans lesquels entrait aussi celui de la conquête de l'Égypte. On possède le plan qu'un de ses ambassadeurs au Levant lui offrit pour la *destruction de l'empire des Ottomans* (1). J'en citerai le passage suivant.

« Je conclurai donc par dire à votre majesté que le Turc ne se doit pas attaquer avec une petite puissance ; mais j'assurerai bien, si les princes chrétiens se voulaient résoudre à une union générale, que, dès la première année, ils le bouleverseraient par mer et par terre, et se rendraient maîtres de tous ses états. Il faudrait que l'empereur, le roi de Pologne, et tous les princes de l'Empire eussent la conduite de l'armée de terre. L'exécution de cette proposition est une œuvre de Dieu ; s'il n'y met sa puissante main, et n'inspire nos princes tant de l'une que de l'autre créance, il est impossible que les hommes y trouvent un acheminement. D'autre part, il se faudrait dépouiller de toute sorte de méfiance, n'entrer point en dispute sur les différences des

---

(1) Ce mémoire est de M. de Brèves, homme de mérite et très-instruit : il avait été vingt-deux ans ambassadeur de France au Levant lorsqu'il le remit au roi. On le trouve dans le recueil des pièces avec le plan du bombardement d'Alger. Le mémoire est intitulé : *Discours abrégé des moyens d'anéantir la monarchie des Ottomans ;* 1666.

religions, n'être point sur la démarche de la *précédence* les uns avec les autres; mais seulement penser à battre ce puissant ennemi, qui, par ses victoires et la force de ses armes, a ravalé la grandeur et la gloire de la chrétienté. Je parle avec assurance des moyens qu'il faudrait tenir pour y parvenir, ayant vécu parmi ce peuple vingt-deux ans par le commandement de mon roi, pour y servir sa majesté et la patrie en qualité d'ambassadeur.

» Il serait nécessaire, si cela était agréé desdits princes qui en faciliteraient la conquête par l'effort de leurs armes, qu'il se fît un projet de partage, afin que (Dieu permettant la victoire) l'on évitât les débats qui pourraient, pour ce regard, avoir lieu entre eux (1).

---

(1) On a de M. Volney un projet de partage de l'empire ottoman dans ses *Considérations sur la guerre des Turcs* (1788). Le savant auteur s'y oublie au point de ne savoir que donner à chacun des co-partageans; on dirait qu'il n'existe de moyens pour les peuples de vivre, si ce n'est sous un sceptre dominateur : il parle de *donner les Grecs* à la Russie, comme on donne ou échange une ferme. A quoi bon pour les hommes, l'Europe et le commerce agrandir la Russie, l'Autriche? Les trop grandes puissances sont peu propres au maintien de la paix : n'en avons-nous pas vu un terrible exemple? C'est l'affranchissement par la conquête, et non la conquête du Levant et de la Barbarie, qui est désirable; la religion, la civilisation, le commerce y trouveront leur compte.

Louis XIV ne tenta rien de semblable. Les temps, les circonstances ne le permettaient pas: tout son juste ressentiment se borna aux expéditions contre les Barbaresques telles qu'on les vient d'indiquer. Il en avait été de même du projet de Louis IX, de ranger l'Égypte sous la domination française. Cette grande idée, qui s'est présentée plus d'une fois depuis à la pensée de ceux qui en ont pu apprécier l'importance et les résultats, n'a été mise à exécution que plus tard: nous y reviendrons bientôt.

Les circonstances ne permettant pas à la France de se livrer seule à de pareils projets, il fallut que, pour ravoir ses sujets esclaves chez les Turcs, elle eût recours à la pitié, aux rançons et aux ressources du zèle religieux. Qui ne connaît et qui n'a pas admiré le courage, la persévérance qu'ont montrés les *pères de la Merci* à Maroc, à Alger, à Tunis, pour délivrer les chrétiens captifs dans ces lieux (1)? Quel mépris les pirates ne devaient-ils pas faire de nous et de

(1) Il y a peu d'exemples d'une charité aussi vive et d'un zèle aussi constant que ce qu'en ont toujours fait paraître les *pères de la Merci* et de *l'ordre de la Trinité pour la rédemption des captifs dans la Barbarie.* Leur arrivée dans cette contrée portait la consolation et l'espoir dans l'âme des esclaves qui les attendaient; ils ont fait un bien infini dans les diverses missions qu'ils ont remplies pour cet objet. Le nombre de chrétiens dont ils ont brisé les

l'Europe entière, en voyant à leurs genoux ces hommes vénérables offrir les trésors de la charité pour prix de la liberté qu'ils venaient implorer! Et l'on osait parler de gloire, de triomphes, de grandeur quand on en était réduit à cette humiliation! J'en trouvé une nouvelle preuve dans l'extrait suivant d'une lettre du roi de Ma-

---

chaînes s'élève à plusieurs milliers pendant le cours d'un siècle.

Leur usage était de recueillir les aumônes des princes, des évêques, des personnes charitables de tous les rangs, et celles qu'ils se procuraient par les ressources de leur ordre : ils obtenaient ensuite l'autorisation du roi, et des lettres auprès des ambassadeurs et consuls en Barbarie, qui les protégeaient et les présentaient aux chefs et princes de ces pays.

L'ordre de *Notre-Dame de la Merci*, pour le rachat des captifs, a été fondé par Pierre de Nolasque du diocèse de Saint-Papoul, en Languedoc, en 1218. Celui des *Trinitaires pour la rédemption des captifs*, dits *Mathurins*, l'avait été en 1198 par Jean de Matha et Félix de Valois, deux Français que l'excès des maux dont ils savaient qu'étaient accablés les chrétiens chez les Turcs porta à fonder un ordre pour leur délivrance, noble résolution qui eut tout le succès qu'on devait en attendre, et qui fut imitée depuis par les Pères de la Merci dont on vient de parler.

Nous renvoyons le lecteur aux *Relations des voyages pour la rédemption des captifs aux royaumes de Maroc, d'Alger, de Tunis, pendant les années* 1770, 1723, 1724 *et* 1725, *par les Pères députés de l'ordre de la Sainte-Trinité, dits Mathurins*, 2 vol. in-12, 1726 et 1770.

roc, écrite (1) à M. de Saint-Olon, ambassadeur de France à sa cour.

« Nous vous avons dit que nous ferions avec vous les mêmes traités que vous avez faits avec le grand-seigneur, qui est notre frère dans la loi; et dans cette pensée, nous nous sommes réjouis de votre venue, et nous vous l'avons témoigné d'abord que vous avez paru à notre haut trône (que Dieu protége); mais comme vous n'êtes venu que pour parler des esclaves français (2) et que vous n'avez pas exécuté la commission que nous avions donnée au fils d'Estelle, le marchand chrétien, de nous choisir et apporter des corps de cuirasse, quelques sabres riches et singuliers, quelques précieux bijoux du trésor de votre empereur, et qui pussent être de notre goût, nous n'avons pas jugé à propos de vous écouter, ni de vous accorder vos esclaves (3), etc. »

Les pirateries des Barbaresques et l'esclavage

---

(1) Datée de Méquinez, avant 1693. Voyez l'*État présent de l'empire de Maroc*, par M. Pidon de Saint-Olon, ambassadeur à Maroc. Paris, 1694.

(2) *Esclaves français !* Comment Louis XIV, avec des armées de cent mille hommes et une marine superbe, pouvait-il supporter qu'on tînt un pareil langage à son ambassadeur? Cela ne l'empêcha pas de recevoir celui de Maroc en 1699.

(3) Les esclaves chrétiens, dans les états de Maroc, appartiennent tous à l'empereur de ce pays.

des chrétiens, chez eux, s'étaient soutenus avec les mêmes déprédations pendant tout le dix-huitième siècle. De 1720 à 1730 seulement, on trouve trois missions envoyées dans les régences d'Alger, de Tripoli, de Tunis et à Maroc pour le *rachat des captifs*. Les états d'Italie, la Sardaigne, les îles de Sicile et de Corse, le commerce du Levant souffrirent surtout des brigandages africains; quelques puissances cherchèrent à s'en mettre à l'abri par des subsides; vains remèdes qui ne servaient qu'à fortifier l'ennemi!

Le commencement du dix-neuvième siècle fut plus paisible. La Méditerranée éprouva quelque tranquillité; mais bientôt les événemens de 1814, la chute du vaste empire qui réprimait avec une vigueur démesurée les atteintes portées à sa puissance, semblèrent aux Barbaresques un moment propice pour recommencer leurs brigandages. La liberté du commerce, dans la Méditerranée, fut entravée par leurs corsaires; les îles attaquées et les habitans emmenés captifs et vendus dans les bagnes de l'Afrique. Ce fut surtout contre les états faibles et sans marine qu'ils dirigèrent leurs courses. On vit les croisières de Maroc et de Tunis, depuis quelque temps beaucoup moins actives que celles de leurs voisins, reparaître en mer, et leurs escadres être portées à un nombre de vaisseaux fort au-dessus de celui qu'elles avaient eu depuis un siècle. Aidés de la coopération de Tripoli, ils firent des

descentes sur plusieurs points des côtes d'Italie, d'Espagne, de Sicile, de Sardaigne et dans les îles de la Méditerranée, emportant ou détruisant tout ce qui s'offrait à eux.

Ces excès fixèrent l'attention de l'Europe; l'Angleterre surtout, où l'usage permet de s'intéresser aux grandes affaires publiques dans des assemblées ou réunions de citoyens, intervint dans celle-ci. Les sociétés formées pour l'abolition de la traite et l'encouragement des découvertes en Afrique députèrent sir Sydney Smith auprès du congrès de Vienne, pour s'y concerter sur les moyens d'assurer la répression des pirates et de l'esclavage en Barbarie. Il y créa une espèce d'association ou chevalerie pour ce grand projet. Son *Mémoire sur la nécessité et les mesures à prendre pour détruire les pirateries* (1), en faisant connaître l'étendue du mal, en avait indiqué le remède; c'était de s'entendre avec la Porte ottomane pour interdire aux Barbaresques la course sur les vaisseaux chrétiens, et le commerce des esclaves qu'ils faisaient des équipages. Erreur sans doute, puisque nous verrons plus bas qu'en 1816, lorsqu'Alger fut bombardé par lord Exmouth, le dey négocia avec le grand-seigneur, et qu'il en obtint du secours (2).

(1) Daté de Londres, 30 août 1814.

(2) Au moment où nous écrivons, les flottes barbaresques sont encore réunies à celle des Turcs, dans la guerre de ceux-ci contre les chrétiens de la Grèce.

« Pendant que l'on s'occupe, disait sir Sydney Smith, des moyens d'abolir la traite des noirs (1), et que l'Europe civilisée s'efforce d'étendre les bienfaits du commerce sur la côte occidentale de l'Afrique, ceux de la sécurité des personnes et des propriétés dans l'intérieur de ce vaste continent, il est étonnant qu'on ne fasse aucune attention à la côte septentrionale de cette même contrée, habitée par des pirates turcs, qui non-seulement oppriment les naturels de leur voisinage, mais les enlèvent et les achètent comme esclaves pour les employer dans les bâtimens armés en course. Ce honteux brigandage ne révolte pas seulement l'humanité; mais il entrave le commerce de la manière la plus nuisible, puisqu'un marin ne peut naviguer aujourd'hui dans la Méditerranée, ni même dans l'Atlantique sur un bâtiment marchand, sans éprouver la crainte d'être enlevé par ces pirates, et conduit esclave en Afrique.

» Le gouvernement d'Alger se compose des officiers d'un orta ou régiment de janissaires, soldatesque révoltée, prétendant ne pas reconnaître,

---

(1) La Chambre des pairs avait voté une adresse au prince régent pour lui demander d'intervenir dans les négociations de l'Europe, afin de parvenir à l'abolition générale de l'esclavage (5 mai 1814).

Voyez *l'État actuel des colonies*, faisant suite à *l'Histoire philosophique des deux Indes*.

même en apparence, l'autorité de la Porte ottomane, qui, cependant, n'avoue pas cette indépendance. Le dey est toujours celui des officiers de l'orta qui s'est le plus distingué par sa cruauté.

» Le pavillon ottoman ne suffit pas pour protéger ses sujets grecs, et les mettre à l'abri des attentats des corsaires algériens (1). Dernièrement le dey, soit par caprice de cruauté, soit par une politique barbare dont le but était de détruire le commerce de ses rivaux de Tunis et de Tripoli, fit pendre les équipages de plusieurs bâtimens de l'Archipel et de l'Égypte, chargés de blé et tombés en son pouvoir.......

» Si un barbare, se disant prince indépendant, peut à son gré menacer, effrayer, pendre les Grecs et les marins des petits états européens, qui, seuls, font un commerce que les bâtimens des grandes puissances ne trouvent pas assez avantageux pour être suivi, parce qu'ils ne peuvent pas naviguer à aussi peu de frais, si ce chef audacieux de pirates peut, quand il le veut, intercepter les cargaisons de blé destinées pour l'Europe, les peuples civilisés sont, par ce fait, sous la dépendance d'un chef de voleurs, qui, à leur insu, pourrait augmenter leur détresse,

---

(1) Lorsque sir Sydney Smith publia son Mémoire, la Porte ne faisait point la guerre aux Grecs; depuis ce moment elle s'est réunie aux Barbaresques, et en a surpassé les cruautés.

ou même achever de les affamer dans un temps de disette.

» Le barbare a aussi un moyen formidable d'extorquer de l'argent des princes chrétiens (ce qu'il vient de faire par rapport à la Sicile) : il les menace de mettre à mort ceux de leurs sujets tombés en son pouvoir. Sa cruauté connue, rendant ses menaces très-redoutables, lui devient un moyen de faire servir l'argent d'un prince chrétien à soutenir la guerre qu'il déclare à l'autre. Il peut ainsi mettre toute l'Europe à contribution, et forcer pour ainsi dire les nations, à tour de rôle, à payer un tribut à sa férocité, en achetant de lui la vie des malheureux esclaves et la paix.

» Il est évident que les moyens militaires employés jusqu'à ce jour par les princes chrétiens pour tenir en échec les états barbaresques ont été non-seulement insuffisans, mais qu'ils ont eu le plus souvent pour résultat de consolider davantage le dangereux pouvoir de ces barbares.

» L'Europe a paru long-temps se reposer sur les efforts des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et n'a point assez vu que cet ordre de chevalerie n'avait, dans les derniers temps, ni assez de pouvoir ni peut-être assez d'énergie pour contre-balancer et repousser les agressions toujours renaissantes de ces nombreux pirates....

» Maintenant quels sont les moyens à employer? Le soussigné voudrait pouvoir faire partager

à toute l'Europe sa conviction, résultat de trente années d'étude et d'examen approfondi. Il n'a cessé, pendant sa mission à la cour ottomane et son commandement dans le Levant, de s'occuper du sujet qu'il traite aujourd'hui.

» Cette conviction intime de la possibilité de faire cesser promptement le brigandage des états barbaresques ne saurait être mieux prouvée que par l'offre qu'il fait de prendre la direction de l'entreprise, si l'on met à sa disposition les moyens nécessaires (1).

---

(1) *Cette proposition* de la part de sir Sydney Smith ne présente rien de *fanfaron* ni d'*extraordinaire*. On connaît son habileté en mer et les preuves qu'il a données de ses talens comme militaire et comme marin, depuis la fameuse bataille navale entre la Suède et la Russie (juin 1791), où il servit dans l'escadre de la première de ces puissances, jusqu'au siége de Saint-Jean d'Acre (mai 1799), qu'il força Bonaparte de lever : il a été un des plus chauds ennemis de la France pendant la révolution. C'est en partie à son activité qu'est dû le manque de succès de notre expédition en Égypte. A son retour de cette campagne, il fut élu membre de la chambre des communes par la ville de Rochester; il fut nommé, en 1805, contre-amiral de *la Bleue*. C'est encore lui qui conduisit, en 1807, le prince, depuis roi de Portugal au Brésil. Député par des sociétés anglaises auprès du congrès de Vienne, en 1814, pour demander l'abolition de la traite des noirs ainsi que celle des pirates barbaresques, il eut le mérite, sinon de réussir complétement, au moins de fixer l'attention des

» Il propose aux nations les plus intéressées au succès de cette noble entreprise de s'engager, par traités, à fournir leur contingent d'une force maritime, qui, sans compromettre aucun pavillon, et sans dépendre des guerres ou des crises politiques des nations, aurait constamment la garde des côtes de la Méditerranée et le soin important de surveiller, d'arrêter et de poursuivre tous les pirates par terre et par mer. Ce pouvoir avoué, protégé par toute l'Europe, non-seulement rendrait au commerce une parfaite sécurité, mais finirait par civiliser les côtes d'Afrique en empêchant ses habitans de continuer leurs pirateries au préjudice de leur industrie productive et de leur commerce légitime.

» Cette force protectrice et imposante commencerait par un blocus rigoureux des forces navales des Barbaresques partout où il pourrait s'en trouver. En même temps les ambassadeurs de tous les souverains et de tous les états de la

---

cours sur ces grandes questions, dont la première a été décidée en faveur de la justice et de l'humanité.

Sir Sydney Smith, établi à Paris, y fonda la *Société anti-pirates*, plus célèbre par son zèle et son objet que par des succès bien positifs.

M. Smith avait été prisonnier de la république en 1796; il fut mis au Temple, d'où il s'échappa à l'aide d'un faux ordre de transfèrement. C'est un homme actif, ardent, fin, aimant les plaisirs et le jeu, âgé aujourd'hui de cinquante-neuf ans.

chrétienté devraient se soutenir mutuellement en représentant à la Porte ottomane qu'elle ne peut qu'être responsable elle-même des actes d'hostilité de ses sujets, si elle continue de permettre, dans ses états, le recrutement des garnisons en Afrique, qui ne lui sont d'aucune utilité, tandis que ces forces pourraient être mieux employées contre ses ennemis que contre les puissances européennes et amies, et en exigeant d'elle un désaveu formel et une interdiction authentique des guerres que ces chefs rebelles déclarent à l'Europe. . . . .

» Les autres détails seront aisément développés quand les souverains auront adopté le principe, et qu'ils auront daigné accorder au soussigné la confiance et l'autorisation nécessaires au succès de l'entreprise (1). »

Ces démarches, soit qu'elles fussent ignorées des Barbaresques, soit qu'elles ne les intimidassent pas, ne diminuèrent en rien leur audace et leurs dispositions hostiles. Alger surtout se distingua bientôt par une conduite tellement atroce qu'il s'attira enfin la juste punition qu'il avait méritée.

---

(1) Au bas de cette circulaire, adressée à toutes les cours et à leurs ministres et ambassadeurs, est écrit : *Reçu, considéré et adopté à Paris, en septembre* 1814 ; *à Turin, le* 14 *octobre* 1814 ; *à Vienne, durant le congrès.*

(*Signé*) W. SIDNEY SMITH.

La nullité d'une répression, ou plutôt de la destruction des Barbaresques, se faisait donc sentir avec plus de force que jamais ; ce qui rendait plus urgente l'exécution du projet proposé, et lui conciliait l'approbation des hommes d'état et des écrivains les plus distingués.

A ces deux titres, on devait s'attendre qu'un des pairs de France qui les réunit éminemment prendrait la parole sur un aussi grand objet. Le 9 avril 1816, M. de Châteaubriand s'exprima en ces termes (1) dans la chambre des pairs.

« Messieurs, je vais avoir l'honneur de vous soumettre un projet d'adresse au roi. Il s'agit de réclamer les droits de l'humanité, et d'effacer, j'ose le dire, la honte de l'Europe. Le parlement d'Angleterre, en abolissant la traite des noirs, semble avoir indiqué à notre émulation l'objet d'un plus grand triomphe : faisons cesser l'esclavage des blancs. Cet esclavage existe depuis trop long-temps sur les côtes de la Barbarie ; car, par un dessein particulier de la Providence qui place l'exemple du châtiment où la faute a été commise, l'Europe payait à l'Afrique les douleurs qu'elle lui avait apportées, et lui rendait esclaves pour esclaves.

» J'ai vu, Messieurs, les ruines de Carthage ;

(1) M. de Châteaubriand était membre de la *Société anti-pirates*, et remit lui-même au président de cette société, à la séance du 25 avril 1816, le discours qu'on va lire, et qu'il avait prononcé à la chambre des pairs.

j'ai rencontré parmi ces ruines les successeurs de ces malheureux chrétiens pour la délivrance desquels saint Louis fit le sacrifice de sa vie. Le nombre de ces victimes augmente tous les jours. Avant la révolution, les corsaires de Tripoli, de Tunis, d'Alger et de Maroc étaient contenus par la surveillance de l'ordre de Malte : nos vaisseaux régnaient sur la Méditerranée, et le pavillon de Philippe-Auguste faisait encore trembler les infidèles : profitant de nos discordes, ils ont osé insulter nos rivages. Ils viennent d'enlever la population d'une île entière : hommes, femmes, enfans, vieillards, tout a été plongé dans la plus affreuse servitude. N'est-ce pas aux Français, nés pour la gloire et pour les entreprises généreuses, d'accomplir enfin l'œuvre commencée par leurs aïeux ? C'est en France que fut prêchée la première croisade; c'est en France qu'il faut lever l'étendard de la dernière, sans sortir toutefois du caractère des temps, et sans employer des moyens qui ne sont plus dans nos mœurs. Je sais que nous avons pour nous-mêmes peu de chose à craindre des puissances de la côte d'Afrique; mais plus nous sommes à l'abri, plus nous agirons noblement en nous opposant à leurs injustices. De petits intérêts de commerce ne peuvent plus balancer les grands intérêts de l'humanité : il est temps que les peuples civilisés s'affranchissent des honteux tributs qu'ils paient à une poignée de barbares.

» Messieurs, si vous agréez ma proposition, et qu'elle se perde ensuite par des circonstances étrangères, du moins votre voix se sera fait entendre; il vous restera l'honneur d'avoir plaidé une si belle cause. Tel est l'avantage des gouvernemens représentatifs par qui toute vérité peut être dite, toute chose utile proposée : ils changent les vertus sans les affaiblir; ils les conduisent au même but en leur donnant un autre mobile. Ainsi nous ne sommes plus des chevaliers, mais nous pouvons être des citoyens illustres; ainsi la philosophie pourrait prendre sa part de la gloire attachée au succès de ma proposition, et se vanter d'avoir obtenu, dans un siècle de lumières, ce que la religion tenta inutilement dans des siècles de ténèbres.

» Veuillez maintenant, Messieurs, écouter ma proposition :

» Qu'il soit présenté une adresse au roi par la chambre des pairs : dans cette adresse, sa majesté sera humblement suppliée d'ordonner à son ministre des affaires étrangères d'écrire dans toutes les cours de l'Europe, à l'effet d'ouvrir des négociations générales avec les puissances barbaresques, pour déterminer ces puissances à respecter les pavillons des nations européennes, et à mettre un terme à l'esclavage des chrétiens. »

Cependant les corsaires barbaresques, ceux d'Alger et de Tripoli surtout, ne se bornaient

pas à des violences contre les vaisseaux marchands des petits états; ils se crurent assez forts ou assez soutenus pour attaquer le pavillon britannique. Aussi lord Maitland, gouverneur de Malte, fut-il obligé de se rendre à Tripoli pour demander le redressement de ces offenses, tandis que lord Exmouth arrivait à Alger dans le même dessein. Ce dernier s'aperçut que cette place ne pouvait pas être attaquée sans des forces qui n'étaient point à sa disposition dans ce moment, le dey ayant d'ailleurs sept à huit mille hommes avec lui, cinq frégates et plusieurs corvettes dans le port.

L'amiral anglais se borna donc d'abord à des explications, et à obliger cette régence de signer un traité avec Naples et la Sardaigne, quoiqu'à des conditions peu favorables à ces états. Il fut plus heureux à Tunis, où il arriva le 11 avril 1816; il en obtint que les esclaves napolitains qui s'y trouvaient seraient rendus moyennant quinze cents francs par tête, et ceux de Sardaigne pour rien.

On s'aperçut pendant la durée de ces négociations, qui amenèrent ce mince résultat, que la résignation affectée et les promesses des Barbaresques couvraient des projets de nouvelle agression sitôt que l'occasion s'en présenterait : ce soupçon fut confirmé par la conduite du dey d'Alger; il fit de prompts efforts pour remonter son armée; il ouvrit des négociations avec la

Porte, avec l'empereur de Maroc et le pacha d'Égypte, qui, malgré leurs apparences pacifiques, ne se disposaient pas moins à aider les pirates dans la guerre qu'ils provoquaient.

Lord Exmouth était à peine de retour en Angleterre qu'en effet un essaim de corsaires infesta les mers. Le consul britannique à Alger fut arrêté et mis en prison; les Turcs se comportèrent de la manière la plus violente envers le capitaine anglais Rashwood, qui était resté dans la baie après le départ de l'amiral; des atrocités furent commises contre les chrétiens à Oran, etc.

Mais ces hostilités n'étaient que le prélude de celles qui devaient avoir lieu peu après. Les pirates descendirent sur diverses côtes, et entre autres sur celles de la Sardaigne, où ils pillèrent un village entier, dont ils enlevèrent les hommes, les femmes, les enfans, au nombre de plus de deux cents, qu'ils embarquèrent sur leurs bâtimens et réduisirent en esclavage.

Peu après (1) trois à quatre cents barques de diverses nations se trouvaient, selon l'usage, près de Bone, occupées de la pêche du corail (2). Au lever du soleil on entendit un coup

---

(1) Le 31 mai 1816.

(2) Nous donnerons, à l'article de la régence d'Alger, dans le corps de l'ouvrage, des détails intéressans sur la pêche et le commerce du corail.

de canon, et à l'instant même un grand nombre de gens armés, dont une partie à cheval, sortirent de la ville, et tombèrent sur les matelots des barques, qui se trouvaient à terre dans ce moment, massacrant tout sans distinction de pavillon. Cent des embarcations devinrent la proie des Algériens, avec la majeure partie de leurs équipages; trois cents Européens perdirent la vie dans l'attaque de ces barbares.

Il ne fallait pas moins que de pareils excès pour faire cesser l'indifférence européenne, et provoquer une répression qui pût enfin en arrêter le cours. L'Angleterre et les Hollandais se chargèrent de ce soin. Un armement considérable se prépara dans les ports de la Grande-Bretage : le commandement en fut donné à l'amiral Exmouth.

De son côté, le dey régnant, contre qui la vengeance devait se porter, semblait braver l'orage qui le menaçait, et l'attendait en faisant des préparatifs qui devaient proportionner la résistance à l'attaque. Les fortifications furent réparées, de nouvelles batteries montées, et trente mille Maures et Arabes réunis à la milice turque, qui se montait à sept ou huit mille hommes. « Omar (le dey régnant), dit M. Pananti (1), avait su inspirer un grand enthousiasme aux croyans; le peuple s'attroupait autour de sa per-

(1) *Relations d'un séjour à Alger*, p. 544.

sonne, s'estimant heureux de toucher les bords de son caftan, et le portait en triomphe d'un air féroce, à travers la cité guerrière. »

Cependant lord Exmouth appareilla de Gibraltar, où les trente-deux voiles qui composaient sa flotte s'étaient réunies, et sur laquelle se trouvaient des appareils incendiaires, grand nombre de bombes et de fusées à la Congrève. L'amiral des Pays-Bas, Capellen, avec six frégates et un brick, se réunit à lui, et les deux escadres parurent devant Alger le 27 août 1816, vers une heure après midi.

Il n'est pas de notre objet d'entrer dans tous les détails de cette expédition, mais nous en devons les principaux résultats au lecteur (1).

Après avoir inutilement tenté d'entrer en négociations, l'amiral anglais fit embosser ses vaisseaux à demi-portée du canon, sous le feu des batteries de la place et de la rade; lui-même se plaça à l'entrée du port, et tellement près des quais que ses mâts touchaient les maisons; dans cette position, ses batteries prenaient à revers celles de l'intérieur du port, et foudroyaient les canonniers qui restaient à découvert.

Le feu des Anglais se soutenait depuis six

---

(1) Nous les tirons du rapport officiel envoyé par lord Exmouth à l'amirauté, daté de la baie d'Alger, 28 août 1816, à bord de *la Reine Charlotte*, que montait l'amiral.

heures, sans que les Algériens parussent disposés à céder, quand deux officiers anglais demandèrent la permission d'aller dans une embarcation attacher une chemise souffrée à la première frégate algérienne, située à l'entrée de l'intérieur du port, et d'y mettre le feu. Cette détermination eut un plein succès ; en peu de temps toute l'escadre algérienne fut en feu, l'arsenal et le port incendiés, et un grand nombre de maisons détruites par les bombes.

Ce fut le lendemain que l'amiral anglais écrivit la lettre suivante au dey :

« Sire,

» La flotte sous mes ordres a fait hier un châtiment signalé, par l'ordre du prince régent d'Angleterre, des atrocités commises par vous à Bone sur des chrétiens sans défense, et du mépris que vous avez fait des demandes que je vous avais présentées ; ce châtiment a été la destruction totale de votre marine, de vos magasins, de l'arsenal et de la moitié de vos batteries (1).

» Comme l'Angleterre ne fait point la guerre

(1) Il résulte d'une note donnée par lord Exmouth qu'il avait été détruit à Alger dans cette expédition :

« Quatre grandes frégates de quarante-quatre canons ; cinq grandes corvettes de vingt-quatre à trente ; toutes les chaloupes canonnières et bombardes ; toutes les chaloupes canonnières excepté sept ; plusieurs bricks ; un grand nombre de bâtimens de toute espèce ; tous les pon-

pour détruire des villes, je ne veux pas venger vos cruautés personnelles sur les habitans innocens de ce pays, et je vous offre en conséquence les mêmes conditions de paix que je vous ai adressées hier au nom de mon souverain. Si vous n'acceptez pas ces conditions, il n'y a point de paix pour vous avec l'Angleterre.

» Si vous acceptez cette offre, comme vous le devez, vous ferez tirer trois coups de canon ; si je n'entends pas le signal, je considérerai cela comme un refus de votre part, et je recommencerai mes opérations quand je le jugerai convenable. Je vous offre ces conditions, pourvu que ni le consul anglais, ni les officiers et matelots si méchamment enlevés du vaisseau de guerre anglais, n'aient éprouvé aucun traitement cruel, non plus qu'aucun des esclaves chrétiens qui sont en votre pouvoir, et je répète la demande que le consul, les officiers et matelots me soient remis, conformément aux anciens traités.»

Signé EXMOUTH.

A la suite de cette dépêche, un armistice fut

---

tons, les magasins, l'arsenal, avec les bois de constructions et divers matériaux pour la marine ; un grand nombre d'affûts de canon, etc. »

La relation du vice-amiral hollandais der Capellen ajoute : « La destruction de près de la moitié d'Alger, par les bombes et les fusées à la Congrève. » *Voyez*, plus loin, les pertes des deux flottes anglaise et hollandaise.

immédiatement conclu, et une convention signée; l'amiral en rend compte en ces termes :

« Le commandant en chef se fait un plaisir d'annoncer l'heureuse issue de l'expédition pénible de l'escadre anglaise, qui vient de se terminer par la signature d'un traité dont les conditions ont été arrêtées au nom du prince régent, et qui a été confirmé par un salut de vingt et un coups de canon. En voici la substance :

» 1° L'abolition pour toujours de l'esclavage des chrétiens;

» 2° La livraison au pavillon anglais de tous les esclaves qui se trouvent sous la domination du dey, de quelque nation qu'ils soient, demain avant l'heure de midi;

» 3° La livraison au pavillon anglais de toutes les sommes d'argent qui ont été reçues par les Algériens pour rédemption d'esclaves depuis le commencement de l'année. Cette livraison sera faite demain avant midi.

» 4° Pleine et entière réparation sera faite au consul anglais pour toutes les pertes que lui aura occasionées sa détention. »

Le dey d'Alger a fait publiquement cette réparation, ses officiers et ses ministres présens, au consul anglais, et lui a demandé pardon dans les termes qui lui ont été dictés par le capitaine de *la Reine Charlotte.* »

Alger, 28 août 1816 (1).

(1) Dans une autre lettre, lord Exmouth dit « qu'il a

Cette expédition n'a point tranquillisé les nations commerçantes sur les dangers que courent leurs vaisseaux dans la Méditerranée. Les Barbaresques recommenceront quand ils voudront les hostilités ; *ils ne feront pas d'esclaves*, mais croit-on que leurs *prisonniers chrétiens* seront mieux traités que des esclaves? Aussi des déprédations postérieures au traité du 28 août ont-elles obligé bientôt les Américains et les Hollandais à

---

la satisfaction d'annoncer que tous les esclaves qui étaient à Alger et dans le voisinage de la ville sont embarqués, comme aussi 357,000 dollars (le dollar vaut 5 francs) pour Naples, et 25,300 pour la Sardaigne, lesquels avaient été payés au dey pour rançon d'esclaves. »

Diverses notes officielles font connaître que, dans cette expédition, l'artillerie de la place et les accidens de l'expédition ont fait perdre aux Anglais cent vingt-huit hommes, et cinquante-deux aux Hollandais. Le nombre des blessés a été, du côté des premiers, de trois cent quatre-vingt-douze, et des seconds, de treize.

Les Algériens durent perdre beaucoup de monde. Un incident particulier a donné lieu à une première perte assez singulièrement. Le quai près duquel aborda le vaisseau monté par lord Exmouth, était couvert de plus de trois mille spectateurs que la curiosité y avait attirés. L'amiral anglais, debout sur la poupe, leur fit signe de se retirer : ils ne parurent pas comprendre le signe de l'amiral, et restèrent sur le quai. Ainsi on estime que la première bordée en emporta au moins cinq à six cents. Un grand nombre d'autres périrent par l'effet des bombes et de l'incendie du port et de la flotte.

envoyer des flottes dans la Méditerranée pour se mettre à l'abri des Barbaresques ; différentes hostilités ont été commises par ceux-ci, et ce n'est qu'avec la plus grande défiance que les nations d'Italie s'exposent au péril dont elles ont déjà été victimes.

On dit que les Barbaresques ne feront plus d'esclaves ; mais qui en répondra ? et quand il en serait ainsi, ce qu'on est bien loin d'accorder, croit-on que ce soit un état bien désirable pour le commerce de se voir sans cesse exposé aux attaques imprévues des corsaires et aux mauvais traitemens qu'on doit attendre de pareils hommes ? En supposant que les Barbaresques ne fassent plus d'esclaves, on n'a point de certitude que la piraterie cessera ; le doute à cet égard est comparable à l'état de guerre. Qu'une faible partie des armées qu'entretiennent les souverains eût été employée, lors de l'expédition de lord Exmouth, à se saisir de Bonne et d'Oran, on aurait eu une garantie de la conduite des Barbaresques ? Mais quelle caution, quelle garantie s'est-on réservée de leur conduite future ? en tout cas la conservation de ces places les eût tenus en bride. Ce n'eût été qu'une légère punition infligée à des barbares qui ne respectent que la force, et ont violé mille fois leurs sermens envers les états incapables de leur résister. La jalouse rivalité des puissances a pu seule s'opposer à cette mesure.

Pour quiconque a mûrement réfléchi à ce sujet, il paraît démontré qu'on n'a rien à espérer de demi-mesures; ce n'est pas assez d'une répression momentanée; la voie des bombardemens, des traités, des subsides, sera toujours sans effet durable : c'est à d'autres moyens qu'il faut recourir, moyens sûrs, et dont le temps, au lieu d'affaiblir l'action, la soutienne et l'accroisse (1).

« On a toujours représenté l'Afrique comme une belle femme dont la tête est couronnée d'épis de blé, symbole de sa grande fécondité.

---

(1) L'expédition anglaise contre Alger a excité plus d'une réclamation. On s'est plaint que, par un traité stipulé au nom de son pays, sa seigneurie ait reconnu l'existence individuelle d'une puissance qui, disait-on, n'avait traité jusqu'alors que comme *vassale* de la Porte ottomane; que 370,000 piastres ne pouvaient indemniser la Grande-Bretagne d'un million sterling sacrifié pour cette expédition, et surtout on demandait quelle garantie on avait, par ce traité, que les prisonniers ne seraient plus traités en esclaves.

Ce n'est pas d'avoir traité de puissance à puissance avec Alger que lord Exmouth pourrait être repris; sans cela il aurait fallu déclarer la guerre au grand-seigneur, qui aurait pu dire : « Ce prétendu vassal est aussi indépendant de ma puissance que le kan de Tartarie, » et il aurait dit vrai.

Il paraît que lord Exmouth fut un peu ébranlé par la bonne contenance du dey et la vigoureuse défense à laquelle lui et les siens étaient disposés, si on insistait sur

C'est qu'en effet, pendant les années les moins favorables aux moissons en Europe, il y en a toujours d'abondantes en Barbarie, et il est naturel de croire que, si cette contrée devenait une colonie ou une conquête des Européens, l'agriculture, mieux entendue, comme elle l'est partout où règne la liberté, la rendrait encore plus productive. Les avantages que l'Europe retirerait d'une réciprocité d'intérêts entre elle et l'Afrique seraient infinis. Les objets de nécessité ou de luxe que nous pourrions recevoir de ses parties du nord, se composent de tous les articles qui

---

des conditions trop gênantes, et lord Exmouth fléchit un peu.

L'objection du sort des prisonniers et du défaut de garantie contre le renouvellement inopiné des déprédations des barbares envers les petites puissances est la plus forte et celle qui a fixé l'attention des chevaliers anti-pirates. Voici ce qu'on lit dans le rapport de leur séance du 29 septembre 1816.

« La société s'occupera des moyens d'avoir l'œil sur les *prisonniers de guerre* que les pirates peuvent continuer de faire sur les nations avec lesquelles ils ont l'insolence de se dire en état de guerre...... On s'appliquera à la recherche des repaires des pirates, et à empêcher l'exécution de leur plan connu, et malheureusement déjà réduit en pratique, de ne plus faire de captifs (puisqu'il ne leur est plus permis de les réduire en esclavage) en égorgeant les équipages et les passagers des petits bâtimens naviguant sur les côtes de la Méditerranée et surtout de l'Adriatique.

nous viennent de divers points du globe. Si la proposition de coloniser l'Afrique sourit au savant, au philosophe, au négociant, elle ne doit pas avoir moins d'attrait pour le soldat entreprenant ; en contribuant à faire entrer cette région dans la grande famille européenne, il peut espérer que la fortune et l'indépendance le récompenseront de ses travaux.

» Toutes les expéditions modernes ont coûté des sommes immenses, et n'ont pas toujours eu le succès désiré. Celles qu'on enverrait à la côte du nord seraient certainement payées par les trésors qu'elles procureraient, et tous les individus dont elles seraient composées pourraient acquérir de la fortune par des moyens légitimes. Une contribution, fût-elle même modérée, mise sur Tripoli, Tunis, Alger et d'autres cités moins considérables, couvrirait et au-delà les frais d'une expédition qui serait venue coloniser le pays.

» Une ligue, dont le but serait de supprimer la piraterie, de venger les torts qu'a éprouvés l'Europe de la part de ces barbares, et de civiliser l'Afrique septentrionale, ne serait sûrement pas indigne des souverains de l'Europe qui se sont armés contre le plus monstrueux abus de pouvoir qu'on ait encore vu dans l'Europe civilisée (1).

---

(1) L'auteur dont nous tirons ces réflexions fait allusion ici à la politique ambitieuse de Bonaparte : à cet

» Une guerre semblable, ayant le rare avantage d'être d'accord avec l'humanité et une saine politique, ne pourrait manquer d'être très-populaire; elle serait une sorte d'expiation de tant de guerres ruineuses, entreprises sans motifs, et dues seulement au caprice, à l'amour d'une vaine gloire, au désir de régner. C'est surtout aux peuples subjugués que celle-là serait utile; ils recevraient de leurs vainqueurs des lois, les sciences, les arts et le commerce; les mœurs de la civilisation remplaceraient la barbarie; les terres ne seraient plus sans culture, et les productions du sol inutiles à leurs propriétaires. Les nouveaux maîtres de l'Afrique ouvriraient les harems aux infortunées qui y sont renfermées,

---

égard elles sont très-justes. Ennemi de la liberté, ce conquérant ne voyait chez les peuples que la place d'un trône : il en créa quatre ou cinq, et ne s'aperçut pas que ces dominations nouvelles ne pouvaient que l'affaiblir. Si, au contraire, il s'en fût tenu à l'esprit du traité de Westphalie, et eût protégé, soutenu les peuples et les petits états, il y aurait trouvé secours et appui; mais, despote par caractère, l'idée d'un *état libre* le révoltait : il gâtait de belles conceptions par cette fausse et injuste direction de son pouvoir : il était impossible que la *république européenne* ne renversât pas enfin le *monarque universel*. L'abus du pouvoir peut avoir de la durée, faire même beaucoup de mal; mais il est dans sa nature d'entraîner la perte de la puissance qui le met en action. La Providence se met à la longue du côté du plus faible quand le plus puissant abuse de sa force.

et feraient cesser cet abrutissement où la plus vile des passions réduit des êtres faits pour embellir la société et y donner l'exemple de la douceur, de la décence et des vertus domestiques.

» Combien n'est-il pas doux d'arrêter sa pensée sur le grand mouvement que donnerait au commerce et aux affaires de l'Europe l'occupation trop long-temps négligée de cette contrée! De nouvelles cités s'élèveraient sur les ruines de celles qui n'existent plus; une active industrie, une population régénérée, remplaceraient les déserts et les ruines qui fatiguent et attristent les regards dans ces fertiles contrées (1). »

Qui ne partagera pas de semblables vues, un semblable projet? Mais ce n'est pas assez que des publicistes isolés y donnent leurs suffrages; c'est aux princes, aux monarques qui disposent de grands moyens, à l'effectuer. A la vérité, le zèle de certains hommes éclairés, leur réunion pour un même but, peuvent amener à la longue d'utiles résultats; telles nous voyons en Angleterre la *Société africaine* et celle qui a pour objet l'*abolition de la traite*, poursuivre leurs utiles tra-

(1) Pananti, *Relation d'un séjour à Alger*. Nous aimons à citer cet écrivain, dont l'ouvrage a été traduit en plusieurs langues, parce qu'il sait réunir à la connaissance des faits dont il a été témoin, de sages et judicieuses réflexions. C'est un des meilleurs écrits sur l'objet qui nous occupe.

vaux, et avoir assez d'influence pour attirer le gouvernement dans la cause qu'elles défendent. On connaît les succès de l'une pour étendre les recherches sur le continent africain, et ceux de l'autre pour la suppression de la traite; nous n'en entretiendrons pas plus long-temps le lecteur; mais, quelque zélées que soient ces associations, quelque respectables que soient les membres qui les composent, elles seraient inutiles au but de leur institution sans l'appui de l'autorité publique et l'intervention active du gouvernement : on doit applaudir à celui-ci de son concours et de l'aide que les sociétés y ont trouvée pour l'exécution de leurs projets. De semblables établissemens sont difficiles, peut-être même impossibles, dans les états où les grandes réunions de citoyens sont interdites. Il faut chez un peuple qui veut jouir de ces avantages une sécurité morale, une concordance d'opinions et d'habitudes, une facilité dans les ressorts du pouvoir, qui ne se rencontrent pas partout; ailleurs ces réunions dégénéreraient peut-être en occupations oisives, vaniteuses, objet de dégoût et de dérision pour le public.

Mais pourquoi, même en Angleterre, le plan de sir Sidney Smith n'a-t-il pas eu le succès désiré? L'établissement de sa société anti-pirates y a été peu goûté : quelle peut en avoir été la raison? Serait-ce que les Anglais, supérieurs sur mer, très en état de se faire craindre et

respecter des Barbaresques, ne verraient pas avec peine le commerce des autres nations au Levant, entravé dans la Méditerranée? croiraient-ils par ce moyen en avoir en quelque sorte le monopole? Mais un pareil avantage peut leur être disputé par la France. N'en trouveraient-ils pas un bien plus considérable à partager les grands résultats de belles colonies formées dans l'Afrique septentrionale?

Veut-on supposer que les Anglais craindraient d'indisposer la Porte ottomane contre eux? Mais cette cour ne prend que bien peu d'intérêt aux Barbaresques, avec lesquels les Anglais ont traité de puissance à puissance sans consulter le grand-seigneur. Il est plus probable que le gouvernement anglais, jaloux, prudent, prévoyant, ne voudrait pas se hasarder dans une entreprise où seul il ne pourrait pas réussir, et où il ne serait pas disposé à appeler d'autres puissances à partager avec lui les avantages qui pourraient en résulter. Ajoutez que l'Anglais, riche en possessions coloniales, en domaines d'outre-mer, depuis Héligoland jusqu'aux îles Sandwich, ne sent guère le besoin d'en rechercher de nouvelles si près de l'Europe surtout, où d'autres puissances se montreraient bientôt d'heureuses rivales. Je ne suis pas de ceux au reste qui pensent que les droits de l'humanité ne soient rien pour ce peuple; mais il aime à les concilier avec ses intérêts, et quand le temps n'est pas

encore arrivé de les faire marcher ensemble, il attend.

Nous avons vu le moment où, en France et sur le continent, tous les esprits semblaient mus par des idées généreuses et des sentimens philanthropiques ; ce moment fut court, et date du rétablissement de l'ancien trône de France. Les efforts qu'il avait fallu faire pour se soustraire au despotisme de Bonaparte, le bien-être que produisait dans toute l'Europe le sentiment d'une paix long-temps désirée, l'espérance à laquelle chacun se livrait de jouir d'une douce liberté, d'une libéralité inconnue depuis long-temps, firent éclore mille projets de bienfaisance et d'améliorations en faveur des peuples, celui de la destruction des Barbaresques, entre autres. J'ai déjà signalé le plan de sir Sidney Smith, mais pour en donner une idée plus complète j'en consigne les détails dans une note (1), et je passe à un

---

(1) La *Société des chevaliers libérateurs des esclaves blancs en Afrique* doit son existence à sir Sidney Smith, député par quelques sociétés anglaises pour demander au congrès de Vienne l'abolition de l'esclavage des blancs en Afrique.

La première assemblée de cette société se tint à Vienne au mois de janvier 1815 : elle était composée des chevaliers des différens ordres, impériaux, royaux, nobles et personnes illustres de toutes les nations. On s'y occupa des secours à donner aux esclaves blancs, et à former un fonds pour cet objet charitable.

Sir Sydney Smith entretint depuis ce moment une

second projet proposé depuis pour former des colonisations en Afrique. Il s'agit dans celui-ci, qui a plus d'un rapport avec le précédent, d'un armement général de l'Europe contre les Barbaresques, afin d'y faire la conquête d'un territoire propre à des établissemens militaires et agricoles. La difficulté serait de mettre de l'ordre dans un aussi grand

---

correspondance avec tous les personnages éminens en Europe et les sociétés bienfaisantes de Londres.

Il ne contribua pas peu, par son zèle et celui de ses associés, à l'amélioration du sort des esclaves, jusqu'à l'expédition de lord Exmouth qui a fait cesser jusqu'à un certain point l'esclavage et la piraterie.

On voit, par le procès-verbal de la séance du 15 avril 1816, que M. de Châteaubriand, qui en était membre, y remit des exemplaires de son discours à la chambre des pairs, et qu'une députation se rendit auprès du roi pour faire son rapport à sa majesté comme souscripteur du fonds charitable. Sir Sidney Smith, qui portait la parole, fixa l'attention du roi sur les paroles qui terminent l'adresse de la chambre des pairs d'Angleterre au prince régent, le 15 mai 1814, où on lit « que la chambre supplie son altesse royale d'employer toute l'influence de la couronne britannique dans les négociations, et de solliciter de tous les souverains de l'Europe l'abolition totale et immédiate de tous les esclaves en Afrique ; de stipuler pour une renonciation de ces pratiques barbares, et de faire promulguer, par l'autorité réunie du monde civilisé, une déclaration solennelle que traîner à l'esclavage les habitans des contrées paisibles est une violation de la loi universelle des nations. » Le président a fait remarquer à sa majesté que, les noirs n'étant pas spécifiés, les blancs ne pouvaient être

mouvement, et d'établir une suite d'opérations qui assurassent le succès de l'entreprise. C'est à l'ordre de Malte, rétabli sous une nouvelle forme, qu'on en confierait la direction et l'exécution; c'est pour l'établir sur le sol de l'Afrique et l'opposer aux barbares qu'est conçu et proposé le projet dont il s'agit.

---

censés exclus des vœux exprimés pour l'abolition de *l'esclavage en Afrique*, objet général manifesté dans tous les actes publiés à ce sujet.

Le président a pris l'occasion de placer sous les yeux de sa majesté et de laisser sur sa table un des exemplaires de l'éloquent appel fait à la chambre des pairs de France, par M. le vicomte de Châteaubriand, ajoutant cette remarque, « que si la chambre des pairs d'une nation avait déjà exprimé son sentiment comme ci-dessus, et si la chambre des pairs d'une autre nation avait décidé qu'il y avait lieu de s'occuper de cette proposition, les souverains pourraient peut-être la juger digne de considération; et si, dans leur sagesse, ils admettaient le principe, ils pourraient agir vers son application, et faire le bien par leur autorité souveraine sans attendre une suggestion dans les formes. »

Sa majesté n'a pas hésité à admettre la justesse de ce raisonnement, et de reconnaître la justice de cette cause, partageant évidemment l'indignation que devaient inspirer les preuves matérielles, que lui offrait le président, de l'enlèvement tout récent de plusieurs habitans des côtes d'Italie et de Sardaigne, et le meurtre de vingt hommes dont les corps furent trouvés sur le rivage. *Voyez* les diverses pièces, mémoires, procès-verbaux, circulaires relatifs à la *Société anti-pirates*, imprimés chez Belin, rue des Mathurins. 1815–1816.

L'écrivain zélé à qui on le doit en a ingénieusement combiné les différentes parties pour arriver au but désiré ; on y retrouve en quelque sorte l'idée de Charles-Quint (1). Ce prince, comme on l'a dit, voulut établir en Afrique le chef-lieu de cet ordre, et lui avait donné Tripoli et le territoire environnant ; mais, par une fâcheuse indifférence, les autres états chrétiens refusèrent à ces courageux chevaliers les secours nécessaires pour s'y maintenir : ils en furent expulsés par les Turcs.

Dans le plan dont il s'agit, on rétablirait l'ordre de Malte ; il serait composé d'autant de *langues* qu'il y a de puissances chrétiennes en Europe ; chacune d'elles fournirait un contingent de troupes, de vaisseaux et d'argent nécessaires à l'entreprise.

Pendant que l'on travaillerait à l'organisation et à l'instruction de ces différentes troupes dans toutes les *langues* de l'Europe, il serait préparé une expédition maritime pour transporter en Afrique la nouvelle colonie militaire, et protéger son premier établissement. Il est inutile de dire que l'on aurait fait choix d'avance sur les côtes de Barbarie d'une position propre à la fondation de cette colonie. Ce lieu devrait être favo-

(1) *De l'Afrique et des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, tel est le titre de l'écrit où il est consigné. Paris, 1818.

risé d'un port, près de l'embouchure d'une rivière, et dans une contrée fertile; trois conditions aisées à trouver sur un des points de la côte septentrionale d'Afrique.

Mais on pourrait difficilement se flatter que des troupes composées d'un si grand nombre de nations, et qui n'auraient jamais manœuvré ensemble devant un ennemi, qui ne connaîtraient point leurs chefs communs, pussent s'accorder dès qu'elles seraient réunies, l'ensemble et la discipline préparant seuls le succès des armées.

Outre les troupes de l'ordre dont nous venons de parler, il serait formé, des anciennes troupes des cinq ou six principales puissances de l'Europe, une armée qu'on appellerait *armée d'expédition.* Les états du second et du troisième rang fourniraient leur contingent à cette armée en argent, approvisionnemens, transports, etc.

Mais quels que fussent les succès des troupes dans les premières rencontres, quelques brillans avantages qu'on eût remportés sur l'ennemi, on ne devrait négliger aucun des moyens de prudence propres à soutenir l'établissement contre des revers fâcheux. L'expédition serait donc formée d'habiles officiers du génie, qui auraient à leur disposition de nombreux bataillons de mineurs, de sapeurs et de pionniers.

Il n'en serait, en effet, pas là comme en Europe, où une victoire vaut une province et un traité de paix qui en garantit la possession, au

moins jusqu'à une nouvelle déclaration de guerre; où l'on peut espérer que les peuples du pays conquis s'incorporeront facilement à la nation victorieuse, en adopteront les lois et feront des alliances de famille. Une telle fusion serait longue et difficile chez les farouches habitans de la Barbarie. La religion, les mœurs les mettent dans une trop grande opposition avec les Européens pour qu'on puisse se flatter qu'ils devinssent de long-temps des fidèles alliés d'une colonie chrétienne. Une longue habitude, les bons traitemens qu'ils éprouveraient de la part des nouveaux maîtres du territoire pourraient seuls amortir leur antipathie, et les rapprocher de leurs vainqueurs; en attendant cette époque, il s'agirait de conquérir un terrain et d'y établir un peuple européen : ce soin en serait aussi confié à l'ordre de Malte.

Comme mille autres, ce projet a des avantages et des inconvéniens; il a son côté faible et ses moyens de succès; sans prononcer cependant sur le mérite et l'utilité de l'intervention de l'ordre de Malte, il est permis de croire que le plus sûr moyen de réprimer les Barbaresques, d'y faire cesser le commerce d'hommes, serait en effet de former sur leurs confins des établissemens militaires et agricoles, soutenus par les puissances chrétiennes et régis par de sages lois. On y naturaliserait ainsi une race européenne, qui, par la seule force des choses et l'ascendant

qu'elle prendrait sur les peuplades africaines, y étendrait la civilisation. Il en serait là comme en plusieurs lieux du Nouveau-Monde, où chaque jour des nations sauvages s'améliorent et se civilisent par leur contact avec les Européens établis dans leur voisinage. Ici pourtant il faudrait de plus grands efforts pour commencer; mais aussi l'intérêt serait d'une plus grande importance, car ce n'est pas d'un seul avantage de commerce ou de culture qu'il s'agit, mais du repos de l'Europe, d'en mettre les habitans livrés au commerce à l'abri d'un brigandage qu'on est toujours menacé de voir renaître sans en pouvoir tarir la source.

L'auteur du projet voudrait qu'on donnât aux chevaliers des propriétés, sous la condition de s'y établir et de se marier dans la colonie. « Pour remplir cette condition, dit-il, ils trouveraient facilement en Europe des filles pauvres, mais assorties à eux par l'éducation et les autres convenances sociales, qui consentiraient à se lier à leur sort et à les suivre en Afrique. Quant aux soldats, aux marins, ainsi qu'aux cultivateurs et aux artisans, il serait trop contraire à leurs intérêts et à ceux de l'ordre, qu'ils fussent obligés de repasser en Europe pour y chercher des femmes. Afin qu'ils pussent en trouver en Afrique, il serait établi, dans un certain nombre de villes maritimes, des maisons hospitalières dans lesquelles on recevrait des

jeunes filles appartenant à de pauvres parens, qui ne refuseraient pas cette destinée pour leurs enfans. Elles seraient, dans un âge plus avancé, envoyées en Afrique et reçues dans des couvens semblables à ceux d'Europe : elles en sortiraient à seize ou dix-huit ans, soit qu'elles fussent demandées en mariage, ou qu'elles voulussent entrer comme ouvrières ou domestiques chez les habitans du pays; dans les hospices d'Afrique on recevrait aussi des filles maures dont les parens auraient embrassé le christianisme, ou auraient offert eux-mêmes leurs enfans (1).

Tous moyens seraient bons sans doute contre les barbares de l'Afrique, tant qu'il ne s'agirait que de les vaincre et de les contraindre à respecter le droit des gens sur mer et celui de l'humanité

(1) J'ai dû rapporter les détails d'un projet inspiré par un zèle estimable à son auteur. Je laisse à la sagacité du lecteur à en démêler les défauts. Une peuplade de nobles disposés à accréditer beaucoup d'idées repoussées aujourd'hui serait-elle bien vue de tout le monde ? Se soucierait-on beaucoup d'y donner les mains ? Serait-elle bien propre à répandre le goût de la culture, du commerce, des arts, de la liberté, premiers moyens de civilisation ? Quant aux maisons consacrées à élever des jeunes filles destinées au lit, au ménage, aux amusemens des matelots, soldats et ouvriers de la colonie, il n'est personne qu'une semblable idée ne révolte, et à bon droit. Ce serait bien un autre trafic d'esclaves aussi déplorable et plus honteux que celui des captifs à Alger.

chez eux; mais le système d'établissemens à former pour y parvenir n'est pas également susceptible de toutes les formes. L'affranchissement des peuples serait peut-être préférable à tout; mais il faudrait pour un pareil dessein être en mesure de secourir l'opprimé qui voudrait briser ses chaînes; il faudrait que l'insurrection légitime ne prît pas le caractère de la sédition et du brigandage; que la fureur populaire ne remplaçât pas le despotisme organisé, que des désordres, quoique momentanés, ne laissassent pas de motifs de regretter la servitude paisible, toutes précautions possibles, mais difficiles dans l'exécution. En attendant donc que d'heureuses circonstances puissent en offrir l'occasion, c'est contre l'autorité gouvernante en Afrique, c'est contre les insolens dominateurs de ce pays que doivent être dirigées toutes les tentatives; c'était aussi le but de la société des anti-pirates, le seul peut-être qui puisse, jusqu'à présent, terminer ce grand débat, et assurer le repos de l'Europe de ce côté.

C'était encore celui où devait conduire une des plus grandes expéditions qui aient illustré l'époque actuelle, et qui est due au génie des Français. On sent bien que je veux parler de la colonisation de l'Egypte, tentative mémorable que la haine seule a pu rappetisser, et qui n'en est pas moins digne de toute l'attention du monde civilisé.

On a donné de faux motifs à l'expédition

d'Egypte ; on l'a attribuée à toute autre cause que la véritable ; on en a fait honneur au général habile qui l'a commandée, et ces erreurs ont été transmises et reçues comme des vérités par les écrivains et les cabinets de l'Europe.

Bonaparte n'est point l'inventeur, l'instigateur, le provocateur de l'expédition d'Egypte, qu'on me permette ces expressions ; il en ordonna la marche ; il en distribua les rôles ; il en organisa les mouvemens, et peut-être fût-ce un mal. Confiée à des guerriers moins ambitieux et non moins courageux et habiles (il y en avait de tels dans l'armée, et la France s'honore d'en compter encore de cette époque parmi ses guerriers), peut-être le succès eût-il répondu aux espérances des Francais et aux grands moyens préparés pour les rendre durables.

Ce n'a point été non plus pour se débarrasser d'hommes inquiets, turbulens, factieux, que le directoire de la république conçut et adopta ce projet. De pareilles idées ont pu venir à l'esprit de quelques personnes qui aiment à voir partout plus et autre chose que ce que l'évidence et les faits indiquent ; mais le vrai motif, celui qui entraîna les suffrages des gouvernans et des hommes zélés pour la gloire du nom français, furent l'utilité, les résultats importans de cette grande entreprise pour notre commerce, et surtout pour réparer amplement la perte de nos colonies. Ils savaient qu'au douzième siècle un

des rois dont s'honore le plus la France avait eu le même dessein ; qu'il avait mis au rang de ses plus nobles intentions celle de replacer l'Égypte sous l'empire du Christ et des lois d'une administration civilisée ; ils n'ignoraient pas que dans les divers projets soumis au plus puissant des monarques français, entrait également celui dont nous parlons ; qu'on lui avait fait sentir qu'en résultat c'était le plus sûr moyen de réprimer des barbares qui insultaient ses ambassadeurs et pillaient ses sujets, que c'était ouvrir un immense débouché au commerce français et à tous les genres de spéculations utiles. Ces vues étaient dignes des hommes qui composaient le conseil de Louis XIV ; ils y voyaient aussi un moyen de concourrir aux progrès des sciences, des découvertes et des connaissances de l'antiquité. L'Égypte leur paraissait sous ce rapport la plus intéressante des parties du monde où les armes du roi pussent faire de solides conquêtes ; à la porte de la France, située entre l'Asie et l'Afrique, liée à l'une et à l'autre par la mer et des communications qu'un meilleur ordre de choses rendrait praticables et fréquentées, cette belle contrée semblait appeler les Français ; et qui sait si elle ne les appellera pas encore ?

Telles étaient les pensées qui fermentaient en France ; ce sont celles que la république adopta, et qui lui firent mettre en mer une flotte de trente-une voiles de guerre, dont la moitié de

cent vingt, de quatre-vingts et de soixante-quatorze canons, convoyait environ cent cinquante bâtimens de transport, dix-neuf mille hommes de débarquement, deux mille employés d'administration, et un nombre considérable d'artistes et de savans de toutes les classes; forces qui s'accrurent encore par celles qui arrivèrent des divers ports de la Méditerranée après la prise de Malte.

Un pareil développement de puissance ne paraîtra extraordinaire qu'à ceux qui ignorent quelle était celle de la France, malgré l'impéritie des hommes qui formaient son directoire, malgré les pertes immenses qu'elle avait faites, malgré dix années de troubles, de crimes et d'attaques extérieures : quoique des généraux eussent conspiré dans l'ombre contre elle, que la famine et la pénurie des espèces eussent présidé à l'installation de son gouvernement, elle n'en avait pas moins triomphé de ses nombreux ennemis au-dehors, conservé, étendu les conquêtes qui lui convenaient, et réduit de grandes puissances à transiger avec elle ou à ne la combattre que par les moyens obscurs d'hostilités intérieures.

La *Constitution de l'an III*, sous le régime de laquelle la France était alors, réunissait, comme la nouvelle loi politique qui nous gouverne, les divers élémens d'une liberté pondérée avec l'autorité centrale; un pouvoir exécutif quoique trop

nombreux et trop peu salarié, deux chambres législatives sous le nom de *conseils*, des administrations centrales et des conseils généraux de départemens, avec un commissaire du pouvoir exécutif auprès d'elles, images de nos préfets, des conseils de préfecture et des conseils généraux de départemens d'aujourd'hui; les mêmes tribunaux sous d'autres noms et d'autres compétences. L'organisation constitutionnelle se trouvait ainsi disposée de manière à donner aux diverses branches du service public un rapide mouvement et une grande énergie. L'expédition dont il s'agit le prouve.

Mais ce que la législation établie avait pu commencer, la folie, l'ignorance, le fanatisme politique d'individus dominateurs le détruisirent ou l'empêchèrent. On se mêla du culte et de la croyance; on persécuta ceux qui professaient, comme hommes publics, des maximes de christianisme; on prescrivit des sermens, comme si jamais l'homme pouvait répondre que sa conscience ne répugnera pas à ce qu'on exigera de lui; on persécuta ceux qui les refusaient; on trembla devant d'audacieux démagogues, auxiliaires naturels de tous les partis ennemis; la police devint soupçonneuse, persécutrice; elle promit des récompenses aux dénonciateurs des proscrits; elle rétablit les lois sanguinaires dites *de sûreté* de la Convention, et les arrêtés plus sanguinaires encore de ses comités, sur les résidences, sur les

voyageurs ; on accabla d'entraves la liberté individuelle ; l'inviolabilité du domicile fut méprisée ; et, sous prétexte de mœurs et d'ordre public, de grossiers agens se permirent des excursions nocturnes qui couvraient des violences ; on vit des enlèvemens de femmes soupçonnées, disaient-ils, de se livrer à la débauche, de favoriser les émigrés, de n'être pas en règle avec la police. Ces attentats furent à la vérité quelquefois adoucis, réparés, punis même par des ministres jaloux de leurs devoirs ; mais ils n'en firent pas moins haïr le gouvernement qui, au lieu de mettre un terme à la révolution, en prolongeait et en organisait en quelque sorte les désordres et la tyrannie. La république devait périr par cela seul, et elle périt en effet, ou plutôt se changea en despotisme sous Bonaparte, pour voir reparaître vingt ans après une forme constitutionnelle qui devait la régir.

Quelle était donc la force, ou plutôt quelles sont les ressources du peuple français lorsqu'il est mû par de grandes idées et des motifs honorables, puisqu'avec d'aussi mauvais gouvernans il a pu faire tant de grandes choses, supporter tant de revers ? La mémorable entreprise qui nous occupe vient à l'appui de cette réflexion. La sagacité ne manqua pas dans les moyens disposés pour son succès ; mais le malheureux esprit qui soufflait sur la France ne permit pas qu'elle en retirât du fruit ; elle se changea en

une grande calamité. Le chef qu'on mit à la tête, par sa haine indiscrète contre l'Angleterre, ne cessait d'irriter cette puissance; il menaçait ses établissemens dans l'Inde; des écrivains, échos de ses passions, répétaient ces menaces, les amplifiaient, montraient facile et comme le vœu de la république la ruine du commerce anglais, la perte de ses colonies et le soulèvement des peuples de l'Inde contre sa domination. C'en était assez pour tenir en éveil un gouvernement très-éclairé sur ses intérêts, et instruit à point de ce qui se passe dans l'étranger. Sans une circonstance aussi fâcheuse la flotte française n'eût pas été attaquée par celle d'Angleterre; peut-être même n'eût-elle pas mal à propos séjourné sur une côte ouverte, exposée à tout le feu d'une escadre ennemie; échec irréparable, parce que le triomphe des Anglais fut assuré et le succès de cette expédition réduit à rien.

Pourquoi répéterais-je ici tout ce qui a été dit des grands avantages qui auraient pu résulter de la colonisation de l'Égypte et de sa réunion à une puissance européenne? qui ne les a pas appréciés? Commerce, navigation, riches exportations, débouchés pour nos fabriques, étude de l'antiquité, découvertes dans tout ce qui peut intéresser la curiosité, l'érudition, l'histoire; tels devaient en être les résultats immédiats : le continent de l'Afrique était ouvert à l'activité, à l'industrie des Européens; des cités allaient s'é-

lever sur les bords du fleuve nourricier de la contrée ; elle allait cesser d'être sous la domination d'hommes étrangers à tout ce qui embellit, honore et élève l'humanité ; et n'aurait-ce donc rien été aussi de voir l'étendard de notre religion sur les murs d'Alexandrie et du Caire ? compte-t-on pour rien un si grand bienfait ? Oui, la conquête de l'Égypte, sa colonisation, méritaient d'être secondées, protégées par le reste de l'Europe, bien loin d'éprouver le revers qui l'a remise sous le joug des barbares (1).

Une nouvelle puissance lutte aujourd'hui en faveur de la civilisation contre la barbarie de l'Afrique. Le colosse ottoman est attaqué par un

---

(1) L'expédition pour la conquête de l'Égypte partit de France le 19 mai 1798. La flotte était de trente-une voiles de guerre, dont un vaisseau de 120 canons, trois de 80, neuf de 74, huit frégates armées et deux bricks. Il y avait à bord dix-neuf mille hommes de troupes de débarquement, deux milles employés, un nombre considérable d'artistes et de savans de toutes les classes. Elle se présenta devant Malte, dont elle fit la conquête le 13 juin de la même année. On se rend en Égypte ; Kléber entre de vive force dans Alexandrie (3 juillet) ; bataille des Pyramides (21 juillet) : elle ouvre l'intérieur de l'Égypte et en décide la conquête ; bataille navale d'Aboukir, livrée dans la baie de ce nom les 1er et 2 août. La flotte française fut battue ; neuf de ses vaisseaux furent pris par les Anglais ; une frégate coulée bas ; un vaisseau et une frégate brûlés avec leurs équipages ; deux vaisseaux et deux frégates parviennent seulement à s'échapper. *L'O-*

peuple à peine imperceptible au milieu des vastes contrées soumises à la domination du croissant, comme ces Bataves du seizième siècle qui surent se soustraire au plus puissant monarque d'alors; leur habileté, leur audace sur mer suppléent à leur manque de forces, et leur permettent les succès dus au courage et à la persévérance. Déjà presque tout le continent de la Grèce est libre ou combat avec avantage pour le devenir. Abandonnés de l'Europe chrétienne, les Hellènes ont trouvé, dans leur énergie et l'heureuse position de leurs îles, des secours qu'ils auraient vainement cherchés ailleurs; on ne peut que faire des vœux pour eux; on ne

---

rient, vaisseau sur lequel était l'amiral Brueys, sauta au commencement de l'action. La flotte anglaise se retira fort maltraitée quoique victorieuse.

Après divers succès et revers, après l'établissement des Français au Caire, à Alexandrie, etc., Bonaparte disparaît le 22 août 1799, et laisse le commandement au général Kléber. Par le traité d'El-Arisch entre le général Kléber et le grand-visir, l'évacuation de l'Égypte, par les Français, est arrêtée le 2 janvier 1800. Ce traité est violé par l'armée anglaise; les hostilités recommencent; les Français sont encore victorieux; enfin, après de nouveaux désastres, des pertes et des fautes, les Français sont obligés d'évacuer Alexandrie le 30 août 1801, après être restés deux ans et demi maîtres de l'Égypte; perte irréparable, mais qui a sauvé l'Angleterre du joug qu'elle lui aurait imposé.

peut douter qu'une fois ralliés à une sage et ferme constitution, le règne des lois, les progrès du commerce, la civilisation, ne fleurissent rapidement dans cette belle partie de l'Europe. Peut-être même verrons-nous aussi les îles de la Méditerranée, si célèbres autrefois, rendues à leur ancienne prospérité. Ce mouvement salutaire peut gagner les Barbaresques, et seconder ainsi les entreprises que les nations de l'Occident, et la France en particulier, sont intéressées à tenter pour les soumettre ou les affranchir. La paix de l'Europe, une religion bienfaisante, l'esprit de philanthropie, qui ont fait des progrès, les avantages de la liberté et de la civilisation, qui sont appréciés des cabinets et des monarques régnans, laissent à l'homme attaché à de sages principes et à des vues généreuses l'espoir de voir se réaliser de semblables projets.

Mais il reste à la force des choses de grands changemens à opérer avant cette époque désirée ; les Barbaresques sont encore en pleine contradiction d'intérêt et de relations avec les peuples voisins de la Méditerranée ; leurs mœurs sont encore celles de la barbarie, et le séjour d'une autorité destructive ; les navigateurs seront toujours menacés tant que subsistera leur régime déprédateur.

Si l'on jette les yeux sur les trois régences de Tunis, d'Alger et de Tripoli, ou qu'on cherche à apprécier leur puissance respective et à connaître leurs relations entre elles, on trouve que cette

dernière, quoique avantageusement située pour faire un commerce étendu avec l'intérieur de l'Afrique, est cependant gouvernée par les principes inhospitaliers qui régissent Alger. Elle n'a pas su profiter de son heureuse position et de son riche territoire; elle s'est adonnée comme Alger à la piraterie. Le nombre de troupes qu'elle peut mettre sur pied n'excède pas quarante mille hommes; sa force navale ne consiste qu'en six à huit bâtimens de guerre et quelques schebecs, mais bien armés et commandés par des hommes fort audacieux et hardis corsaires; le voisinage de Malte les contient heureusement, et par cette raison leurs pirateries sont moins fréquentes et moins à craindre que celles des autres régences.

L'empereur de Maroc est, sans comparaison aucune, la puissance militaire la plus considérable de la Barbarie; il peut, dans des occasions importantes, armer cent mille hommes, et si ces troupes étaient commandées par d'autres généraux que ceux qu'elles ont, elles pourraient se rendre formidables aux autres peuples, et faire des conquêtes sur le continent africain. Elles étendraient ainsi le despotisme du monarque maure, et ne rendraient que plus coupable l'indifférence des Européens à laisser en paix ces barbares. S'il était possible que les gouvernemens africains formassent une ligue défensive, il n'y a pas de doute que cet empereur n'en fût le chef.

Les relations des puissances barbaresques entre elles ont été jusqu'à ce jour réglées par de purs motifs d'intérêt personnel, et il est certain que, s'il n'existait pas une aussi grande différence dans les forces respectives de ces états, ils seraient en guerre perpétuelle. Mais cette harmonie, quoique factice, ne les conserve pas moins dans un véritable état de paix entre eux, d'autant plus défavorable au commerce de l'Europe que rien ne trouble la tranquillité de ces pirates chez eux. Tunis et Alger semblent néanmoins se considérer comme ennemis naturels, et croient devoir entrer en guerre l'un contre l'autre quand rien n'appelle leur attention du côté de la mer.

Le dey d'Alger, lorsqu'il se vit menacé par l'Angleterre en 1816, envoya des ambassadeurs à Tunis pour faire cesser les hostilités qui régnaient entre eux, et demander des secours dans une cause commune contre les infidèles; mais le bey ne se rendit point à cette invitation. Les hostilités continuèrent et ne cessèrent point, malgré les dangers dont Alger fut menacé, et la leçon terrible que lui donnait lord Exmouth.

Les Barbaresques sont plus paisibles entre eux depuis cette époque; on serait même tenté de croire qu'ils en sont venus à s'entendre, et que, persuadés que leur union est ce qu'il y a de plus propre à soutenir un système de piraterie, ils cherchent à vivre en bonne intelligence et à ne point s'entre-détruire.

Quand les trois régences sont en paix, on peut conclure que toute puissance qui est en guerre avec l'une d'elles les a toutes à combattre; que Tripoli, par exemple, ait une guerre avec une puissance européenne, de nombreux corsaires d'Alger et de Tunis prendront le pavillon de cette régence, et exerceront sous lui de prétendues représailles; le gouvernement de Maroc, quoique plus puissant, est accusé de se prêter lui-même à une fraude de cette espèce.

Si l'on consulte le rang nominal des régences, le bacha ou pacha de Tripoli est regardé comme le premier des chefs barbaresques en dignité; le bey de Tunis vient après lui, et ensuite le dey d'Alger, qui, le dernier par le rang, est le plus riche et le plus puissant sous le point de vue militaire.

On confond souvent le titre de *dey*, de *bacha*, de *bey*; tous les trois ont à peu près le même sens; ils doivent leur adoption à quelques circonstances arrivées lors des révolutions qui ont rendu les régences indépendantes du grand-seigneur.

Alger en donna le premier l'exemple. Jusqu'au commencement du dix-septième siècle il avait été gouverné par un pacha au nom du sultan; mais à cette époque la milice turque, mécontente de cette espèce de gouvernement, obtint de la Porte la permission d'élire parmi les troupes d'Alger un homme capable de les gouverner sous

le nom de dey, mot turc qui signifie *commandant* ou *chef*. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1710, que Baba-Hali, qui avait été élu dey, ayant fait des représentations à Constantinople sur les mésintelligences fréquentes qui avaient lieu entre les deys et les pachas, les premiers chefs de la milice, ceux-ci gouverneurs du royaume d'Alger, obtint que le dey serait revêtu de la dignité de pacha. Depuis lors le dey d'Alger se regarde comme indépendant de la Porte, dont il ne reçoit aucun ordre absolu, mais seulement des firmans transmis par des capigis-bacchis, ou envoyés extraordinaires, lorsqu'il s'agit de traiter de quelque affaire (1).

Le chef du gouvernement de Tunis a le nom de *bey*, autre mot turc qui veut dire *seigneur*. On l'applique particulièrement à un *seigneur à bannière*, appelé *sangiak-beghi; sangiak* signifie bannière.

L'officier qui porte ce nom en Turquie est le chef d'un certain nombre de spahis ou cavaliers; il est aussi commandant d'une ville ou d'une province; c'était le titre du commandant de Tunis, qui, comme le dey d'Alger, a su se rendre indépendant.

---

(1) Voyez l'*État de l'esclavage des chrétiens au royaume d'Alger, avec celui de son gouvernement*, etc. Amsterdam, 1723. Ce livre, un peu partial en faveur des Algériens, est un des mieux faits sur ce sujet, et dans lequel beaucoup d'écrivains modernes ont puisé ce qu'ils en ont dit.

Tripoli est gouverné par un pacha ou bacha (1), la milice est commandée par un bey ; cette régence a su aussi se rendre indépendante de la Porte par les mêmes moyens que les deux autres. Le nom d'*empereur* ou *roi* est particulièrement donné à celui qui tient l'état de Maroc sous sa puissance ; le gouvernement de ce dernier pays est passé en proverbe pour signifier la plus dure et la plus arbitraire des tyrannies ; le prince y dispose de la vie, de la propriété de ceux qu'il appelle ses sujets ; personne ne résiste, tout obéit, tout plie sous cette inexorable autorité.

Il n'y en a point de plus mal définie que celle qu'exerce ou que prétend avoir le grand-seigneur sur ces états. Les ordres du sultan y sont reçus avec indifférence, quoique adressés par des officiers même de la Porte ; cependant les chefs des régences reçoivent de lui une espèce d'investiture. Le grand-seigneur envoie par exemple un superbe cafetan au bey de Tunis quand il monte sur le trône, et lui donne le titre de *bacha*. D'un autre côté ces trois chefs des régences ne négligent pas de laisser paraître quelques signes extérieurs de soumission envers le souverain des croyans, dont ils veulent être regardés comme les vice-rois ou représentans. Ils prennent tou-

(1) Du mot turc *bash*, qui signifie tête. Les Turcs en font *bacha* ou *pacha*, qui désigne un chef ou un gouverneur.

jours dans les actes le titre de *bassa*, qui est le même que bacha; le nom du sultan régnant est sur les monnaies de la Barbarie, et l'on fait dans les mosquées des prières pour sa santé et sa prospérité. Les firmans ou instructions envoyés par lui sont toujours reçus avec respect par les princes barbaresques; on approche ces actes de la tête et des yeux, ce qui est une sorte de rite et un hommage rendu à un maître dont on ne reconnaît guère cependant le pouvoir. Il est arrivé quelquefois que les régences ont donné des secours à la Porte quand elle était pressée par une guerre étrangère. Une escadre algérienne déploya une grande activité lors du siége d'Acre par l'armée française en 1799; dans la guerre actuelle contre les Grecs, les Barbaresques joignent leurs vaisseaux à ceux de la flotte turque.

Toutes ces démonstrations de respect ou d'obéissance sont volontaires et uniquement de forme; toutes les fois qu'il n'y a pas une nécessité évidente de garder les apparences avec la Porte, les chefs des régences ne font point la moindre difficulté de montrer une parfaite indépendance. On a vu plusieurs fois des chiaoux (1) envoyés par le sultan, revenir à Constantinople sans que, dans les régences, on eût donné satis-

---

(1) Espèce d'officiers du grand-seigneur, chargés de porter ses dépêches ou exécuter ses ordres; huissiers.

faction aux représentations qu'ils avaient été chargés de faire.

« Plusieurs fois les Barbaresques se sont permis, dit M. Pananti (1), de s'emparer des navires appartenant aux sujets turcs; et malgré les réclamations de la Porte, les cargaisons n'en ont été rendues qu'après des années écoulées; souvent même elles ont été condamnées et vendues. Il a été fait quelquefois des préparatifs à Constantinople contre ces rebelles, et l'ordre a été donné au capitan-pacha d'aller les châtier; mais, grâce à une corruption sourde ou à quelques intrigues d'agens secrets, les armemens ne se sont jamais trouvés en état de se présenter devant aucun des ports de la Barbarie. Ces délais donnent le temps de faire parvenir au sultan quelques présens et quelques excuses évasives, dont on se contente quand on n'a pas le pouvoir de punir. »

Ici l'auteur que nous citons, et qui paraît avoir bien su apprécier l'état politique et les forces des Barbaresques, ajoute « que le décliu toujours croissant de la puissance ottomane et son apparente indifférence pour la conduite des régences d'Afrique semblent indiquer qu'elle a acquiescé facilement à leur indépendance; circonstance, dit-il, qui n'a cependant point servi à augmenter leurs forces maritimes; car main-

(1) *Relation d'un séjour à Alger.*

tenant ils mettent en mer des escadres moins nombreuses qu'au temps où leurs chefs étaient investis du commandement de la marine du sultan. »

Mais ils sont encore assez puissans pour faire beaucoup de mal et braver la faiblesse des nations européennes ; au surplus les remarques de M. Pananti seraient une raison pour tenter de les réduire, puisqu'on aurait moins de résistance à éprouver tant de leur part que de celle de la Porte, qui les sacrifierait de gré ou de force.

Il est très-difficile d'avoir une idée bien arrêtée sur les rapports politiques qui existent entre les Barbaresques et les puissances chrétiennes ; ils changent continuellement selon l'intérêt ou le caprice de ces peuples, ennemis de la paix et ne s'enrichissant que de pillage.

« Le coup récent qui a frappé Alger (1) a répandu momentanément une terreur réelle parmi les chefs africains ; mais il est évident, d'après un grand nombre de circonstances, que le dey renferme sa haine jusqu'à ce que ses forces soient réparées, et qu'il voie un moment propice pour recommencer les hostilités. La conduite du bey de Tunis excite des soupçons ; ses croiseurs continuent d'être en mer, et pendant que l'empereur de Maroc défendait aux Algériens et

(1) Août 1816.

aux Tunisiens de conduire leurs prises dans ses ports, plusieurs de ses corsaires parcouraient les mers à la recherche des bâtimens russes et danois. »

Cependant parmi les ennemis que les Barbaresques comptent aujourd'hui, et sur lesquels ils pourraient exercer leurs pirateries, il faut qu'ils en exceptent les Grecs, qui chaque jour acquièrent des forces, et montent une marine puissante capable de les repousser dans leurs repaires et de les y poursuivre jusqu'à l'entrée de leurs ports. Que de bienfaits pour le commerce de la Méditerranée et la sécurité de la navigation résulteraient de l'accroissement de cette puissance des Grecs, de leur affranchissement et de l'heureuse constitution d'un gouvernement indépendant chez eux! Un pareil avenir doit ajouter encore un motif à tous ceux que la religion, l'humanité, la politique nous inspirent en leur faveur.

La plupart des puissances européennes ont des consuls à Maroc et dans les différentes régences; la Russie seule et l'Autriche n'ont point jusqu'ici suivi cet usage : on suppose que regardant le grand-seigneur comme responsable des aggressions commises contre leur pavillon par les Barbaresques, c'est lui seul qui est garant des traités qui les lient réciproquement à cet égard; mais une pareille garantie serait bien illusoire si ce que dit l'auteur déjà cité est vrai,

comme on ne peut guère en douter, qu'il « ait vu des habitans de Trieste et d'Odessa rester dans l'esclavage sans qu'on fît attention à leurs nombreuses réclamations. »

Les consuls sont en Barbarie de la plus grande utilité, non-seulement pour y protéger les intérêts du commerce, mais aussi pour veiller à la sûreté des hommes qui ont le malheur d'être captifs de ces barbares. Il n'est point d'année où ils n'aient rendu les plus grands services; mais leur considération et leur crédit sont en proportion de la puissance navale de la nation qu'ils représentent. Il est donc aisé de comprendre que celui d'Angleterre tient le premier rang. Les consuls français n'y jouissent pas d'une moindre considération, et nous entrerons, sur ce sujet, dans une plus longue explication en traitant, dans le cours de l'ouvrage, des intérêts de notre commerce en Barbarie.

Tels sont les aperçus généraux et les connaissances historiques qui devaient précéder ce que nous allons dire de l'état politique et des établissemens européens de cette contrée.

En dépit du despotisme et de la mauvaise administration du pays compris sous le nom de *Barbarie*, la nature y prodigue ses dons, et la terre supplée au défaut de travail des hommes. La verdure et la végétation y sont entretenues par d'abondantes rosées malgré la chaleur et la sécheresse des étés; les hivers doux et tempérés y

laissent les arbres garnis de leurs feuilles : ils fleurissent dès le mois de janvier, et donnent des fruits en avril ; les cerises y mûrissent au commencement de mai, les pommes et les poires sur la fin du même mois ; on a des raisins mûrs dès celui de juin, et au mois d'août on cueille les figues, les pêches, les olives et les noix.

Toute la côte septentrionale de cette partie de l'Afrique, depuis le détroit de Suez, surtout les plaines qui sont entre la mer et le grand Atlas, sont d'une étonnante fécondité en blé, en orge, en pâturages, en légumes, en fruits que l'on fait sécher et qui font un objet considérable de commerce, avantages inappréciables, mais que balancent, à quelques égards, les insectes dangereux et les animaux féroces dont la vie des hommes y est souvent menacée. Les côtes de la Méditerranée, depuis les confins orientaux du royaume de Tripoli jusqu'au détroit de Gibraltar, présentent un pays raide et plein de montagnes qui avancent depuis six jusqu'à dix lieues dans l'intérieur des terres. Entre ces montagnes et le grand Atlas il y a de plus des plaines assez étendues et de petits coteaux fertiles en blé et en pâturages ; il est coupé de sources qui viennent de la montagne, et se rendent dans la Méditerranée après avoir arrosé le pays. Dans la partie qui avoisine le royaume de Maroc, sur le revers du petit Atlas, le pays est plus froid que chaud ; il y croît peu de blé, mais de l'orge en quantité,

qui est la nourriture habituelle des peuples de la contrée.

Les montagnes du grand Atlas sont inhabitables en plusieurs endroits; il règne à leur sommet un froid excessif; les parties les moins rudes sont habitées par les Berbères dont nous avons parlé. Les bergers y mènent paître de nombreux troupeaux; mais ils ont soin de se retirer à l'approche de l'hiver, à cause de l'énorme quantité de neige qui tombe dans ces montagnes.

Les premières pluies commencent en septembre; alors les Arabes s'occupent de labourer leurs terres : ils sèment le froment, et plantent des fêves vers la mi-octobre; l'orge, les lentilles et d'autres légumes ne se sèment que quinze jours plus tard. Ces diverses cultures sont assez mal entendues; mais la terre y est si fertile que les productions y viennent en abondance.

Dans les endroits situés près de la rivière de Hammah, au-dessous de Constantine et dans les plaines le long de la Mejerdah, outre le riz, on y sème aussi du blé de Turquie, et particulièrement une espèce de gros millet blanc dont les habitans se servent pour engraisser leurs bestiaux. Ils ne sèment jamais d'avoine; ils nourrissent leurs chevaux avec de l'orge et d'autres substances céréales. Ce n'est qu'en petite quantité qu'ils cultivent le seigle. Les blés varient en qualité, suivant la nature des terrains qui les produisent; mais, en général, le froment y est

toujours de garde, et fait d'assez bon pain. La moisson se fait à la fin de mai ou au commencement de juin.

Les Maures et les Arabes conservent l'ancienne coutume des Orientaux de fouler leur blé aux pieds des chevaux. Cette méthode, plus expéditive que la nôtre, est moins propre; il se mêle nécessairement au grain de la fiente d'animaux, des saletés et des graviers, outre que la paille qui sert de nourriture aux bestiaux se trouve brisée et en mauvais état par cette méthode.

Pour la conservation de leur grain les Maures se servent de souterrains auxquels ils donnent le nom de *matamores*, et que nous nommons *quilos*; les blés s'y conservent très-bien, et l'expérience a appris à ces peuples les soins qu'on doit y apporter pour qu'ils ne s'avarient pas faute de précautions suffisantes.

Le blé est habituellement à bas prix dans les états de Barbarie. Le boisseau, formant la huitième partie d'un hectolitre, ou le douzième d'un setier, n'y passe jamais trente à trente-six sous tournois (1 franc 50 à 70 centimes), circonstance précieuse pour ces peuples, qui, comme les Orientaux en général, font une grande consommation de pain. Ce bas prix d'une denrée aussi essentielle donne lieu à un commerce considérable avec l'Europe. La France, l'Italie, l'Espagne tirent beaucoup de blé de la Barbarie dans les temps de disette; mais les Américains

partagent avec eux cette prérogative : leurs blés affluent en abondance chez nous lorsque les prix s'y sont élevés assez pour supporter les frais d'un aussi long voyage. La traite des blés fait, comme nous l'avons exposé, un des principaux articles du commerce, réservée à la compagnie d'Afrique, qui l'exploite avec la pêche du corail, objet beaucoup moins important.

Le vin est une des productions de l'Afrique septentrionale; celui de l'état d'Alger est le plus estimé; il ressemble à ceux d'Espagne et de Portugal, mais est plus agréable et plus recherché. On se plaint que cette production n'a plus la même qualité aujourd'hui que précédemment; l'exportation au moins n'en est plus si forte, ce qui peut tenir à ce que la culture des vignes a fait de nouveaux progrès dans les pays qui tiraient une partie de leur consommation de la Barbarie.

Outre le vin de vigne, il se consomme, dans l'intérieur, une grande quantité de celui de palmier, qui devient ainsi l'objet d'un assez bon commerce. On tire ce vin en coupant la cime d'un fort palmier, et en creusant le tronc en forme de bassin; la sève qui monte se décharge dans cette cavité jusqu'à une pinte et plus par jour pendant les premiers huit jours; cette quantité diminue ensuite, et au bout de six semaines, la sève étant entièrement écoulée, l'arbre périt et n'est plus bon qu'à brûler ou à la

charpente. On obtient ainsi une espèce de sirop d'une grande douceur, mais qui s'aigrit bientôt en s'épaississant. Soumis à la distillation, il donne un esprit très-agréable et d'une odeur suave ; les arabes l'appellent *aracky*, nom qui désigne toute liqueur forte passée à l'alambic.

La production de l'huile d'olive est abondante dans les états de Barbarie, principalement dans ceux d'Alger et de Tunis. C'est un besoin pour les peuples de ces contrées. La plus grande partie passe à Damiette, à Alexandrie et dans les ports turcs, où la transportent les marchands à qui elle est vendue sur les lieux de la production : il en passe aussi en Italie et dans les ports de la Méditerranée dépendans des autres états.

La principale richesse des Arabes bédouins consiste encore aujourd'hui, comme du temps des patriarches, dans le nombre et l'état florissant de leurs troupeaux ; il y a des tribus de ces Arabes qui peuvent mettre en campagne trois ou quatre cents chevaux ou mulets et des milliers de chameaux, et encore plus de brebis et de bœufs. Ils tuent rarement leur bétail, et se nourrissent principalement de lait et de beurre, ou de ce qu'ils reçoivent en échange pour la laine de leurs moutons. Le bétail qu'on tue dans les villes est peu de chose en comparaison de la multiplication qui s'en fait tous les ans ; de sorte que, si ces Arabes entendaient mieux l'art de soigner les troupeaux, ou les mettaient à l'abri

des injures de l'air dans la mauvaise saison, ils en auraient en peu d'années d'innombrables, auxquels peut-être l'étendue des districts où ils peuvent les faire paître ne suffirait bientôt plus.

Les bœufs et les vaches de ces pays ne sont, généralement parlant, ni aussi grands ni aussi gros que les nôtres; les plus forts, après être engraissés, ne pèsent guère que de cinq à six cents livres, poids de marc.

Les mulets sont fort estimés et recherchés dans la Barbarie; on les préfère pour les voyages dans l'intérieur du pays, parce qu'ils savent mieux marcher au milieu des précipices dont souvent les chemins sont remplis : on fait aussi usage des ânes, qui ont la même qualité.

On trouve deux sortes de chevaux dans toute la partie de l'Afrique qui nous occupe; les arabes et les barbes. Ces derniers sont plus communs que les autres; il y en a de beaucoup de couleurs, mais particulièrement de gris; ils ont un peu de négligence dans leur allure, mais on leur trouve beaucoup de vitesse et de nerf; ils sont légers et propres à la course; ils paraissent bons à tirer race; mais il serait à souhaiter qu'ils fussent de plus haute taille : les plus grands ne passent guère quatre pieds huit à neuf pouces; ceux de France et d'Angleterre sont sensiblement plus grands qu'eux.

Parmi les chevaux barbes, ceux du royaume

de Maroc sont les plus estimés; on les préfère à ceux de même espèce du reste de la Barbarie, de la Turquie et de la Perse. Une qualité inappréciable chez ces chevaux est de ne s'abattre jamais, et de s'arrêter aussitôt que le cavalier descend ou laisse tomber la bride; ils ont un grand pas, et sont tellement dociles au mors qu'au milieu d'une course au grand galop, ils s'arrêtent tout court à la volonté de ceux qui les montent.

Lorsque le roi de France voulait des chevaux barbes, au rapport de Savari, il en chargeait un de ses écuyers, qui, pour cet effet, avait le caractère d'envoyé auprès des princes barbaresques; ces chevaux payaient des droits à leur sortie; au Bastion-de-France ils étaient de soixante-dix francs environ par cheval; savoir, cinquante francs au gouverneur, dix francs au capitaine et dix à l'interprète turc. Ces droits ont peu varié; mais l'usage de tirer des chevaux de Barbarie ne s'est point soutenu.

Le plomb et le fer sont les seuls minéraux qu'on y a exploités jusqu'ici; on présume même que le pays n'en contient point d'autres; mais ce n'est qu'une présomption fondée sur le peu de recherches qui ont été faites pour en découvrir. Le fer est blanchâtre et fort bon. Ce sont les habitans des pays montagneux qui l'exploitent, le forgent et l'apportent aux marchés des villes pour le vendre; mais il est en petite quantité. Les mines de plomb ne sont guère mieux

exploitées ; cependant celles qui se trouvent aux environs de Hammanlif dans le royaume de Tunis sont riches et d'un bon produit ; les salines sont nombreuses et d'une exploitation facile. Celles d'Arzen ont près de deux lieues de tour ; en hiver elles paraissent comme un grand lac ; mais la chaleur de l'été faisant évaporer l'eau, il reste au fond un beau sel cristallisé.

En général, les salines des états de Tunis et de Tripoli consistent en plaines plus ou moins étendues, couvertes ordinairement d'eau pendant l'hiver, et qui, desséchées en été, forment des boulingrins de verdure, et donnent tout à la fois de grandes quantités de sels qui se cristallisent au fond.

D'autres terres contiennent du salpêtre, que les habitans extraient; les bords de plusieurs rivières en rendent beaucoup, et cette substance minérale paraît être généralement répandue sur tous les points de cette partie septentrionale du continent africain.

Le principal usage que les peuples de cette contrée font du salpêtre est pour la composition de la poudre à canon. Le soufre leur vient presque en totalité de l'Europe. Ils entendent assez bien l'art de la gréner ; mais soit que la manutention soit mauvaise ou que le salpêtre n'ait pas toutes les qualités requises ou qu'il manque dans la proportion, la poudre qu'ils fabriquent est inférieure à celle d'Europe, et l'on estime

qu'une once de celle-ci fait autant d'effet que quatre de la leur.

La pêche qui se fait sur les côtes de l'Afrique septentrionale ne présente rien de particulier que celle qui a pour objet le corail; c'est une des principales branches du commerce que les Européens, et principalement les Français, les Italiens, les Sardes et les Corses exploitent en Barbarie; Marseille surtout s'y est toujours distinguée, et comme cette branche d'industrie a occupé plusieurs fois l'attention du gouvernement, qu'elle se lie avec notre commerce de la Méditerranée, nous en parlerons avec quelques détails ici.

La durée de la pêche du corail sur les côtes d'Afrique, comme sur celles de Corse, de Monte-Christo, de Sardaigne, est de six mois, c'est-à-dire depuis la fin de mars jusqu'à la fin de septembre. Il faut y ajouter le terme nécessaire pour les dispositions, le trajet et la simple quarantaine d'observation qui est de sept jours, ce qui peut porter la saison pour les coraillers à sept mois; la mauvaise saison met obstacle à ce qu'on s'y livre plus tard.

Il est d'usage que les coraillers qui les premiers trouvent un banc de corail s'y établissent exclusivement; ils le considèrent entre eux comme un droit acquis; cependant il est arrivé que, mus par la cupidité et favorisés par les circonstances, quelques-uns d'entre eux se sont

permis de l'enfreindre en chassant les premiers occupans et les soumettant à la loi du plus fort.

On aurait désiré que pour établir une sorte de police dans cette pêche, comme on le fait pour celle de la morue, un bâtiment de l'état eût stationné sur la côte pendant le temps de la pêche, afin d'empêcher de semblables voies de fait, de prévenir les querelles entre les coraillers, et de maintenir leurs droits respectifs.

Les coraillers européens recherchent les coraux d'Afrique depuis le cap Bon jusqu'à la baie de Lougre, sur une étendue d'environ dix lieues de côtes.

Les Provençaux sont ceux qui se livrent particulièrement à cette pêche sur les côtes d'Afrique. Les Corses, qui pourraient en faire une très-bonne sur les leurs, la négligent pour se rendre dans les mêmes parages; ils y trouvent, disent-ils, plus d'avantage, et sont mieux récompensés de leurs peines.

Cependant eux-mêmes conviennent que de tout temps il s'en est fait une dans les eaux de leur île. Une tradition conservée chez eux porte que cette industrie y fut exercée par les Carthaginois et les Romains; des documens attestent au moins que les Corses l'exercèrent aux époques où l'île était sous la domination des Pisans et des Génois. Elle y fut particulièrement exercée depuis l'occupation des Français, et se soutint encore long-temps après; mais ces insu-

laires la négligèrent successivement pour se diriger vers les côtes d'Afrique, et l'ont abandonnée aux Napolitains, aux Sardes, aux Génois, aux Siciliens, qui viennent tous les ans dans les environs de la Corse se livrer à la pêche du corail en assez grand nombre. Ce qui avait surtout éloigné ceux-ci des mers d'Afrique, c'était la crainte des puissances barbaresques et les mauvais traitemens de ces pirates, dont nous avons eu un exemple encore il y a peu d'années (1) : la France seule ayant des traités avec les régences, ses pêcheurs pouvaient ne pas avoir les mêmes craintes, ce qui les détermina à fréquenter de préférence les côtes d'Afrique à celles de la Corse. Cet avantage pour la France détermina le gouvernement à donner l'exploitation de cette branche du commerce à une compagnie, avec le droit exclusif de la faire depuis Tabarque jusqu'à Bougie, en y joignant la traite des grains, de la laine, des cuirs et de la cire. Cette compagnie, que nous allons faire connaître plus en détail, établit son comptoir à la Calle, à trente-six lieues ouest de Tunis et trois du Bastion-de-France ; elle choisit ce point comme le plus favorable pour surveiller et protéger ses gondoles corallières, qui d'ailleurs trouvaient dans les mers de la Calle et de la Galite, les parages les plus riches sous le double

(1) En 1816. Nous en avons parlé plus haut.

rapport de la qualité et de la quantité du produit.

Elle n'équipa d'abord ses *coralines* (gondoles) que de marins provençaux, dirigés quelquefois et selon qu'elle le trouvait utile par des *poupiers* (1) génois ou napolitains. Elle embarqua ensuite, concurremment avec des Provençaux, des équipages corses, dont elle reconnut l'aptitude. Il lui parut d'autant plus convenable de les employer, que la pêche dans ses concessions avait déjà excité à un haut point leurs désirs et leurs entreprises, depuis surtout que, couverts du pavillon français, ils pouvaient paraître avec sécurité sur les côtes de Barbarie, et qu'ils avaient réussi à y faire une contrebande lucrative.

La compagnie réunit à la pêche du corail la traite des blés, des laines, des cuirs et des autres productions que fournit le commerce de la Barbarie. Son origine remonte à l'époque des premières liaisons que la France a formées avec l'empire ottoman.

En 1560 les Marseillais obtinrent du gouvernement d'Alger, alors entièrement dépendant de la Porte, un privilége touchant le *Bastion-de-France*, place aujourd'hui en ruines, et où se faisait la pêche du corail. Depuis ce temps jus-

(1) On donne le nom de *poupiers* à ceux qui dirigent les gondoles ; ce sont des espèces de pilotes.

qu'en 1694, des particuliers, des ordres religieux, des rois de France ont conclu divers traités avec le pacha, le dey ou la milice d'Alger, dans le territoire duquel est cette place, afin d'être à l'abri de leurs pirateries.

La convention faite avec Alger en 1694 en faveur de la *compagnie d'Afrique* était très-étendue et très-avantageuse à cette corporation ; concession de territoire à Bonne, à la Calle, et au Colo ; privilége pour la pêche du corail ; engagement de ne livrer de blés qu'à la compagnie, le tout garanti par la France en vertu des traités faits avec le grand-seigneur et le gouvernement d'Alger. Le contrat fut renouvelé en 1719 et 1764 ; mais, quoique les traités entre la France et la Barbarie aient été maintenus par la première, la dissolution de la société d'Afrique, comme privilége exclusif, opérée par la loi du 29 juillet 1791, fut confirmée en 1793.

Les Marseillais regrettèrent cette compagnie : ils disaient en sa faveur « qu'elle contribuait à conserver à la France, dans l'état d'Alger, une préférence marquée sur les autres nations, et à former à Marseille un entrepôt qui était un grenier pour elle, un marché pour ses voisins ; que de son côté la régence d'Alger trouvait dans une compagnie un gage plus certain des redevances promises que dans la personne d'un envoyé ou d'un consul. Ces redevances étaient le prix annuel des concessions territoriales à Bonne, à la

Calle et au Colo ; à ce prix la compagnie avait le privilége exclusif des importations de nos fabriques à Alger, et de l'exportation de la cire, de la laine, des cuirs et surtout des grains. Le gouvernement français intervenait seulement dans ces spéculations comme lien d'autorité et de garantie, mode qui distinguait la France des autres puissances dans leurs relations commerciales avec la Barbarie.

La compagnie d'Afrique mettait annuellement en mer cinquante bâtimens faisant douze mille tonneaux (1), à peu près huit cents marins, et faisait circuler près de quatre millions pour ses exportations et importations.

Ce mouvement de départ et d'arrivage successifs, de décharge et de réexportation pour l'intérieur, pour nos ports, pour l'Italie, pour l'Espagne, entretenait à Marseille une manipulation et une école de marins utile sous tous les rapports.

La pêche du corail était aussi une des principales concessions exclusives de la compagnie d'Afrique ; elle avait acquis une grande activité à Marseille depuis que cette ville avait enlevé à Livourne la manière de mettre en œuvre et de travailler cette production marine.

Tel était l'état de la compagnie d'Afrique

---

(1) On sait qu'un tonneau de mer est un poids de 2,940; il n'est cependant compté que pour 2000 livres, poids de marc.

lorsque la suppression en fut prononcée par une loi de l'assemblée constituante de 1791.

On crut remarquer ensuite que ce changement avait entraîné des inconvéniens, que le commerce avait peu profité des avantages de la liberté, et que la nature particulière des établissemens français en Barbarie demandait le rétablissement du précédent ordre de choses.

Un arrêté du gouvernement (1) rétablit la compagnie d'Afrique, supprimée en 1791 : il porte, article 1er, que cette compagnie est rétablie, que l'agence d'Afrique existant à Marseille cessera ses fonctions; 2° que la créance de la compagnie sur l'état sera constatée d'après les inventaires authentiques qui furent dressés à l'époque de sa suppression; 3° que cette compagnie rentre dans la jouissance de ses établissemens en Barbarie, de ses comptoirs et dépendances dans l'état où ils sont, et la valeur estimative de ces objets ne pourra être comprise dans la liquidation de sa créance sur l'état; 4° que toutes les concessions commerciales accordées par la régence d'Alger d'après le traité de 1694 sont également rendues à la compagnie pour les exploiter à ses risques et périls, à l'exception de la pêche du corail, qui exige des dispositions particulières; 5° que, pour mettre la compagnie en état de rétablir l'activité de ses

(1) 27 nivôse an IX, 17 janvier 1801.

opérations, il lui sera compté dès à présent par le gouvernement trois cent mille francs imputables sur sa créance sur l'état; 6° la direction de la compagnie sera rétablie, et sera composée d'un directeur principal et de deux adjoints pris dans le sein des actionnaires; 7° l'administration et direction de la compagnie sera sous la surveillance du ministre de l'intérieur; 8° les limes dues à la régence d'Alger et au bey de Tunis seront annuellement payées par le gouvernement, qui s'en indemnisera au moyen d'une rétribution à prélever sur la compagnie d'Afrique et sur celle qui sera chargée de la pêche du corail; 9° le gouvernement fixera la partie proportionnelle de ces limes à payer par chacune de ces deux compagnies.

Par un autre arrêté du gouvernement du même jour, on établit une compagnie pour la pêche du corail.

« Cette compagnie ne pourra employer que des marins français; aucun bateau pêcheur ne pourra être armé ni recevoir son expédition que dans les ports de la république; il ne pourra consommer la quarantaine dans un port étranger : l'administration de la compagnie résidera à Ajaccio, département du Liamone; elle sera tenue d'établir dans le même port une manufacture de corail; ce corail ne sera vendu à l'étranger qu'ouvré; la compagnie aura pour tout ce qui est relatif à la pêche du corail la jouissance des magasins ou établissemens si-

tués sur les côtes d'Afrique, moyennant une indemnité qui sera payée de gré à gré à l'ancienne compagnie du commerce d'Afrique. Les limes dues aux régences d'Alger, de Tunis et autres puissances barbaresques seront payées annuellement par le gouvernement, qui s'en indemnisera au moyen d'une rétribution à prélever sur les deux compagnies; néanmoins la compagnie de la pêche du corail ne pourra être taxée au-delà de cent francs par an par gondole. Il sera pris des mesures pour établir au plus tôt à Ajaccio un lazaret, où les bateaux pêcheurs feront leur quarantaine; à cet effet la compagnie traitera avec le gouvernement. L'administration de la compagnie de la pêche du corail est sous l'attribution du ministre de l'intérieur. »

Il paraît qu'on s'aperçut promptement du vice de ces deux règlemens, dont l'exécution se trouvait compliquée de trop de détails. En conséquence le gouvernement revint sur ses arrêtés, et par celui du 17 floréal an X (7 mai 1802) il ordonna que la compagnie d'Afrique supprimée par la loi du 29 juillet 1791, qui avait le privilége exclusif de la pêche du corail et celui de l'exploitation des concessions faites à la France par les puissances barbaresques, resterait définitivement supprimée, et qu'une autre serait établie pour jouir des avantages et prérogatives stipulés dans les derniers traités; que la pêche du corail demeurerait libre à tous les Français,

moyennant une rétribution payée à la compagnie par chaque bâtiment pêcheur, et dont la quotité serait fixée tous les ans par le gouvernement.

La pêche du corail est donc exploitée librement aujourd'hui ; cependant on peut encore dire qu'elle est entièrement entre les mains de la compagnie, à qui des concessions et priviléges permettent de la faire avec un avantage et des facilités que n'a pas le commerce particulier.

Pour en donner une idée plus complète, nous mettrons sous les yeux du lecteur un tableau exact, dressé d'après des documens authentiques, des lieux sur la côte d'Afrique, où elle se pratique aujourd'hui.

Lieux sur la côte d'Afrique où se fait la pêche du corail, les distances de la côte et la profondeur des fonds.

LIEUX OU L'ON PÊCHE.	LEUR DISTANCE de la côte.	FOND où les pêcheurs opèrent.
Cap Bon.	4 à 10 milles.	40 à 90 brasses.
Les Écueils-des-deux-Frères, près Carthage.	1 mille.	55 br.
Cap blanc.	4 à 6 milles.	55 br.
Ile del Canis.	5 à 6 milles.	70 à 80 br.
	Plus au large 20 milles.	70 à 90 br.
Ile de la Galite.	7 à 8 milles.	60 à 80 br.
Cap Negro.	6 à 7 milles.	60 br.
Tabargue.	10 à 12 milles.	75 br.
Cap Roux.	7 à 10 milles.	80 br.
La Calle, connue sous le nom de Calle de France (1).	5 à 20 milles.	60 à 100 br.
La Calle vieille, au midi de la Calle de France.	6 à 15 milles.	45 à 100 br.
Baie de Bonne.	12 à 15 milles.	60 à 75 br.
Parage de Tore-de-Garde.	7 à 20 milles.	40 à 90 br.
Cap de Ferro.	1/4 de mille à 3 milles.	20 à 35 br.
Parages de Gigeri.	10 à 12 milles.	70 à 75 br.
Baie de Bougie ou Bugie.	7 à 12 milles.	10 à 35 br.

(1) Le corail qui est extrait des parages du cap Roux et de la Calle, connue sous le nom de *Calle de France*, est le plus estimé par le vermeil de son coloris et le degré de sa dureté, qui le rend moins susceptible d'être piqué par les insectes.

Nous avons vu précédemment que la compagnie d'Afrique attacha des coraillers corses à son service; ils composaient les équipages de douze bateaux de la compagnie, ce qui formait plus du tiers des Provençaux qu'elle occupait pour le même objet. Mais l'intérêt que doit inspirer l'amélioration de ce peuple réuni à la France nous engage à entrer dans plus de détails sur les motifs qui dirigèrent la compagnie.

Les Corses, satisfaits de leurs bénéfices, multiplièrent leurs demandes pour être admis à ce service; mais les ressources locales réduisaient d'une part les moyens de construction (les corallines de la compagnie étaient construites et réparées à la Calle en Afrique, où on transportait les équipages soit de France, soit de l'île de Corse); et d'ailleurs on commençait à remarquer dans les mers de la concession, exploitées depuis plus de cinquante années, un épuisement qui indiquait d'y borner les travaux. Cette nécessité avait encore pour cause de ménager les puissances du pays, qui auraient peut-être conçu de l'ombrage en voyant un trop grand nombre d'étrangers dans l'établissement de la Calle: cependant la compagnie forma des projets d'agrandissement en cultivant les dispositions favorables du bey de Tunis; le nombre de ses corallines augmenta sur les côtes d'Afrique plutôt que de diminuer; elle reconnut de plus en plus l'aptitude des coraillers corses; M. le comte de

Marbeuf, gouverneur de l'île, recommanda leur industrie à la cour de France, et la compagnie délégua un de ses agens à Ajaccio, qui fut chargé de faire annuellement des levées de pêcheurs, de déterminer les conditions de leurs engagemens et d'en assurer l'exacte exécution. Ce dernier objet fut difficile; la compagnie eut souvent à se plaindre de contraventions; lorsque les prohibitions notifiées par le roi en 1775 retinrent les coraillers corses dans l'inaction, plusieurs d'entre eux s'unirent aux Napolitains, qui paraissaient sur les côtes d'Afrique en contravention au privilége de la compagnie. Les choses allèrent même au point qu'on vit en 1779 une flottille de trente bateaux corses aller audacieusement pêcher dans les parages de la Galite (1); de vives réclamations s'ensuivirent, et bientôt la sévérité du gouvernement, qui grâce aux instances de M. de Marbeuf n'eurent aucune suite. Mais l'année suivante, les Corses ayant usé de la même liberté, trente patrons de barques furent emprisonnés et les hommes de leurs équipages signalés pour ne point être embarqués jusqu'à nouvelle décision : cependant les réclamations d'un grand nombre de familles appuyées de l'intervention de M. de Marbeuf, ce sage adminis-

(1) La Galite est une petite île de la Méditerranée entre la Sardaigne et les côtes d'Afrique à trente-trois lieues N.-O. de Tunis.

trateur, obtinrent l'élargissement des détenus et la levée de l'empêchement de naviguer pour les matelots, sauf à la compagnie d'Afrique d'avoir son recours contre eux.

Cette compagnie ne fut pas long-temps sans s'apercevoir du tort que lui faisait la fraude des pêcheurs corses et provençaux; aussi fit-elle de nouvelles démarches auprès du gouvernement pour éloigner des mers d'Afrique les interlopes italiens et français, qui envahissaient son privilége, et avaient diminué les produits de la pêche des trois quarts.

Ses recettes, qui antérieurement à 1777 s'élevaient à près de trente-six mille kilogrammes, furent en effet réduites pendant les années 1777, 1778, 1779, 1780, aux quantités suivantes, prises sur une année moyenne des quatre; savoir :

Corail de première qualité . .	375 kilogrammes.
Corail dit *branchettes*. . . .	3,894 *idem*.
Même, y compris celui de la qualité dite *fondettes* (1). .	5,394 *idem*.
Total	9,663 kilogrammes.

La compagnie, qui avait cessé d'employer les Corses à cause de leur fraude, renoua cepen-

(1) Les *fondettes*, peu estimées, étaient exclues des recettes de la compagnie, soit par les défenses de ces mélanges, soit par le vrai prix auquel elle les évaluait. Ces fondettes ne sont que des germes dont un enlèvement trop hâtif détruit la reproduction.

dant des liaisons avec eux, et le fit même avec une préférence marquée, puisqu'elle voulut recruter ses équipages parmi ces insulaires.

En conséquence, elle fit lever en avril 1787 trois cent sept hommes à Ajaccio; savoir : vingt-quatre patrons, cent cinquante-cinq matelots, vingt-huit mousses : leur engagement était fixé pour trois années ; c'est le terme du service dans l'établissement de la compagnie. Elle ordonna encore d'autres levées en Corse, telles que celle de 1788 pour trois équipages de gondole; celle de 1789 pour douze équipages; de 1790 pour trois équipages ; ce qui montre que cette île peut offrir de faciles recrues pour ce service de mer.

Les opérations de la compagnie en ce qui concerne la pêche du corail se ralentirent vers 1791 ; une longue exploitation qui avoit épuisé les produits, et les dommages que lui avait fait éprouver la contrebande, qu'elle ne put jamais complétement réprimer, en étaient la cause. Ce fut à la même époque qu'un décret de l'assemblée nationale la supprima ; mais, comme les concessions faites à la France par les régences n'avaient pas cessé de nous appartenir, on nomma une agence pour en diriger l'administration, et cette agence fixa sa résidence à Marseille ; elle fut elle-même supprimée au moment où l'on rétablit la compagnie d'Afrique.

Quelques plaintes s'étaient élevées sur la ma-

nière dont les agens du gouvernement français en Barbarie exigeaient les taxes levées sur les cargaisons de corail et les bateaux qui en font la pêche.

Le conseil général de la Corse se rendit l'interprète du mécontentement des armateurs; il adressa en 1818 aux ministres du roi un mémoire sur les difficultés qu'ils éprouvaient. Ces plaintes ont provoqué des explications officielles; nous en consignerons ici les résultats, car ce n'est qu'ainsi qu'on peut faire connaître le véritable état des choses et l'esprit de l'administration.

Nous transcrivons la partie de la lettre du ministère des affaires étrangères, adressée au préfet de la Corse (1), qui en présente le résumé et répond aux objections.

« Une délibération du département de la Corse appelle l'attention du gouvernement sur le régime de la pêche du corail à la côte d'Afrique; mais le conseil ne fait que revenir sur des objets déjà discutés et réglés, en adoptant toutes les plaintes que quelques patrons ont indistinctement répandues.

» La régence d'Alger avait donné la pêche du corail aux Anglais. Plusieurs motifs politiques

---

(1) M. le comte général de Vignole, militaire distingué, administrateur éclairé, homme probe, judicieux, attaché à son roi, à sa patrie, est mort il y a un an.

ont engagé le gouvernement à se faire rendre les concessions d'Afrique, qui comprennent la pêche ; mais il a fallu les payer à la régence à un très-haut prix : en cherchant à rétablir une compagnie pour exploiter une partie de ses priviléges, le désir de l'administration est d'éviter de comprendre dans ce qu'on abandonnerait à cette association la pêche du corail, quoique autrefois elle fût exclusivement réservée à la compagnie d'Afrique. Le but de cela est d'y faire participer les bateaux de la Corse comme ceux de tout autre port; mais en ce cas il est bien indispensable qu'ils paient une rétribution qui concoure à payer le prix stipulé avec la régence : son excellence M. le duc de Richelieu en a réglé le taux, conformément à ce que les Anglais exigeaient lorsque la pêche leur appartenait; il n'y a donc rien de nouveau ni d'arbitraire dans la contribution que les agens français à Alger ont dû exiger de chaque gondole. Quelques patrons ont pris la fuite, disent-ils, pour s'y soustraire, tandis que, d'après leurs propres rapports, communiqués par votre prédécesseur, il y aurait lieu à sévir contre eux ; ils se sont néanmoins répandus en plaintes sur les traitemens qu'ils prétendent avoir reçus des agens consulaires : M. le duc de Richelieu, s'en étant fait rendre compte, a cru pouvoir prononcer que ces accusations étaient sans fondement. Et d'abord ils avaient dénoncé l'intervention d'un juif algérien qui

les rançonnait à Bonne; on a reconnu que par cette fausse représentation ils entendaient M. *Isaac Rama*, négociant de Marseille, agent des concessions, auquel il n'y avait rien à reprocher: quoi qu'il en soit M. le duc de Richelieu a recommandé toute la justice possible et tous les ménagemens envers les navigateurs; et d'après cela, je ne vois pas qu'il y ait aucun parti à prendre, à moins qu'il ne survienne de nouvelles plaintes sur des faits précis.

» Le conseil général adopte le récit d'une prétendue rétribution de quatre cents piastres par bateau. L'année passée il a été donné des permis de pêche à raison de trente-cinq piastres par mois; et le taux arrêté pour l'avenir est de deux cent dix piastres fortes pour la pêche d'été, et quatre-vingt-dix piastres pour celle d'hiver; si l'on a exigé au-delà, il faut le prouver, et il y sera porté remède; mais on ne doit pas s'attendre à se soustraire à cette prestation. »

Si l'on résume ce qu'offre le nord de l'Afrique à l'activité du commerce, on voit qu'il s'y trouve des plumes d'autruche, de l'indigo, de l'or en poudre appelé *tibir*, des dattes, des raisins, des cuirs tannés, du cuivre, de la cire, de l'étain, des laines, des peaux de chèvre pour faire le maroquin, du corail, des blés, de l'orge, des féves, du millet et enfin des chevaux.

Les Européens, et particulièrement les Fran-

çais, envoient dans ce pays des draps de France, d'Espagne, d'Angleterre, de toutes les couleurs, et à peu près de la même finesse et qualité que ceux destinés aux Échelles du Levant; surtout des draps écarlate, des velours, des taffetas unis et rayés, des toiles de Bretagne, de Rouen, de Hollande, des mousselines pour faire des turbans, des bonnets fins, rouges, noirs, à l'usage des Maures et des juifs; de la soie apprêtée pour les manufactures qui sont établies à Tunis et à Maroc, et où les Maures les portèrent quand ils furent chassés d'Espagne (1); des épiceries, des drogues, du coton, du tabac, du sucre, du bois de campêche, de l'alun, du soufre, de la cochenille et autres drogues propres à la teinture; du papier, de l'acier, du fer, du plomb, enfin de la quincaillerie et mercerie, des couteaux, ciseaux, des épingles, aiguilles, miroirs de poche, des peignes de buis et d'ivoire.

(1) Il faut dater l'expulsion des Maures de l'Espagne, d'où ils passèrent en Afrique, de la fin du quinzième siècle. L'histoire nous apprend qu'en effet, après de longues guerres entre les rois d'Espagne et les princes maures, Isabelle et Ferdinand firent leur entrée à Grenade, capitale des rois maures en Espagne, le 2 janvier 1472. Isabelle et Ferdinand allèrent d'abord à la grande mosquée, qui fut changée en église, et où ils rendirent grâce à Dieu du triomphe de leur religion sur les infidèles. Ainsi tomba cette ville fameuse, et avec elle la puissance des Maures en Espagne, après avoir duré sept cent quatre-vingt-deux ans depuis la conquête de Tarik.

Ce commerce est sujet à divers frais, tant de commission que de droits aux princes ou aux gouverneurs des places d'où les marchands tirent et expédient leurs cargaisons.

L'Afrique septentrionale a quantité de ports sans compter ceux de l'Égypte, dont nous parlerons ailleurs; les plus considérables, où se fait le plus de commerce et où résident habituellement les consuls, sont Tripoli, la Goulette, ainsi que Tunis, qui n'en est qu'à quatre lieues, Alger et Salé; c'est dans ce dernier que se fait le principal commerce de Fez et de Maroc; il s'en fait aussi à Tetuan, où les juifs sont en grand nombre et servent de courtiers et d'interprètes aux négocians européens. C'est de cette dernière que les Anglais tirent principalement les objets de consommation pour Gibraltar.

L'état de Maroc a encore Alcassar, Azamore, Tafilet, Sainte-Croix, ports fréquentés et où il se fait un commerce considérable d'esclaves et de marchandises pour l'exploitation.

On compte, dans la régence d'Alger, Tremecen, Constantine, Bone, Bugie, Gigery, la Calle, le Cap-Rose, et ce qu'on appelle le Bastion-de-France, parmi les ports où il se fait du commerce, à quoi l'on doit ajouter la Goulette, Biserte et Porto-Farina dans l'état de Tunis.

La piraterie, dont nous avons déjà fait connaître les brigandages et les vexations, est un des

moyens de commerce des Barbaresques (1). Les prises que font leurs corsaires donnent des bénéfices considérables aux marchands juifs ou chrétiens établis ou qui ont des fondés de pouvoir en Barbarie : car les capteurs ont coutûme de mettre en vente tout ce qui ne convient pas à leur pays ou que leur croyance défend, et comme ils ne trouvent que des chrétiens ou juifs pour enchérisseurs, ils sont forcés de les donner à bon compte; ces marchandises sont ordinairement des vins, des eaux-de-vie, de la bière, des huiles, des chairs et du poisson salés,

---

(1) Les vexations auxquelles le commerce européen est soumis de la part de ces barbares viennent d'être de nouveau attestées par ce récit inséré dans les journaux français et étrangers.

« Le gouvernement d'Alger vient de renouveler ses actes de despotisme. Un navire chargé de différens ballots de marchandises et destiné pour Alger, avait été forcé par la tempête de faire, pour avaries, dix mille francs de frais à Marseille et à Nice. A son arrivée à Alger, le capitaine n'a pas voulu délivrer la cargaison avant d'avoir été remboursé de ces frais constatés par des pièces authentiques. Ceux à qui était destinée la cargaison se plaignirent au dey, qui ordonna qu'elle fût délivrée, ajoutant qu'il n'avait jamais été d'usage à Alger de payer des avaries. Tous les agens européens protestèrent contre cette décision opposée au droit des gens; mais le dey ne voulut pas entendre raison, et le capitaine fut obligé de livrer la cargaison sans indemnité pour ses avaries. (Alger, 1er août 1823.) » Voyez le *Moniteur*, 6 septembre 1823.

et autres objets semblables que Marseille et les ports de la Méditerranée expédient pour les Antilles.

Il arrive quelquefois que les consuls ou les agens des maisons de commerce qui ont expédié ces navires en achètent les cargaisons à vil prix, et les réexpédient à leurs propriétaires ou à leur destination; mais cette ressource, rare et difficile, n'empêche pas que la piraterie ne soit la ruine du commerce des petits états de la Méditerranée, qui ne peuvent point se faire respecter de ces nations.

On a pu voir dans ce qui précède le tableau de ces déprédations et les moyens équivoques et fragiles employés par les grandes puissances pour les faire cesser; nous y renvoyons le lecteur.

Mais pouvons-nous nous refuser à transcrire ici le tableau qu'un voyageur estimé, et dont nous avons déjà invoqué l'autorité, fait d'un autre commerce, celui des esclaves dans les villes de Barbarie? Témoin de ce criminel trafic, il a pu le peindre sous les traits qui lui conviennent (1).

« Ceux, dit-il, qui n'ont jamais été à Alger, et n'ont pas été témoins du sort des chrétiens tombés entre les mains des Barbaresques, n'ont

---

(1) *Relations d'un séjour à Alger*, par Pananti, traduit de l'italien. Paris, 1820.

aucune idée des malheurs dont la fortune peut accabler les hommes, ni de cet abîme de douleur dans lequel sont plongés leurs semblables devenus captifs.

» A l'arrivée du corsaire qui a fait la prise, l'équipage prisonnier est conduit à un divan ou conseil, qui doit prononcer sur son sort. Là on demande ses papiers à chacun des captifs; on examine les titres qu'ils peuvent invoquer en leur faveur. Cet examen fait, si personne n'est là pour réclamer les prisonniers, offrir rançon et donner caution, la prise est reconnue bonne, l'équipage déclaré esclave, et envoyé au bagne pour y être incorporé avec les autres esclaves et vendus à ceux qui veulent en acheter.

» Mais le plus grand nombre reste attaché aux travaux publics et exposé à tous les maux d'une semblable situation.

» Aussitôt, dit M. Pananti, qu'un individu est déclaré esclave, on le dépouille de ses habits, et on le couvre de toile; on le laisse ordinairement sans souliers et sans bas; même souvent il est obligé de travailler nu-tête aux ardeurs du soleil d'Afrique. Quelques-uns de ces malheureux sont destinés à faire des voiles ou des cordes pour l'escadre; ils sont continuellement sous la surveillance de gardiens armés de fouets, et ceux-ci arrachent souvent à leurs victimes de l'argent ou quelques présens comme prix d'un adoucissement de rigueur dans l'exercice de

leurs fonctions. D'autres esclaves appartiennent au service domestique du dey ; beaucoup aussi, achetés au marché par de riches Maures, sont employés aux travaux les plus pénibles de la domesticité. Quelques-uns traînent de la pierre et du bois pour les bâtimens publics. Ces derniers sont pour l'ordinaire enchaînés, et l'on peut dire que de tous les chrétiens esclaves en Barbarie ce sont les plus misérables. Deux morceaux de biscuit bien noirs forment leur aliment de tous les jours, et sans la charité de quelques Maures, moins barbares que les autres, on laisserait sans manger le vendredi ceux qui n'ont aucune ressource, parce que ce jour-là ils sont exemptés de travail. La nuit, les captifs sont enfermés comme des criminels et obligés de dormir dans des corridors ouverts, exposés à toute l'inclémence des saisons. Au point du jour on les envoie à l'ouvrage avec des traitemens durs et barbares à la moindre négligence.

» Les captifs destinés à nettoyer des puits ou à vider des égouts, passent, pendant des semaines entières, toute la journée dans l'eau jusqu'à mi-corps, et respirent un air méphitique ; d'autres sont employés dans des carrières; quelques-uns, attachés au même joug avec les bêtes de trait, sont obligés de traîner des fardeaux pour les travaux de la campagne, etc.

» On estime que, dans l'état d'Alger seul, il meurt chaque année cent cinquante esclaves des

suites du manque de nourriture ou de secours dans leurs infirmités; malheur à ceux qui poussent un soupir, et dont la plainte est entendue de leur inexorable maître! La plus légère offense, une légère indiscrétion est punie de coups de bâton sous la plante des pieds ou sur le dos, et toute résistance à cet affreux traitement serait suivie de la mort.

» J'épargnerai au lecteur les tableaux déchirans dont les relations de ces tristes contrées sont pleines; la nature y est outragée de toutes les manières, et l'on doute que la situation des nègres vendus aux côtes d'Afrique soit plus désolante et plus dure que celle où se trouvent les captifs chez les Barbaresques.

» Le prix de chaque esclave est fixé, ce qui semblerait annoncer à tous qu'en le payant ils peuvent devenir libres; mais le mode établi pour leur délivrance doit leur en ôter l'espoir. Si, après avoir obtenu la permission d'exercer un commerce ou une industrie, ils parviennent à acquérir quelque propriété, on ne leur permet pas de payer leur rançon; de pareilles offres sont presque toujours rejetées sur le fondement que le prince est l'héritier légal de la propriété de ses esclaves.

» La captivité est environnée de cruautés qui n'ont point de bornes, et semblent n'avoir point de fin dans ce pays, dit le judicieux voyageur que nous venons de citer; la douloureuse condition

des esclaves peut être comparée à celle de ces esprits, dont parle le Dante, dans le séjour des ténèbres et du désespoir. Lorsqu'ils demandent quelle heure du jour il est, on leur répond souvent : « Il est l'éternité. »

» A peine les rayons de la lumière ont-ils paru, que leurs impitoyables surveillans les appellent à l'ouvrage avec une voix de Stentor : *Vamos a trabajo, cornutos*, leur crient-ils, *à l'ouvrage, cocus ;* expressions grossières suivies souvent de coups de bâton. Ce n'est point assez pour eux d'avoir à gémir d'un travail excessif et de mauvais traitemens, on y ajoute la dérision, l'abus, le mépris, et ces espèces de souffrances sont multipliées de toutes les manières. Chien d'infidèle est l'expression ordinaire qu'on emploie en parlant à un esclave.

» Qu'on juge de l'état de ces malheureux lorsqu'ils sont malades par celui où ils sont en santé. Il n'y a point d'hôpital pour les esclaves chrétiens, si l'on excepte un petit hospice dû à la charité du gouvernement espagnol, qui consacre un fonds à cet objet intéressant. Sans cet établissement on verrait périr dans les rues les captifs affectés de maladie. Pourquoi les autres puissances n'imitent-elles pas un semblable bienfait? Elles diminueraient au moins la honte et le reproche qu'elles encourent de tolérer un pareil désordre à la vue de l'Europe et des états chrétiens.

» Si des maux physiques qu'éprouvent les esclaves en Barbarie, nous passons à l'influence morale que cette existence exerce sur eux, quelle dégradation, quel avilissement de l'espece humaine n'y remarquons-nous pas!

» L'esclavage est le plus grand des malheurs qui puisse arriver à une créature humaine; il semble qu'il ôte à celui qui en est frappé ces consolations qui accompagnent les autres calamités; celles-ci éveillent l'affection, la sympathie, inspirent du respect; si on ne les secoure pas, du moins obtiennent-elles de la commisération. L'esclavage entraîne une sorte d'opprobre qui glace le cœur, fait détourner la vue et repousse tout rapprochement; on éprouve dans l'âme, contre un état si peu naturel, une sorte d'horreur qui s'étend jusqu'à celui qui le fait naître; une rare philosophie, ou mieux encore cette charité chrétienne qui comprend toutes les vertus courageuses, peuvent seules triompher de cette aversion qu'inspire l'homme meurtri des chaînes de la servitude.

» Lui-même au bout de quelque temps paraît s'accoutumer à cette humiliation; toute fierté s'éteint dans son âme; il se persuade que sa nature a éprouvé un changement auquel il doit se soumettre. C'est ainsi qu'à voir ces nombreuses files d'esclaves dans le bagne de Maroc et d'Alger, on est porté à penser que l'Européen qui a subi ce sort malheureux se regarde comme in-

férieur aux sauvages de l'Afrique. Dans cet état l'homme, né et appelé à porter ses regards vers sa céleste origine, s'abaisse jusqu'à oublier ses hautes destinées. L'âme se purifie dans le creuset de l'adversité; mais le poison de l'esclavage, l'abjection de cet état, détruit le courage, étouffe les sentimens généreux et prive l'âme des facultés qu'elle a reçues de l'auteur de son être.

» Il est un autre mal que produit l'esclavage et qui n'est pas un des moins terribles aux yeux du philosophe et du chrétien, noms presque synonymes lorsqu'ils sont bien compris. Le malheur corrompt le cœur quand, comme celui de l'esclavage, il en brise l'énergie. Alors la religion elle-même, cette colonne des cieux à laquelle nous nous attachons lorsque tout chancelle autour de nous, cesse de nous donner des consolations. L'esclave, humilié, foulé, outragé dans tout son être, se regarde comme abandonné sur la terre; il ne regarde plus le ciel comme son appui; le néant vient s'emparer de lui avant de cesser d'exister, et le crime même n'est plus à ses yeux qu'un moyen de bonheur s'il peut contribuer à lui rendre l'espoir et la liberté. »

C'est surtout aux chrétiens enchaînés par les barbares d'Afrique et vivant sous le despotisme des maîtres de ces contrées, que s'applique cette peinture trop réelle et trop constante. « Les chrétiens, dit M. Pananti, sont les plus à

plaindre dans cette dure captivité. Une infortune profonde et long-temps continuée a détruit chez eux toutes les consolations agréables ; elle les a laissés dans la douleur et sans aucune espérance; ils succombent accablés du poids de leurs maux sous la verge qui les frappe, et il leur est impossible de lever la tête. La servitude est comme une nécessité cruelle qui brise et détruit tout ce qu'elle approche ; et cette puissance est bien active, puisqu'elle anéantit jusqu'aux espérances que le ciel a mises au fond de nos cœurs.

» Me sera-t-il possible de dire que, dans cet abîme de misères où l'esclavage réduit nos enfans et nos compatriotes, l'abjuration même ne leur offre qu'une faible et languissante ressource? Honteuse et coupable extrémité dont nous devons plus qu'eux encore un compte sévère à la justice et à l'honneur. »

Il n'y a plus en effet autant d'abjurations en Barbarie qu'autrefois ; le nombre des renégats y diminue chaque jour. Quelques chrétiens forcés par leurs crimes de sortir de Ceuta, d'autres réduits au désespoir par les longues souffrances de leur esclavage, ou bien encore épris de passion pour quelque femme, sont les seuls qui abandonnent la foi de leurs pères pour embrasser la religion de Mahomet. Dès qu'ils ont apostasié ils reçoivent une paie comme les Turcs que la Porte entretient en Barbarie, et peuvent parvenir aux emplois de l'état et à toutes les di-

gnités ; on en a vu même, tels que Mezzo-Morto, être élevé au trône du dey à Alger (1). Il n'est pas néanmoins dans la coutume des Maures d'encourager le prosélytisme parmi les esclaves ; ils savent la perte qu'ils éprouveraient en leur donnant la liberté, qui est la suite forcée de leurs conversions à l'islamisme ; et ils pensent aussi qu'on ne peut pas avoir grande confiance à un apostat en matière de religion et de politique.

Pour s'opposer à ce que les renégats ne soient portés aux emplois supérieurs, on leur interdit de se marier avec des femmes mahométanes : la mauvaise conduite, les plus légères plaintes portées contre un renégat sont punies avec sévérité. Il est surveillé par tous ceux qui craignent ou son crédit ou ses talens ; on cite comme des exemples les succès de quelques célèbres renégats, tels que le comte de Bonneval, Français (2),

---

(1) Mezzo-Morto, renégat italien, ainsi nommé de ce qu'il avait été trouvé à demi mort sur le champ de bataille, fut chargé du commandement d'un schebec algérien : il fit retraite, étant en course, devant un vaisseau chrétien. Le dey lui ordonna de retourner à la mer, et, sous peine de mort, de rétablir l'honneur de son pavillon. Mezzo-Morto se signala si bien par son audace et son intrépidité qu'il fut porté au commandement de la marine, qui le conduisit à la place de dey.

(2) On connaît assez généralement le marquis de Bonneval, né en France, en 1672 : il servit sous Catinat et Vendôme. Mécontent de la France, il se rendit auprès de

devenu pacha à trois queues et général d'artillerie à Constantinople, et le duc de Ripperda, Hollandais, parvenu au poste de premier ministre à Maroc (1); mais leur élévation ne fut pas l'effet de leur apostasie ; ils n'avaient point été faits esclaves; ils étaient venus avec une réputation de talens à Constantinople et à Maroc ; ils avaient rempli de hauts emplois dans l'étranger ; ainsi leur position n'est point à comparer à celle des

---

l'empereur, qui, en 1716, l'employa dans la guerre contre les Turcs, sous le prince Eugène de Savoie : il se distingua à la bataille de Peterwaradin, où l'armée ottomane fut battue. Quatre ans après, s'étant permis des propos contre le prince Eugène et madame de Prié, femme du gouverneur des Pays-Bas, il fut mis en prison, perdit ses emplois, ce qui le détermina à passer chez les Turcs. Le grand-seigneur le créa pacha à trois queues, et le nomma général d'artillerie. Mort en 1747 à soixante-quinze ans.

(1) Ripperda est célèbre par son élévation et sa fin obscure. Nommé ambassadeur de Hollande en Espagne, il parvint à la place de premier ministre sans en avoir le titre dans cette dernière cour : il en fut éloigné en 1736, et perdit ses emplois ; il fut ensuite emprisonné, se sauva, passa en Angleterre, où il fit connaissance de l'ambassadeur de Maroc, qui lui conseilla de se rendre auprès de son souverain ; ce qu'il fit. Arrivé à Maroc, il y obtint un aussi grand pouvoir qu'en Espagne, se fit musulman, et prit le nom d'Osman. Disgracié pour avoir voulu fonder une nouvelle religion, il se retira à Tetuan, où il mourut de chagrin en 1737.

apostats ordinaires ; au surplus les choses sont bien changées aujourd'hui, et l'on peut douter qu'un fugitif d'Europe parvienne chez les Turcs aux grandes dignités, quelque bon musulman qu'il se montrât.

Tous ceux qui embrassent la religion des Maures en Barbarie ne sont pas pour cela réellement et complétement libres; mais ils ont moins de fatigues à supporter, surtout celle de se livrer à mille actions basses qui sont assez le partage des gens de cette sorte.

Les apostasies diminuent donc très-peu la mauvaise condition des esclaves qui l'invoquent pour alléger leur sort; mais les puissances chrétiennes n'en montrent pas moins une grande impiété, je veux dire un grand mépris pour leur croyance, de souffrir cet avilissement de leurs malheureux sujets réduits à ce triste et horrible esclavage. Pour en adoucir la rigueur, il leur suffit de crier en public : *Dieu est miséricordieux*, et *Mahomet est son prophète :* on les mène devant un officier public, et on les admet à se faire musulmans. Le juif qui veut embrasser la même religion doit d'abord se faire chrétien, pour suivre, disent les Maures, les divers degrés qui conduisent à la perfection.

Mais quittons ces tristes tableaux et attachons-nous à donner une idée d'un genre particulier de commerce dans ces régions brûlées d'un côté par le soleil, et de l'autre tourmentées par le despotisme ; c'est celui des caravanes.

Partout où des cérémonies religieuses donnent lieu à de nombreux et périodiques rassemblemens, le commerce vient à la suite, et fait servir à ses spéculations des institutions formées dans d'autres vues; toutes les nations nous en offrent des exemples.

Telle est l'origine des caravanes de l'Afrique septentrionale. La loi musulmane ordonne à tous les croyans de visiter au moins une fois en leur vie la *ville Sainte de la Mecque*, et le tombeau du prophète; des lieux les plus éloignés du monde, de nombreuses réunions se forment pour remplir ce religieux devoir.

Tout autre moyen, tel que des voyages isolés ou d'un petit nombre de personnes, aurait été impraticable à travers des déserts et des pays infestés de hordes errantes qui ne vivent en partie que de pillage : ajoutez qu'en Europe les routes sont ordinairement diversifiées d'objets qui fixent l'attention et excitent la curiosité; on peut même s'y flatter qu'au bout de deux ou trois jours de marche on rencontrera quelque ville où l'on pourra se reposer; il n'en est pas de même en Afrique et dans les parties de l'Orient soumises au joug barbare des Turcs; rien là ne délasse la vue, ne réjouit l'imagination : la tristesse, la mélancolie, une sombre anxiété sont entretenues par tout ce qui entoure l'homme. Ce ne sont de toutes parts que montagnes arides, que plaines stériles, que sables brûlans, que

campagnes inhabitées ; à peine au bout de plusieurs journées de chemin peut-on se flatter de rencontrer quelques misérables cabanes occupées par des hommes dénués de tout ; conçoit-on que des voyageurs isolés pussent long-temps supporter une telle situation, et ne se sentissent pas accablés par le découragement et l'ennui ?

Les nombreuses réunions sont donc utiles sous le seul rapport moral pour faire un pèlerinage aussi long et aussi fatigant ; elles peuvent devenir même des moyens d'agrément par les liaisons et les sociétés que les pèlerins peuvent faire entre eux pendant la route. Mais un avantage plus essentiel, que ceux-ci en retirent, ce sont les soins qu'ils se rendent réciproquement dans ces solitudes incultes, soit dans le cas de maladie, de disette ou de manque d'eau et de vivres ; parmi les membres de la caravane il en est qui s'approvisionnent de ces objets de première nécessité, et en font un utile trafic parmi les pèlerins, soit publiquement, soit secrètement.

Un plus grand motif encore pour ne marcher qu'en troupe, c'est d'être en état de se défendre contre les attaques des voleurs, des hordes errantes qui pillent impitoyablement les voyageurs. On sait que dans l'Afrique septentrionale comme dans le Levant ils ne courent pas de plus grands dangers que d'être attaqués par les Arabes. Ces peuples vagabonds, principalement connus sous le nom de Bédouins, cou-

rent sans cesse la campagne et les déserts; ils font rarement quartier à qui ne se trouve pas en état de leur faire tête; nombre de voyageurs ont perdu par leurs mains les biens et la vie; des caravanes même ont été attaquées, et n'ont dû leur salut qu'à la réunion de leurs forces et à leur nombre. Il est aisé d'expliquer par ces diverses raisons l'utilité des caravanes; aussi tous ceux qui ont à traverser les mêmes régions qu'elles attendent-ils le moment de leur départ pour profiter du secours et de l'appui qu'elles offrent.

Les plus brillantes et les plus considérables de ces caravanes sont celles où se trouvent les princes ou grands des pays musulmans, qui, comme les autres, sont obligés de visiter la ville sainte au moins une fois en leur vie. Ils se font suivre d'une foule d'individus attachés à leur service ou à celui de leurs officiers qu'ils emmènent avec eux : ce cortége a l'air d'une cour ambulante; on y voit le même luxe d'un côté, la même pauvreté et servitude de l'autre. Les princesses ou maîtresses de ces petits sultans voyagent avec eux dans des espèces de voitures richement ornées et traînées par des chameaux : quand la caravane s'arrête, on les descend et on les porte sous des tentes, où elles trouvent toutes les commodités qu'elles peuvent désirer. Heureuses quand elles ne sont pas inquiétées dans ces momens par les hordes errantes que doivent attirer de si brillantes proies!

Une des plus considérables caravanes est celle qui arrive tous les ans de diverses parties de l'Afrique au Caire ; c'est un lieu de rendez-vous d'où les pèlerins se rendent ensuite à la Mecque ; le Caire, dans ce moment, devient un des plus grands marchés du monde, et il s'y fait des affaires pour bien des millions, et presque toutes par la voie des échanges. Des marchandises sont envoyées de ce vaste entrepôt par la Méditerranée en Europe et en Turquie ; l'argent ou les objets qui ont été reçus en échange à la vente sont ensuite envoyés dans l'intérieur de l'Afrique, en Abyssinie, dans le Fezzan, à Tunis, Alger, Tripoli, Maroc ; ce produit des ventes est rapporté par les mêmes caravanes à leur retour. On peut juger de ce qui en reflue dans l'*Afrique* septentrionale, quand on pense que l'on a vu plusieurs fois la caravane de cette région, à son arrivée au Caire, offrir plus de mille chameaux et de quatre mille personnes.

Les caravanes conduisent annuellement de l'Abyssinie au Caire environ deux mille nègres prisonniers faits à la guerre. Presque tous les princes de l'intérieur de l'Afrique vendent ou mettent leurs prisonniers à mort ; coutume barbare qu'on aura long-temps encore de la peine à abolir, tant l'homme est porté à abuser de la supériorité qu'il obtient sur les autres. L'extension du christianisme dans ces régions désolées pourra seule y opérer un heureux changement. Mais

comment l'espérer quand nous voyons les nations chrétiennes spectatrices muettes et indifférentes des efforts que font des peuples généreux pour faire triompher la croix dans les lieux mêmes où elle brilla jadis du plus bel éclat ; où les arts, la civilisation, la morale sont aujourd'hui persécutés par de farouches tyrans que l'Europe admet à une communauté d'intérêts et de relations pacifiques ; quand enfin on voit les monarques chrétiens sacrifier l'amour qu'ils doivent à l'auguste auteur de leur religion au barbare triomphe du code de Mahomet! Ne semblait-il pas au contraire que la Providence n'eût élevé de nos jours à un si haut degré de puissance les chefs des empires chrétiens que pour étendre les maximes et la pratique de l'Évangile dans les régions livrées à la domination des musulmans ?

Outre les nègres vendus au Caire par les caravanes, on y amène aussi des esclaves des deux sexes ; le commerce des femmes y est surtout un des plus avantageux. Le musulman les regarde comme des propriétés, et non comme des êtres doués des facultés et des priviléges de l'humanité ; c'est un meuble à leur usage, dont le prix est fixé par le plus ou moins de jouissances qu'ils en attendent. Quinze millions d'habitans courbés vers la terre sous la verge d'un sultan consacrent leur vie et leurs travaux à perpétuer ces usages et à propager de toutes les manières les doctrines favorables à leur perpétuité.

Le vaste marché que la réunion des pèlerins et des autres membres de la caravane forme dans cette capitale de l'Égypte offre encore des gazelles, des perroquets, des singes et quelquefois des bêtes sauvages particulières à l'Afrique. Parmi les articles précieux qu'elle y apporte, on compte aussi de l'or en poudre et en barre, des plumes d'autruche, de la myrrhe, de l'ébène. L'or en poudre qui vient de l'Abyssinie est renfermé dans de petits morceaux de drap de la forme et du volume d'une grosse noix; chaque paquet est estimé à peu près à douze francs ou un sequin de Venise, et passe couramment jusqu'à ce que l'étoffe soit usée, sans avoir été ouvert une seule fois. L'ébène qu'on trouve à cette foire vient également de l'Abyssinie; elle croît sur une haute montagne dans cette région, et est une des meilleures que l'on connaisse pour les ouvrages de tabletterie et de menuiserie auxquels on l'emploie; elle se polit mieux que celle qui vient de l'Inde.

Deux sortes de caravanes partent de l'Afrique septentrionale pour la Mecque.

L'une, qui est très-nombreuse, se forme à Fez dans les états de Maroc, se grossit en côtoyant les côtes de l'Océan Atlantique jusqu'à ce qu'elle arrive dans les régions du Sénégal, d'où elle prend sa route pour arriver dans le royaume de Sennaar, et de là dans un port de la mer Rouge pour se rendre en Arabie et directement à

la Mecque. Quelques voyageurs ont regardé avec raison cette caravane comme un moyen de parvenir dans l'intérieur de l'Afrique, et d'en connaître les divers pays ; mais jusqu'à présent les tentatives qu'on a faites pour en profiter n'ont donné que des résultats incomplets, quoique suffisans à bien des égards.

Une autre caravane plus considérable, et qui doit principalement nous occuper, est celle qui fournit à la grande réunion du Caire le plus de pèlerins, de voyageurs, de marchandises, et qui part de la Barbarie tous les ans.

Elle prend son départ à Maroc ; elle se grossit comme la précédente, le long de la route, d'un grand nombre de pèlerins et de voyageurs d'Alger, de Tunis, de Tripoli, ou plutôt de ceux qui attendent son passage dans ces régences.

Elle campe pendant plusieurs semaines sous des tentes de toutes dimensions et de toutes couleurs dans la plaine qui touche aux environs de Tripoli ; on dirait à quelque distance que c'est une petite ville d'un aspect singulier. Les voyageurs achètent à Tripoli les provisions dont ils ont besoin, et il est rare qu'ils paient autrement qu'avec les marchandises qu'ils portent avec eux, particulièrement des plumes d'autruche et des cuirs de Maroc. En partant de Tripoli, la caravane se dirige par le désert vers Alexandrie ; de ce point elle remonte le Nil jusqu'au Caire, où

elle se réunit à celle d'Égypte pour se rendre par Suez dans l'Arabie.

Cette dernière route, du Caire à Suez, quoiqu'elle ne soit pas de plus de vingt lieues, est, au récit des voyageurs, une des plus difficiles sans en excepter le trajet de Tripoli à Alexandrie à travers le désert de Barca (1). Beaucoup de pèlerins se voient par là obligés de continuer leur route par la mer Rouge, réduits à l'impossibilité de transporter avec eux les provisions qui leur sont nécessaires pour le reste du pèlerinage à la Mecque ; car Suez, environné comme il l'est de sable, et sans eau pour sa consommation, ne peut fournir aucuns secours aux voyageurs. Les habitans de cette ville sont contraints d'aller chercher à six ou sept lieues l'eau qui leur est nécessaire ; c'est à Nuba, sur les bords de la mer Rouge, qu'ils se la procurent, et cette eau est si saumâtre que ceux qui n'y sont point habitués ne sauraient la boire sans y mêler quelque liqueur spiritueuse. Ceux des voyageurs qui prennent le chemin du désert et ne font pas le trajet de la mer Rouge sont donc obligés au détroit de Suez de se pourvoir de légumes, de viande, d'eau pour le reste du voyage, c'est-à-dire pour environ deux cent

---

(1) Il est inutile de prévenir le lecteur que, pour bien saisir la marche des caravanes, il doit avoir sous les yeux une carte de cette partie de l'Afrique.

vingt lieues, qui leur restent à faire, la majeure partie à travers des déserts, pour se rendre à la Mecque (1); les pauvres pèlerins qui ne peuvent pas se procurer les bêtes de somme nécessaires au transport de ces provisions prennent la route de la mer en débarquant à Jedda, qui est le port de la Mecque.

On cite comme un spectacle digne d'attention et propre à exciter la plus vive curiosité, celui de la caravane sortant du Caire; elle est composée d'individus de toutes les nations, aussi diversifiées par l'expression et la couleur de leur figure que par leurs différens costumes.

Chacun, suivant la nature du commerce qu'il fait, ou le pays d'où il vient, porte de l'or en poudre, des sequins de Venise, des piastres, du froment, des féves, du fer, du plomb, de la cochenille, destinés soit pour la Mecque, soit pour Moka ou les autres lieux intermédiaires; mais principalement ces deux-là, où des marchands

(1) Le temple de la Mecque est bâti au milieu de la ville, et porte le titre glorieux de *Masjad al Alharem*, c'est-à-dire le Temple sacré ou inviolable. L'objet principalement révéré à la Mecque et qui attire la même vénération pour tout ce qui l'entoure et la ville même, est un édifice carré en pierre, appelé *la Caaba*. Cette enceinte renferme la *Betta Allah*, c'est-à-dire le Temple ou Maison de Dieu, qui est particulièrement consacré à son culte.

de la Judée et de l'Arabie viennent choisir ce qui leur convient. Peu d'esclaves, soit hommes ou femmes, y sont menés; c'est au Caire que s'en fait le grand trafic, et ce qu'il en reste dans la caravane est à peu près pour le service des riches voyageurs.

La caravane de Barbarie et du nord de l'Afrique revient par le même chemin, c'est-à-dire par Suez, le Caire, Alexandrie, Tripoli et les autres lieux de la côte d'Afrique, jusqu'au royaume de Maroc.

Elle rapporte des mousselines, des plumes d'autruche, des schalls, du café d'Arabie, des perles, des diamans de Golconde, de la cire, du coton, des conserves ou confitures de rose, d'abricot, de pêche, fort recherchées.

Il faut mettre au nombre de ces marchandises les belles esclaves qui viennent du Cachemire, de la Circassie, de la Georgie et des provinces de l'Asie mineure; ce sont de jeunes chrétiennes, car aucun mahométan (1), homme ou femme,

---

(1) Il y a tout à la fois de quoi exciter le rire et l'indignation, de voir les princes chrétiens envoyer et entretenir à grands frais des missionnaires pour convertir les Eskimaux ou les insulaires de la mer du Sud, et supporter avec une honteuse résignation que des milliers de vierges chrétiennes soient annuellement entraînées au mahométisme et livrées aux plaisirs brutaux des ennemis du nom chrétien. Il y aurait bien là, pour réclamer contre un pa-

ne peut être esclave : les unes ont été vendues par leurs parens qui en font commerce, les autres enlevées de vive force ou par ruse ; les courtiers de ces malheureuses se défont souvent de celles que quelque incommodité grave ou des accidens rendent inutiles à la honteuse destination qui leur est réservée : quelques jeunes garçons entrent aussi dans ces pacotilles, et ont des fonctions particulières dans les palais des riches musulmans ; leur religion consacrant le culte des plaisirs, ils ne croient pas devoir s'en refuser aucun : la stupide admiration que le reste du monde a pour de pareilles mœurs leur inspire à juste titre la haute idée qu'ils se font de leur loi et de leur gouvernement.

Un trait remarquable de cette traite des vierges chrétiennes, c'est la défense sous des peines graves aux chrétiens d'en acheter lorsqu'elles sont mises en vente dans les bazars du Caire ou de Constantinople. Du moment qu'elles ont été livrées au brocanteur turc elles sont musulmanes, et dès lors femmes sacrées, réservées aux plaisirs des vrais croyans, et dont aucun chrétien n'est digne d'approcher. On croit vivre

---

reil commerce, autant de motifs que dans la traite des nègres; mais il faut attendre que l'intérêt de l'Angleterre se trouve lié à l'abolition de la première de ces traites, comme il l'est à celle de la seconde; alors elle finira : espérer que l'initiative vienne d'ailleurs serait se tromper.

avec des fous quand on pense que de pareils désordres sont révérés comme des institutions protégées par cent mille hommes armés d'une part, et admirées comme des chefs-d'œuvre par cent millions d'imbéciles qui peuplent l'Europe et la moitié de l'Asie de l'autre part.

En partant du Caire les caravanes mettent cent jours pour se rendre de cette ville à la Mecque et en être de retour; pendant ce voyage il se fait des marchés très-avantageux aux marchands de la caravane, ou même à des voyageurs qui, sans être marchands, se livrent à des spéculations de circonstance; c'est surtout en diamans et en perles que ces achats consistent. Ce sont les conducteurs des caravanes qui ordinairement savent se pourvoir des plus beaux diamans et des plus belles perles; ils les vendent dans les villes par où ils passent, et l'on a souvent occasion d'acheter à Tripoli des perles superbes à un prix inférieur à celui qu'elles ont en Europe.

Il y a à Suez, par où passe la caravane, beaucoup de maisons de commerce tenues par des Européens, surtout par des Vénitiens. Ils en expédient du sel, des étoffes, des soieries, des aromates, des drogues médicinales; on y comptait autrefois plusieurs négocians anglais et français; mais la caravane qui se rendait de Suez au Caire en 1799, ayant été pillée, mit un terme au commerce anglais dans cette ville. Cet événement fit grand bruit en Europe; on y soupçonna des vues hos-

tiles de la part de la France, alors en guerre avec la Grande-Bretagne; on voulut faire accroire que nous avions provoqué sous main cette coupable manœuvre; mais jamais la France ne s'est rendue coupable d'un pareil attentat contre le droit des gens. Il n'est pas plus permis de piller l'ennemi sur un territoire neutre que de s'emparer de sa propriété lorsqu'elle est couverte d'un pavillon ami, sur mer.

La caravane était en grande partie composée d'officiers et passagers anglais, ainsi que de quelques prisonniers français qui avaient été débarqués à Suez, et qui se rendaient en Europe en passant par le Caire. Les Arabes bédouins de Tor (1), ayant appris que les voyageurs avaient de grandes richesses, résolurent de les voler, ce

(1) Le Tor, ou *el Tor*, anciennement *Phœnicoan*, que quelques auteurs ont pris mal à propos pour Élan, est un village situé à cinquante-deux lieues sud-est de Suez, sur la côte orientale de la partie du golfe arabique appelée *mer de Quoulsoum* : il est habité par des Arabes qui s'adonnent à la pêche et à la navigation, mais quelquefois aussi au pillage des caravanes, en se réunissant aux Bédouins du désert. Il y a à Tor une bonne rade et de l'eau potable, dont les vaisseaux de Suez s'approvisionnent en allant à Jedda, port de la Mecque. Il y a un petit couvent de Grecs; les maisons ne sont que des huttes entourées de hauts palmiers. On y voit encore les ruines des murailles dont il était entouré lorsque dom Juan de Castro, Portugais, s'en empara en 1480.

qu'ils firent à cinq lieues de Suez. Les malheureux Européens, laissés nus et dispersés par la crainte, se séparèrent en deux troupes ; l'une retourna à Suez ; l'autre, au nombre de dix-sept, croyant pouvoir atteindre le Caire, s'avança dans le désert, où, exténués de fatigues, manquant d'eau et de nourriture et accablés par un soleil brûlant, tous périrent l'un après l'autre, excepté un seul, M. de Saint-Germain, de l'île de Bourbon ; après avoir erré pendant trois jours dans le désert, il ne dut son salut qu'à l'humanité d'un Arabe, qui le reçut dans sa cabane, et où il put attendre une escorte pour se rendre au Caire.

La caravane qui du Caire part pour se rendre à la Mecque est ordinairement divisée en deux *campemens ;* les pèlerins du Caire, ceux de Constantinople et des divers autres endroits forment le premier ; l'autre est composé de tous les Barbaresques, depuis Tripoli jusqu'à Maroc. Ces derniers ne partent du Caire qu'un jour après les autres, et forment ainsi en quelque sorte, pour la première caravane, une arrière-garde qui occupe tous les soirs le même camp d'où l'autre est partie le matin. Au contraire dans le retour, la caravane des Barbaresques fait l'avant-garde et devance toujours d'une journée ce qu'on appelle la grande caravane.

On prétend que cette pratique des Turcs d'arriver à la Mecque un jour avant les Barbaresques,

et de n'en sortir qu'un jour après leur départ, tient à la méfiance qu'ils ont de ceux-ci, et à la crainte qu'ils ne s'emparent de la ville sainte.

Au surplus les Barbaresques se servent d'escorte à eux-mêmes; ils sont tous armés, ne traînent après eux que peu d'équipages, et ne se chargent que de ce qui est absolument nécessaire pour cette longue et pénible route; leur camp présente donc une image de la guerre qu'on ne trouve pas dans les autres. Aussi les Arabes, qui ont tenté de les attaquer quelquefois, n'osent-ils plus y revenir; et l'on assure même qu'ils ont su s'exempter du tribut que la grande caravane paie à ceux-ci lorsqu'elle passe sur leur territoire.

Ce n'est pas que celle-ci n'ait une escorte assez forte; elle est composée de détachemens des diverses troupes qui stationnent en Égypte. Elle est commandée par un bey, qu'on nomme *kemirhage* ou prince des pèlerins, qui a encore à sa suite quatre ou cinq cents cavaliers de ses propres gens, et qu'il entretient à ses frais. Il reçoit une somme considérable du grand-seigneur pour cette dépense; mais il en retire beaucoup davantage, soit des provisions de bouche qu'il fait suivre dans la route sur un nombre considérable de chameaux, qu'on recharge au retour d'autres provisions semblables, soit du louage de ces mêmes chameaux, dont les négocians se

servent pour transporter leurs marchandises. Il a outre cela tout ce qui appartient à ceux qui meurent en route sans laisser d'héritiers, et le dixième de ceux qui en laissent. Ce revenu doit monter à des sommes considérables, car il y a des années où l'on a vu mourir jusqu'à cinq à six mille personnes dans le voyage.

Il faut mettre au rang des causes qui peuvent opérer de grands ravages dans les caravanes ces vents brûlans du désert et ces ouragans qui, amoncelant les sables, ensevelissent des détachemens entiers, et, si l'on en croit quelques récits, des caravanes même qui traversent les déserts de l'Afrique; malheur que n'éprouvent que très-faiblement celles qui se rendent à la Mecque. La stérilité des régions africaines, l'inclémence du climat, ne permettent d'y entreprendre de longues courses que réunis en troupes, pourvus d'eau, de nourriture, et fournis d'armes, et cependant ces défenses y sont insuffisantes contre les accidens des vents brûlans, des agitations des sables et des maladies qui attaquent les hommes et les animaux dans ces voyages périlleux.

Mais c'en est assez sur ces usages établis en Orient et dans l'Afrique depuis les plus anciennes époques; ils attestent le peu de progrès qu'y ont fait les arts et la civilisation; le commerce, qui suit leurs traces et souvent les étend,

a dû se renfermer dans ce qu'il a trouvé établi; le défaut de protection et de moyens convenables ne lui a pas permis de prendre plus d'essor; en Afrique ce n'est qu'avec peine et danger qu'il se hasarde à pénétrer loin des côtes, et cet état précaire durera aussi long-temps que l'esclavage, le despotisme, la superstition, la barbarie en banniront l'industrie, la propriété, la culture, la religion bienfaisante de l'Évangile, ces appuis de la liberté de l'homme sans laquelle tout languit et dégénère.

Nous avons parcouru les divers objets qui peuvent occuper les méditations du philosophe, de l'homme d'état et du négociant, dans le tableau varié et peu flatteur des régions barbaresques prises en général; il nous reste maintenant à les faire connaître chacune en particulier : ce qui précède nous rendra cette tâche plus facile et plus utile au lecteur.

Nous n'y reviendrons cependant pas avant d'arrêter notre attention sur l'Égypte, ce pays si justement regardé comme l'antique séjour des sciences, devenu, ainsi que tout ce qui est soumis au fanatisme de Mahomet, un pays à demi barbare, où l'esclavage des peuples et le despotisme des princes choquent également les yeux du voyageur et contrarient la nature.

Le savant auteur dont nous continuons l'ouvrage s'était aussi occupé de cette partie de

l'Afrique; le tableau qu'il en a tracé précédera ce que nous aurons à en dire, et ici, comme dans tout le reste, ce sera toujours par ce qu'il a écrit que nous commencerons l'histoire politique du continent qui nous occupe, et celle des établissemens qui s'y trouvent.

Nous aurons soin aussi de donner un aperçu des changemens considérables opérés dans cette région depuis le séjour qu'y ont fait les Français; nous parlerons également de ceux qu'on doit au prince qui la gouverne, digne, par ses grandes conceptions, d'un rôle plus noble que celui qu'il joue dans la guerre contre les Grecs.

LIVRE II.

DE L'ÉGYPTE.

La côte septentrionale de l'Afrique, qui va depuis l'isthme de Suez jusqu'au détroit de Gibraltar, est bornée par la Méditerranée. On lui donne neuf cents lieues de côtes, occupées par une région connue depuis plusieurs siècles sous le nom de Barbarie, et par l'Égypte, qui gémit sous le joug de l'empire des Ottomans.

Cette région, dont l'antiquité s'occupa beaucoup plus que d'aucun autre pays du globe, est bornée au nord par la Méditerranée, au sud par la Nubie, à l'est par la mer Rouge, et à l'ouest par la Libye. Sa longueur est de deux cent vingt-cinq lieues, et sa plus grande largeur d'environ soixante-huit.

Le Saïd ou la haute Égypte, qui commence à Syène et finit au Caire, est une espèce de gorge formée d'un côté par des rochers escarpés, et de l'autre par des monticules sablonneux. On ne lui trouva jamais plus de sept lieues de large, et quelquefois elle n'en a que trois. Ce fut dans cette plaine resserrée que brilla pour la première

fois la lumière qui depuis éclaira tant de nations et tant de siècles.

L'Égypte inférieure paraît un triangle dont la base, depuis Peluse jusqu'à la Tour-des-Arabes, peut avoir un peu plus de deux cents milles. Ce triangle en embrasse un autre célèbre sous le nom de Delta, et formé par deux bras du Nil qui vont se jeter dans la Méditerranée, l'un à une lieue de Rosette, et l'autre à deux lieues de Damiette.

L'une et l'autre Égypte durent être originairement des marais impraticables. Des travaux opiniâtres et bien entendus leur donnèrent la solidité nécessaire pour en faire le séjour de l'homme, un sol propre à fournir à tous ses besoins. Pour enchaîner ce fleuve et lui donner une direction convenable, il fut construit des digues immenses, toutes élevées dans les meilleurs principes. On creusa quatre-vingts canaux et plus, tous fort larges, quelques-uns fort longs. Plusieurs vastes lacs, un plus grand nombre d'étangs, furent disposés pour recevoir les eaux surabondantes, et les rendre, lorsqu'il le faudrait, aux campagnes qui les entouraient. Ces heureux moyens préservèrent la contrée du malheur des sécheresses, de celui des trop grandes inondations, et l'élevèrent au degré de prospérité qui fit l'étonnement et l'admiration de tous les peuples.

Tout est changé. À peine l'œil le plus attentif

retrouve-t-il quelques légères traces de tant de monumens d'une industrie active. Plusieurs ont été détruits par des conquérans barbares; le reste a successivement péri par l'indifférence stupide de leurs successeurs. La plupart des lacs et des canaux se sont comblés; à peine en reste-t-il six qui aient de l'eau toute l'année. La moitié des sables qui forment le sol de l'Égypte, privée par cette infortune des bienfaits du fleuve qui la fécondait, est retombée dans la stérilité qui lui est malheureusement naturelle.

Ces dégradations ont eu moins d'influence sur le climat des deux Égyptes qu'on ne serait porté à le soupçonner. Autant qu'il est possible d'en juger, le ciel est toujours également embrasé, l'air toujours également sec, la terre toujours également remplie de sel, la végétation toujours également rapide, la pluie toujours également rare, les vents y sont toujours les mêmes. Si les anciennes maladies ont un degré de malignité qu'on ne leur trouvait pas, s'il s'en est introduit quelques-unes de nouvelles, c'est à l'excès du travail, à la malpropreté de l'habitation et du vêtement, c'est surtout à la mauvaise nourriture qu'il faut l'attribuer. Voyez le peu de naturels qui jouissent de quelque aisance; voyez les étrangers auxquels leur situation n'interdit aucune commodité; voyez surtout les mamelucks en possession de toutes les douceurs de la vie,

et vous trouverez qu'ils poussent tous très-loin leur carrière, qu'ils conservent tous leur force et leur souplesse jusque dans l'âge le plus avancé.

Toutefois ces hommes si privilégiés restent plus ou moins exposés aux trois plus redoutables fléaux qui puissent affliger l'Égypte, la peste, la perte de la vue, le vent que nous nommons empoisonné, et que dans la province on appelle vent de cinquante jours, non qu'il souffle cet espace de temps sans interruption, mais parce qu'il est plus ordinaire vingt-cinq jours avant et vingt-cinq jours après l'équinoxe.

Lorsque ce vent commence à souffler, le ciel, généralement pur dans ces contrées, devient sombre, le soleil perd de son éclat, l'air se charge d'une poussière extrêmement subtile. L'homme respire difficilement, il brûle; et les objets qui, dans d'autres circonstances, auraient pu le rafraîchir, participent de cette chaleur. Dans les cités, dans les villages, dans les déserts, partout on est réduit à s'enfermer. Si le voyageur ne trouve point d'asile, il est souvent étouffé.

Ce qu'on nous raconte du nombre prodigieux d'aveugles répandus sur la surface de l'Égypte peut paraître exagéré, et ne l'est point; ils y sont si multipliés, qu'un seul hôpital en réunit neuf mille dans la capitale. Beaucoup d'autres, sans avoir totalement perdu la vue, ont les yeux en mauvais état. L'habitude de passer la nuit

dans des lieux découverts, une nourriture malsaine, une malpropreté excessive, l'usage de trop se couvrir la tête, telles sont les causes les plus vraisemblables d'une calamité qu'on ne saurait trop déplorer. Ce qui donne beaucoup de force à ces conjectures, c'est que le peuple y est plus sujet que les gens aisés, le naturel plus que l'étranger, l'habitant du Delta et surtout du Caire plus que l'Arabe errant.

C'est par erreur que plusieurs écrivains ont placé le siége de la peste dans l'Égypte. Ce fléau terrible y est toujours apporté des autres parties de l'empire ottoman, et plus ordinairement de Constantinople. On ne le voit guère s'étendre au-delà des côtes et des rades, et il arrive rarement jusqu'au Caire. Jamais même, ou presque jamais il n'afflige la haute Égypte, soit que les fortes chaleurs le repoussent, soit pour d'autres raisons que peut-être la saine physique trouvera un jour.

Les meilleurs observateurs ne comptent guère que quatre millions d'habitans dans la contrée qui nous occupe. Les hommes y seraient robustes, les femmes n'y manqueraient pas d'agrémens, si la condition des uns et des autres était supportable. L'oppression habituelle sous laquelle gémissent également les deux sexes les prive des avantages qu'une nature libérale leur avait destinés.

Au milieu des révolutions qui n'ont cessé

d'agiter la fortune des peuples, il est peu de pays qui aient conservé purs et sans mélange leurs habitans naturels et primitifs. Partout cette même cupidité qui porte les individus à empiéter sur leurs propriétés respectives, à susciter les nations les unes contre les autres; l'issue de ce choc d'intérêts et de forces a été d'introduire dans les états un étranger vainqueur qui, tantôt usurpateur insolent, a dépouillé la nation vaincue du domaine que la nature lui avait accordé, et tantôt, conquérant plus timide ou plus civilisé, s'est contenté de participer à des avantages que son sol natal lui avait refusés. Par là se sont établies dans les états des races diverses d'habitans qui, quelquefois se rapprochant de mœurs et d'intérêts, ont mêlé leur sang, mais qui le plus souvent, divisés par des principes politiques ou religieux, ont vécu rassemblés sur le même sol sans jamais se confondre. Dans le premier cas, les races, perdant par leur mélange les caractères qui les distinguaient, ont formé un peuple homogène, où l'on n'a plus aperçu les traces de la révolution; dans le second, demeurant distinctes, leurs différences perpétuées sont devenues un monument qui a survécu aux siècles, et qui peut en quelques cas suppléer au silence de l'histoire.

Tel est le cas de l'Égypte. Enlevée depuis vingt-trois siècles à ses propriétaires naturels, elle a vu s'établir successivement dans son sein des

Perses, des Macédoniens, des Romains, des Grecs, des Arabes, des Georgiens, et enfin cette race de Tartares connue sous le nom de Turcs ottomans. Parmi tant de peuples, plusieurs y ont laissé des vestiges de leur passage; mais, comme dans leur succession ils se sont mêlés, il en est résulté une confusion qui rend moins facile à connaître le caractère de chacun : cependant on peut encore distinguer la population de l'Égypte en diverses races.

Tout porte à penser que les Cophtes, fixés la plupart dans le Saïd, sont les enfans de la nation primitive, mais quelquefois, souvent même mêlés avec d'autres peuples. Selon des témoignages très-imposans, les Égyptiens furent originairement nègres, et on retrouve encore aux Cophtes quelques traits marqués de la physionomie particulière à cette classe d'hommes. Il est d'ailleurs plusieurs des usages, plusieurs des inclinations que l'histoire nous apprend avoir été propres aux générations dont nous les faisons descendre. La connaissance qu'ils ont toujours conservée des limites des terres et de ce qui regarde l'administration a rendu les plus intelligens d'entre eux nécessaires aux gens en place, et ils sont devenus généralement les secrétaires, les intendans, les collecteurs des beys. Dans ces emplois de confiance, ils ne tardent pas à prendre un empire absolu sur des maîtres enivrés par le climat et les voluptés. Cette espèce d'abandon

les fait bientôt parvenir à une opulence qu'ils consomment ordinairement dans de vils excès. Si l'avarice les a tenus éloignés des plaisirs, ils sont, avant la fin d'une vie agitée, dépouillés de leurs trésors par les tyrans qu'ils ont trompés. Rien n'est si rare que de voir des enfans héritiers de la fortune de leurs pères. Les Cophtes sont chrétiens, mais chrétiens plongés dans les erreurs du monothélisme. Ils ont des temples, des moines, des évêques et un patriarche. L'usage de la circoncision s'est perpétué dans leur Église. Ce n'est point un précepte de leur communion; c'est une pratique regardée comme salutaire et que le climat a toujours paru exiger.

Sous la dénomination de Fellahs sont compris le plus grand nombre des cultivateurs de la haute Égypte et tous ceux de la basse. Ils ont la taille élevée, le corps robuste, la tête d'un bel ovale, le front large, l'œil vif, le nez long, des dents d'une blancheur éclatante. Leur peau, continuellement exposée aux ardeurs d'un soleil brûlant, est presque noire. L'oppression qui les écrase leur donne un air inquiet et chagrin. Rien n'indique leur origine. Si, comme on l'a soupçonné, ce sont des Arabes dégénérés, il faudra convenir qu'ils se sont étrangement éloignés des mœurs de leurs ancêtres. Ce qui est certain, c'est qu'ils sont tous mahométans.

Sans être fort profond dans les connaissances orientales, on sait que Chafii, Hembeli, Ma-

leki, Hanefi, quatre docteurs sunnites, regardés tous comme orthodoxes, ont expliqué le Coran, et que la diversité de leurs opinions s'est bornée à une interprétation plus ou moins rigoureuse des préceptes qu'il renferme. En Egypte chaque secte à son mufti; mais la dominante est celle de Chafii.

De tous les musulmans, ce sont ceux qui ont le plus multiplié les pratiques extérieures de leur dévotion; on nommerait difficilement dans l'Égypte entière une ville, un gros bourg même sans patron particulier, ni une mosquée sans confrérie : la passion pour les pèlerinages est surtout extrême; celui qu'on fait dans un village du Delta nommé Tanta, au tombeau de Sidi Ahmet Bedevi, est le plus fréquenté : sa fête donne lieu à une foire très-considérable; les personnes des deux sexes y accourent en foule, et s'y livrent le plus souvent à une grande licence.

Les vrais Arabes, quoique moins multipliés que les Fellahs, le sont pourtant beaucoup. Quelques-uns habitent le cap Burtos et aux environs du Caire; ils sont fixés en plus grand nombre à l'extrémité de la haute Égypte; plusieurs y vivent soumis aux lois du pays; d'autres n'obéissent qu'à des chefs de leur nation. Les Bédouins, singulièrement fidèles à leurs institutions primitives, errent avec leurs troupeaux sur des sables arides et brûlans, qui s'étendent à l'est et à l'ouest de la province; quelques-unes

de ces hordes s'approchent de temps en temps du Nil, et y afferment des pâturages que dans cette saison leurs déserts ne sauraient fournir.

Les Cophtes et les Fellahs n'ont jamais pris la moindre part aux troubles plus ou moins violens qui ont si souvent bouleversé leur patrie. Toujours ils ont attendu avec une résignation stupide ce qu'il plairait aux tyrans d'ordonner d'une vie et d'une fortune également précaires. Les Arabes, qui n'étaient ni avilis ni écrasés par le despotisme, ont tantôt favorisé une faction, et tantôt une autre; lorsqu'il leur est arrivé de rester neutres, ils ont pillé, ravagé, ensanglanté les possessions de toutes. Plus unis ou plus éclairés, ils se seraient remis en possession d'un empire qui les reconnut autrefois pour maîtres.

Le reste de la population égyptienne est formé par des Turcs presque tous soldats; par des Barbaresques, que le crime ou l'oppression a fait sortir de leur pays; par des Éthiopiens, généralement domestiques ou esclaves; par des Grecs, des juifs, des chrétiens de Syrie, courtiers, marchands, orfévres, manufacturiers, directeurs des douanes, fermiers des revenus publics, et tous conjurés contre les négocians européens, dont ils redoutent l'habileté et la concurrence.

Une observation à faire, c'est que tous ces étrangers, quelle qu'en soit la raison, laissent rarement une postérité nombreuse sous un ciel où la fécondité des naturels est remarquable.

Cette stérilité humiliante ou douloureuse frappe spécialement les mamelucks.

Inutilement les Circassiens, les Georgiens ont été choisis dès leurs premiers ans entre les enfans les mieux constitués de leurs provinces; inutilement on leur donne pour compagnes les plus belles femmes de leur pays, et par conséquent du globe; inutilement on les fait vivre les uns et les autres dans une abondance qui éloigne les besoins et qui prévient toute inquiétude; il ne sort que peu de rejetons de ces liaisons si bien assorties; et le peu qui naît meurt ordinairement dans l'année: on ne connaît que trois ou quatre familles issues de ce sang qu'on dirait proscrit, et elles ne sont encore qu'à leur seconde génération.

Les Arabes, qui en 640 avaient détaché l'Égypte de l'empire grec, s'écartèrent peu à peu de l'obéissance qu'ils avaient jurée à leurs califes, et s'en rendirent tout-à-fait indépendans vers la fin du dixième siècle. Dans la suite, mécontens des souverains qu'ils s'étaient donnés et qui étaient devenus oppresseurs, ils s'armèrent contre la tyrannie; pour les contenir ou les faire rentrer dans la soumission, des maîtres imbéciles appelèrent quelques hordes turcomanes, qui ne tardèrent pas à usurper une autorité qu'elles étaient chargées de maintenir. L'aveuglement qui avait amené leur grandeur causa leur chute; trouvant commode de jouir dans

l'oisiveté et dans les plaisirs du beau domaine qu'ils avaient envahi, les barbares abandonnèrent la défense de l'état à douze mille esclaves qu'ils avaient tirés des bords de la mer Caspienne. La nouvelle milice se lassa bientôt de combattre pour des intérêts étrangers, et s'empara du gouvernement; pendant deux cent cinquante-sept ans, quarante-sept de ses membres présidèrent, au milieu des orages, de l'anarchie et du carnage, une aristocratie formée par des soldats sans discipline et sans priucipe.

Sans doute Sélim, qui, en 1517, s'empara de l'Égypte, aurait désiré de soumettre sa conquête au même despotisme que ses autres provinces; mais les circonstances ne permettaient pas cette ambition. Il fallut se contenter des droits du soudan détrôné, et laisser à ses fiers lieutenans les prérogatives dont ils jouissaient. Leur puissance s'est même accrue à mesure que la milice turque, réduite à la moitié de ce qu'elle était, commandée par des officiers sans expérience, élevée dans l'oubli de ses devoirs, dégradée par des outrages répétés, forcée pour subsister de descendre aux occupations les plus abjectes, a perdu ce qu'elle avait originairement d'énergie. On a dépouillé la Porte de ses droits les plus avoués, et il ne lui est resté qu'un vain simulacre de domination.

La cour ottomane continue d'envoyer en Égypte un pacha qui est accueilli avec appareil, avec

respect, avec toutes les soumissions que pourrait se promettre le souverain le plus absolu ; mais après tant d'imposantes démonstrations, le représentant d'un despote, ailleurs si redouté, est relégué dans un château qui lui sert de demeure, et d'où il ne peut plus sortir sans une permission très-difficilement accordée.

Trois fois la semaine il tient un divan où sont portées toutes les affaires de son département : d'insolens esclaves lui dictent ses décrets.

Si, pour exécuter les ordres qu'il a reçus du sérail, ou pour suivre ses idées particulières, il ose s'écarter de la route qui lui a été tracée par les hommes puissans qui l'entourent, on exige les frais qu'a occasionés sa trop magnifique réception ; on lui porte en compte les présens qui lui ont été prodigués ; on réduit à rien la douane de Suez qui lui appartient ; on lui ravit la dépouille plus ou moins considérable des citoyens morts sans postérité ; on fait monter à d'immenses sommes l'entretien du canal qui conduit les eaux du Nil au Caire, l'entretien du convoi qui doit assurer la marche de la caravane de la Mecque, double dépense dont il est chargé ; on le dépouille de tous les trésors qu'il avait bien ou mal acquis dans le cours de son administration. Des dix-sept mille livres qu'il devait avoir par jour, rarement lui en reste-t-il assez pour les besoins les plus ordinaires de sa maison.

Murmure-t-il, s'obstine-t-il à faire des pro-

jets déjà repoussés, il est suspendu de ses fonctions et enfermé, jusqu'à ce que le sultan ait prononcé sa dégradation ou sa mort.

Les devoirs du prince lui-même ne sont pas plus respectés que ceux de son délégué. On exige une très-forte capitation des juifs et des chrétiens. Les douanes et le monopole du séné, de la casse, des soudes rendent beaucoup. L'impôt sur les terres s'élève seul à quarante-cinq ou cinquante millions de livres. L'avarice imagine tous les jours de nouveaux moyens pour épuiser les peuples du peu de sang qui leur reste. De tant de taxes, de tant de vexations, que reste-t-il au fisc? rien ou presque rien. Tout se perd dans les mains infidèles destinées à percevoir les tributs, dans les mains plus infidèles encore chargées de leur emploi. La partie des contributions qui n'est pas dévorée par les subalternes sert à nourrir le luxe, à augmenter l'ambition des chefs, et les anciens, les importans ouvrages que ces trésors devaient réparer ou soutenir se précipitent tous les jours vers une entière ruine. Toute familiarisée qu'elle est avec ces désordres, la Porte doit être blessée d'une conduite si offensante pour elle. Si son indignation n'éclate pas, c'est sans doute dans la crainte de voir ses ordres méprisés, de voir se détacher entièrement du corps de l'empire un de ses plus riches, un de ses plus brillans domaines (1).

(1) Il ne faut pas perdre de vue que ceci a été écrit

Cette circonspection pusillanime affermit, étend, perpétue une aristocratie qui, naguère, était formée par vingt-trois beys et trois scheiks arabes, qui, tous ensemble, tenaient lieu d'un vingt-quatrième bey. Chacun d'eux était chargé de l'administration d'une province, et y jouissait pleinement des terres plus ou moins considérables attachées à sa dignité. Réunis dans un conseil, ils décidaient à la pluralité des voix les affaires de la république, et donnaient des ordres à la milice. Tout est changé depuis que le plus accrédité de ces aristocrates s'est emparé, sous le nom de scheik Elbalad, d'un pouvoir presque absolu; il réunit souvent plusieurs de ces places sur sa tête ou sur celles de ses créatures, qui se permettent rarement, dans les résolutions publiques ou particulières, d'autres opinions que celles qu'il leur a dictées.

Le scheik Elbalad et ses collègues doivent tous sortir du corps des mamelucks. Ce sont huit ou dix mille esclaves emmenés dans leur plus tendre enfance de Géorgie, de Circassie, et en moindre nombre des diverses parties de l'empire ottoman. Ils sont achetés par les grands, dont ils forment

---

en 1788. Depuis cette époque, les choses sont bien changées en Égypte, et le pacha actuel, Mahomet Ali, est plutôt l'allié que le sujet du sultan; le despotisme est le même en Égypte; mais les arts et la civilisation y ont fait quelques progrès. (*Voyez* plus loin les additions.)

la famille, et qui en ont jusqu'à cinq ou six cents, suivant leurs richesses ou leur puissance. Quelle qu'ait été leur première religion, le mahométisme devient leur culte. Des maîtres choisis avec assez d'attention leur enseignent la langue arabe, les dogmes et les lois du Coran, l'équitation et le maniement des armes. Des exercices violens et répétés les mettent en état de braver sans danger les ardeurs du soleil, la soif des déserts. A peine ont-ils atteint leur quinzième année qu'on leur confie, dans le palais de leurs patrons, les occupations qui exigent le moins d'expérience. Tous deviennent libres à vingt-deux ans; mais ceux qui ont des talens distingués ou une belle figure vieillissent rarement dans les places subalternes. De grade en grade, ils arrivent aux premiers emplois, et les plus habiles vont conduire les différens districts du gouvernement de leur maître. Quelques-uns d'entre eux s'élèvent jusqu'à la dignité de bey, mais sans presque jamais s'écarter du respect, de l'attachement, de l'obéissance qu'ils croient devoir à l'auteur de leur fortune.

Sous de tels maîtres, l'état ne saurait jouir d'une tranquillité durable. Les révolutions sont journalières. Les plus audacieux des musulmans veulent être beys, et les plus accrédités des beys aspirent au premier poste de leur ordre. On est trop pressé de jouir pour attendre cet avancement du cours ordinaire des événemens, et

différens moyens, tous criminels, sont, selon les circonstances, plus ou moins heureusement employés pour avancer le terme. Les grands sont si convaincus de l'instabilité de leur position que pas un d'eux ne sort du Caire, même pour la promenade la plus ordinaire, sans emporter avec lui ses trésors, sans se faire suivre de ses mignons et de ses créatures (1).

Le poison et l'assassinat sont les instrumens que l'ambition préfère. Quelquefois il faut recourir aux armes : elles ne sont pas très-meurtrières dans les mains des milices turques ni dans celles des milices barbaresques qui n'ont aucun intérêt dans ces démêlés; mais les musulmans de tous les partis veulent recevoir ou donner la mort. Si la faction qui a succombé dans les combats était forcée de se réfugier dans la basse Égypte, sa perte serait assurée faute de positions et de ressources. Le Saïd, où se fait toujours la retraite, lui offre au contraire des camps admirables, où des troupes peu nombreuses peuvent arrêter les plus grandes armées : il lui offre des milliers d'Arabes toujours disposés à vendre plus ou moins chèrement leur sang. Les vaincus ne sont pas sans espoir tout le temps qu'il leur reste de l'argent; et ce qu'ils en ont emporté avec eux n'est pas en ce genre leur seule ressource.

(1) La puissance des mamelucks et leur milice ont été détruites par le pacha actuel.

Les femmes des fugitifs ne sont jamais réduites à quitter le Caire. Il est même sans exemple que la tranquillité d'un harem ait été troublée, et sans exemple aussi qu'aucune des personnes qui y étaient enfermées ait été dépouillée de ses meubles et de ses bijoux. On souffre même qu'elles fassent passer ouvertement ce qu'elles ont de diamans ou d'autres richesses à des hommes qui doivent les intéresser, et elles profitent de cette liberté avec une noblesse qui ferait honneur aux nations les plus généreuses.

Ces secours mettent souvent ceux qui avaient succombé en état de se mesurer de nouveau avec leurs vainqueurs. Alors s'ouvrent d'ordinaire des négociations. Tout, le plus communément, se termine par un partage égal de dignités, de terres, de pouvoir entre les factions, et les deux chefs se concilient le mieux qu'ils peuvent dans la direction des affaires générales, jusqu'à ce que des haines mal éteintes aient renouvelé les hostilités.

Il n'y a point proprement de mœurs en Égypte, parce qu'il n'y a point de principes. Le peuple, aussi malheureux, plus malheureux peut-être qu'il ne le fut jamais dans les régions où la nature est la plus ingrate, le peuple abruti emploie tout ce qu'on n'a pu lui ôter de réflexion et d'intelligence à tromper les innombrables tyrans qui se font un jeu de ses souffrances.

Le petit nombre d'étrangers ou de citoyens

auxquels il est accordé de jouir de quelque aisance n'a que des habitudes. Respirer dès l'aurore un air frais et pur, prendre lentement et à plusieurs reprises le meilleur café de l'Arabie, recevoir les soumissions, les caresses de ses enfans et des enfans de ses enfans, se distraire ou sommeiller quelques heures de la journée dans un voluptueux harem, se mettre, sans convives, le matin et le soir à table pour s'y nourrir de mets sains et abondans, mais peu variés, dérober à cette vie oisive un petit nombre de momens pour les donner aux devoirs de sa place ou à ses intérêts particuliers, tel est le cercle étroit que, depuis leur naissance jusqu'à leur mort, parcourent sans cesse ces hommes privilégiés dont la félicité est l'objet de l'envie universelle.

La vie de leurs femmes est encore plus monotone. Élevées dans l'obscurité d'une retraite austère, leur sort est d'épouser un homme qui leur est inconnu et à qui elles sont également étrangères. La cérémonie de leurs noces est très-imposante. Une jeune personne qu'on marie est, pour ainsi dire, arrachée des murs où étaient ses habitudes, pour être conduite dans l'habitation du mortel heureux ou malheureux auquel un aveugle hasard l'a destinée. Sa marche est un triomphe. C'est à l'entrée de la nuit qu'elle commence : des baladins l'ouvrent. Un grand nombre d'hommes robustes, qui étalent aux yeux d'une multitude toujours avide de ces spectacles les

meubles, les bijoux, tout ce qui doit servir aux commodités ou à la parure de la nouvelle épouse, suivent ces farceurs : ils sont suivis eux-mêmes par des danseuses qui, au son de divers instrumens, exécutent avec grâce ce que leur art a de plus agréable et de plus savant. Viennent ensuite des personnes graves, richement vêtues, mais avec des couleurs, avec des étoffes convenables à leur âge. Paraît enfin un dais magnifique, porté par quatre esclaves. Sous ce dais brillant est la victime, belle ou laide, qu'un voile d'or, enrichi de diamans ou de perles, dérobe aux yeux les plus perçans. Ses plus proches parens la soutiennent; des chants touchans et harmonieux célèbrent, par intervalles, les charmes et le bonheur des nouveaux époux; mille flambeaux éclairent le cortége, qui fait toujours cent détours, pour faire admirer, plus long-temps et par plus de monde, ce que l'orgueil et la richesse peuvent étaler de plus imposant.

La cérémonie finie, le rôle des femmes est terminé : tout se réduit pour elles à nourrir, à élever leurs enfans de l'un et de l'autre sexe, à faire quelques jolis ouvrages avec leurs esclaves, à se parer, à se parfumer pour se rendre agréables à l'homme qui a reçu leur foi, à écouter les aventures d'amour, à voir les danses souvent lascives qu'on vient exécuter dans leur espèce de prison ; il leur est quelquefois permis d'aller arroser de leurs pleurs le tombeau ou les

cendres de leurs proches, de respirer dans des bois solitaires le doux parfum du rosier et de l'oranger, de se promener même sur le Nil, dans des bateaux délicieusement meublés et très-fermés, mais toujours sous la direction de ces effrayans et inflexibles eunuques dont la présence seule empoisonnerait les plaisirs les plus délicats, les plus vifs et les plus piquans.

Les gens du peuple, hors d'état d'entretenir plusieurs femmes, sont dans l'habitude de répudier celle qui leur déplaît pour en prendre une autre dont ils attendent plus de bonheur. Dans la grandeur et dans l'opulence, rien n'est si rare que le divorce. L'usage des hommes puissans, des hommes riches est de laisser languir à l'écart l'épouse qui ne les intéresse plus, et de se jeter dans des bras qui auront au moins le charme de la nouveauté. Cette inconstance, quoique autorisée par l'exemple et par le culte, est cependant inconnue aux musulmans, et ce n'est que dans une seule circonstance qu'ils se permettent la pluralité des femmes. Lorsqu'un bey meurt, ses esclaves se partagent sa succession, et celui d'entre eux qui occupoit la première place dans sa maison est obligé d'épouser sa veuve. Les maîtres de l'Égypte se dédommagent du sacrifice qu'ils paraissent faire d'un nombreux harem, par la multitude de leurs mignons; désordre assez commun dans les contrées musulmanes, tout proscrit qu'il est par la loi.

En Égypte, les hommes et les femmes fument avec une égale fureur. Il faut que la multitude se contente du mauvais tabac du pays; mais dans les conditions supérieures, c'est toujours le meilleur de la Syrie qui est consommé. Dans les occasions d'éclat, lorsqu'il s'agit d'honorer quelqu'un, on y mêle du bois d'aloès, qui se vend au poids de l'or. On a toujours pour pipe une canne de jasmin terminée par l'ambre le plus recherché. C'est un luxe qui a passé toutes les bornes, et qu'il faut ranger au nombre des grandes dépenses des maisons puissantes.

Une jouissance également commune aux deux sexes, c'est le bain. Les étuves publiques sont d'un usage général en Égypte. Un art meurtrier y a réuni ce qui pouvait séduire le plus, principalement les femmes. Chaque semaine il leur est permis de s'y rendre. Un nombreux cortége d'adroites esclaves les y suit. Elles y étalent avec complaisance tout ce qu'un luxe recherché a de plus brillant. Leurs regards curieux s'arrêtent sur les charmes secrets des belles personnes qui partagent leurs plaisirs, et elles ont de leur côté la douce satisfaction de s'en croire admirées. Le bain fini, on les inonde d'eau de rose. L'odeur suave de l'aloès parfume leurs riches vêtemens. Des festins gais, des chants harmonieux, des ballets pittoresques, des histoires galantes, mille riens qui deviennent quelque chose pour des femmes toujours enfermées, remplissent

le reste de la journée. Il arrive même quelquefois qu'un jeune audacieux se glisse déguisé dans cette assemblée, et y porte des hommages qu'il serait impossible de faire recevoir ailleurs.

Un autre amusement cher à l'un et à l'autre sexe, c'est celui qu'on doit à une société de femmes nommées *almè* ou savantes, dont il a plu à quelques enthousiastes de nous parler avec une admiration stupide. Leur éducation, dit-on, est très-soignée. Elles apprennent dès l'enfance à parler leur langue correctement et agréablement, à faire des vers et à les faire sur-le-champ, à déclamer sans négligence et sans emphase les ouvrages des meilleurs auteurs, à chanter avec goût et avec méthode les chansons anciennes et nouvelles, à tirer des sons animés et justes des instrumens les plus compliqués et les plus brillans, à donner une expression décidée à leur danse, soit qu'elle doive peindre des sentimens tendres ou des passions fortes ; à narrer vivement, naturellement, les contes d'amour consacrés par la tradition, ou à en imaginer qui aient le piquant de la nouveauté. Ces talens variés sont d'un usage universel. On les appelle aux bains, aux harems : ils sont l'âme de toutes les fêtes, de tous les mariages, de toutes les assemblées, de tous les délassemens publics et particuliers.

Le carrosse dont se sert l'Europe, la voiture plus douce que la mollesse asiatique lui préfère,

sont également inconnus en Égypte. Des animaux de différentes espèces tiennent lieu de l'un et de l'autre. Il n'y a que les agens du gouvernement qui puissent monter à cheval. Les marchands musulmans un peu riches se servent de mules. L'âne seul est permis aux juifs, aux chrétiens, et encore doit-il être d'une stature basse; lorsque sa taille est élevée, sa beauté singulière, sa vitesse remarquable, il est réservé pour les premiers corps des janissaires. Qu'elles aillent à la promenade, aux bains ou en visite, les femmes, quel que soit leur état, quelle que soit leur religion, ne paraissent jamais que sur des ânes, élégamment ou superbement enharnachés (1).

Le caractère qu'on vient de tracer n'annonce pas beaucoup d'énergie. Aussi la patrie originaire des arts est-elle dans un état de désolation.

Sous le tropique, à la chute de la cataracte où commence l'Égypte, se trouvent l'île Éléphantine et Syène. Éléphantine, d'où l'on tirait autrefois la plupart des granits employés dans les magni-

(1) L'âne est la seule monture qui soit permise aux femmes, même les plus qualifiées, surtout au Caire. Une prédiction ancienne porte que cette ville sera prise un jour par une femme à cheval; et, par cette raison, il est défendu aux femmes de s'en servir : précaution puérile, qui prouve que les Turcs ne sont pas moins superstitieux que les Égyptiens.

fiques ouvrages de ces contrées, Éléphantine a été abandonnée ; et Syène, ville à la même époque très-florissante, n'est qu'un hameau connu sous le nom d'Assouan, où un petit nombre de soldats turcs ont remplacé trois légions romaines.

En descendant le Nil on voit le village d'Elfou, où était anciennement la grande ville d'Apollon. Un temple assez bien conservé et couvert d'hiéroglyphes y fixerait encore l'attention d'un savant antiquaire.

Plus bas est Esneh, où une situation heureuse a rassemblé un assez grand nombre de Fellahs, de Cophtes et d'Arabes. C'est l'ancienne Latopolis, dont les antiques et superbes restes servent d'écuries aux barbares qui l'habitent.

Au-dessous est la bourgade d'Armant, près des décombres d'Hermuntis, lieu renommé dans les derniers temps, et où l'on voit deux temples assez entiers qu'on croit avoir été érigés en l'honneur d'Apollon et de Jupiter.

Toujours en prolongeant le fleuve on arrive à Diospolis, que les Grecs nommèrent Thèbes. Ce que Diodore de Sicile, Strabon et les autres historiens ou géographes ont dit de son étendue, de sa population, de sa magnificence et de sa richesse, ne paraît guère exagéré aux voyageurs de nos jours les mieux instruits et les plus exacts. Chaque pas qu'ils ont fait leur a fourni la preuve de ce que de loin ils avaient jugé le moins croyable. Jamais en effet aucune enceinte ne

renferma un égal nombre d'obélisques, de temples, de statues, de places, de galeries, de portiques, de colonnades, de bas-reliefs, de bains, de palais, d'ornemens incrustés d'or, d'argent et d'ivoire. Le temps, la barbarie et l'avidité ont détruit plusieurs de ces monumens; les sables en ont enterré d'autres; des cabanes occupent la place de quelques-uns. On cultive le blé, le lin, le sucre sur les ruines d'un plus grand nombre. Cependant ce qui reste d'ouvrages entiers ou simplement mutilés, ce qui reste même de décombres doit suffire pour dissiper les doutes que la critique avait élevés et qu'elle avait fait assez généralement adopter. On pourra toutefois continuer à penser que les cent portes accordées par Homère à Thèbes doivent plutôt s'entendre des temples que de la ville. Il paraît que cette cité ne fut jamais entourée de murailles.

De superbes décombres qui bordent presque sans interruption les deux rives du Nil, conduisent à Antinoé, monument à jamais honteux qu'Adrien éleva en l'honneur d'Antinoüs son favori. Un petit nombre de morceaux conservés et beaucoup de débris attestent que cet empereur employa, pour éterniser sa douleur, ce que Rome pouvait avoir de meilleurs artistes. On trouve généralement du goût et de la grâce dans ces édifices. La ville, qui est peu de chose, a quitté son premier nom pour prendre celui d'Ensiné.

Continuez à descendre le fleuve, et vous arriverez à Achmounein, aujourd'hui très-chétif village, et qui, à en juger par les apparences, fut autrefois Hermopolis, ou du moins un lieu important. Le temps y a respecté un portique très-long et très-élevé, dont les colonnes, les frontons, les frises, les bas-reliefs représentent des hommes, des animaux, des offrandes, dont tous les ornemens enfin sont assez bien conservés. Au-dessus et au-dessous de cette bourgade vivaient dans des grottes anciennement taillées dans le roc ces pieux et austères anachorètes dont le christianisme naissant tira tant de gloire.

Non loin de ces solitudes, depuis long-temps abandonnées, sont Behnère et Minieh, que leurs superbes ruines ont fait prendre pour Oxyrinchas et pour Cynopolis. De misérables huttes déshonorent le premier de ces deux endroits; mais le second est encore une ville où l'on trouve quelques arts et du commerce. Tous deux sont entourés d'un territoire qu'on diroit excellent, s'il n'était effacé par les campagnes plus fertiles et plus riantes du Faïoum.

Cette province fut renommée dans la plus haute antiquité. Elle devait ce grand éclat à ses productions aussi riches que variées; elle la devait à ses nombreuses pyramides, aux superbes villes d'Héraclée, de Vénus, de Crocodipolis, que les Grecs nommèrent Arsinoé; à ce fameux labyrinthe, dont l'existence même

a été contestée ; elle le devait au lac Mœris, qui, quelle qu'ait été originairement son étendue, a encore cinquante lieues, au rapport d'un voyageur moderne qui a si heureusement dissipé tant de ténèbres répandues sur l'ancienne Égypte.

« Fixez vos regards sur la carte du pays, et vous verrez, dit cet ingénieux écrivain, que la chaîne des montagnes qui suit la gauche du Nil à très-peu de distance depuis les cataractes jusqu'au Faïoum, s'écarte tout du côté de la Libye, puis revenant vers l'est forme dans ses contours un immense bassin. Quoique plus bas que le lit du fleuve, ce terrain était autrefois couvert d'un sable stérile, parce que les eaux arrêtées par des dunes et des rochers ne pouvaient y pénétrer. Un pharaon, nommé Mœris, connaissant parfaitement la disposition des lieux, conçut un des plus beaux projets que l'esprit humain ait enfantés, et eut la gloire de l'exécuter. Il résolut de changer ce désert en un lac utile ; après que des milliers d'hommes rassemblés eurent nettoyé et creusé le sol en plusieurs endroits, il fit tirer un canal de quarante lieues de long et de trois cents pieds de large, pour y conduire une partie des eaux du Nil. Ce grand canal, qui subsiste encore aujourd'hui, est connu sous le nom de fleuve de Joseph. Cet ouvrage a dû coûter des sommes immenses, car dans plusieurs endroits il est taillé dans le rocher.

» Ce n'était pas assez d'avoir débarrassé l'Égypte

de l'excédant de l'inondation qui, dans ces temps reculés, séjournait trop long-temps sur les terres beaucoup plus basses qu'elles ne le sont de nos jours, et causait la stérilité; il fallait encore les rendre utiles à l'agriculture : ce grand prince y parvint en faisant tirer deux autres canaux du lac ou fleuve. On avait pratiqué à leur ouverture des écluses que l'on fermait pendant la crue du Nil. Alors les eaux portées par le canal de Joseph s'amoncelaient dans la vaste enceinte du lac Mœris, entouré de digues et de montagnes. Pendant les six mois où le Nil baissait, on ouvrait les écluses, et une surface d'eau d'environ quatre-vingts lieues de circonférence et de trente pieds plus élevée que le niveau ordinaire du fleuve formait une seconde inondation que l'on dirigeait à volonté. Une partie retournait au Nil, et servait à la navigation. L'autre partie, divisée en ruisseaux innombrables, arrosait les campagnes, et répandait la fécondité jusque sur les collines sablonneuses. Cet ouvrage, le plus grand et le plus utile que l'on avait fait sur la terre, réunissait tous les avantages. Il suppléait aux années d'une crue médiocre en retenant des eaux précieuses qui auraient inutilement coulé à la mer. Ses bienfaits étaient encore plus marqués dans les temps d'une forte inondation : il en recevait le superflu nuisible qui aurait empêché d'ensemencer les terres. De peur que cette mer artificielle ne rompît les ban-

rières qu'on lui avait opposées, et ne causât d'affreux ravages dans les campagnes, on avait percé un canal de décharge à travers les montagnes, par lequel on versait dans les sables de la Libye les eaux surabondantes. Aussi les Égyptiens, qui abhorraient les pharaons, qui les forcèrent à creuser des montagnes pour se bâtir de superbes tombeaux, bénissaient-ils la mémoire de Mœris, et son nom est resté à la postérité. »

Cet ouvrage presque romanesque a perdu toute son utilité. L'œil le plus attentif ne voit qu'un chaos dans les matériaux confusément entassés qui formèrent le labyrinthe. Le temps et les hommes ont si complétement détruit les pyramides, dans cette contrée de l'Égypte, qu'on a besoin pour y croire d'en trouver ailleurs. Il ne reste plus que le nom de tant de cités autrefois si florissantes, et la ville de Faïoum est d'une construction tout-à-fait moderne. Les cultures même de la province ont fort diminué, quoique ce soit la seule partie de l'état où les superstitions musulmanes aient toléré la vigne.

En sortant de Faïoum on trouve Memphis, que les souverains du pays préférèrent à Thèbes pour jouir d'un meilleur climat, pour s'approcher de la Méditerranée, et pour être plus à portée de préserver leur empire de l'invasion. La nouvelle capitale s'éleva bientôt à tous les genres de grandeur et de gloire qui obtiennent

l'admiration des peuples. Elle vit diminuer ses prospérités sous le joug des Perses ; mais la fondation d'Alexandrie fut la vraie époque de sa décadence. Les arts, les sciences, la philosophie, les habitans, tout l'abandonna pour se fixer dans un port devenu célèbre dès son origine, et le peu qui restait fut anéanti par les Arabes, ces féroces conquérans qui détruisaient tout. Le village de Menf subsiste seul sur tant de ruines.

A deux lieues de là sont les trois pyramides, qui depuis tant de siècles bravent le temps et les hommes. On accorde six cents pieds d'élévation à la première, à peu près autant à la seconde avec une moindre base ; mais la troisième est fort inférieure en largeur comme en hauteur aux deux autres. Ces asiles des morts ont été vidés par l'avarice, qui comptait y trouver des trésors ; ils ont été dégradés par des barbares qui en arrachaient les plus beaux marbres du monde pour en construire leurs informes demeures ; ils ont été en partie enterrés par les torrens de sable que les vents du nord y ont poussés des déserts de la Libye presque sans interruption. Tout près de ces orgueilleux mausolées, il y en avait, dit-on, de moins vastes pour servir aussi de tombeaux aux femmes des pharaons qui avaient élevé les grandes pyramides ; et d'immenses ruines confirment ce que l'histoire nous en a transmis.

Autour de ces gigantesques monumens étaient

taillés dans le roc les sépulcres de tous ou de la plupart des Égyptiens. Ils pouvaient penser que les tristes restes de leur existence passagère, presque confondus avec les cendres de leurs rois, seraient à jamais respectés. Aurait-on pu prévoir que ces affreux squelettes deviendraient un jour l'objet du plus incroyable commerce que l'avidité ait pu inventer?

Non loin de la plaine des momies est Fostat ou le vieux Caire, bâti par les Arabes sur les ruines de la nouvelle Babylone, que les Perses avaient anciennement construite. Devenue le centre du gouvernement, assise sur les bords du Nil et près d'un canal qui communiquait avec la mer Rouge, cette ville ne tarda pas à devenir la première de l'Égypte. La crainte de la voir tomber avec ses richesses au pouvoir d'un ennemi redoutable qui était à ses portes, décida ses possesseurs eux-mêmes à la réduire en cendres. Ses habitans, ses capitaux, son industrie, son commerce, tout, hormis l'avantage qu'elle ne pouvait perdre de recevoir les bâtimens qui descendent de la haute Égypte, tout passa au grand Caire, devenu à son tour métropole.

Cette cité, dont la fondation est de beaucoup postérieure à celle de Fostat, ne paraissait pas originairement destinée à l'importance qu'elle a eue depuis. D'un côté elle est entourée d'une chaîne de montagnes stériles qui lui font respirer un air embrasé, et de l'autre elle ne com-

munique avec le Nil, dont elle est éloignée de plus d'un mille, que par un canal assez mal tracé qui ne lui donne de l'eau qu'à l'époque de l'inondation. Sa grande circonférence lui fit long-temps accorder sept à huit cent mille âmes, que des voyageurs circonspects et observateurs ont réduites depuis à moins de trois cent mille. Ses rues sont étroites, tortueuses, ne sont point pavées, et aucune de ses places n'a la moindre décoration. Il n'y a rien de bien imaginé dans les maisons que les toits en terrasses, où l'on va respirer au point du jour et quelquefois passer la nuit. Aucune de ses trois cents mosquées n'a de remarquable que les minarets ou clochers, communément élevés et hardis. Les édifices publics sont généralement d'une construction barbare, et tombent en ruines. Parmi les beys même, tous forcés de faire leur séjour dans cette capitale, excepté les trois chargés de contenir le Saïd et un quatrième employé à escorter la caravane de la Mecque, nul de ces voluptueux beys n'a songé à se loger avec quelque dignité. On a beaucoup et trop vanté le château. Son intérieur ne présente que les restes infortunés d'une grandeur qui n'existe plus, et ses antiques murs, quoique assis sur un rocher escarpé, ne résisteraient pas une demi-journée aux moindres canons placés sur une élévation qui les domine. Cette espèce de citadelle ne peut plus servir qu'à foudroyer le palais du pacha, qui en est très-proche.

Si le Caire n'était pas un goufre où vont s'engloutir la plupart des productions et toutes les richesses de l'Égypte, si une autorité bien ou mal ordonnée ne l'avait rendu le centre du commerce que le pays fait avec les nations étrangères, ce serait un lieu obscur, et il devrait l'être.

A une demi-lieue du grand Caire est Boulak, qui lui sert de port. C'est une ville plus longue que large, sur le bord oriental du Nil. Des bains et des bazars la forment presque entièrement. La rade est toujours remplie de bateaux destinés au transport des marchandises, et de jolis bâtimens sur lesquels les grands et les hommes riches font d'assez longues courses pour jouir de la fraîcheur du fleuve. Cléopâtre engagea César dans ces promenades, le conduisit dans la haute Égypte, et lui fit oublier quelque temps dans ses bras Rome et l'univers.

Fort près de Boulak fut Héliopolis, qui possédait un temple du soleil très-renommé, et un autre assez considérable, quoique moins célèbre. De quatre obélisques qui y avaient été élevés, deux furent transportés à Rome; les Arabes en ruinèrent un autre, et le dernier, qui a soixante-huit pieds de hauteur, existe encore sur les lieux, mais un peu dégradé. Cependant ce n'était pas à ces superbes monumens que la ville dut sa plus grande considération; elle devint la rivale de Memphis pour les connaissances. Ce fut dans cette savante école que Platon, que

d'autres philosophes du premier ordre puisèrent les idées du grand, du beau et du bon.

Les autres villes de la basse Égypte, si célèbres dans l'antiquité, ou n'existent plus ou n'ont rien conservé de ce qui leur donna autrefois tant d'éclat. On ne retrouve plus la place de Robuste, où les peuples les plus éloignés venaient adorer Diane dans un superbe temple qui lui était consacré. Nulle trace dans Busiris ne rappelle son ancienne gloire, ni les majestueux monumens élevés à Cérès et aux autres dieux qu'on y honorait; Mandès a disparu, et avec lui le culte indécent qu'on y rendait au bouc. Peluse, que le barbare Cambyse saccagea avec tant d'inhumanité, Peluse, où Pompée cherchait un asile et où il trouva la mort; Peluse, qui devint successivement la proie des Romains, des Grecs, des Arabes, des croisés, n'est plus qu'un désert. On lui a tout ravi, jusqu'aux ruines qui pouvaient engager les curieux à la visiter. Que sont devenus à Canope et les autels érigés à Sérapis, et les pèlerins qui y accouraient en foule, et les fêtes si multipliées qui s'y célébraient, et les plaisirs plus ou moins sacriléges qu'on y goûtait, et les miracles qu'y faisait le dieu, et les offrandes qui lui étaient prodiguées, et les prêtres auteurs de tant de prestiges? Toutes ces merveilles sont oubliées. Ce qui peut rester de décombres n'a jamais paru suffisant aux esprits les plus hardis pour former une conjecture.

Alexandrie, qui n'est que peu éloignée de Canope, n'a guère été mieux traitée par le temps et par les hommes.

Il serait téméraire d'assurer quelque chose des Oasis. Ce sont trois petites îles semées par la nature dans des mers de sables, à l'occident de la haute Égypte, au-delà des arides montagnes qui bordent le Nil, à trois ou quatre journées des rives de ce fleuve. La première était à la hauteur de la ville des Crocodiles; la seconde à la hauteur du lac Mœris, et la troisième à la hauteur des pyramides.

La dernière de ces îles singulières occupa beaucoup les esprits dans les siècles les plus reculés. Elle dut cette grande célébrité au temple de Jupiter Ammon, qui en était fort proche. Cambyse voulut dépouiller ce monument sacré des immenses richesses qu'on y disait accumulées; mais son armée, qu'il avait fait partir de Thèbes, périt tout entière dans les déserts, avant d'avoir pu remplir la sacrilége commission dont elle était chargée. Plus éclairé que ce tyran, Alexandre sortit de la cité qui portait son nom, et dirigea si bien sa marche qu'il parvint au sanctuaire du dieu qu'il voulait qu'on crût son père. Ce voyage donna un nouveau relief à des autels déjà fort accrédités. D'autres oracles qui se firent entendre sous les premiers empereurs de Rome réduisirent Jupiter Ammon au silence, et l'y réduisirent pour toujours.

Cependant cette Oasis et les deux autres ne furent pas inconnues aux maîtres de la Grèce, qui l'étaient aussi de l'Égypte. C'était dans ces lieux écartés et sauvages qu'un gouvernement devenu faible et superstitieux exilait ceux de ses sujets qu'il voulait punir, et ceux dont il craignait les talens ou les intrigues.

Depuis, celle des trois îles dont on s'occupait le plus est tombée dans un oubli entier. On parle très-peu de la seconde. Si l'on sait que la grande Oasis eut autrefois des édifices d'une grande beauté, et qu'elle est encore assez peuplée, c'est qu'elle se trouve sur le passage de la caravane qui vient annuellement d'Éthiopie en Égypte.

Il n'était guère possible que les sciences et les autres objets qui font la gloire des empires se perpétuassent au milieu des fréquentes révolutions qui bouleversèrent leur patrie originaire; aussi ne trouve-t-on pas en Égypte la moindre trace des connaissances plus ou moins sublimes que les peuples avides d'instruction y allaient puiser; aussi le flambeau des arts y est-il tout-à-fait éteint; aussi l'industrie commune à toute société anciennement civilisée s'y réduit-elle à très-peu de chose.

Un des bons usages qui se soient sauvés d'un naufrage presque universel, c'est la manière de conduire les abeilles. Lorsque la basse Égypte manque de verdure, on les envoie dans l'Égypte

supérieure, qui abonde en fleurs à la même époque. Les nombreux bateaux qui les portent s'arrêtent sur toutes les rives du Nil qui peuvent fournir une subsistance agréable à cet insecte utile. Dès l'aurore il sort de sa ruche, et n'y rentre qu'après avoir dépouillé le rosier, l'oranger, le jasmin, toutes les plantes plus ou moins aromatiques, dont le suc doit composer son délicieux produit. Une autre saison le ramène aux lieux dont il était parti, pour s'y voir ravir le fruit d'un travail opiniâtre, sa cire et son miel.

C'est aussi de leurs ancêtres que les Égyptiens tiennent leurs fours à poulets. « Représentez-vous un bâtiment à deux étages, dont le premier est enterré et le second fort peu élevé. Un corridor étroit, qui sépare chaque étage en deux parties égales, règne dans la longueur. A droite et à gauche sont de petites cellules où l'on dépose les œufs. L'étage supérieur est voûté avec un œil-de-bœuf au sommet. Le plancher a une semblable ouverture par où la chaleur se communique en bas. L'un et l'autre ont une petite fenêtre que l'on bouche avec soin. La porte d'entrée est basse et sert pour la communication de tout l'édifice. On arrange d'abord les œufs en monceaux dans l'étage inférieur. On allume ensuite le feu dans la partie supérieure, une heure le matin, et une heure le soir. La bouze de vache séchée au soleil lui sert d'aliment. Cette opération dure huit jours. Lorsque l'édifice a reçu le degré de

chaleur convenable, on éteint le feu, on bouche toutes les ouvertures, et l'on porte dans la partie supérieure une portion des œufs amoncelés en bas. L'homme qui veille au succès de l'entreprise, entre de temps en temps pour examiner s'il est besoin de conserver la même chaleur ou de la diminuer. Le dix-neuvième jour de l'incubation, les poussins commencent à se mouvoir dans leur coque; le vingtième, ils y appliquent leur bec et s'efforcent de rompre leur prison. Tous éclosent ordinairement le vingt et unième. C'est alors qu'on voit des monceaux d'œufs, auparavant immobiles, s'agiter et rouler sur le plancher; c'est alors que des milliers de petits volatiles de couleurs variées sautillent dans l'appartement. Plusieurs auteurs ont écrit que ces poulets ne formaient jamais d'aussi bonnes volailles que ceux qui sont éclos sous le sein de leurs mères. C'est une erreur. »

La ville d'Achmina et le bourg d'Uxor, l'un et l'autre situés dans le Saïd, furent très-anciennement renommés pour leurs poteries; ils le sont encore. C'est de ces ateliers que sortent toujours la plupart des vases qu'exigent les besoins d'une population nombreuse. La bouche en bas et en plusieurs piles, ils sont placés sur des branches de palmier et abandonnés au courant du Nil. Deux hommes dirigent ces légers radeaux, et s'arrêtent partout où l'on veut de leurs marchandises; ils se trouvent débarrassés de leur car-

gaison après une navigation plus ou moins longue, plus ou moins heureuse.

On ignore en quel siècle l'eau de rose commença à être un des goûts de l'Orient; mais il est prouvé que dans la plus haute antiquité la plupart des peuples de l'Asie et de l'Afrique en firent leurs délices. La passion pour ce genre de volupté n'a pas discontinué dans ces régions, où ce qui a plu ne cesse pas de plaire; où, plus que dans le reste du globe, on tient à ses habitudes bonnes ou mauvaises. Aujourd'hui, comme autrefois, c'est le premier moyen de propreté pour les deux sexes; on parfume le linge, les habits, la barbe. Aujourd'hui, comme autrefois, elle sert d'expression à la plus noble, à la plus touchante hospitalité. Partout et toujours *de l'eau de rose*.

Dans diverses contrées ont été formés des bosquets, des massifs de rosiers, dont la fleur, après avoir réjoui la vue et flatté l'odorat, est distillée. Cette opération a plus ou moins réussi, selon le climat, les soins et l'intelligence; mais rarement a-t-elle eu un succès aussi décidé que dans l'Égypte supérieure. Elle est encore en possession de fournir l'eau de rose à plusieurs des nations qui mettent un grand prix à cette jouissance.

La fabrication du sel ammoniac s'élève à deux mille quintaux. C'est de la suie ramassée dans les cheminées de la multitude, qui ne brûle que

de la fiente d'animaux séchée au soleil et pétrie avec de la paille hachée : un feu composé des mêmes matières, continué trois jours et trois nuits, la condense, la cristallise dans des vases de terre enduits de terre grasse, et voilà du sel ammoniac. Il est de quelque utilité aux chimistes et aux orfévres ; mais on ne saurait s'en passer dans l'étamage, beaucoup plus solide, beaucoup plus parfait dans les provinces barbares du grand-seigneur que chez les nations les plus éclairées de l'Europe.

L'Égypte ne récolte point de soie, quoique tout assure que le mûrier et le précieux insecte qui s'en nourrit pussent y prospérer aussi bien que dans aucun lieu du monde. Celle qu'on y voit est toujours tirée de la Syrie. Une très-petite partie des deux à trois mille balles qu'elle en reçoit annuellement est vendue aux caravanes de Maroc. Le reste est mis en œuvre dans le pays même, mais avec peu de goût. Ce qui sort de ses ateliers ne peut jamais soutenir la comparaison des satins et des étoffes qu'Alep et Damas fabriquent.

Il se fait une consommation prodigieuse de coton en Égypte. Indépendamment de ses autres destinations, c'est la seule matière employée dans les sofas et dans les matelas de tous les gens riches. Aussi celui que le sol produit est-il toujours insuffisant. Le commerce en demande beaucoup à la Syrie, qui n'est jamais réexporté

en nature, mais qui l'est habituellement filé ou converti en toiles grossières.

Le lin de l'Égypte fut fort renommé dans l'antiquité; et le Delta en fournit encore d'aussi beau qu'à son origine. On en livre un peu en nature à l'Italie et à d'autres contrées. La filature de la presque totalité occupe généralement les femmes dans les campagnes. Sous la main du tisserand il prend à la ville des formes diverses. Le plus grossier sert à faire des toiles communes qui sont teintes en bleu dans le pays même, ou qui vont recevoir ailleurs des couleurs plus ou moins agréables. Celui qu'on peut appeler de choix est converti en draps de lit, en chemises et en toile de table pour la consommation du pays mahométan. La forme n'est pas aussi parfaite que la matière; mais c'est une observation qui doit s'étendre à tout ce qui sort des régions soumises à un joug oppresseur.

Outre les manufactures, la plupart fort riches, qui viennent de nous occuper, l'Égypte a quelques branches d'industrie qui ne sont pas sans utilité.

On ramasse assez de sel commun pour les besoins du pays et pour une partie des besoins de la Syrie.

Le natron, autre sel qui a la propriété d'attendrir les viandes, de hâter la cuisson des légumes, et que les Turcs, les Maures, les Arabes aiment à mêler avec leur tabac; le natron se re-

cueille sur deux lacs situés dans le désert de Saint-Macaire. Son extraction annuelle s'élève depuis cinq jusqu'à quarante mille quintaux.

Quelques étoffes de peu de valeur, quelques draps grossiers sont fabriqués avec les laines de la province. Des nations industrieuses en feraient un meilleur usage.

Les cigognes sont très-multipliées dans le lac Mœris et dans le lac de Menzale. Leurs peaux deviennent des pelisses dont les femmes du Levant font un grand usage.

Le Menzale est couvert dans toutes les saisons, à toutes les heures du jour et de la nuit, de bateaux pêcheurs. Le poisson qu'ils prennent, la poutargue qu'ils font de ses œufs servent d'aliment au pays, et vont nourrir les chrétiens de Syrie, dont les jours de jeûne et d'abstinence sont très-multipliés.

Cependant l'Égypte a toujours tiré sa gloire ou son opulence de son sol, le plus productif que l'on connaisse; et sa fertilité est due au Nil, auquel pour cette raison les peuples fixés sur ses heureux bords rendirent très-anciennement un culte qui jusqu'à nos jours s'est perpétué sans interruption.

Si jamais l'idolâtrie pouvait être justifiée, il faudrait l'excuser ici. L'Égypte, qui n'était originairement qu'un amas de sable privé de sources et de pluie, eût été condamnée à une éternelle stérilité sans le secours du Nil. Ce qu'on y voit

de productions, elle le doit au limon et aux eaux dont le fleuve couvre tous les ans sa surface.

C'est vers le dix-septième de juin que le Nil commence à croître. Il continue à augmenter jusqu'au milieu de septembre, pour diminuer ensuite graduellement. La bienfaisante inondation dure trois mois, mais elle n'est pas partout la même. Les montagnes qui se resserrent dans la haute Égypte l'y forcent à un débordement qu'il ne peut point avoir dans la basse Égypte, où il se divise en plusieurs rameaux.

Il est assez généralement reçu que, pour que le Nil soit aussi utile qu'il peut l'être, ses eaux doivent enfler de dix-huit à vingt coudées. Dans une plus grande élévation, elles séjourneraient trop long-temps dans les campagnes pour qu'il fût possible de les ensemencer à temps. Plus basses, elles se refuseraient aux arrosemens que le climat exige impérieusement. Dans l'un et l'autre cas le cultivateur ne doit rien au fisc : faible consolation pour de si grandes calamités.

Un travail bien raisonné et opiniâtrément suivi pourrait sans doute prévenir ces infortunes, les rendre du moins plus rares. Il n'y aurait pour y parvenir qu'à rouvrir les canaux que l'inertie et l'ignorance ont laissé combler ; qu'à redonner à ceux que le temps a respectés la profondeur qu'ils devraient avoir. Mais sur quoi fonder cet espoir? Les tyrans de l'Égypte, ces féroces beys qui ne connaissent que les jouis-

sances du moment, qui ne sont jamais assurés de l'heure qui doit suivre, qui n'ont point de famille, et qui, quand par le plus grand des hasards ils en auraient une, ne pourraient lui transmettre ni leur rang, ni leur puissance, ni leur fortune; ces despotes d'un jour oseraient-ils former des projets dont l'exécution exigerait de l'élévation, du désintéressement et une longue suite d'années?

Ce premier pas, s'il était possible de l'obtenir, devrait être suivi d'un autre non moins difficile; à l'exception des possessions anciennement attachées aux mosquées, toutes les terres ont été successivement envahies par le domaine, qui les vend à vie. A la mort de l'acquéreur elles retournent au fisc, qui les concède de nouveau pour le meilleur prix qu'il trouve. Ce changement non interrompu de possesseurs simplement usufruitiers a toujours détruit de plus en plus les campagnes. On ne leur rendra leur fertilité première qu'en établissant un ordre de succession qui assure aux enfans l'héritage de leurs pères.

Cet autre système diminuerait, ferait cesser peut-être les vexations inouïes qu'éprouvent généralement les peuples dans l'arrangement actuel. Les beys ou leurs délégués parcourent annuellement, les armes à la main, tout le territoire soumis à leur autorité. Ils ne quittent un canton qu'ils ont spolié que pour en aller dévorer un autre, qui n'est aussi abandonné qu'a-

près avoir été la victime des mêmes rapines. Cette oppression habituelle est cause que les champs sont mal cultivés, que souvent même ils ne le sont pas du tout. Cependant les récoltes en Égypte sont encore considérables.

Au nombre des productions qui réussissent principalement dans le Saïd, il faut compter le froment. Ce blé est assez gros, très-jaune et de bonne qualité. On en ferait du pain excellent si on voulait le faire cuire, si on savait bluter la farine, si des moulins à vent, des moulins à eau qu'il serait facile d'établir, remplaçaient les moulins à bras. Le gouvernement a lui-même arrêté la multiplication du blé en en prohibant l'exportation. Un ministère plus attentif ou plus éclairé eût vu qu'un pays où les dattes, l'orge, le millet d'Inde, les légumes sont si abondans ne pouvait jamais manquer de subsistances.

On voit quelques cannes à sucre dans le Delta; elles y sont portées au marché et consommées telles que la nature seule les a produites. Ce n'est que dans la haute Égypte qu'on fait réellement du sucre.

Sous l'empire des Romains on voyait dans la basse Égypte quelques oliviers dont le fruit se consommait en entier à table. Il n'était assez abondant pour être converti en huile que dans le Saïd, et principalement près d'Arsinoé. Cette culture y est totalement ou presque totalement tombée. Les usages auxquels on la destinait ont

été remplis en partie par l'extrait de lin, de laitue, de safranon, de sésame, surtout par le beurre de buffle. Dans cette province, comme dans toutes les contrées musulmanes, on préfère le laitage de cet animal au laitage de la vache, de même que sa chair obtient sur la chair de bœuf une préférence décidée. Ce que l'Égypte consomme encore d'huile est tiré de Tunis ou de Candie.

Le cartame ou safranon est aussi une production propre au Saïd. C'est une plante qui s'élève à la hauteur du maïs. On en convertit la graine en huile, et sa fleur est employée dans les teintures. Il en passe annuellement quatre ou cinq cargaisons en France, deux ou trois à Livourne, une ou deux à Venise. Cependant la plus grande consommation s'en fait dans le Levant, principalement à Alep et à Damas, les deux villes de l'empire ottoman où les manufactures ont fait le plus de progrès, les deux villes où elles se sont le mieux soutenues.

Un arbrisseau encore particulier au Saïd, c'est le henné, abondant en fleurs d'une odeur très-suave. Sa feuille est convertie en une poudre dont les femmes du Levant se servent habituellement pour peindre en aurore leurs ongles, la paume de leurs mains et leurs pieds jusqu'à la cheville. Il arrive très-peu de bâtimens en Égypte qui n'en emportent d'assez grandes parties.

Le pavot, dont on tire l'opium, était ancien-

nement cultivé et l'est encore dans le Saïd, spécialement aux environs d'Abastin, ville plus jolie qu'étendue. C'est un moyen assez généralement employé en Asie et en Afrique pour se procurer des sensations agréables. En Égypte, la multitude, hors d'état de payer l'opium, que la consommation des grands et des riches fait monter à très-haut prix, la multitude le remplace par la feuille hachée du chanvre qui, pris à jeun, produit, à ce qu'on prétend, les mêmes effets.

L'indigo se recueille dans la basse Égypte. La graine qui le produit est toujours tirée de Damas, et doit être annuellement renouvelée. Malgré cette attention, que ce soit le vice du sol, du climat ou de la culture, cette teinture reste fort inférieure à ce qu'elle est dans d'autres contrées. Cependant on n'en emploie pas d'autre dans la province, et il s'en fait même quelques envois en Syrie, où elle est encore plus imparfaite.

Le lin est d'une beaucoup plus grande ressource pour les habitans. Il est doux, long et fin. S'il était bien nettoyé, bien filé, bien employé, ce serait une source inépuisable de richesses. Peut-être le verrait-on un jour s'élever à la même hauteur que celle du riz, actuellement la plus importante du Delta.

Dès que la terre noire et inépuisable à laquelle on veut demander cette production sur les bords

du Nil, sur ceux des canaux qui en sortent, a été très-superficiellement préparée, des bœufs, des buffles, des chameaux, un bandeau sur les yeux, tournent des roues qui versent les eaux dans un réservoir d'où elles se répandent dans les champs. Lorsqu'elles y ont séjourné une semaine, des plants, qui ont été semés ailleurs, et qui à cette époque doivent avoir acquis un pied de haut, y sont transplantés avec précaution. Inondés régulièrement chaque jour, ils acquièrent en quatre mois leur maturité. On les coupe et on les étend sur l'aire. Un chariot tranchant, traîné par un attelage vigoureux et dirigé par un conducteur intelligent, court sur les gerbes, et les hache en pièces. Le van sépare la paille du grain, qu'on porte ensuite au moulin qui en détache la pellicule. Il est enfin serré dans des paniers ovales faits de feuilles de palmier, après qu'il a été mêlé avec un peu de sel, pour le préserver plus sûrement de la corruption.

L'espèce de riz la plus estimée est le menzalavi, du nom d'un quartier fort renommé dans le territoire de Damiette. Il est d'un blanc de neige et d'un goût exquis. La consommation en appartient exclusivement à ceux qui, dans l'empire ottoman, occupent les premières places, et aux hommes voluptueux d'un ordre inférieur, parce qu'il est fort cher, et qu'il n'enfle que peu dans la cuisson.

Le meilleur des riz qui sortent de Rosette est

le sultani. Il est très-bon, quoique inférieur au menzalavi. C'est à Constantinople qu'il est uniquement porté.

La Syrie, qui est obligée d'aller au bon marché, enlève un riz rouge, regardé comme le dernier de tous. Il n'est pas beau à l'œil; mais il ne manque pas de saveur, et passe pour très-nourrissant.

Le riz commun sert à la nourriture du pays lui-même; on trouve son débouché dans le continent de l'Asie, dans les îles de l'Archipel, dans la Barbarie et aussi dans la chrétienté.

Aux productions particulières à chacune des deux Égyptes, il faut ajouter celles qui leur sont communes. Les plaines de l'une et de l'autre sont, dans presque toutes les saisons, couvertes de laitues, d'ognons, de lentilles, de féves, de melons, de concombres, de plusieurs autres légumes, tous d'une perfection, tous avec des variétés qu'on leur retrouve rarement ailleurs. Tant d'abondance n'est pas pour la seule Égypte.

Les Abyssins lui portent de l'or, des gommes, du séné, de l'ivoire, des plumes d'autruche, des esclaves, et reçoivent en échange quelques-unes de ses productions. Les plus hardis de ces marchands arrivent sur de légers bateaux qui franchissent la cataracte. Les autres traversent en caravane d'affreux déserts, et y ont été, dit-on, quelquefois enterrés dans les sables, lorsque des

vents trop souvent impétueux les ont surpris dans leur marche.

Une branche plus considérable de commerce était celle que Ptolémée Philadelphe ouvrit avec la mer Rouge, en construisant sur les bords de ce grand golfe une ville d'où les marchandises étaient portées par des chameaux à Cophtos; mais Bérénice n'était qu'une mauvaise rade ouverte à tous les vents, et très-éloignée du lieu où devait arriver tout ce qu'elle avait reçu. Ces considérations déterminèrent les navigateurs à relâcher à Rat, aujourd'hui Cosseir, port plus sûr, plus rapproché; et les communications de la haute Égypte avec l'Arabie, avec les Indes, se multiplièrent.

Cophtos avait acquis de grandes richesses lorsque le barbare Dioclétien la détruisit parce qu'elle était devenue chrétienne. A cette époque, les affaires se portèrent à Kous, et y seraient restées sans les vexations répétées qui les en chassèrent. Siène a pris sa place depuis un ou deux siècles, mais sans presque aucune utilité. C'est maintenant par Suez que l'ancien empire des pharaons entretient avec les mers orientales toutes les liaisons qu'un gouvernement oppresseur n'a pu interrompre.

L'origine de ces échanges se perd dans la nuit des temps. Ils furent de bonne heure très-considérables. Pour les rendre plus importans et plus faciles, le second des Ptolémée acheva un canal

deux fois abandonné, et qui, se terminant à Suez ou aux environs, joignait le Nil au golfe Arabique. On ignore si ce grand ouvrage, dont il reste à peine quelques traces, fut aussi utile qu'on l'avait espéré. Ce qui est sûr, c'est que le commerce prit avec le temps une nouvelle activité pour fournir au luxe effréné des Romains, devenus les maîtres de cette belle partie de l'Afrique. L'inertie, l'avidité des empereurs grecs ne l'étouffèrent pas, et il ne céda qu'à la tyrannie des premiers califes. Les Vénitiens avaient acheté le droit de le ressusciter, lorsque le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance lui porta un coup dont il ne s'est pas relevé, et dont vraisemblablement il ne se relèvera jamais.

Cependant il sort encore annuellement de Suez une flotte de vingt-quatre à vingt-cinq navires, qui porte à l'Arabie du froment, de l'orge, du sucre, des légumes, du corail, de la cochenille, quelques draps teints en écarlate, le produit d'un grand nombre de terres léguées à la Mecque, et qui, quoique diminué par l'insatiable rapacité des beys, reste toujours considérable. La flotte porte surtout beaucoup d'or, que différentes branches d'un commerce avantageux font journellement entrer en Égypte. Arrivés à Gedda, port de la mer Rouge le mieux pourvu des marchandises et des productions de l'Inde, les vaisseaux se chargent en retour de toiles de coton blanches ou peintes, de mousselines, de lai-

nages, de cachemires, d'aromates, d'épiceries, de porcelaines, de diamans, de perles, de café, de tout ce que les îles et le continent d'Asie offrent de plus beau, de plus utile et de plus agréable.

Les capitaux employés dans cette navigation appartiennent tous aux Turcs, aux juifs, ou aux chrétiens de Syrie fixés au grand Caire. Quoique chacun de ces négocians travaille pour son compte particulier, leurs prix sont aussi uniformes que s'ils étaient réunis en corps. Les vexations qu'ils éprouvent habituellement n'empêchent pas que leurs profits ne soient énormes. Aussi se sont-ils toujours vivement opposés au projet formé de loin à loin par quelques Européens pour partager avec eux ces bénéfices; aussi s'opposeront-ils toujours avec un succès égal à ceux qui pourraient être tentés de renouveler cette entreprise. Quand même, ce qui est hors de toute vraisemblance, quand même le gouvernement, le plus ignorant et le plus corrompu que l'on connaisse, pourrait résister à leurs intrigues et à leurs trésors, toute ressource ne leur serait pas ôtée. Ils atteindraient sûrement leur but en lâchant des hordes toujours vénales d'Arabes errans sur des rivaux dont la concurrence pourrait et devrait leur nuire.

Aux liaisons que l'Égypte entretient avec l'Arabie par la mer Rouge il faut ajouter celles que lui forment les caravanes de Maroc, d'Alger, de

Tunis, de Tripoli, et la caravane plus nombreuse d'Égyptiens ou de Turcs qui partent annuellement du grand Caire pour la Mecque. Ces pèlerins joignent souvent le désir du gain à l'esprit de piété. Avant leur départ plusieurs font des achats, à leur retour plusieurs font des ventes, dont la réunion s'élève à d'assez grandes sommes.

Le Caire reçoit encore, à travers les sables qui séparent l'Égypte de la Syrie, des fruits secs, des huiles, principalement des étoffes de soie et de coton, que les négocians de Damas viennent échanger contre les objets que leur sol et leur climat leur refusent.

C'est toutefois la Méditerranée qui est le débouché principal des productions de cette fertile province, et Damiette est un des lieux fortunés où ce grand mouvement se fait le plus remarquer.

A l'embouchure du Nil et sur la rive orientale fut autrefois une ville appelée d'abord Thamiatis, et quelques siècles après Damiette. Elle fut long-temps très-peu de chose, et ne dut son importance qu'à la ruine de Peluse. Les Grecs, les croisés la prirent et la saccagèrent plusieurs fois. L'impossibilité de la défendre décida à la détruire, et l'on en construisit une autre une lieue et demie plus haut, du même côté, toujours sur les bords du fleuve. C'est celle qui existe aujourd'hui sous le même nom.

La situation entre la mer, le lac Menzalé et le Nil en est admirable. On y respire un air plus pur, beaucoup plus tempéré que dans le reste de la province. Les maisons, les bains, les places, les bazars, les mosquées, tout y est assez bien. L'esclavage et l'oppression s'y font moins sentir que dans le reste du pays.

Les campagnes voisines ne ressemblent en rien à celles de la plus grande partie de l'Égypte, qui, selon les saisons, ne sont qu'une mer d'eau douce, un marais fangeux, un tapis de verdure, un champ de poussière, où l'on ne voit que quelques palmiers, tantôt épars, tantôt rapprochés, et des terres en friche ou mal cultivées; où l'ami des hommes s'indigne de ne pouvoir arrêter ses regards que sur des villages la plupart en ruine, bâtis de terre sur des élévations factices, où la misère, l'humiliation et le désespoir sont peints sur le front de presque tous les habitans. Les campagnes de Damiette offrent l'image de l'aisance. Des canaux très-multipliés les arrosent. Un boisseau de riz en produit quatre-vingts et plus. Le lin, les légumes, les autres productions ont un succès égal sur un sol qui jamais ne repose. Des arbres toujours verts, toujours couverts des plus belles fleurs, toujours chargés de fruits exquis, ajoutent l'agrément à l'utilité.

La vue du Menzalé ne détruit pas l'illusion et y ajoute encore. C'est un lac immense; trois des sept embouchures qu'avait très-ancienne-

ment le Nil s'y jetaient dans la mer. Alors s'élevaient sur ses rives plusieurs entrepôts célèbres qui ont cessé d'exister lorsque les sables ont eu comblé les différens canaux auxquels ils devaient leur prospérité. Les îles, la plupart assez étendues, que la nature y avait comme jetées et qui furent autrefois fort peuplées, fort embellies, sont maintenant désertes et couvertes de ruines. On ne voit plus voguer sur ses eaux que douze à treize cents bateaux, qu'un léger tribut autorise à pêcher toute l'année une abondance prodigieuse d'excellent poisson, une foule d'oiseaux aquatiques, dont la graisse, la peau et le plumage deviennent l'objet de spéculations assez importantes.

Malgré tant d'avantages, Damiette *occuperait* peu les nations si le bonheur qu'elle a d'être située sur la branche du Nil la plus large et la plus profonde n'avait concentré dans ses murs celles de ses productions que l'Égypte voulait vendre, et ne l'avait rendue propre à recevoir celles des productions étrangères que l'Égypte pouvait consommer.

La place a des relations assez étendues. Les plus importantes et les plus suivies sont avec la Syrie, dont elle retire les tabacs, les savons, les soies, les cotons, plusieurs riches étoffes, et à qui elle fournit du lin, des toiles, du sel ammoniac, du blé, du poisson fumé ou salé, une immense quantité de riz, et enfin la majeure partie

de ses subsistances. Des bâtimens français entretiennent spécialement cette communication. Dans la belle saison, ils ont quelques Turcs, quelques Grecs pour rivaux; mais durant l'hiver, lorsqu'on a des corsaires ou des hostilités à craindre, toute concurrence cesse. Si, comme le projet en a été plusieurs fois formé, on parvenait à rendre les sujets du grand-seigneur navigateurs, la France perdrait infailliblement cette branche de son industrie. La raison en est simple. Les navires chrétiens ne sont pas reçus dans le Nil. Ce sont les barques du pays qui leur portent toujours la cargaison en rade. Dans le trajet, on substitue souvent des denrées d'une qualité médiocre aux denrées d'une qualité supérieure, et quelquefois aussi on en soustrait une partie. Sur les vaisseaux musulmans ces infidélités actuellement si ordinaires seraient impossibles.

Aux bâtimens qui forment ce qu'on appelle la caravane, et qui donnent un peu de vie aux petites rades de la Provence, Marseille en ajoute six ou sept qui ne portent presque rien à Damiette, et qui s'y chargent principalement, presque entièrement de riz. Par une loi du sérail la sortie de cette denrée est défendue pour les états chrétiens ; mais le gouvernement du pays moins rigide en souffre la transgression sans répugnance. Le douanier, formellement ou tacitement autorisé par ses supérieurs à cette fraude, la fait tourner à son avantage. Il exige que les

Toscans et les Français, les seuls chrétiens qui chargent du riz, paient un droit de sortie plus fort que les musulmans; il exige qu'ils lui livrent les marchandises qu'ils ont à vendre beaucoup au-dessous de leur valeur réelle; il exige qu'ils reçoivent de sa main à des prix exagérés un grain que le négociant leur livrerait à meilleur marché.

Quoique proprement sans port, Damiette offre un abri suffisant aux bateaux plus ou moins grands qui ont descendu le Nil, ainsi qu'à ceux qui doivent entrer dans le fleuve. L'impossibilité de franchir la barre qui gâte l'embouchure de la rivière réduit les navires à la nécessité de mouiller à deux lieues de la côte, mais sur un bon fond. Si des gros temps, assez ordinaires en hiver dans ces parages, les forcent quelquefois à s'éloigner, ils se réfugient dans les rades de Chypre, d'où, le péril passé, ils reviennent prendre leur poste.

Rosette, que des ruines ont fait soupçonner avoir été élevée au-dessus ou à côté du Bolbitique, Rosette a un plus mauvais port encore que Damiette. Les vaisseaux qui voudraient y aborder sont pareillement forcés de s'arrêter à trois lieues, parce que les sables rendent également impraticable le débarquement de la branche du Nil qui baigne ses murs.

La ville, bâtie au huitième siècle, à deux lieues de la mer, sur la rive occidentale du

fleuve, peut avoir deux milles de long sur un demi-mille de large. Elle compte plus de trente mille habitans, la plupart occupés à fabriquer des toiles de lin et de coton. On les trouve assez généralement persuadés que leur demeure deviendrait la métropole de la religion musulmane, si la Mecque était un jour enlevée à ses sectateurs. Cet espoir leur vient de ce qu'un proche parent de Mahomet termina sa carrière dans leurs murailles, et fut enterré dans une de leurs mosquées.

Quoique sans places, sans édifices, sans monumens dignes d'attention, Rosette réunit la plupart des commodités que le climat, le culte et le gouvernement comportent. Les chrétiens n'y sont pas haïs comme à Damiette, où le souvenir des désordres qu'y commirent les croisés les expose trop souvent à des vexations et à des outrages.

A l'ouest de la ville, règne généralement un sable brûlant et aride. Les campagnes de l'est sont au contraire couvertes de fruits exquis et variés, et de maisons champêtres élevées avec quelque goût par des marchands originaires de Syrie. Le riz qu'on y récolte est d'une qualité supérieure; mais il n'est pas possible d'en détourner la moindre partie; il est réservé tout entier pour la capitale de l'empire.

Les navires marchands, les vaisseaux même de guerre trouveraient un abri sûr dans les plus gros temps et dans les saisons les plus orageuses,

au port d'Aboukir. Cependant il ne reçoit guère que quelques petits bâtimens caboteurs que les vents ou les tempêtes écartent d'une des deux branches du Nil. Le seul commerce qui s'y fasse est celui du bois, dont l'Égypte manque absolument et que les forêts de Caramanie lui fournissent.

Alexandrie dut sa fondation au héros de la Macédoine. Ce conquérant, de tous le plus renommé, n'eut pas plus tôt conquis l'Asie mineure, et humilié la superbe Tyr, qu'il tourna ses armes victorieuses vers l'Égypte. Les peuples, opprimés depuis long-temps par les Perses, allèrent au-devant d'un nouveau joug, et l'acquisition d'une si riche contrée ne coûta pas le moindre combat. Il fallait donner de la stabilité à cette importante possession; il fallait la rendre la plus utile qu'il serait possible. Pour y parvenir on construisit entre la mer et le lac Maréotis une des plus belles cités de l'univers; on l'entoura des meilleures fortifications dont sa situation la rendait susceptible; on lui donna deux superbes ports par le moyen d'un grand môle qui joignait le continent à l'île de Pharos, où depuis fut élevé un magnifique phare, nécessaire pour guider les navigateurs sur des côtes généralement trop basses.

Alexandre mourut, et l'Égypte devint la proie d'un de ses plus habiles lieutenans. Le premier des Ptolémée et ses deux successeurs immédiats

entrèrent avec sagesse dans les vues profondes d'un fondateur éclairé. Par leurs soins la ville devint le grand entrepôt du globe, l'unique point de communication entre l'Asie et l'Europe. Les marchandises qui y arrivaient de la Méditerranée remontaient dans la haute Égypte par le Maréotis, et par le canal de Faoué dans le Delta. C'était par les mêmes voix qu'y descendaient les productions de la Nubie, de l'Arabie, de l'Inde et du pays même. Un mouvement si rapide attira impérieusement les hommes entreprenans de toutes les nations. Avec eux les Grecs y portèrent les lettres, les arts, les sciences, tout ce qui avait fait si long-temps la gloire de leur patrie. La nouvelle Athènes devint une école fameuse où l'on venait se former à la politesse, au goût, à la philosophie. Jamais on n'avait vu une réunion plus heureuse de richesses, de plaisirs et de magnificence. Les citoyens, les étrangers jouissaient sans distinction d'une liberté fondée sur des lois sages. Si la légèreté, la jalousie, l'esprit de sédition, si d'autres travers reprochés avec justice à ce peuple amoureux de nouveautés et de disputes, troublaient de loin à loin la tranquillité publique, l'ordre était bientôt rétabli par des peines assorties au caractère et aux circonstances.

Les neuf Ptolomée qui, après les trois premiers, régnèrent dans Alexandrie manquaient tous de courage, de vertus et de génie. Cepen-

dant les institutions primitives soutinrent l'état, et ce fameux port n'avait guère vu diminuer ses prospérités, lorsqu'à la mort de Cléopâtre il tomba sous la domination romaine. Le peu qu'il pouvait avoir perdu, il le recouvra et plus lorsqu'il dut fournir au luxe et aux voluptés des maîtres du monde. Il déclina avec l'empire d'Orient, dont il faisait partie, et auquel les Arabes l'arrachèrent au milieu du sixième siècle.

Les chefs de ce dernier peuple, qui occupait seul à cette époque la scène du monde, étaient ignorans; ils étaient féroces. Sous leurs lois oppressives tombèrent en Égypte l'agriculture, le commerce, la population. Il fallut resserrer l'enceinte de la capitale, et la réduire à la moitié de ce qu'elle avait été dans des temps prospères. Les ténèbres se dissipèrent dans la suite; mais la lumière ne fut jamais assez pure pour redonner à Alexandrie son ancien éclat. Ce qu'elle en avait même recouvré, elle le perdit de nouveau après que les Ottomans s'en furent emparés au commencement du seizième siècle.

La destruction, qui suivait partout les pas sanglans et précipités de ces barbares, se fit singulièrement sentir à Alexandrie. Bientôt le Maréotis, ne recevant plus les eaux qui l'avaient alimenté, sécha entièrement et fut comblé par les sables. Bientôt le canal de Faoué, qui avait jusqu'alors conduit les denrées dans les magasins, conserva à peine assez de profondeur pour

pouvoir remplir les citernes de la ville dans les temps de l'inondation. Bientôt les campagnes, privées de tout arrosement, ne présentèrent plus que la triste image de la plus affreuse stérilité. Bientôt disparurent ces délicieux jardins dont les fruits, les fleurs et les ombrages faisaient le charme de tous les ordres de citoyens. Quelques figuiers, quelques dattiers, semés à une assez grande distance les uns des autres, c'est tout ce qui resta des productions qui durant plusieurs siècles avaient fait si heureusement l'ornement et la richesse du territoire.

La dégradation de la cité ne fut pas moins rapide. Le peu qui pouvait s'y être conservé de connaissances utiles ou agréables fut entièrement étouffé. On ne marcha plus que sur les ruines des théâtres, des aquéducs, des palais, des temples. Il ne resta sur pied que quelques citernes, quelques colonnes, quelques obélisques, tous dégradés, mais qui augmentent le regret de voir ensevelis dans la poussière tant de monumens consacrés par l'admiration universelle. Des murs, qui avaient réuni jusqu'à cent mille hommes libres, jusqu'à deux cent mille esclaves, ne comptèrent plus que huit ou dix mille habitans, et quels habitans encore!

Malgré tant de calamités inséparables d'un gouvernement absolu et par conséquent absurde, Alexandrie est restée un entrepôt assez important : elle a dû cet avantage à ses deux rades ;

les seules bonnes qu'ait proprement l'Egypte. Le port oriental ou neuf, d'un accès assez facile, est presque comblé par le sable que la mer y pousse et par le lest des bâtimens qu'on est dans l'habitude d'y jeter. L'espace que les bâtimens peuvent occuper est si borné que pour qu'ils ne se heurtent pas il faut les amarrer sur plusieurs ancres. Cette précaution ne suffit même pas toujours. Quelquefois dans les gros temps ils tombent sur d'autres, et les entraînent dans des basfond où ils périssent misérablement ensemble. Le port occidental ou vieux est vaste et commode. Les vaisseaux marchands et les vaisseaux de guerre y sont également en sûreté; mais les Européens en sont exclus. La jalousie a fait imaginer aux navigateurs turcs une *prophétie* qui assure que la ville tombera au pouvoir des chrétiens lorsque leurs bâtimens seront admis dans cette belle rade.

Aucun des deux ports ne reçoit rien, ne débouche rien par terre. Comment les marchandises pourraient-elles y entrer, comment pourraient-elles en sortir à travers des sables accumulés, tandis que le simple voyageur ne les franchit qu'avec d'extrêmes difficultés, lors même que les Arabes vagabonds ne s'avisent pas de troubler sa marche. Ce sont les différentes provinces de l'empire ottoman, ce sont les républiques barbaresques, ce sont quelques états de l'Europe qui ont voulu qu'Alexandrie fût com-

merçante, et qui ont contracté l'habitude d'y porter leur superflu, d'y prendre leur nécessaire. Les navigateurs musulmans n'y trouvent aucune contradiction; mais il est défendu aux chrétiens d'emporter du riz, d'acheter du café d'Arabie et de vendre de celui d'Amérique. La première de ces lois n'éprouva jamais de relâchement; les deux autres sont habituellement violées par la complaisance intéressée d'un capitaine de vaisseau envoyé des Dardanelles pour en assurer l'exécution.

Damiette peut s'être approprié un tiers du commerce que l'Égypte fait par la Méditerranée. Tout le reste est concentré dans Alexandrie. Les liaisons sont entretenues par sept ou huit cents bâtimens, dont plusieurs ne sont que des bateaux. Cent quarante ou cent cinquante viennent de Syrie, soixante-dix ou quatre-vingts de Constantinople, cinquante ou soixante de Smyrne, trente ou quarante de Salonique, vingt-cinq ou trente de Candie, les autres de quelques îles, de quelques parties du continent moins riches et moins fécondes, et des états barbaresques. Leurs chargemens sont estimés l'un dans l'autre 30,000 livres. En supposant sept cent cinquante navires, le pays consomme pour 22,500,000 livres de productions apportées par ces navigateurs. Mais en riz, en blé, en café, en lin, en toiles, en mousselines, en sucre, en légumes, en sel ammoniac, en d'autres articles,

il livre pour le double de cette somme. C'est donc 22,500,000 livres qui doivent leur rentrer en métaux. Heureusement ou malheureusement la plupart passent dans les Indes.

Les affaires des Européens avec l'Égypte sont beaucoup moins considérables. On lui porte des draps, des dorures, des étoffes de soie, du fer, du plomb, du cuivre, de l'étain, du papier, de la cochenille, de la verroterie, et on lui demande du riz, du café, du safranon, de l'ivoire, des cuirs, des gommes, des toiles de lin et de coton, du séné, de la casse, du sel ammoniac.

En 1776 les importations des Vénitiens se réduisirent à 755,035 livres, et leurs exportations à 820,062 livres. Les exportations des Toscans, et de l'Anglais, qui fait ses opérations par Livourne, ne passèrent pas 2,143,660 livres, ni leurs exportations 2,099,635 livres. Les importations des Français ne s'élevèrent pas au-dessus de 3,997,615 livres, ni leurs exportations au-dessus de 3,075,450 livres. L'importation totale ne fut donc que de 6,895,310 livres, et l'exportation de 5,996,147 livres. Les droits d'entrée ainsi que ceux de sortie furent de trois pour cent.

Depuis cette époque les Russes ont commencé à porter ou à envoyer en Égypte quelques munitions navales, et Trieste a expédié pour ce marché des draperies et des quincailleries tirées d'Allemagne. Les Espagnols, les Napolitains, d'autres nations peut-être se disposent à entrer

dans une carrière dont les bénéfices doivent diminuer en proportion de la concurrence.

Dans l'état actuel des choses, une cinquantaine de navires suffirait aux liaisons directes de l'Égypte. Mais la France, Venise et Raguse en destinent deux ou trois cents de plus au service des peuples du Levant, qui veulent leur donner de l'occupation. Leur nombre était même plus considérable avant que le capitan-pacha eût encouragé la navigation des Perses, des Grecs, et des autres sujets de l'empire ottoman.

L'été est la saison favorable pour aller d'Europe en Égypte. Les vents du nord et d'ouest, qui sont alors presque continuels, rendent les voyages courts et sûrs. C'est au printemps et en automne que doit se faire le retour. Pendant l'hiver la navigation est très-dangereuse sur des côtes si basses qu'on ne les découvre pas de deux lieues, pour peu que le temps soit obscur.

Si jamais l'Égypte sort de l'inertie où elle est plongée, s'il s'y forme un gouvernement indépendant, et que la nouvelle constitution soit établie sur des lois sages, cette région redeviendra ce qu'elle fut, une des plus industrieuses et des plus fertiles de la terre. Voyons si l'on peut annoncer les mêmes prospérités à la Libye, habitée aujourd'hui par les Barbaresques.

Depuis l'époque où ce tableau a été tracé, de grands événemens ont agité l'Égypte, de nom-

breuses découvertes en ont fait connaître l'intérieur, et ce pays s'est vu à la veille de rentrer dans le système de la civilisation européenne et des bienfaits de la liberté : le gouvernement, toujours despotique, et souvent barbare, y est devenu moins absurde et tyrannique ; le séjour des Français y a jeté des semences d'amélioration que le temps doit faire fructifier, et dont déjà on commence à apercevoir quelques heureux effets. Mais ceci exige de nous un développement qui ne sera pas la partie la moins intéressante de ce que nous avons à dire ici.

Tant qu'Alexandrie fut le centre du grand commerce qui se fait entre l'Europe et l'Inde, l'Égypte, quoique soumise à des barbares, était loin encore de l'état misérable où nous la voyons depuis plusieurs siècles. Mais vers la fin du dernier on n'en était pas moins persuadé que, malgré ses pertes, elle pourrait encore, sous un gouvernement raisonnable et légitime (1), recouvrer son antique splendeur, sa culture et son commerce.

Mais un pareil changement ne pourrait s'effectuer qu'autant que cette riche contrée serait

(1) Je dis *légitime*, parce qu'un gouvernement de barbares imposé par la conquête à un peuple ne peut être légitime ; celui qui rend à une nation ses droits et sa liberté, de quelque cause qu'il dérive, est le gouvernemen *légitime* ; le temps ne fait rien là.

enlevée à des tyrans féroces pour être associée aux destinées d'un grand et puissant empire; aussi la conquête de l'Égypte fut-elle mise par les Français les plus éclairés au nombre des entreprises également dictées par la religion, l'intérêt des peuples et ceux du commerce. De serviles considérations, la jalousie des cabinets entre eux, et surtout de celui de Londres, avaient pu seules empêcher qu'aucun monarque n'exécutât ce vaste et beau projet, et il a fallu que des circonstances aussi remarquables que celles de la révolution française ouvrissent une porte à toutes les entreprises hardies, à celles surtout qui se rattachent aux progrès des arts, à la destruction du despotisme, pour qu'une nation généreuse conçût et mît en pratique le projet d'arracher l'Égypte à la tyrannie qui la dévore, et l'appeler aux bienfaits d'un régime libéral et éclairé.

Tel fut le but, ou du moins tel aurait été le résultat de cette expédition si mal jugée, et dont nous avons déjà fait connaître les motifs et l'objet (1). Quel a dû être l'étonnement des hommes doués de quelque grandeur d'âme, quand ils ont vu le peuple le plus éclairé, le plus puissant de l'Europe, et l'on pourrait dire du monde, s'opposer à ce dessein! quand on l'a vu, non pas chercher à conquérir l'Égypte pour la soustraire aux farouches Ottomans, et la placer sous un régime

(1) Voyez le supplément au *premier livre*.

plus juste, plus humain, mais pour la livrer à un redoublement de malheurs, au glaive et aux supplices, à la servitude et à l'oppression! Où donc était dans ce moment cette sagesse du gouvernement anglais qui lui fait voir dans l'accroissement de prospérité des autres peuples de nouveaux débouchés, un nouveau marché pour son immense commerce et sa riche industrie? C'eût toujours été sans doute une perte pour la France qu'on lui enlevât sa conquête; mais l'humanité, la civilisation y eussent toujours gagné à voir l'Égypte devenir une colonie européenne, quelle qu'eût été la puissance qui s'en fût emparée, et l'eût soustraite à des maîtres barbares.

Si jamais il fut possible de juger du but que peut se proposer une nation conquérante dans l'invasion d'un pays, ce fut dans l'expédition préparée pour celle de l'Égypte. Tout ce qui pouvait annoncer des vues utiles, des projets d'amélioration, des intentions bienveillantes, fut mis en usage; des méthodes de cultures, des instrumens agricoles, une réunion de savans, amis zélés de l'humanité, annonçaient à l'avance ce que le monde devait attendre des succès de l'entreprise (1).

---

(1) La formation d'un Institut au Caire est un des traits caractéristiques de l'expédition et du but de la conquête. Un arrêté du général en chef (3 fructidor an 6), qui l'établit, porte qu'il doit s'occuper, 1° du progrès et de

Elle avait atteint son but; les Français avaient déjà formé d'utiles établissemens : Alexandrie, le Caire, toutes les villes de ce pays célèbre allaient sortir de leurs ruines; les savans les parcouraient, en recherchaient les monumens; d'immenses richesses furent acquises en ce genre (1). Pendant que d'un côté la bravoure de soldats intrépides repoussait les attaques d'esclaves stupides, armés pour la défense de leurs tyrans; d'un autre, l'*Institut d'Egypte* faisait la

---

la propagation des lumières en Égypte; 2° de la recherche, de l'étude et de la publication des faits naturels, industriels et historiques de l'Égypte. Il est divisé en quatre sections : on doit conserver les noms des savans qui composèrent cette estimable compagnie.

Classe de Mathématiques. MM. Andreossi, Bonaparte, Costaz, Fourrier, Girard, Le Père, Leroi, Malus, Monge, Nonet, Quesnot, Lanneret.

Physique. MM. Berthollet, Champy, Conté, de Lille, Descotils, Degenettes, Dolomieu, Larrey, Geoffroy, Savigny.

Économie politique. MM. Corancez, Gloutier, Poussielgue, Shulkouski, Bourienne, Tallien.

Littérature et Arts. MM. Denon, Dutese, Norry, Parseval, D. Raphaël, Redouté, Rigel, Ripault.

(1) La belle *Description de l'Égypte*, d'abord publiée aux frais du gouvernement, et réimprimée par le libraire Panckoucke, est un monument à jamais célèbre dans l'histoire des arts et de la littérature. Les matériaux, au moins la presque totalité, en sont dus aux savans de l'Institut d'Égypte.

guerre à l'ignorance, et rallumait quelques étincelles de l'amour des arts chez ces hommes dégénérés.

De grandes lumières sur l'histoire des nations asiatiques, sur les peuples du continent africain, allaient jaillir de toutes parts des recherches faites avec d'aussi grands moyens; la piraterie allait cesser dans les mers intérieures; l'esclavage dans l'Orient disparaître ainsi que cette traite des vierges chrétiennes, dont un odieux commerce alimente les harems des musulmans, opprobre des rois chrétiens comme des peuples, qu'il appartenait à une nation généreuse de faire cesser (1).

Les reproches que des traits de conduite peuvent attirer au chef de l'expédition d'Égypte ne doivent porter à dissimuler ni les avantages ni les espérances que le monde civilisé avait conçus de cette conquête. De lâches ou ignares écrivains ont osé porter un jugement sur ce grand événement; ils n'y ont vu que la gloire qui en rejaillirait sur l'homme qui était à la tête. Trop serviles pour penser par eux-mêmes, ils ne l'ont jugé que par les relations ou les satires de la basse

---

(1) Dans un traité que Gélon fit avec les Carthaginois, qu'il avait vaincus, il mit pour première condition qu'ils aboliraient les sacrifices humains, sans quoi la guerre. Vingt rois plus puissans que Gélon sans doute n'oseraient pas dire au divan de Constantinople : Abolition de la traite des chrétiens, sans quoi la guerre.

flatterie et de l'intérêt. La postérité n'en parlera pas moins comme d'une tentative digne d'éloge, et regrettera que ce soit une nation telle que l'Angleterre à qui l'on doive en attribuer le résultat fatal et inattendu.

Tout le fruit n'en a pas été perdu cependant; le mouvement donné aux esprits, quelques lumières répandues, ont éveillé l'attention d'un petit nombre d'hommes moins abrutis que d'autres; la Porte et son farouche gouvernement ont cessé de peser sur l'Égypte avec le même poids; le pacha ou vice-roi actuel donne des espérances: il met quelque sagesse et quelque justice dans son administration; si les peuples sont toujours esclaves et soumis à ses ordres arbitraires ou aux caprices de ses agens, au moins trouvent-ils quelques compensations dans les institutions et dans l'ordre que ce chef introduit dans la police de ses états.

Mohamed-Ali est un homme de cinquante-huit à soixante ans, d'une figure ouverte et qui annonce l'homme de génie. Il exécute des choses qu'on croyait impossibles avant lui chez un peuple aussi brutal que celui qui est sous sa puissance. C'est ainsi qu'il a établi une assez bonne police dans la ville, et en général un ordre en Égypte qu'on n'y connaissait point avant lui. Si l'on en croit le récit de voyageurs qui y ont été récemment, on peut, sans changer de costume, parcourir le pays en toute sûreté, de-

puis le Delta jusqu'aux cataractes, et depuis les Oasis jusqu'à la mer Rouge. On l'a vu depuis peu réduire la tribu arabe qui habite l'Oasis de Jupiter Ammon et Augila, et lui ôter les moyens de menacer l'Égypte ou d'inquiéter les caravanes qui passent par ces lieux pour se rendre au Caire; ses soins se portent aussi sur l'agriculture et sur l'établissement des fabriques que réclament les besoins de la consommation et même les besoins du luxe.

Mohamed-Ali est guidé dans ces travaux par des Européens, au nombre desquels il faut placer M. Travetti, ancien consul général de France; ami des arts et protecteur éclairé des savans que l'amour de la science attire en Égypte.

Ce pacha, si différent de ses grossiers prédécesseurs, manifeste le goût et le désir de l'instruction; il cherche à répandre l'un et l'autre en Égypte; bien loin de redouter l'empire des lumières, il s'occupe d'en accroître l'influence; il paraît persuadé que, si elles sont ennemies de la tyrannie et des tyrans, un prince qui n'a en vue que le bien de ses sujets, loin de les redouter, les appelle à son secours pour opérer d'utiles innovations. Mohamed-Ali a fait établir des écoles sur le modèle des lycées français. Un musulman recommandable par son éducation européenne, Nourradin-Effendi, a été mis à la tête de cet établissement; d'autres hommes de génie secondent par leurs travaux les généreux efforts

du vice-roi. Une imprimerie a été établie au Caire, une autre à Alexandrie. Ces progrès de la civilisation seront encore hâtés par le zèle et le savoir de Basili-Fark, savant traducteur arabe de plusieurs ouvrages français, entre autres ceux de Rollin, de Fénelon, de Volney, de Beccaria, etc. Les travaux de ce littérateur sont secondés par ceux d'Hadji-Othman, jeune musulman plein de philosophie, qui a étudié à Paris les arts et la littérature, et dont le mérite est apprécié par le chef du gouvernement.

Puisse Mohamed-Ali persévérer dans ses nobles desseins! Mais que penser d'un prince qui a pu réunir ses forces à celles des Turcs pour soumettre des peuples généreux à l'effroyable tyrannie du sultan? Comment Mohamed-Ali n'a-t-il pas senti que, dans son propre intérêt, il devait désirer l'affranchissement de la Grèce, et venir au secours de ses courageux habitans? Mais retournons à l'examen du commerce que l'Europe fait avec l'Égypte et que l'Égypte elle-même entretient avec quelques autres parties du globe.

Alexandrie est encore aujourd'hui le principal point de réunion des navires européens. Cette ville jouit de quelques avantages qui dédommagent des inconvéniens qu'elle présente dans sa localité. Son aspect n'a rien de flatteur; elle offre un coup d'œil triste tant au dehors qu'au dedans. L'Européen qui y arrive s'y trouve comme dans un monde nouveau échappé à

d'immenses ruines et privé des avantages de la civilisation. Avec ses méchantes maisons sans comble, Alexandrie ressemble à une place incendiée, dont le sol adjacent n'est composé que de sables et de décombres. On aperçoit çà et là des jardins d'une médiocre grandeur plantés de dattiers; au premier coup d'œil ils flattent la vue, mais finissent par devenir monotones.

Cette ville a, d'après de nouvelles estimations, quinze mille habitans, y compris les Européens, et non six mille ou vingt mille comme l'ont si diversement arbitré quelques voyageurs. Sa population augmente par le séjour fréquent qu'y fait le pacha, par l'activité toujours croissante du commerce, et par le grand nombre d'Européens qui y arrivent.

La chaleur est forte à Alexandrie; en septembre elle s'élève à vingt-trois et vingt-quatre degrés : les nuits sont extrêmement humides. Dès que le soleil est couché on se sent mouillé, et les Européens se retirent alors chez eux. C'est à cet état de l'atmosphère ainsi qu'aux sables imprégnés de parties salines qu'il faut sans doute attribuer l'ophtalmie qui règne dans ce pays. On doit donc prendre pour règle de se garantir soigneusement de l'air du soir, et quand on ne peut l'éviter, se couvrir la tête et les yeux comme les indigènes ont l'habitude de le faire, au moyen de leurs grandes couvertures de laine.

Quant à la peste qui règne à Alexandrie tous

les ans, on est persuadé aujourd'hui qu'autrefois elle n'était pas endémique, et qu'elle n'a été importée qu'assez récemment par les relations de commerce de l'Égypte avec Constantinople, devenues beaucoup plus fréquentes; cette considération a déterminé Mohamed-Ali à tenter un établissement sanitaire ou lazaret dans cette ville pour garantir le pays de ce fléau, au moins du côté de la mer, en y assujettissant les bâtimens à une quarantaine obligée; mais il paraît que jusqu'à présent le vice-roi n'a pu faire réussir cet utile projet.

Un autre non moins avantageux au commerce a eu le succès désirable. On a creusé par l'ordre du pacha un canal entre Ramanieh et Alexandrie, celui qu'on nommait Bogaz n'étant pas toujours navigable, et l'entrée de même que la sortie du Nil n'étant pas sans de grands dangers. Il procure aussi l'avantage d'une meilleure irrigation et par conséquent d'une nouvelle culture aux environs qui manquent d'eau. Ce canal, qui par une direction sinueuse aboutit au vieux port, n'est pas d'une largeur et d'une profondeur partout égales; il a été achevé dans l'espace de trois mois par près de deux cent cinquante mille hommes, travail comparable aux entreprises des anciens souverains d'Égypte, à en juger d'après la quantité des bras employés. Les bords de ce canal, consistant la plupart en sable pur, ne seraient pas à l'abri des éboulemens s'ils

n'étaient contenus : c'est à quoi le pacha a la résolution de pourvoir.

Cette ville, Rosette, Damiette, le Caire, sont les lieux où se transportent les marchandises par la navigation du Nil, et sont les principaux entrepôts du commerce.

Cette dernière ville, capitale de toute l'Égypte, est appelée *Quahirah* par les Arabes; elle est située sur la rive gauche du fleuve : on lui donne trois cent mille habitans. On y compte plusieurs établissemens d'industrie et manufactures, comme de sel ammoniac, de poudre à canon, de toiles de lin, raffineries de sucre, de salpêtre; fabriques de calicots, perkales et peignes d'ivoire, récemment établies. La plus grande partie de ce commerce est concentré entre les mains des juifs.

Damiette, sur le bras oriental du Nil, compte trente-cinq mille habitans : elle fait un grand commerce avec Marseille, Chypre et la Syrie, en soies du Liban, en riz et en marchandises d'Europe communes au reste de l'Égypte.

Quoique le commerce de l'Égypte ne soit plus à beaucoup près ce qu'il était avant la découverte d'un passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance, il est encore considérable et un des plus lucratifs du Levant; il se fait ou par la Méditerranée ou par la mer Rouge.

Ce dernier est presque tout entier entre les mains du grand-seigneur ou des princes parti-

culiers ; il se fait sur des vaisseaux sans pont et sans artillerie, qui partent des ports de l'Arabie pour Suez. Lorsque les vents contraires les empêchent d'arriver à ce dernier port, ils prennent le parti de traverser la mer Rouge, et d'aller hiverner à celui de Cosseir, qui est petit, mais fréquenté (1). Pendant que les vaisseaux y sont à l'ancre, on envoie de la haute Égypte, surtout de Kena ou Kesné, prendre leurs cargaisons et leur porter des blés. La route de Cosseir au Nil est plus longue de deux journées que celle de Suez au Caire; cependant la dépense n'en est pas beaucoup plus considérable, parce que le louage des chameaux dont on se sert pour le transport par terre coûte moins dans la haute Égypte que dans la basse, et que le reste du transport se fait par eau.

Le centre du commerce de l'Égypte et de celui

---

(1) C'est par les vaisseaux d'Arabie que la rade de Cosseir est fréquentée ; ils y viennent chercher des grains, qu'ils y échangent contre du café et d'autres productions de l'Yémen. La mer y est fort poissonneuse et remplie de corail. On a remarqué que, quoiqu'on demeure trois jours pour aller de Cosseir à Kesné, port de la haute Égypte, sur la rive droite du Nil, néanmoins il en faut quatre pour aller de Kesné à Cosseir, parce qu'au rapport des voyageurs le chemin monte pour aller du Nil à ce port; ce qui supposerait que la mer Rouge est plus élevée que le niveau des fleuves; c'est aussi ce qui a été reconnu par les Français dans l'expédition d'Égypte en 1798.

que les Européens appelés *Francs* y font est le Caire. Deux causes lui donnent cet avantage : la première est la réunion de toutes les consommations de l'Égypte dans son enceinte; les grands propriétaires s'y trouvent rassemblés; ils y consomment leurs revenus et y entretiennent ainsi une industrie que ne partagent pas les autres villes.

La seconde est sa position, qui en fait un lieu de passage, un centre de circulation dont les rameaux s'étendent par la mer Rouge dans l'Arabie et dans l'Inde; par le Nil dans l'Abyssinie et l'intérieur de l'Afrique, et par la Méditerranée en Europe et dans l'empire turc.

Chaque année il arrive au Caire une caravane de l'Abyssinie, qui y porte des dents d'éléphans, de la poudre d'or, des plumes d'autruche, des gommes, des perroquets, des singes. Une autre caravane, formée aux extrémités de Maroc (1), et destinée pour la Mecque, réunit des pèlerins même de la rive du Sénégal; le chargement de ces caravanes au retour consiste en étoffes de l'Inde; en schalls, en gommes, en parfums, en perles et surtout en café de l'Yémen. Nous avons dit déjà que ces mêmes objets arrivent aussi par la voie de Suez, où les vents du sud font parvenir en mai une trentaine de voiles parties du port de

(1) Il en a été question très au long à l'article de la *Barbarie en général.*

Gedda, lorsque quelques circonstances ne les obligent pas à s'arrêter à Cosseir.

Mais parmi les objets que l'on importe au Caire de l'intérieur de l'Afrique, et dont il s'y fait un très-grand commerce, les esclaves noirs tiennent un des premiers rangs; plusieurs caravanes conduisent ces malheureux à travers les déserts dans ce marché général. Arrêtons-nous un moment sur ce sujet : il est trop peu connu et offre trop d'intérêt pour ne pas fixer notre attention (1).

Plusieurs causes concourent à produire le grand nombre d'esclaves noirs que fournit l'Afrique aux autres parties du monde ; 1° la guerre; 2° l'enlèvement que font quelquefois de leurs semblables certains nègres adonnés à ce brigandage ; 3° les condamnations à l'esclavage prononcées chez quelques nations nègres contre ceux qui se rendent coupables de vol.

L'opinion accréditée en Europe que les pères et mères ou parens des nègres vendent leurs enfans au marché est fausse; ils y attachent autant de prix que les nations civilisées. Voici quelle peut être l'origine de cette erreur. Lorsqu'un père vient à mourir et qu'il laisse une nombreuse famille sans moyen d'existence,

(1) Nous devons à M. Frank, médecin dans l'expédition d'Égypte, la connaissance des détails où nous entrons ici.

alors le sultan (c'est le nom commun des princes ou chefs des nations africaines) prend souvent les enfans sous prétexte d'en faire ses domestiques; il s'approprie ainsi des individus qu'il finit par vendre à des marchands qui les transportent au marché du Caire. Cette coupable manœuvre des sultans africains a pu donner lieu au préjugé dont nous parlons.

Les *ghellabis* ou marchands d'esclaves ne peuvent se rendre en Égypte qu'en caravane plus ou moins considérable. Le sultan nomme un ou plusieurs chefs de la caravane; ils sont chargés d'y maintenir l'ordre et de vendre les esclaves, ainsi que d'autres productions du pays, pour le compte du sultan; ils achètent au Caire, du produit de la vente, des habillemens, des armes, des étoffes, etc.

Ces ghellabis sont presque toujours des hommes d'un caractère inhumain; ils ont plus d'égards pour leurs chameaux que pour leurs nègres; car si en chemin ceux-ci ne suivent pas les chameaux d'assez près, ce n'est pas de l'animal qu'on ralentit la marche, c'est l'esclave que l'on frappe pour lui faire accélérer le pas. La rareté de l'eau dans ces longs et pénibles trajets en prive souvent les nègres; ils ne reçoivent dans ce cas qu'une fois à boire par jour, d'où il résulte qu'il en périt plus de soif que de fatigue. Cette mesure cruelle est au reste dictée par deux circonstances qui donnent une idée des maux

attachés à l'usage des caravanes et à l'ardeur des climats qu'elles traversent; la première, qu'on ne rencontre dans un trajet de trente-six à quarante jours, que trois à quatre fois de l'eau, c'est-à-dire tous les douze jours; la seconde, qu'il périt souvent un grand nombre de chameaux destinés à porter l'eau (1). Malgré ces graves inconvéniens, il est prouvé que le nombre des nègres qui périt dans les caravanes est infiniment plus petit que celui qui meurt sur la côte de Guinée.

Les caravanes de Sennar et de Darfour, avant l'arrivée des Français au Caire, s'arrêtaient à Abutigé, petite ville de la haute Égypte, où les ghellabis, en raison de leur insatiable et barbare avidité, avaient la coutume de faire des eunuques parmi les esclaves. L'eunuque se vend ordinairement le double d'un autre nègre, et cette augmentation du prix engage les propriétaires à faire mutiler une partie de ces infortunés. Une chose étonnante dans cette coupable habitude, c'est qu'il meurt peu de nègres des suites de cette douloureuse opération. Ce phénomène ne pourrait-il pas être attribué à la forte

(1) Il est difficile de concevoir que les habitans de l'Afrique n'aient point imaginé des transports roulans d'une grande dimension pour ces épouvantables voyages. On irait plus lentement, mais on ne manquerait ni d'eau ni de vivres.

constitution des nègres et du jeune âge auquel on les soumet à cette épreuve? ils sont en effet ordinairement choisis entre les enfans de huit à dix ans, et jamais au-delà.

« L'arrivée de l'armée française en Égypte a arrêté spontanément cet usage barbare de mutiler les nègres, dit M. Frank. En vertu d'un arrêté du général en chef Bonaparte, les commandans des corps de troupes stationnées dans la haute Égypte achetaient, lorsqu'une caravane y débouchait, les nègres qui pouvaient servir pour le service militaire, et l'expérience a prouvé qu'ils étaient aussi susceptibles de devenir bons soldats que les Européens. »

Les caravanes qui amènent ces nègres au Caire sont celles de Sennar, de Darfour, et celle qu'on nomme *Mograbi* ou la caravane occidentale, qui vient tantôt de Mourzouck, capitale du Fezzan, et tantôt de Bournou, d'autres fois de Havina. Les deux premières arrivent ordinairement une fois par an ; celle du Fezzan n'arrive guère que tous les deux ans.

Lorsqu'une caravane arrive au Caire, elle conduit ses nègres ainsi que toutes ses autres marchandises dans un *okèle* ou caravanserai particulier assez généralement connu sous le nom de *marché des nègres*. Les deux sexes y sont séparés dans de mauvaises petites chambres, qui ressemblent sous bien des rapports à nos prisons; une autre partie est placée par groupes dans la

cour de l'okèle, souvent sur les marchandises de leur maîtres.

Ce qu'on a dit et écrit sur le nombre de nègres qui se vendent annuellement au Caire est exagéré. En comparant tout ce que des personnes dignes de foi ont dit sur ce sujet, il s'en vendait autrefois par an de trois à quatre mille, tout au plus; mais à l'époque où les Français étaient en Égypte (1798) il ne s'y en vendit qu'environ douze cents des deux sexes par an. Cette diminution ne doit pas être attribuée à quelques changemens favorables survenus chez les peuples d'où proviennent ces esclaves, mais à ce que les mameloucks qui gouvernaient l'Égypte avant cette époque avaient mis de fortes impositions sur cette marchandise comme sur le reste. La dernière caravane qui arriva pendant le séjour des Français n'amena que six cents nègres.

Ceux qui viennent avec la caravane de Sennar sont originaires de Nubie; ils ne sont pas absolument noirs, et ont fréquemment les traits de la physionomie assez réguliers. Les filles de ces contrées passent, par ces raisons, quelquefois pour Abyssiniennes; elles en sont plus recherchées, mais au vrai la caravane de Sennar ne porte qu'un petit nombre d'esclaves pris sur les frontières de l'Abyssinie.

Les nègres amenés du royaume de Darfour sont bien positivement noirs; ils ont générale-

ment le nez large, écrasé, de grosses lèvres renversées, et, dans la totalité, une physionomie qui déplaît aux Européens.

Les nègres que les caravanes amènent du Fezzan sont moins noirs, se distinguent par leur docilité et leur intelligence; ils sont fréquemment marqués par de nombreuses cicatrices assez régulières, à la figure, et qu'ils regardent comme un ornement.

Buffon et Valmont de Bomare rapportent que les Éthiopiens et plusieurs autres peuples de l'Afrique rapprochent par une sorte de couture, aussitôt que leurs filles sont nées, les parties que la nature à séparées chez elles, et ne laissent libre que l'espace nécessaire pour les écoulemens naturels; et que les chairs contractant des adhérences peu à peu à mesure que l'enfant prend son accroissement, les parties se réunissent; de sorte que l'on est obligé de les séparer par une incision lorsque le temps du mariage est arrivé. On dit encore qu'ils emploient pour cette infibulation un fil d'amiante, parce que cette matière n'est point sujette à la corruption. Cette opinion est réfutée par une observation faite pendant le séjour des Français en Égypte, et voici ce que M. Franck rapporte à ce sujet:

« On trouva, dit-il, dans les maisons des mameloucks fugitifs, des négresses qui devinrent les concubines des Français; quelques-unes

parmi elles avaient l'ouverture naturelle presque oblitérée; on ne douta pas que ce ne fût le résultat d'une couture faite dans l'enfance. J'eus recours à différentes négresses, continue M. Franck, pour découvrir plus exactement comment se faisait cette prétendue couture, et quels étaient les motifs qui déterminaient à la faire; je ne tardai pas à m'assurer que cette oblitération n'était que la suite naturelle de la circoncision, qui chez eux paraît être aussi bien usitée pour les femmes que pour les hommes. Comme la religion de Mahomet ne prescrit pas sur elles cette opération, qui se pratiquait déjà chez les anciens Égyptiens et se fait encore aujourd'hui fréquemment chez les Cophtes, il est naturel de croire qu'elle aura été perpétuée chez les peuples de l'Afrique intérieure. »

La vente des nègres ressemble assez à celle des animaux domestiques en Europe: l'acquéreur fait la ronde du marché, choisit ce qui lui convient le mieux; le ghellabi, quelque interpellation qu'on lui fasse, ne s'avance que très-rarement sur le prix qu'il demande de l'individu que l'on veut avoir, en sorte que l'acheteur est forcé de dire lui-même celui qu'il veut y mettre. Si l'offre approche du prix courant, le courtier prend la main droite du ghellabi et celle de l'acquéreur; exhorte le premier à consentir au marché, en lui portant l'autre main sur la nuque pour lui baisser la tête. Tout cela se fait avec

un bruit et des cris incroyables (1), et ressemble beaucoup plus à une contrainte, à un acte de violence, qu'à une convention réciproque. Le ghellabi répond toujours *esta halla*, c'est-à-dire Dieu m'enverra une meilleure fortune, et si l'on n'augmente pas encore l'offre de cinq à dix piastres, il n'y a pas de probabilité de conclure marché. Une fois convenus du prix, le bruit cesse tout à coup; le courtier, le ghellabi, l'acquéreur, le nègre ou la négresse acheté, passent au bureau qui est situé à la sortie du marché; là un écrivain cophte enregistre qu'un tel a acheté d'un tel marchand un nègre à tel âge et de tel prix; il délivre copie de cet enregistrement à l'acquéreur, qui paie à cette occasion une piastre d'Espagne au profit du directeur de l'okèle. Si dans les vingt premiers jours on découvre quelque défaut essentiel chez les nègres ou les négresses, comme par exemple de ronfler beaucoup, de pisser au lit, etc., on peut les restituer ou les changer; si au contraire on est content de l'acquisition, on paie le reste du prix convenu.

Il n'est guère possible de dire rien de bien po-

---

(1) Pareilles scènes ont lieu à la traite de la gomme au Sénégal entre les marchands européens qui viennent la chercher et les Maures qui l'apportent. C'est de même encore à la vente des laines de Cachemire à Moscou; on dirait que les courtiers, les vendeurs et les acheteurs se battent.

sitif sur le prix des nègres ; il varie considérablement, et toujours en raison de la fréquence des caravanes et du nombre des nègres qu'elles amènent; cependant on peut établir comme terme moyen les prix suivans :

Pour un garçon de dix à quatorze ans	de	50 à	70	piastres d'Espagne.
Pour un de quinze à dix-huit ans	de	70 à	100	*idem.*
Pour une fille de huit à douze ans	de	35 à	50	*idem.*
Pour une fille ou femme de quatorze à vingt ans	de	70 à	90	*idem.*
Pour un eunuque de l'âge de dix à douze ans	de	160 à	200	*idem.*

Outre le commerce des nègres, il s'en fait un autre de jeunes esclaves, pour le service du harem des grands et des riches musulmans ; elles viennent presque toutes des provinces de la Géorgie, de la Caramanie, de Cachemire et d'autres lieux de l'Asie ; il s'en fait un commerce considérable ; mais c'est surtout à Constantinople qu'est leur plus grand marché ; aucun Européen ne peut pénétrer dans le lieu où s'en fait la vente, ou du moins ce ne peut être que furtivement. Il y a beaucoup de jeunes chrétiennes parmi ces objets du libertinage des Turcs, et, comme on l'a déjà remarqué, l'abolition d'une semblable traite ne serait pas moins digne de l'attention des princes

chrétiens que celle des nègres si heureusement commencée (1).

« Dans l'état de barbarie où l'Égypte est depuis si long-temps sous l'empire des Turcs, on peut s'étonner, dit M. de Volney, que le commerce ait conservé encore autant d'activité (2) ; c'est au Caire surtout qu'elle se fait encore remarquer. »

Mais cette grande ville, quoique centre de la consommation égyptienne, ne garde pas la

---

(1) De toutes les mesures pour faire cesser la traite des noirs, la meilleure est sans contredit celle que viennent d'adopter les États-Unis. Ils ont rendu une loi qui déclare la traite des nègres un acte de piraterie et en conséquence de laquelle tout citoyen des États-Unis qui se livrerait à ce trafic deviendrait passible des peines portées contre ce crime. Les ministres diplomatiques de l'union ont ordre de présenter aux cours auprès desquelles ils sont accrédités, des notes pour inviter ces cours à porter de semblables lois affectant leurs propres sujets, afin de rendre ainsi le commerce des esclaves un acte de piraterie dans le monde entier. Le gouvernement des États-Unis considère également comme pirate tout navire équipé pour ce trafic, bien qu'il puisse ne pas avoir actuellement d'esclaves à bord.

(*Moniteur*, 15 septembre 1823.)

(2) Cette activité peut devenir plus utile et plus grande encore si Mohamed-Ali, qui gouverne l'Égypte, persiste dans ses projets d'amélioration ; mais qui dédommagera jamais l'Europe de la perte que lui a causée l'expulsion des Français de cette belle partie de l'Afrique ?

somme entière des marchandises qu'on y porte; elle profite seulement des droits qu'elles supportent et des dépenses qu'y font les caravanes. Outre celles dont on vient de parler, il en arrive encore de temps en temps de Damas de petites qui apportent des étoffes de soie et de coton, des huiles et des fruits secs, des esclaves pour les harems, etc. Dans la belle saison, la rade de Damiette a toujours plusieurs vaisseaux qui y débarquent des tabacs à fumer de Latakie (1); la consommation de cette denrée est énorme en Égypte. D'autres vaisseaux apportent, soit de la Grèce (2), de l'Asie, de la Barbarie, ou de Constantinople, dans le port d'Alexandrie, des vêtemens, des armes, des fourrures, de la mercerie, de l'huile, des fruits. Un plus grand nombre y arrive de Marseille, de Livourne, de Venise, avec du drap,

(1) C'est une ville de Syrie avec un port sur la Méditerranée dans le pachalic de Tripoli. Il s'y fait un grand commerce de tabac à fumer dont les chargemens sont presque tous pour Damiette. Les vaisseaux se chargent en retour, dans ce dernier port, de riz, de coton et d'huile. On voit encore à Latakie les restes d'un superbe arc de triomphe avec des colonnes. Cette ville compte de quatre à cinq mille habitans.

(2) Si la Grèce peut s'affranchir de l'odieux joug des Turcs, si la croix l'emporte sur l'Alcoran, et la liberté sur l'esclavage, l'Égypte fera un des plus utiles commerces du monde avec ces peuples industrieux et actifs.

de la cochenille, des étoffes, des galons de Lyon, des épiceries, du papier, du fer, du plomb, du mumaire; tous ces objets, transportés par eau à Rosette, y sont d'abord débarqués, puis rembarqués sur le Nil, et envoyés au Caire.

A ces marchandises il faut ajouter le commerce des pierreries et celui des pelleteries. Ces dernières, dont il se fait une grande consommation au Levant, forment une branche importante: les prix en sont très-variés, mais toujours proportionnés, non à la rareté, mais à la beauté et à la qualité de cette espèce de marchandise; en sorte qu'on y en vend à très-haut et à très-bas prix, quelle qu'en soit la quantité mise en vente.

Quant aux pierres fines, telles que les diamans, les émeraudes (1), les rubis, le commerce s'en fait surtout par les caravanes; cependant ces articles pourraient comme les pelleteries entrer dans les envois que la France fait en Égypte. Il en est de même des perles qui sont très-recherchées; mais comme toutes celles qui entrent dans le commerce du Levant se pêchent dans

(1) Une mine d'émeraudes connue des anciens vient d'être retrouvée à huit lieues de la mer Rouge, à quarante lieues au sud de Cosseir, par M. Cailliaud, jeune voyageur français qui a passé quatre ans en Égypte, où il a trouvé partout une protection honorable de la part du pacha actuel.

le golfe Persique, ce n'est que par les caravanes qu'elles passent soit en Égypte, soit à Constantinople, où on les met en œuvre.

Ici se termine ce que nous avions à dire de cette belle partie de l'Afrique; les Européens n'y ont aucun établissement remarquable; leur commerce s'y fait dans les ports; les agens qu'ils y entretiennent en sont les protecteurs contre les nombreuses avaries auxquelles il est exposé; c'est le résultat du monstreux assemblage de coutumes barbares, de gêne et d'anarchie qui composent le gouvernement turc et sa police insensée. Ce désordre est plus grand, plus sensible, plus malfaisant encore dans ce qu'on appelle la Barbarie. Il est temps de faire connaître cette autre partie de l'Afrique septentrionale; c'est ce qui va nous occuper.

Ce qu'on vient de lire se rapporte presque exclusivement à la basse Égypte, celle qui, située entre le Caire et les embouchures du Nil, a été plus particulièrement connue et fréquentée par les voyageurs et les commerçans Européens. Mais la haute, appelée Saïd, n'a été que plus rarement visitée; ses productions, ses arts, son commerce sont encore presque ignorés, et les négocians se sont peu empressés d'y étendre leurs spéculations et leurs envois.

Nous n'espérons pas, tant que ces fertiles contrées seront sous la domination qui les opprime, que le commerce puisse y étendre ses bien-

faits avec ses échanges d'une manière utile et durable; mais la connaissance qu'on peut acquérir des ressources qui lui sont préparées dans ce pays doivent trouver place ici.

Le mémoire qui nous les fournit est encore un des heureux effets de l'établissement momentané des Français en Égypte; il fait connaître l'état du commerce au-delà du Delta; il complète ainsi les renseignemens qu'on peut attendre de nous sur cette partie de l'Afrique (1).

On tire de la haute Egypte, outre une quantité considérable de grains, des toiles de lin et de coton, des huiles de différentes espèces, du sucre en pain, et des fleurs de cartame : elle reçoit en échange du riz et du sel du Delta, du savon, des étoffes de soie et du coton de Syrie, enfin différentes marchandises d'Europe, dont les principales sont le fer, le plomb, le cuivre, les draps et un peu de goudron.

Quelques villes du Saïd servent d'entrepôt aux marchandises qui viennent de l'Éthiopie, et à celles que l'on apporte de l'Arabie et de l'Inde par la voie de Cosseir.

Les caravanes de l'Abyssinie suivent jusqu'à Ésné l'intérieur du désert à l'orient du Nil : elles apportent de l'ivoire et des plumes d'au-

---

(1) Voyez dans le recueil des *Mémoires sur l'Égypte*, celui de M. Girard, ingénieur en chef des ponts-et-chaussées, et membre de l'Institut d'Égypte.

truche; mais leur principal commerce consiste en gomme et en jeunes esclaves des deux sexes. Le Caire est le terme de leur voyage, et le lieu où leurs ventes se font presque en entier; elles emportent en retour des verroteries de Venise, et des robes de drap, des toiles de coton et de lin, des schalls bleus et quelques autres étoffes qu'elles achètent à Siout et à Khenée.

La ville d'Esné, que la résidence de plusieurs beys avait rendue dans ces derniers temps un centre de consommation assez considérable, est aussi le centre du commerce entre la Nubie et l'Égypte; les Arabes Ababdeh viennent y chercher les métaux, les ustensiles, et les grains dont ils ont besoin : ils y vendent des esclaves et des chameaux; les gommes qu'ils recueillent sur les acacias de leurs déserts, et le charbon qu'ils font avec le bois de cet arbre sont apportés à Radhézia, où les marchands d'Esné les font acheter.

Le séné est la matière la plus précieuse que vendent les Arabes de cette tribu et ceux de la tribu des *Bicharieh;* ils le récoltent dans les montagnes entre le Nil et la mer Rouge à la hauteur et au midi de Syène. Cette plante croît spontanément : on la coupe après la fructification; on la laisse sécher au soleil pendant deux jours; enfin on la transporte à Syène, où elle est achetée par un petit nombre de marchands, qui la conservent en magasin jusqu'à ce que la crue du fleuve permette de la transporter au Caire.

Comme le commerce du séné est l'objet d'un privilége exclusif, les marchands qui l'achètent des Arabes, à raison de sept à huit pataques la charge de chameau, sont obligés d'en traiter à Esné avec le correspondant de la compagnie. Suivant les renseignemens donnés par lui-même, il le vend au Caire quinze ou seize pataques le kantar de cent dix rottes. Mille de ces kantars composent la quantité de séné brut exporté de Syène annuellement.

Cette ville reçoit aussi de la Nubie des dattes sèches, qui sont expédiées pour le Caire.

On sait que l'alun était autrefois une partie considérable des exportations de l'Égypte ; celui qu'on y emploie aujourd'hui vient de l'intérieur des déserts au sud-ouest de la première cataracte.

Les habitans de Goubanieh, village à quatre heures de chemin au-dessous de Syène, sur la rive gauche du Nil, réunis avec quelques Arabes Ababdeh, forment une caravane, composée de trente ou quarante individus et de cinquante chameaux, qui part une fois tous les ans de Goubanieh pour aller chercher de l'alun.

Cette caravane marche pendant six jours dans des montagnes de grès ; elle trouve alors une plaine de sable, dans laquelle elle prolonge encore sa route pendant quatre jours en descendant un peu vers le lieu où l'alun se trouve. Il est disposé en une seule couche qui varie d'épaisseur de

deux à quinze pouces; elle est recouverte d'un lit de sable d'un demi-pied de hauteur environ, formant la surface du sol : ce sable est sec et pulvérulent, tandis que celui sur lequel repose la couche d'alun est humide, et a la même saveur que ce sel, qui est également humide à l'instant de son extraction : on le casse en morceaux, et après l'avoir fait sécher au soleil pendant dix ou douze heures, on l'enferme dans des sacs de feuilles de palmiers qui servent à le transporter à Goubanieh. C'est dans ce village qu'on vient le chercher des différens endroits de l'Égypte où il est employé.

Le voyage de la caravane, pour l'aller et le retour, ne dure que vingt-quatre ou vingt-cinq jours au plus.

Quarante-huit heures après son départ de Goubanieh, elle trouve deux puits au pied d'une montagne en un lieu nommé Kourkour. A trois jours de marche de ce premier puits, on rencontre quelques fontaines dans une vallée appelée Dongoul. Trois jours après, on en trouve d'autres appelées El-Efi. Les eaux de ces trois stations sont saumâtres : la dernière, nommée Psapha, est un puits d'eau douce, éloigné de deux jours de marche du terme du voyage.

Les provisions de la caravane consistent en biscuit, en lentilles et en farine; il y a sur la route des buissons qui servent de combustibles.

On emporte du doura et de l'orge pour la nourriture des chameaux.

L'alun rendu à Goubanieh se vend de quarante à soixante paras le medin, mesure équivalente à la dixième partie de l'ardept.

Le commerce qui se fait aujourd'hui par Cosseir est un faible reste de celui qui enrichissait autrefois l'Égypte. Il est bon d'en retracer succinctement l'histoire, afin de conclure, s'il est possible, des révolutions diverses qu'il a éprouvées, les moyens les plus propres à lui faire reprendre une route qu'il a suivie pendant tant de siècles.

Aussitôt que l'ambition des conquérans eut fait connaître les Indes, il paraît que les nations civilisées travaillèrent à établir entre elles et l'Égypte des communications faciles, pour en tirer une multitude d'objets précieux que le luxe a toujours recherchés.

On est encore partagé sur la question de savoir si les anciens Égyptiens doivent être comptés parmi ces nations commerçantes. Les notions certaines que nous avons sur le commerce de ce pays, ne remontent en effet qu'à la fondation d'Alexandrie, qui s'éleva sur les ruines de Tyr.

Ptolémée Philadelphe, voulant épargner les dangers de la navigation du fond de la mer Rouge aux vaisseaux employés au commerce de l'Inde, fit construire la ville de Bérénice sur la

côte occidentale du golfe arabique à la hauteur de Syène.

On communiquait de cette ville à celle de Coptos par un désert, à travers lequel on se dirigea d'abord pendant la nuit au moyen des étoiles, et ensuite par une route dont ce même Ptolémée fixa invariablement la direction en faisant creuser sur sa longueur douze citernes où l'on recueillait l'eau des pluies pour le besoin des voyageurs et des chameaux employés aux transports. Le chemin, au rapport de Strabon, était de six ou sept jours de marche.

Les marchandises arrivées à Coptos étaient transportées par le Nil et les canaux qui en étaient dérivés jusqu'à Alexandrie, d'où elles se répandaient sur toutes les côtes de la Méditerranée.

Le commerce qui se faisait par cette voie entretint le luxe de Rome sous les empereurs, comme nous l'apprenons de Pline, qui nous a transmis l'énumération et la valeur des marchandises que l'on tirait d'Alexandrie. Il fut considérablement amélioré par Trajan. Enfin l'empereur Aurélien ayant détruit Palmyre, le commerce de l'Inde se fit tout entier par l'Égypte.

Après la ruine de Coptos, sous Diocletien, la ville de Kous, l'ancienne *Apollinopolis parva*, devint l'entrepôt de ce commerce. Albuféda rapporte que de son temps elle était la seconde de l'Égypte; elle correspondait déjà avec le port d

Cosseir, qui en est éloigné de trois journées seulement, et dont ce géographe a parlé le premier. On ignore l'époque précise à laquelle la route de Bérénice fut abandonnée; il est très-probable que les Sarrasins, ayant négligé d'entretenir les ouvrages dont elle était pourvue, trouvèrent plus commode de se rendre à la mer Rouge par la voie la plus courte.

L'espèce de barbarie dans laquelle l'Égypte retomba et les haines violentes qui éclatèrent entre les chrétiens et les Turcs déterminèrent les premiers à faire prendre un autre chemin aux marchandises des Indes : ils allèrent les chercher pendant un temps jusque sur les bords de la mer Caspienne; mais enfin les Vénitiens, ayant obtenu des soudans la permission de s'établir, y firent bientôt passer dans *leurs mains*, malgré les efforts des Génois et des Florentins leurs rivaux, un commerce immense, auquel ils ont dû d'être placés au premier rang parmi les nations de l'Europe.

Les avantages qu'ils en retiraient excitaient contre eux une jalousie universelle, lorsqu'on entreprit d'arriver par une autre route à la source de leurs richesses. Ce fut en cherchant cette route que l'on découvrit l'Amérique, et que le cap de Bonne-Espérance fut doublé quelques années après, en 1497.

La république de Venise sentit le coup dont elle était menacée; elle se lia par de nouveaux

traités avec les mameloucks, qui, à son instigation, se répandirent en menaces contre la chrétienté, pour obliger les Portugais à renoncer au commerce de l'Inde, où ils venaient de s'établir.

Ceux-ci de leur côté, voulant s'en assurer la possession exclusive, entreprirent de ruiner les ports de la mer Rouge. On rapporte même qu'après avoir échoué dans l'exécution de ce projet, Albuquerque conçut celui de détourner le cours du Nil dans l'Éthiopie, pour faire de l'Égypte un désert inhabitable.

Il est des événemens dont les suites ne peuvent être arrêtées par les efforts de la plus adroite politique. Celle des Vénitiens échoua contre la force des circonstances, qui a entraîné successivement toutes les nations commerçantes dans la mer des Indes par le cap de Bonne-Espérance.

Les progrès de la navigation et plus encore le despotisme du gouvernement d'Égypte ont amené la décadence presque absolue du commerce de l'Inde par l'intérieur de ce pays; les avantages de cette communication n'en ont pas moins été constamment reconnus. Les Anglais, qu'on ne soupçonnera pas de négliger les chances les plus favorables à leurs intérêts commerciaux, ont essayé dans ces derniers temps de rétablir par cet ancien canal la correspondance entre l'Europe et l'Asie. Mohamed bey et le gouverneur

du Bengale conclurent, en 1775, un traité en vertu duquel il fut permis aux Anglais établis dans l'Inde de faire circuler en Égypte telles marchandises qu'il leur plairait. Il paraît que cette convention s'exécuta, et eut un succès qui surpassa les espérances ; mais les révolutions continuelles qui depuis cette époque ont bouleversé l'Égypte, et un firman du grand-seigneur qui interdit aux chrétiens la navigation de la mer Rouge au-dessus de Gedda, en ont arrêté les effets : de sorte que le commerce de Cosseir, dont il va être question, est maintenant tout entier entre les mains des Arabes de la côte opposée.

Le port de Cosseir est placé au fond d'une petite baie ouverte au sud-est; il est fermé au nord par un rocher qui se dirige vers l'est-sud-est, et s'avance dans la mer de deux cent soixante mètres à partir du rivage. Ce rocher, dont la surface est à peu près de niveau, se découvre à marée basse : il est coupé à pic dans l'intérieur du port, et du côté du large, où il se prolonge du sud au nord parallèlement à la côte.

La plage du côté du sud est également bordée de récifs, formant une courbe concave d'environ trois quarts de lieue de diamètre.

Cette disposition met le port à l'abri des vents de nord et de sud qui soufflent le plus fréquemment sur la mer Rouge; il est également abrité

par la terre des vents d'ouest qui pousseraient au large.

Le mouillage est placé vers la pointe du rocher septentrional. On y a trouvé à marée basse six brasses d'eau, profondeur qui diminue de plus en plus en approchant du rivage, à cinquante mètres duquel elle n'est plus que d'une demi-brasse.

Le fond est de sable fin et d'assez bonne tenue; mais comme les vaisseaux arabes sont en général mal gréés, il arrive quelquefois que leurs câbles se rompent lorsque le vent d'est souffle avec violence; c'est le seul dont le port ne soit pas à couvert, c'est aussi celui qui souffle le plus rarement.

Les bâtimens ne peuvent approcher de la ville; on est obligé de les charger et de les décharger au moyen de chaloupes, qui même n'arrivent pas jusqu'au rivage; il faut que les marchandises y soient prises et embarquées par des hommes qui se mettent à l'eau jusqu'à la ceinture.

Les plus grands bateaux qui viennent à Cosseir ne sont point pontés, et ne portent que quatre cents mesures de blé, équivalentes à quatre-vingt-dix tonneaux environ.

Le vent de nord règne presque toute l'année; ceux de la partie du sud soufflent pendant les trois mois d'hiver.

La ville est bâtie près du rivage, sur une plage

sablonneuse; elle a deux cent cinquante mètres de longueur du sud-ouest au nord-est, et cent soixante dans sa plus grande largeur. Elle est percée dans ce sens de deux rues principales qui vont du bord de la mer sur une petite place en avant du château.

La ville est habitée par des marchands, qui trouvent dans les bénéfices du commerce un dédommagement suffisant des privations auxquelles le local les assujettit. Ces marchands, venus pour la plupart d'Yambo et de Gedda, reçoivent de leurs correspondans dans ces deux villes les marchandises de l'Arabie et de l'Inde, et les font passer en Égypte, ou les transportent eux-mêmes avec les caravanes.

On envoie de Kenné à Cosseir, du blé, de la farine, de l'orge, des féves, des *lentilles*, du sucre, des fleurs de cartame, de l'huile de laitue et du beurre : toutes ces marchandises destinées pour l'Arabie sont échangées contre du café, de la toile de coton, des mousselines des Indes, des étoffes de soie de fabrique anglaise, du poivre et autres épiceries, de l'encens, de la gomme et des schalls de Cachemire. Ce commerce se fait en partie par les Égyptiens qui vont en pèlerinage à la Mecque.

L'exportation la plus considérable consiste en blé et en farine. Le blé est apporté de différentes parties de la haute Égypte dans les marchés de Kenné, de Benout et de Kous. La mesure em-

ployée dans ces marchés se nomme tellis ; elle est à l'ardept du Caire dans le rapport de seize à neuf.

Le prix moyen d'un tellis de blé est de quatre pataques : un chameau en porte les trois quarts, qui pèsent environ trois cent quarante livres ; il porte en outre la quantité de féves nécessaire à sa nourriture pendant le voyage. Ce transport de Kenné à Cosseir se fait en trois ou quatre jours, et se paie à raison de trois pataques le tellis, prix dans lequel est compris le salaire d'un chamelier pour chaque bande de six chameaux.

Les féves, l'orge et les lentilles, sont transportées de la même manière et à peu près au même prix. En général, la location d'un chameau pour le voyage de Kenné à Cosseir est de trois ou quatre pataques de quelques denrées qu'il soit chargé.

La lisière du chemin que l'on suit à travers le désert est habitée par les Arabes Ababdeh ; ils sont non-seulement les voituriers ordinaires de cette route, mais sont encore chargés de l'escorte des caravanes, moyennant une rétribution de vingt-trois médins qu'on leur accorde pour chacun des chameaux dont elles sont composées.

Malheureusement, comme ils ont peu de propriétés qu'on puisse atteindre, il est difficile de les rendre responsables des pillages qui peuvent se commettre sous leur escorte ; aussi ne rem-

plissent-ils pas toujours leurs obligations avec fidélité. Au reste, ne connaissant guère que les besoins de la vie pastorale, ils sont plus avides des denrées de première nécessité que d'objets de luxe. Voilà pourquoi, outre la rétribution dont on vient de parler, ils exigent une mesure de blé, de farine, d'orge ou de féves pour chacun des chameaux qui en sont chargés, tandis qu'ils n'exigent rien en nature sur les charges de sucre, de safranon et de café, quoiqu'elles soient beaucoup plus précieuses.

On paie cent soixante médins de fret par mesure de blé et de toute autre espèce de grain chargée de Cosseir pour Yambo et Gedda : cette mesure, qui diffère encore de celle de Kenné, est égale à un ardept et quarante-quatre centièmes du Caire; elle se vend dans les ports de l'Arabie cinq piastres et demie, année commune, et monte jusqu'à sept piastres dans les années de disette, ou lorsque des circonstances particulières augmentent la difficulté des transports.

Le café de l'Yémen, envoyé en retour, est embarqué à Yambo ou à Gedda; il se vend dans le premier de ces deux ports de douze à seize piastres le kantar. On paie quinze médins de fret pour Cosseir, et vingt médins de droits de sortie : ce trajet se fait ordinairement en trois jours.

Le prix du café à Gedda est de deux piastres

par kantar, au-dessous de ce qu'on l'achète à Yambo ; mais cette infériorité se trouve précisément compensée par un droit de trois cents médins perçu pour le compte du chérif de la Mecque : le fret est de trente-six à quarante paras.

Arrivé à Cosseir, le kantar de café paie un droit en nature de quatre rottes et demi, et quarante-sept médins en argent, y compris le salaire du percepteur.

Ces droits acquittés, le café est transporté à Kenné sur les chameaux qui ont apporté le blé et les autres productions de l'Égypte. On paie deux piastres pour un chameau, dont la charge est de quatre kantars, et vingt-trois paras pour l'escorte des Ababdeh. Les droits de la douane, proprement dits, se perçoivent à Kenné ; ils montent à trois piastres et demie par kantar. Ainsi, ajoutant ensemble tous ceux dont est grevée cette mesure de café jusqu'à sa sortie de Kenné, on trouve que leur somme s'élève à quatre piastres quatre-vingt-cinq médins, c'est-à-dire à peu près au tiers de sa valeur primitive.

Les marchandises de l'Inde, formant pour l'ordinaire une partie du chargement des bâtimens d'Yambo ou de Gedda, sont apportées dans ces deux ports par des caravanes d'Indiens venus en pèlerinage à la Mecke, ou par des bâtimens de l'Inde montés quelquefois par des naturels du pays, mais beaucoup plus souvent par des Anglais.

Ceux-ci n'ayant point de consul dans les ports de l'Arabie y abordent rarement. Les marchands se rendent avec le douanier à bord de leurs vaisseaux où les affaires se traitent; en général, ils tiennent les différens objets de leur cargaison au-dessous des mêmes objets fournis par les caravanes ou les bâtimens indiens. On les paie en piastres; il est du moins extrêmement rare qu'ils prennent des marchandises en retour.

Les étoffes de l'Inde, les épiceries, et généralement toutes les parties de la cargaison des bâtimens de Gedda et d'Yambo, le café excepté, paient à Cosseir un droit de dix pour cent en nature; c'est le seul auquel elles soient sujettes jusqu'à leur arrivée au Caire.

Alexandrie et le Caire, ces deux centres du commerce de l'Égypte, ont éprouvé d'utiles changemens sous le règne du prince qui gouverne aujourd'hui cette fertile contrée. Les travaux de la culture ont fait de nouveaux progrès depuis une dixaine d'années. Qu'on doit regretter qu'un homme aussi disposé que Mohamed-Ali à favoriser l'essor de l'industrie et des établissemens utiles, se soit laissé entraîner à joindre ses armes à celles du sultan Mahmoud contre les courageux Hellènes dont il aurait pu se faire d'intéressans alliés! Quoi qu'il en soit, son règne a été favorable aux arts et au commerce chez lui. Le port d'Alexandrie a attiré d'abord son attention; c'est le seul mouillage des cinq cents lieues de

côtes qui s'étendent depuis Tunis jusqu'à Alexandrette en Syrie. D'immenses escadres peuvent y mouiller, et dans le *vieux port* elles sont à l'abri des vents et de toute attaque. Des vaisseaux tenant vingt-cinq pieds d'eau y sont entrés sans difficulté, avantage d'autant plus grand que les ports de Rosette et de Damiette ne peuvent recevoir que de petits bâtimens, parce que les barres sont souvent encombrées de bancs de sables mouvans que le vent du nord chasse devant lui; Mohamed-Ali a senti tout le prix de ce port, et, pour lui en assurer un plus grand encore, il l'a joint au Nil par un canal navigable, service immense rendu au commerce. Ce qui ajoute au mérite de cette entreprise, c'est qu'elle a été exécutée en peu de temps, puisque ce canal, qui parcourt une étendue de près de seize lieues, avec une largeur de quatre-vingts pieds, et une profondeur de douze à quinze a été commencé en 1818, et terminé en 1819.

Depuis le séjour des Français en Égypte, on a acquis sur la ville du Caire des notions qu'on n'avait pas auparavant : elle renferme une population de deux cent soixante-quatre mille habitans, répandus dans vingt-cinq mille maisons, qui forment deux cent quarante rues. On y comptait en 1820 onze cents cafés, trois cents citernes publiques, quatre cents mosquées, cent quarante écoles élémentaires, et soixante-trois bains

publics, successivement fréquentés par les hommes et par les femmes.

Il y a dans un quartier du Caire quelques familles européennes; c'est le quartier des Francs; on y rencontre un certain nombre de maisons comme celle que peut avoir un négociant riche de trente à quarante mille livres de rente.

Mohamed-Ali s'est occupé aussi de l'instruction publique. Il a établi depuis quelques années un collége à Boulac, dans le palais qu'occupait autrefois son fils Ismaïl. Cent élèves, depuis l'âge de neuf ans jusqu'à celui de trente-cinq, y sont entretenus à ses frais; ils apprennent, sous des maîtres habiles, la chimie, les mathématiques, le dessin, le grec, le latin, l'arabe, le turc, le persan et la plupart des langues de l'Europe. Cet établissement, suggéré par des Français, est formé comme on voit sur le modèle de notre école polytechnique, un des mieux conçus et des plus solidement organisés de tous ceux qu'offre l'Europe. Le pacha a également organisé une école militaire sur le modèle de celle de Metz; des officiers français et italiens y enseignent l'application des sciences physiques et mathématiques à l'artillerie et au génie. Une imprimerie est établie au Caire. Mohamed-Ali a également ordonné l'établissement d'une ligne télégraphique entre Alexandrie et le Caire; on assure qu'il doit la faire communiquer avec la haute Égypte; en même temps, des relais de

poste doivent être établis au pied même des hauteurs où seront placés ces télégraphes.

On connaît le projet qu'il a formé de réunir la mer Rouge à la Méditerranée par la section de l'isthme de Suez. On avait d'abord proposé cette jonction au moyen d'un canal qui aurait abouti d'un côté au port de Suez, et de l'autre au Nil, au-dessous du Caire. Mais ce plan présenterait des désavantages très-sensibles. Son exécution exigerait qu'on déchargeât les marchandises qu'on apporterait de l'Inde pour les recharger ensuite sur les bateaux du pays; car il paraît que le Nil serait d'autant moins praticable pour les bâtimens expédiés des ports de l'Inde ou de la mer Rouge, que l'époque favorable à la navigation de cette mer ne coïncide pas avec l'exhaussement des eaux du Nil. L'autre projet serait tout-à-fait indépendant de la navigation du Nil. Dans ce nouveau plan, le canal qui partirait également de Suez rencontrerait dans son cours les *lacs-amers* et le lac Mensalé, et il irait s'ouvrir à Tine, sur la côte de la Méditerranée. Si jamais ce projet s'exécutait, il changerait encore une fois la direction du commerce de la haute Asie avec l'Europe.

C'est au Caire que réside l'homme qui imprime ce mouvement à l'Égypte moderne. « Son esprit vif et adroit, dit M. Blanqui (1), a deviné sur-

---

(1) *Résumé de l'histoire du Commerce.*

le-champ tout le parti que pourrait retirer le despotisme d'un commencement de civilisation, et il encourage de tout son pouvoir un système de production conçu dans son intérêt. C'est lui qui achète et vend le coton, l'indigo, le sucre, le cartame et le sel ammoniac; il a établi plusieurs filatures de coton très-bien organisées, dont une seule occupe jusqu'à huit cents ouvriers. Du reste, les pierres, la chaux, le plâtre, la poudre à canon, les toiles, les teintures, les denrées de toute espèce, tout est entre ses mains; il n'est pas jusqu'aux fours à poulets dont il ne se soit fait le fermier général.

» Ce n'est guère que depuis quelques années que l'industrie égyptienne s'est développée avec cette rapidité qui excite l'attention. Les réactions exercées en France, à Naples, en *Piémont* à l'occasion des derniers événemens politiques ayant forcé plusieurs hommes distingués de s'expatrier, le pacha s'est trouvé tout à coup entouré d'une foule de concurrens disposés à le servir, et il en a retiré avec beaucoup d'adresse de grands avantages. Il choisit habilement ce qu'ont de plus intéressant les découvertes de l'industrie française et de la mécanique anglaise. »

Un Français, nommé *Jumel*, a naturalisé en Égypte le coton du Brésil, qui s'y multiplie tous les jours d'une manière vraiment extraordinaire. La première récolte a produit vingt-cinq mille

balles. La seconde fut si abondante qu'après avoir suffi aux différentes demandes des ports de la Méditerranée ,on en expédia cinquante mille balles pour l'Angleterre. Le produit de cette recette a été doublé en 1824, et a dû être plus considérable encore en 1825. Le pacha, animé par ces succès prodigieux, a fait rétablir les canaux d'irrigation, afin de rendre, à la culture, des terrains depuis long-temps stériles. Cette production du coton doit faire perdre beaucoup des avantages qu'avaient dans le commerce ceux de Salonique, dont nous parlerons plus bas à l'article de la Grèce. On estime que l'Égypte ne tardera pas à produire du coton en aussi grande quantité que l'Amérique entière ; source immense de richesse, dans un temps où les tissus de coton jouissent d'une telle faveur que la Grande-Bretagne, indépendamment de sa consommation, en a exporté en 1824 pour une valeur de près de sept cent cinquante millions de francs.

Si l'on considère en outre, remarque l'auteur que nous avons cité, que les vaisseaux expédiés de l'Amérique ont une route plus longue à parcourir que ceux qui viennent des ports de l'Égypte ; que les récoltes de cette dernière contrée sont plus certaines à cause de la pureté du ciel égyptien, et de l'absence des ouragans qui désolent l'espace compris entre les deux tropiques ; si l'on rapproche le perfectionnement des machines et la rapidité de la navigation par les ba-

teaux à vapeur, on sera porté à conclure que le prix des étoffes de coton ne doit pas tarder à baisser dans toute l'Europe, et qu'il en résultera une augmentation d'aisance pour les classes inférieures de la société! La ville de Liverpool a déjà fait construire un lazaret pour recevoir en quarantaine les productions de l'Égypte.

Les huiles, les soieries, les teintures, le sucre, participeront également suivant toutes les apparences, avant peu, à la baisse des cotons. Mohamed-Ali s'occupe d'étendre la culture de l'indigo. Il a fait venir une colonie de paysans de la Syrie pour planter des mûriers et élever des vers à soie dans une province de son empire. La contrée du Faïoum, sans renoncer à ses moissons de belles roses, dont *on tire* une essence si recherchée en Asie, se couvre de plus en plus d'oliviers, et la vigne commence à y donner des récoltes abondantes. Ainsi bientôt la terre privilégiée de l'Égypte réunira dans une étroite vallée de deux cents lieues de longueur toutes les cultures des deux mondes. Quelle perte pour l'Europe qu'un pareil domaine soit retombé entre les mains des barbares!

LIVRE III.

TRIPOLI.

Le royaume de Tripoli est borné à l'est par l'Égypte, à l'ouest par Tunis, au sud par l'Atlas, au nord par la Méditerranée. C'est, sur les côtes, environ deux cents lieues de long; et depuis vingt jusqu'à cinquante lieues de large dans l'intérieur des terres.

Dans les siècles les plus reculés, cette vaste région fut connue sous le nom de Libye. On la divisait en trois parties; la Marmarique, la Cyrénaïque, et la région Syrtique.

La Marmarique, dont quelques géographes ont voulu faire une province de l'Égypte, s'étendait jusqu'au Nil, et comprenait la plus grande partie du pays de Barca, moins stérile vraisemblablement alors qu'il ne l'est devenu depuis. Sur les bords de la mer existaient deux villes fort connues dans l'antiquité; la première, qui s'appelait Parrætonium, était très-bien fortifiée; et ce ne fut pas sans peine qu'Hirtius vint à bout d'en repousser la garnison, qui voulait l'em-

pêcher de s'y pourvoir d'eau. On ignore à quelle époque et pour quelle raison la place fut dévastée; mais il est prouvé que les ouvrages en furent rétablis par l'ordre de l'empereur Justinien.

A l'ouest de Parrætonium était Apis, qui portait le nom de la plus célèbre des divinités égyptiennes. Cette cité, au rapport de Pline, était renommée pour les mystères sacrés qu'on y célébrait. Les naturels du pays et les étrangers s'y portaient en foule dans tous les temps, et plus particulièrement à quelques époques déterminées.

Un lieu plus remarquable dans la Marmarique était le temple de Jupiter Ammon; on ignore par qui et à quelle époque ce monument de superstition fut élevé. Quoique entouré d'un désert immense, le district qui en dépendait était, dit Diodore de Sicile, couvert de villages, rempli d'arbres fruitiers, abondant en sources. Le château était défendu par un triple mur. De son côté Arrien assure qu'Ammon se réduisait au terrain sur lequel le temple avait été bâti.

Des richesses immenses étaient, disait-on, accumulées dans ce fameux terme de pèlerinage. Cette opinion bien ou mal fondée détermina Cambyse, qui venait de ravager l'Égypte, à faire partir de Thèbes cinquante mille hommes qui devaient le mettre en possesion de tant de trésors. On n'entendit plus parler de cette armée. Hérodote conjecture qu'elle fut engloutie par les

torrens de sables embrasés que poussèrent les vents du midi.

Deux ou trois siècles après, Alexandre qui venait de subjuguer l'Égypte, mais sans rien changer aux institutions qu'il y avait trouvées, reprit le projet d'un voyage qui avait si mal réussi au roi de Perse. Sa marche fut judicieusement combinée; il partit du lac Maréotis, et suivit le rivage de la mer jusqu'aux environs de Parrætonium sur un sable stérile, mais où l'on n'enfonçait pas: alors, tournant vers le sud, il entra dans une solitude brûlante, et y marcha plus heureusement qu'on n'avait espéré jusqu'à ce qu'il fut arrivé au temple. Son dessein n'était pas de le dépouiller. Une idée moins vile, mais plus extravagante, l'occupait; il voulait se faire déclarer fils de Jupiter, ce qui ne fut pas difficile avec des prêtres vendus dans cette retraite à l'or et au pouvoir.

Nous apprenons de Strabon que les vers de la sibylle et la divination des Étrusques avaient fait perdre à l'oracle d'Ammon beaucoup de son crédit. Peu à peu il tomba dans l'obscurité; on l'avait tout-à-fait oublié avant le commencement du treizième siècle (1).

---

(1) L'Oasis de Jupiter Ammon, où était situé l'oracle si fameux dans l'antiquité, a été découverte, et les ruines du temple reconnues par plusieurs voyageurs modernes, notamment Browne et Hornemann, Anglais en-

A l'ouest de la Marmarique était la Cyrénaïque. Les Grecs s'y établirent vers la troisième année de la trente-septième olympiade; ils y bâtirent successivement Arsinoé, Bérénice, Ptolémaïs, et Apollonie. Ces villes, situées sur les rivages de la Méditerranée, s'adonnèrent toutes au commerce, et parvinrent à quelque aisance : Cyrène, capitale de ces états naissans, était grande, peuplée et abondamment pourvue de ce qu'exigeaient les besoins, les agrémens même de la vie.

De tous les monumens qu'un peuple si passionné pour les arts dut élever dans ces divers

---

voyés en Afrique par la société de Londres. Il résulte de leurs recherches que la région fertile qui porte le nom de Siwah, dans le désert de Libye, est celle dont parlent les anciens auteurs, et où se trouvait le temple d'Ammon. Elle est habitée par un peuple indépendant et occupé de l'agriculture. Ce territoire fertile peut avoir trois lieues de longueur et deux de largeur. La ville qui porte le même nom que la contrée, Siwah, est bâtie sur une hauteur. Les habitans font un commerce assez considérable avec des pays éloignés par le moyen des caravanes. Ils donnent, en échange de ce qu'ils reçoivent, des dattes, des bestiaux, des paniers que leurs femmes sont très-habiles à façonner.

C'est près de la montagne où est située Siwah que se trouvent et qu'on a reconnu les ruines du temple de Jupiter Ammon; elles sont à peu de distance du chemin que suivent les caravanes qui de l'intérieur de l'Afrique se

établissemens, il n'en existe plus aucun qu'à Ptolémaïs (1). Ses murailles et ses portes sont entières; le temps y a respecté les colonnes d'un portique, un temple d'ordre ionique tel qu'on l'exécutait dans les premiers temps, et un assez grand nombre d'inscriptions dont il serait possible de tirer quelques lumières.

Les peuplades errantes ou sédentaires dans l'intérieur d'un pays assez peu fertile élevaient d'excellens chevaux, récoltaient les meilleures huiles qu'on connût alors, et composaient des parfums délicieux avec leurs roses, leurs violettes et d'autres fleurs dont l'odeur était admirable.

---

rendent dans le nord. Dans l'examen qu'on en a fait, on a reconnu les dimensions, les constructions, les destinations des édifices qui en composaient l'enceinte et les diverses parties intérieures, telles que les anciens auteurs nous en donnent l'idée. Les pierres énormes qui entrent dans sa bâtisse annoncent la plus haute antiquité. A peu de distance de ces ruines sont des catacombes, où les voyageurs ont trouvé des momies encore conservées, et qui appartiennent sans doute aux anciens habitans de la contrée.

Sans la mauvaise conduite des Anglais, qui ont chassé les Français de l'Égypte, le monde savant aurait aujourd'hui les plus grands détails sur ce point intéressant, et le commerce circulerait dans des régions toujours livrées à la barbarie et à la destruction.

(1) Aujourd'hui Ptolomette, dans la Cyrénaïque ou province de Derne, partie de la Libye.

De ces nations, celle des Namasons était la plus nombreuse; ils se dispersaient pendant l'été pour cueillir le fruit des palmiers très-multipliés dans la contrée. Leurs courses leur offraient une quantité prodigieuse de grosses sauterelles qui, séchées au soleil, réduites en poudre, et mêlées avec du lait, leur fournissaient un mets estimé.

S'il en fallait croire quelques historiens, les femmes qu'épousaient ces barbares couchaient la première nuit avec tous ceux qui étaient de la noce, et recevaient de chacun d'eux un présent le lendemain. Leurs sermens étaient toujours prononcés sur la tombe de quelque personnage devenu célèbre par ses vertus.

Lorsqu'ils voulaient connaître l'avenir, ils allaient prier sur la cendre de leurs pères, s'endormaient ensuite, et accordaient une croyance entière aux songes qui avaient agité leur sommeil. Pour engager leur foi, ils s'offraient mutuellement une coupe remplie de liqueur, et si ce moyen de contracter leur manquait, c'était de la poussière qu'ils mettaient toujours dans leur bouche. C'étaient, dit-on, des brigands inquiets qui ravageaient, qui pillaient sans cesse le territoire de leurs infortunés voisins.

Quoique les Grecs eussent à peine un commencement de civilisation lorsqu'ils abordèrent à ces plages sauvages, ils ne prirent rien des usages qu'ils y trouvèrent établis. On les vit

même suivre avec attention le développement de l'esprit humain, qui était général dans leur patrie originaire, et se former sur les grands modèles qu'elle ne cessait d'offrir à l'univers. Plusieurs aspirèrent même à devenir les rivaux de leurs excellens maîtres. Aristippe, Callimaque et Carnéade furent ceux dont les prétentions parurent le mieux fondées.

Entourée de tous côtés par des sables étendus, stériles et profonds, la Cyrénaïque pouvait se croire pour toujours en paix avec ses voisins. Cependant elle se vit engagée, pour des limites, dans une guerre longue, sanglante et ruineuse, contre les Carthaginois. Pour mettre fin à ces divisions, on convint qu'il serait expédié de la capitale de chaque état deux commissaires qui partiraient le même jour, et que le lieu où ils se rencontreraient servirait à jamais de frontière. Les frères Phileni, députés de Carthage, poussèrent si loin leur course qu'on leur reprocha de s'être mis en marche avant le temps fixé. D'après cette accusation, il leur fut proposé d'aller placer ailleurs des bornes plus convenables, ou de se laisser enterrer tout vifs dans celles auxquelles leur mauvaise foi les faisait prétendre. Leur choix ne fut pas un instant douteux. Ils sacrifièrent sans balancer leur vie pour procurer une grande extension de territoire à leur ambitieuse et injuste patrie, qui leur consacra des autels. Ceux de nos lecteurs auxquels ce trait d'histoire

pourrait paraître fabuleux pourront consulter Salluste, Strabon, et Valère Maxime.

Le gouvernement monarchique fut celui que les Grecs préférèrent à leur arrivée en Libye. Il subit de loin à loin quelques changemens, et il était républicain au temps d'Aristote. La liberté du pays était tout entière lorsque les Macédoniens se rendirent maîtres de l'Égypte.

A cette époque la Cyrénaïque se couvrit de sombres nuages. Plusieurs ambitieux s'emparèrent successivement de l'autorité. La tyrannie fut poussée si loin que les peuples jugèrent qu'il leur convenait de se soumettre aux Ptolémées. L'un de ces souverains détacha dans la suite cette portion de son empire en faveur de son fils naturel Apion. Celui-ci la légua par *testament aux* Romains, l'an 658 après la fondation de leur république. Le sénat ne crut pas devoir accepter l'héritage, et autorisa les peuples à se gouverner eux-mêmes.

Cette générosité leur devint funeste. Les citoyens les plus puissans refusèrent d'obéir, et voulurent ensuite commander. Bientôt il y eut autant de souverainetés que de bourgades. Cette confusion dura jusqu'au temps où les Romains asservirent toute la Libye.

Une production propre à la Cyrénaïque, et dont il faudra toujours regretter la perte, c'est le silphium, dont tous les anciens ont extrêmement célébré les vertus. Les naturels du pays le

regardaient comme le plus précieux de tous les trésors. Ils l'offraient à leurs dieux, ils le gravaient sur leurs médailles, ils l'employaient dans leur nourriture et dans leurs remèdes. Les Carthaginois, qui en avaient la même opinion, échangeaient volontiers leurs meilleurs vins contre cette plante et contre le laser, espèce de gomme qui en découlait. Strabon prétend que, dans leurs incursions, quelques sauvages en arrachèrent presque toutes les racines. Pline assure que le silphium était devenu si rare de son temps qu'on en présenta une tige à Néron comme une curiosité remarquable. Quelques passages de Galien paraissent indiquer qu'il était devenu plus commun sous le règne de Sévère. Depuis on n'en parla plus.

Entre les frontières de la Cyrénaïque et celles de Carthage était la nation Syrtique, qui, sur les bords de la mer, s'étendait depuis la grande jusqu'à la petite Syrte. Au-delà de son territoire au sud, étaient les Garamantes, qui ignoraient l'usage des armes familières aux nations les plus sauvages, et qui, en quelque nombre qu'ils fussent, fuyaient à l'aspect d'un seul étranger. Dans la suite, ils formèrent quelques bourgades, et occupèrent avec le temps les contrées connues aujourd'hui sous le nom de Fezzan et de Gadumé. Ce dernier pays dépend de Tunis. C'est une opinion assez généralement reçue que les caravanes carthaginoises traversaient les dé-

serts sablonneux de ces peuples, pour étendre leur commerce dans des régions plus riches.

Les provinces qu'occupait la nation syrtique étaient trop souvent coupées par des sables secs et arides. Chacun des cantons qui offrait quelque nourriture était habité par une peuplade différente. Quatre de ces nations étaient plus considérables que les autres : les Cinathii, dont Tacite fait mention ; les Gendanes, dont au rapport d'Hérodote les femmes marquaient le nombre de leurs amans par celui des plis de leur robe, et qui étaient plus honorées à mesure que ces signes de faveur se multipliaient ; les Maces, qui rasaient leur tête, et qui dans les combats se couvraient de peaux d'autruche ; les Lotophages, plus nombreux eux seuls que toutes les autres tribus réunies.

Sur les rivages de la Méditerranée étaient les villes d'Euphrantas, de Charax, d'Auxiqua, de Garapha, d'Abrotonum, de Sabratha, de Tacapé et de Leptis. Dans la dernière de ces cités existent encore quelques ruines. Malgré le sable qui les couvre en grande partie, on démêle qu'elles sont d'ordre ionique, d'un assez mauvais goût, et du temps d'Aurélien. Au milieu du dernier siècle, il s'y trouvait encore huit colonnes d'un très-beau granit. Sept furent envoyées en France. La dernière, qui avait la même destination, fut brisée, et se voit toujours sur le rivage.

Le blé, l'huile, les fruits, servaient à la consommation des habitans, et alimentaient leur commerce avec l'étranger, à quoi il faut ajouter le lotus, dont le fruit se portait au-dehors. Ce fruit ressemblait au fruit du myrte. Il y en avait de deux espèces. La meilleure était sans noyau, et l'autre en avait un d'une dureté extrême. On tirait également de tous les deux un vin qui approchait de l'hydromel, et qui se conservait rarement au-delà d'environ vingt jours. Les grains écrasés se mariaient très-heureusement avec le froment. Théophraste assure que ce végétal était également propre à servir de nourriture et de remède. Des ceps de cet arbuste furent transférés en Italie. Au rapport de Pline, ils ne tardèrent pas à dégénérer, au point de n'avoir aucune ressemblance avec ceux de leur pays originaire. On ignore à quelle époque, et pour quelle raison, la culture du lotus fut abandonnée; mais il y a bien des siècles qu'il a disparu dans la région Syrtique.

Quelques savans ont prétendu que le lotus, anciennement commun en Égypte, n'y paraissait plus. Ils ont été induits en erreur par des voyageurs qui, n'ayant parcouru que les bords du Nil et les grands canaux qui en sortent, n'y en avaient pas aperçu une seule tige. Il paraît aujourd'hui prouvé qu'il y en a dans quelques rigoles du Delta même, et qu'elles sont très-multipliées sur les bords du lac Menzalé. Cette

plante, qui s'élève communément deux pieds au-dessus des eaux, est de deux espèces, l'une à fleur blanche et l'autre à fleur bleuâtre, mais avec cette différence remarquable que la première produit une racine ronde, assez semblable à une pomme de terre, avantage qui manque à la seconde. Le calice de toutes deux s'épanouit comme celui de la tulipe, et répand une odeur forte, qui approche de celle du lis. Ce lotus est-il le même que celui de la région syrtique? Cette question, de pure curiosité, pourra être éclaircie par le moyen des médailles.

La Libye avait été souvent bouleversée par l'inquiétude de ses habitans errans ou sédentaires. Les trois états qui s'y étaient successivement formés avaient commis les *uns contre* les autres des hostilités plus ou moins meurtrières. L'est de cette région avait été plusieurs fois conquis et abandonné par les Égyptiens; et l'ouest était encore sous le joug des Carthaginois ou de Massinissa, lorsque la destruction du plus puissant, du plus opiniâtre de leurs rivaux, fit tomber la Libye entière sous la domination des Romains.

Loin de détruire le peu de bien qui avait été fait jusqu'à cette époque, les conquérans y bâtirent plusieurs villes, dont Adriane fut la principale. Tous ces monumens de grandeur et d'industrie furent négligés sous l'empire d'orient, dont la Libye faisait une partie considé-

rable, et enfin détruits par les Vandales et par les Arabes, qui remplacèrent successivement les maîtres du monde.

Le pays dont les avantages naturels s'étaient toujours réduits à fort peu de chose, et qui perdait de jour en jour ce qui avait pu les remplacer à un certain point, fut successivement asservi à Maroc, à Fez, à Tunis. Le joug de ces tyrans éloignés devint si lourd avec le temps que le vœu de le secouer devint général. Celui que les peuples mirent à leur tête prit le titre de roi de Tripoli, du nom de la ville alors la plus considérable de ces contrées.

Ni ce nouveau souverain, ni ses descendans ne firent parler d'eux. Tout leur manquait également, et pour améliorer le sort des peuples, et pour former des entreprises de quelque importance. Arrabourat occupait un trône souvent et récemment ensanglanté, lorsqu'en 1510 il se vit attaqué par les Espagnols. La position de sa capitale avait tenté leur ambition, et Navarre (1)

---

(1) Pierre de Navarre, Biscayen, que les historiens désignent sous le nom de don Pèdre, comte de Navarre, né de basse condition, s'éleva par son mérite aux honneurs et à la fortune : il avait commencé par être matelot; il quitta son métier, et s'enrôla dans les troupes de Florence : sa réputation de bravoure le fit connaître de Gonsalve de Cordoue, qui l'employa comme capitaine : il excellait dans l'art des mines. Lorsqu'en 1509, Ximé-

se présenta sous ses murs avec une flotte très-nombreuse et quinze mille hommes de débarquement. Ces forces réduisirent la place en vingt-quatre heures ; et le roi, sa femme, ses enfans, son gendre, furent conduits prisonniers en Sicile.

Cette famille embarrassait Charles-Quint, depuis la mort de Ferdinand en possession des conquêtes faites en Afrique ; il se détermina à la replacer sur le trône, mais sous l'humiliante condition d'une vassalité perpétuelle. La restitution même, tout imparfaite qu'elle était, n'eut que peu de durée. Tripoli fut donné par l'empereur

---

nès, premier ministre et archevêque de Tolède, aussi célèbre par la force de son caractère que par son fanatisme, eut résolu de porter la guerre en Afrique, et de faire des conquêtes sur les Maures, il nomma pour commander sous ses ordres Pierre de Navarre. Après la prise d'Oran, Ximénès étant retourné en Espagne, Navarre fut chargé de l'expédition contre Tripoli ; il eut d'abord un prompt succès, et prit la ville ; mais la cavalerie maure et les grandes chaleurs ayant diminué son armée, il échoua à l'île de Gerbé ou Zerby ; il ne fut guère plus heureux en Italie, où il revint. Il passa ensuite au service de François I[er], pour lequel il leva des *compagnies* dont il eut le commandement : c'était l'usage alors que des militaires aventuriers ou distingués par des exploits connus levassent des troupes au service des princes. Navarre fut malheureux dans ses dernières expéditions ; il fut fait prisonnier, et mourut de maladie ou étranglé dans le château de l'Œuf à Naples.

aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, qui depuis peu avaient été chassés de Rhodes, et qu'il venait d'établir à Malte.

Les nouveaux possesseurs ne furent pas long-temps tranquilles. Soliman les fit attaquer par une flotte bien commandée, qui mit à terre douze mille janissaires, alors les meilleurs soldats du globe. Quarante pièces du plus gros calibre battirent la place plusieurs jours sans succès. Vraisemblablement Sinan, commandant de l'armée turque, aurait été réduit à lever le siége si un transfuge ne l'eût averti que la partie des fortifications contre laquelle les travaux étaient dirigés était inexpugnable, et ne lui eût indiqué en même temps un côté faible et incapable d'une résistance un peu opiniâtre. Sur cet avis, l'artillerie et les assauts alors très-communs parmi les Turcs, prirent une nouvelle direction, et les assiégés furent bientôt forcés de se rendre le 14 d'août 1551. La capitulation était honorable, et elle ne fut pas violée.

L'état fut alors régi au nom du grand-seigneur. Dragut, celui des sujets de la Porte qui avait à cette époque le plus de talent, d'audace et d'activité, en eut le commandement. Il donna des murs solides à la capitale, ajouta beaucoup d'ouvrages au château, construisit deux forts du côté de la mer, et en fit la place la plus formidable de l'Afrique. Son port devint le repaire de tous les corsaires qui portaient le pavillon ottoman.

Tous les jours ils en sortaient pour infester les côtes de l'Italie et de l'Espagne, et tous les jours ils y rentraient avec un butin plus ou moins riche.

Le duc de Médina-Coeli, nommé à la vice-royauté de Sicile, pensa que rien ne pourrait donner autant d'éclat à son administration que la destruction de Tripoli, et il en fit agréer le projet par ses maîtres. On lui accorda plus de moyens qu'il n'en fallait pour réussir; mais cet homme borné, téméraire, opiniâtre et poltron était hors d'état d'en faire un usage convenable. Ses dispositions furent concertées sans intelligence et encore plus mal exécutées, s'il eût été possible. La ruine de la flotte espagnole par la flotte turque fut la juste punition d'une cour qui, dans un choix important, avait plutôt consulté la faveur que le mérite.

Ce grand succès accrut l'audace des pachas qui gouvernaient Tripoli. Tous les jours ils se permettaient de nouveaux actes de tyrannie. L'oppression était montée à son comble lorsque le marabout Cid-jahjah réussit, vers la fin du seizième siècle, à soulever la capitale et les provinces. La révolte pouvait être contagieuse. L'amiral Hazzan, dont l'activité faisait le principal mérite, embarqua rapidement sur sa flotte de soixante galères tout ce qu'Alger et Tunis purent lui fournir de troupes. Avec ces hommes, jaloux de soutenir la gloire du croissant, il battit plu-

sieurs fois un général qui montra quelques talens, mais qui ne comptait sous ses drapeaux que de nouvelles levées. Ces défaites réitérées détachèrent de Cid-jahjah le plus grand nombre de ses partisans, et il fut massacré par ceux qui paraissaient lui être restés fidèles. Tout alors rentra dans la soumission.

Les troubles civils n'avaient pas assez duré pour interrompre ou pour ralentir la piraterie. Ses excès étaient même poussés plus loin depuis la destruction presque totale de la marine espagnole. Un grand nombre de chrétiens avaient pris le turban et renforcé les équipages des bâtimens corsaires. De puissans motifs rendaient ces renégats encore plus féroces que leurs méprisables associés. Ils devaient conserver une violente haine contre une patrie que la plupart n'avaient quittée qu'après avoir été flétris par les lois, ou s'être vus à la veille d'en éprouver toute la sévérité; d'ailleurs il était dans leur caractère de penser qu'un acharnement soutenu contre ceux dont ils venaient de trahir le culte était le moyen le plus sûr qu'ils pussent employer pour paraître zélés musulmans. Comme ces scélérats avaient généralement plus d'intelligence que les Maures ou les Turcs qui combattaient avec eux, ils prirent bientôt une supériorité décidée dans les résolutions. Avant qu'ils eussent acquis cette influence, on n'avait guère attaqué que les navigateurs ennemis de la Porte ou des nations sans défense.

Tripoli se permit d'insulter les pavillons les plus respectés, celui de la France comme les autres.

Pour mettre fin à ces déprédations, Louis XIV, qui mettait l'honneur au-dessus de tout, ordonna à tous les commandans de ses vaisseaux de guerre d'attaquer les Tripolitains partout où on les trouverait. D'Anfreville en rencontra six sur le cap Sapienza, les combattit avec la vivacité qui lui était naturelle, les contraignit à prendre la fuite, et les réduisit à se réfugier dans Scio pour se soustraire à une ruine inévitable. Duquesne, averti par son lieutenant de ce qui s'était passé, se présenta avec son escadre devant cette île, alors la plus florissante de l'Archipel. Il somma l'aga qui donnait des lois dans la place de lui livrer sur-le-champ les barbares qui avaient manqué à la foi des traités et au droit des gens. Un refus fier et dédaigneux fut la réponse que reçut l'amiral français. Il aurait bien voulu pouvoir se borner à s'emparer des bâtimens corsaires; mais, n'ayant pas réussi à forcer l'estacade qui défendait l'entrée du port, il se détermina à bombarder la ville. La plupart de ses maisons furent bientôt en cendres, et beaucoup de ses habitans tués ou blessés. L'orgueil ottoman recula devant ces terribles instrumens de mort ou de destruction, et il proposa des moyens de conciliation.

Tandis qu'on négociait à Scio, le bruit de ce qui venait de s'y passer occupait Constantinople.

On y était généralement indigné de l'affront fait à la majesté de l'empire par le plus ancien et le plus favorisé de ses alliés. Le cri général était qu'il fallait en tirer une vengeance éclatante, et qu'elle devait se porter d'abord sur les négocians français répandus dans toutes les villes commerçantes du Levant. L'horizon se couvrait de nuages : il fallut toute la dextérité de Guilleragues pour les dissiper. Cet ambassadeur de Louis XIV employa si habilement l'argent, les flatteries, les menaces, les assurances d'un attachement sans bornes, qu'il parvint à calmer le sultan, le visir, le divan, les troupes. Il fit même prescrire par la Porte à Tripoli de donner une satisfaction entière à la France.

Les ordres qui sortent du sérail sont de deux espèces. Ceux auxquels on donne le nom de *firman*, et où se trouve cette formule, *si cela est ainsi*, sont très-rarement exécutés. Il est rare au contraire qu'un khati-chérif, c'est-à-dire un diplôme au haut duquel se trouvent quelques lignes écrites de la main du grand-seigneur, trouve quelque résistance soit en Turquie, soit dans la Barbarie.

Nous ignorons de quelle nature étaient les commandemens faits à Tripoli; mais on sait qu'ils furent inutiles. Depuis quelques années l'autorité était sortie des mains des pachas ou délégués du grand-seigneur pour passer dans celles des deys, chefs suprêmes de la milice.

Ces nouveaux souverains, qui aimaient à rendre une sorte de respect au croissant, n'en voulaient nullement dépendre. Le ton que dans leurs démêlés avec la cour de Versailles s'était permis le sérail, les révolta, et ils signifièrent qu'ils comptaient pour rien des arrangemens faits sans leur aveu, sans même qu'on eût daigné les consulter.

Louis s'attendait vraisemblablement à cette résistance : tout avait été préparé pour la vaincre. Le vice-amiral d'Estrées parut devant Tripoli le 25 juin 1685. Tourville, qui annonçait déjà ce qu'il serait un jour, trouva un mouillage sûr à portée de la ville. Ce fut là qu'on forma la ligne de bataille et le plan du siége. Cinq cents bombes furent jetées avec succès la première nuit. Celles qui leur succédèrent réduisirent en cendres la plupart des quartiers la nuit suivante. La troisième fut surtout fatale à un grand nombre de Maures que la peur avait rassemblés : encore quelques nuits aussi désastreuses, et il ne restait ni fortifications, ni maisons, ni habitans, ni navires. Le mal déjà reçu, le mal qui paraissait inévitable, déterminèrent le gouvernement à implorer la clémence du vainqueur. On lui restitua les bâtimens injustement arrêtés ; on lui rendit les esclaves français, sous quelque pavillon qu'ils eussent été pris ; on lui donna cinq cent mille francs en dédommagement des marchandises dissipées ; enfin on fit partir pour Ver-

sailles des envoyés chargés d'exprimer avec les termes les plus soumis le repentir de la république.

Cependant avec le temps la colère du plus fier des monarques s'apaisa. Louis XIV pensa que, sans trop blesser la dignité de sa couronne, il pouvait assurer par quelques présens la vie, la liberté, la fortune de ceux de ses sujets qui naviguaient sur la Méditerranée. Cet exemple bon ou mauvais fut suivi par toutes les grandes puissances maritimes de l'Europe, et l'a été de nos jours par Naples, par l'Espagne. Depuis ces derniers arrangemens il n'y a plus que les Américains, les Hambourgeois, les Portugais et les Italiens qui soient exposés aux déprédations des corsaires de Tripoli, beaucoup moins nombreux, beaucoup plus mal armés qu'ils ne l'étaient dans le dernier siècle.

L'humiliante et ruineuse réconciliation faite avec la France avait mis les esprits dans une grande agitation. Chaque jour la voyait s'accroître. L'honneur et l'intérêt étaient les raisons ou les prétextes du mécontentement. Les soldats turcs, qui étaient ennemis de leur dey, ne lui pardonnaient pas d'avoir avili leur corps par des sacrifices dont les annales ottomanes n'offraient pas un autre exemple. Les Maures ne se consolaient pas d'avoir été condamnés à payer la rançon, et d'y avoir été forcés par la prison et par les tortures. Ces dispositions paraissaient

menacer une autorité oppressive et détestée. Le bey, chargé de lever annuellement les impositions à la tête d'une armée, était le second personnage de l'état : il lui parut possible de s'élever au premier rang, et le succès couronna son ambition ; peut-être même la fortune fit-elle plus pour lui qu'il ne l'avait d'abord désiré. Les beys ses prédécesseurs étaient électifs; il fut autorisé par les vœux des peuples à rendre le trône héréditaire dans sa famille.

Cette révolution ne fut pas vue du même œil par tout le monde. Elle déplut principalement à la plupart des trois mille janissaires qui formaient la milice turque. Ces hommes inquiets ne se virent pas sans chagrin à jamais écartés de l'autorité suprême à laquelle chacun d'eux avait eu jusqu'alors un droit inconstestable. Pour sa sûreté le nouveau souverain devait les écarter peu à peu des places lucratives et honorables qui n'étaient jamais sorties de leur corps. Une obscurité profonde, une vieillesse sans distinctions, une privation totale des douceurs de la vie devaient être désormais leur partage unique. Il fallait que leur ambition se bornât à la modique paie d'un soldat ou à un faible avancement dans l'armée.

Le résultat de ces réflexions chagrines pouvait être une conjuration contre le gouvernement qui venait de s'établir; c'était aux yeux des citoyens timides ou prudens un événement

qui certainement arriverait dans peu. Des associations dangereuses en effet se formèrent, les complots qu'elles ourdissaient se multiplièrent; l'état eût été encore bouleversé, si les mécontens avaient compté parmi eux un homme capable de conduire un projet un peu compliqué à son vrai point de maturité. Le bonheur des beys voulut que ces séditieux fussent tous imprudens, tous ignorans, tous indiscrets, et qu'ils ne sussent ni préparer des situations avantageuses, ni profiter de celles que le hasard leur fournissait.

Toutefois l'incapacité de ces esprits inquiets n'était pas la seule base sur laquelle reposait la tranquillité publique; un œil sévère et qui ne se fermait jamais veillait sur leurs mouvemens. Plusieurs vendirent en secret leur foi, et servirent d'espions auprès de leurs camarades; avec le temps même on vit s'affaiblir l'esprit de corps; et un assez grand nombre de ses membres se dévouèrent ouvertement au gouvernement.

C'était, si nous ne nous trompons, l'occasion d'une plus grande surveillance: il n'était rien arrivé qui pût changer les affections de ceux qui se voyaient réduits à servir où ils avaient régné; et leur division apparente devait être une ruse dont ils se promettaient quelque utilité; loin de redoubler de soins, le ministère se plut à penser que les défiances qui le fatiguaient depuis si long-temps n'étaient plus fondées. Il se livra sans inquiétude à des sentimens plus doux; quel-

ques années de tranquillité lui persuadèrent qu'il avait sainement jugé de la disposition des esprits; il lui fallut un péril imminent pour le détromper.

Vers 1750 tous les Ottomans sans exception entrèrent dans un plan qui devait les rétablir dans leur grandeur primitive. Les mesures étaient prises pour qu'aucun de ceux qui pouvaient traverser leurs projets ne leur échappât; le moment du massacre avançait, lorsque le secret de la conspiration commença à s'éventer. Des âmes d'une forte trempe auraient été décidées par un incident à précipiter les événemens; les Turcs furent déconcertés par une difficulté qu'ils n'avaient pas prévue; et leur incertitude enhardit à les attaquer: un grand nombre *périrent les* armes à la main; ceux qu'un fer meurtrier n'avait pas détruits furent renvoyés dans leur pays originaire.

Ces trois mille janissaires formaient, avant leur ruine entière, toute la force publique du royaume. Une armée si peu nombreuse avait pourtant suffi jusqu'alors pour forcer les provinces à payer leurs tributs, et pour contenir les peuples dans l'obéissance: lorsque le souverain se trouva privé de cet appui, on ne voulut plus reconnaître son autorité. Les hordes errantes des Arabes donnèrent l'exemple de la défection, et les Maures sédentaires ne tardèrent pas à l'imiter. Bientôt la domination du bey se

trouva bornée à quelques villages situés aux environs de la capitale.

Les liens qui attachaient les volontés de tous à un intérêt commun n'eurent pas été plus tôt brisés que les membres du corps politique, ne tenant plus ensemble par aucun nœud, se divisèrent, comme il fallait s'y attendre : alors commença entre eux une guerre civile la plus longue, la plus opiniâtre, la plus destructive, la plus meurtrière, dont la Barbarie, si féconde en révolutions, eut jamais été le théâtre. Elle n'arma pas seulement une nation contre une nation, une horde contre une horde, une peuplade contre une peuplade, les Maures contre les Arabes, les Arabes contre les Maures; l'animosité devint personnelle entre les individus des divers partis, et quelquefois de la même faction : des hommes, la destruction s'étendit aux troupeaux, aux pâturages, aux habitations, aux arbres, aux récoltes. L'effusion du sang, l'horreur des ravages continuèrent sans interruption malgré les efforts du gouvernement pour en arrêter le cours; l'ascendant qu'il avait eu était tombé avec les moyens qui le lui donnaient.

Les troubles civils n'avaient pas cessé, qu'on eut à gémir d'un fléau peut-être encore plus redoutable. Depuis les bords de la mer jusqu'au désert, le sol de Tripoli est trop communément aride. On ne peut guère sûrement compter que sur les productions qui peuvent être arrosées

par le moyen des puits à roue, et la plupart des eaux sont trop saumâtres pour être utilement employées à cet usage : ce n'est pas que la nature n'y ait jeté d'assez grandes veines de terre végétale, quelques sables même susceptibles de culture ; mais les récoltes y dépendent si absolument de l'abondance des pluies et surtout des pluies printanières que sans ce bienfait du ciel tout languit et tout dépérit. Ce secours vient-il à manquer une seule fois, la misère est universelle. Qu'on juge des effets que dut produire une sécheresse totale de six à sept années. Cet événement, dont les annales du monde ne fourniraient peut-être pas un autre exemple, a enfanté la plus cruelle des famines. Le défaut d'alimens ou l'usage forcé de mauvais alimens ont plongé dans le tombeau un assez grand nombre de citoyens ; beaucoup se sont expatriés ; ceux auxquels il restait de l'argent ou des bijoux ont demandé des subsistances à Tunis, au Levant, à tous les marchés.

La peste de 1786 et de 1787 est venue saisir la proie qui avait échappé au glaive et à la misère. Ceux des riches et des grands que les autres désastres n'avaient pas atteints sont devenus la victime d'une contagion qui, à cette mémorable et terrible époque, étendait ses funestes ravages sur toute l'étendue de l'Afrique septentrionale.

La population de la Libye intérieure, ancien-

nement partagée entre trois états qui eurent une espèce de célébrité, est réduite maintenant à très-peu de chose; elle est uniquement formée par quelques hordes d'Arabes, plus ou moins faibles, plus ou moins misérables, plus ou moins inquiètes, autrefois asservies à Tripoli, et devenues de nos jours entièrement indépendantes. Dans cet espace immense ne se voit ni ville, ni hameau, pas même une habitation isolée. Ce n'est que dans les montagnes de Garian, situées à trois journées sud-ouest de la capitale, qu'on trouve des hommes sédentaires, d'abondantes récoltes de grains, de safran, de légumes, de gras pâturages, de belles plantations d'oliviers, des liaisons suivies avec les Arabes et avec le Fezzan : tous ces moyens réunis en ont fait depuis long-temps la peuplade la plus florissante du royaume. Les rivages de la mer, qu'on croit communément appelés à de grandes prospérités, ne sont pas aussi heureux que ce riche canton enveloppé de sables.

La province maritime la plus avancée vers l'est est celle de Derne. Son étendue sur les côtes est de cent lieues, et de beaucoup plus dans les terres. Une partie du pays est couverte de buissons toujours verts, et toujours couverts de fleurs; d'innombrables abeilles se nourrissent de ce suc exquis, et en forment un miel qui eut autrefois de la réputation, et qui l'a conservée.

A l'extrémité orientale de la province sont les bourgades de la Bombe et de Tarabouc. Elles

ne reçurent jamais de navire. Des bateaux expédiés d'Alexandrie y firent toujours le peu de trafic dont des lieux si misérables étaient susceptibles. Il aurait été plus considérable si les Arabes errans dans les déserts de Barca, principalement à Ougelah et à Besdine, s'étaient déterminés à y porter les dattes et le séné qu'ils avaient à vendre.

A l'extrémité occidentale de la province, Bengazi, célèbre autrefois sous le nom de Bérénice, a un port qui serait fort bon si un rocher caché sous l'eau n'en rendait l'entrée dangereuse. Il a toujours offert, et offre encore au commerce, une grande quantité de mantègue. C'est un composé de beurre et de graisse de mouton, employé par les Levantins dans la plupart de leurs alimens.

Au centre de la province est Derne, bâtie par les Africains chassés d'Espagne, à un mille de la mer, dans une position agréable et abondante en eaux très-salubres. Son territoire, profond et arrosé, offrirait habituellement à l'exportation une assez grande quantité de blé et de légumes; mais les bras des Maures ne sont pas assez multipliés pour donner à ces cultures quelque étendue, et les Arabes voisins s'y refusent. Si dans les années favorables il reste au pays quelque superflu en ce genre, il le joint à l'exportation de ses cuirs, de sa cire, de ses plumes d'autruche et de ses laines, les meilleures peut-être de la Barbarie.

A l'ouest de Derne la mer s'enfonce bien avant dans les terres. Dans l'antiquité c'était la grande Syrte, et c'est aujourd'hui le golfe de la Sidre pour les Européens, et pour les naturels du pays le golfe du Souphre. Les navires s'y enfoncent quelquefois huit ou dix lieues pour trouver une mer calme; mais ils mouillent toujours à quelque distance de la terre. Soit timidité, soit prudence, on pense généralement qu'il y aurait du danger à s'approcher davantage des côtes. Les navigateurs seraient mieux instruits si la cour de Versailles avait publié les observations qu'en 1765 elle fit faire par un de ses officiers les plus éclairés.

Autour du golfe étaient du temps de Ptolémée huit ou dix villes assez florissantes. Elles furent successivement détruites par le temps et par les hommes. On n'y en voit plus aucune. Mezurat même, dont quelques géographes mal instruits ont voulu nous donner une si grande idée; Mezurat n'est qu'un assemblage de bourgades assez éloignées les unes des autres. Quoique toujours divisées par des haines héréditaires, elles ne manquent jamais de se réunir pour repousser les efforts que fait de loin à loin le gouvernement pour leur arracher quelques tributs. Leur résistance est encouragée et soutenue par les nombreuses hordes d'Arabes qui errent dans les environs.

Mezurat fut connu de temps immémorial par

ses manufactures de laine. Celle de tapis grossiers, d'un usage universel dans la Barbarie et dans Levant, et celle d'une espèce de bouracan dont s'habillait tout le royaume, étaient les deux principales. Une partie des bénéfices que donnaient ces ateliers allait féconderles champs. Le peuple était aisé ou même riche, et par ses fabriques et par ses cultures. Malheureusement les calamités qui affligèrent l'état pendant trente ou quarante ans se firent sentir plus vivement dans ce district que dans les autres. Un grand nombre de citoyens périrent, et ceux qui survécurent à leurs parens se virent obligés de vendre tout ce qu'ils avaient, même les bijoux de leurs femmes, ce qui est regardé par les musulmans comme le comble de la misère *et de l'opprobre*. Il ne leur resta que leurs dattiers pour vivre; et combien il leur faudra de siècles pour remonter à leur prospérité première! Le bien ne se fait point, ou se fait attendre dans les régions où l'esprit public n'a ni ne peut avoir de base.

Le nouveau Tripoli dut vraisemblablement son origine à la bonté de son port. On ignore par qui et à quelle époque la ville fut bâtie. Quelques écrivains ont soupçonné que sa fondation remontait aux siècles les plus reculés, et que c'étaient les Africains eux-mêmes qui l'avaient construite. C'est une opinion assez généralement reçue qu'elle fut long-temps commerçante et riche. Il ne lui restait rien de cette activité, de cette

opulence, lorsque les Turcs voulurent en faire leur place d'armes dans cette partie du globe. Les fortifications qu'ils y élevèrent sont maintenant en ruines et hors d'état de soutenir la plus faible attaque. Ces décombres n'entourent que des rues étroites, sales, irrégulières, et des maisons sans goût, sans commodités. L'eau de citerne est la seule qui y soit connue. Un sol qui n'est susceptible d'aucune culture, et qui a tout au plus un mille d'étendue, entoure la cité. Il est lui-même environné de jardins, qui ont en tout sens deux ou trois lieues. Le terrain est un sable mêlé d'argile que des arrosages répétés rendent très-fécond. On y voit croître une grande abondance d'herbes potagères, de légumes, de raisins, de grenades, de figues et d'oranges. Ces utiles potagers, ces délicieux vergers sont terminés par un terrain mouvant que les hommes, que les chevaux même ne franchissent pas sans difficulté. Le domaine d'un souverain qui étendait naguère si loin son empire est maintenant réduit à un espace ainsi resserré.

C'est dans des sables mouvans et sur un terrain marécageux que fut élevé par les Romains le vieux Tripoli, patrie de l'empereur Sévère. Un port qui n'est pas entièrement comblé détermina les maîtres du monde à enterrer d'assez grands trésors dans un cloaque si malsain. Les Arabes détruisirent ce monument, qui ne méritait pas en effet d'être conservé. Il n'est resté

dans ses ruines qu'un petit nombre de misérables qui n'ont d'autre moyen d'existence que la vente de leurs soudes; mais à deux ou trois milles subsiste toujours un bel amphithéâtre qu'on dit très-bien conservé.

Zaoura, qu'on croit être l'ancienne Possidone, est la dernière place du royaume, vers les frontières de Tunis. La rade la plus vaste, la plus sûre, la plus commode de la Barbarie y attirait très-anciennement beaucoup de navigateurs. Au commencement du seizième siècle elle avait encore assez conservé de sa première importance pour tenter l'ambition des chevaliers nouvellement établis à Malte. Strozzi, alors le plus renommé d'entre eux, reçut l'ordre ou obtint la permission de s'en emparer. *Tous les siens* sans exception étaient occupés à piller cette ville lorsqu'ils furent inopinément attaqués par des Turcs arrivés de la capitale, qui massacrèrent ou réduisirent à l'esclavage ceux des chrétiens qui n'avaient pas pu regagner leurs vaisseaux. Depuis cette époque, Zaoura a de plus en plus décliné. Elle n'est plus connue que par ses soudes, fort supérieures à celles du vieux Tripoli, sans pouvoir être comparées à celles d'Espagne et de Sicile.

On ne peut pas dire qu'il y ait un ordre de succession établi dans ce royaume : quoique le prince régnant ait un droit vague de nommer dans son sang celui qui doit le remplacer, c'est

toujours ou presque toujours le glaive qui donne la couronne. C'est pour diminuer le nombre des concurrens que le bey actuel a fait périr par le fer ou par le poison cinq ou six enfans de son oncle. Tunis et Maroc sont exposés aux mêmes orages; Constantinople l'était elle-même avant que, l'an de l'hégire 1026, on eût réglé qu'à chaque vacance le patriarche de la famille impériale occuperait le trône.

Le nom de royaume est un nom qui n'a plus de signification. Tous les peuples ont généralement secoué le joug. Il y a long-temps qu'on ne dispute plus aux Arabes leur indépendance; et les Maures ne sont obligés de loin à loin qu'à de très-légers efforts pour maintenir la leur. L'autorité souveraine n'est plus reconnue que dans quelques villages à peu près déserts, et par un territoire bon ou mauvais de dix à douze lieues de circonférence autour de la capitale.

Les contributions des provinces ayant cessé d'être payées, le revenu public est tombé peu à peu à rien. Il s'est successivement réduit à la ferme des soudes, au produit des douanes, à la vente du sel, aux avances faites trop souvent aux marchands juifs ou maures, à l'altération journalière des monnaies, à la part qui revient au fisc dans les prises faites par les bâtimens corsaires, au tribut des nations faibles pour acheter la sûreté de leur navigation, et enfin à ce que les ambassades dans les cours étrangères qu'on mul-

tiplie le plus qu'il est possible, peuvent rendre au bey. On estime que ces objets réunis ne s'élèvent pas annuellement à 1,000,000 de livres.

De tels moyens sont évidemment insuffisans pour soutenir une force militaire; elle existait avant qu'en 1750 on eût massacré ou banni les Turcs. Ce corps, aguerri autant qu'on peut l'être sans discipline, ne fut remplacé que par quelques renégats ou par quelques Maures en trop petit nombre pour se faire craindre. Les peuples, qui jusqu'alors avaient mis quelque réserve dans leur résistance aux volontés du gouvernement, levèrent avec éclat l'étendard de la révolte, et y furent de plus en plus affermis par les efforts impuissans qu'on fit pour les ramener à leur devoir.

L'armée de mer ne tarda pas à *subir le* sort qu'avait éprouvé celle de terre. Un état qui avait long-temps regardé la piraterie comme sa profession chérie, ne construisit aucun bâtiment de guerre, ne fit pas même la plus légère réparation à ceux qui lui avoient donné anciennement de si grands profits. A peine resta-t-il dans ses ports trois ou quatre chebeks qui pussent aller en croisière, et encore les y envoya-t-on très-rarement. Le ministère crut assez encourager la course en prenant un intérêt plus ou moins grand dans les armemens des particuliers.

Si du spectacle déchirant qu'offre toujours la

destruction d'un vaste empire l'on descend à l'état où se trouvent réduits ses anciens sujets, l'on éprouvera de nouveau un sentiment pénible. Ce qui est arrivé depuis l'origine du monde, et qui arrivera sans interruption jusqu'à la fin des siècles, s'est manifesté à Tripoli; la ruine des individus y a suivi la ruine de la fortune publique. On ne niera pas que ces peuples ne vécussent sous le plus mauvais de tous les régimes; mais enfin, le fisc n'était pas oppresseur dans tous les instans, et la loi protégeait les propriétés et la personne des citoyens. La faiblesse n'a maintenant aucun appui; les tribunaux sont sans activité; les hordes errantes et les tribus sédentaires se font perpétuellement la guerre; les récoltes deviennent la proie du premier brigand qui se permet de les convoiter; toutes les communications sont interrompues; on n'aperçoit nulle part la moindre trace de sociabilité : tout paraît retombé dans le chaos des premiers âges. Cette anarchie, le plus grand des fléaux politiques, ne finira point. Ceux qui en sont les tristes victimes n'ont ni la force, ni les lumières qu'il faudrait pour s'élever à une constitution bien ou mal ordonnée : le temps et le hasard travailleront peut-être un jour pour eux. En attendant une révolution que rien ne paraît rapprocher, jetons un coup d'œil rapide sur le peu que les Tripolitains ont pu sauver de leurs débris.

Leur ville capitale reçoit à la vérité la caravane de la Barbarie qui se rend annuellement à la Mecque, et la reçoit encore à son retour de ce sanctuaire si révéré chez les musulmans; mais le concours des marchands n'est plus aussi considérable, et la foire, à laquelle leur arrivée à Tripoli donnait lieu, a diminué d'importance et d'activité.

Les aventuriers qui allaient au Fezzan y vont toujours. C'est une contrée dont la civilisation est plus avancée qu'on ne le pense communément. De plusieurs usages qui pourraient en donner une opinion favorable, nous n'en rapporterons qu'un seul. Dès qu'un homme en a outragé un autre, et qu'il refuse d'aller avec lui devant le magistrat, l'offensé trace *un cercle* autour du coupable, et lui défend au nom de la loi de sortir de la place jusqu'à l'arrivée des officiers de justice. Cette prison imaginaire a toute la force d'une détention réelle, et il est sans exemple qu'un citoyen ait bravé une coutume dont la transgression serait suivie du bannissement.

Le pays a des liaisons suivies avec l'intérieur de l'Afrique et avec les Arabes d'Augelah, situés dans une plaine du désert de Barca, couverte de dattiers. Le souverain qui lui donne des lois et qui se dit de la race des chérifs, tient une espèce de cour dans une assez grande ville, domine sur des états peuplés, et envoie à Tripoli des

présens annuels, bien ou mal regardés comme un tribut. Il faut dix-huit ou vingt jours à la caravane pour arriver à la capitale. Des sables arides, brûlans et mobiles, fatiguent excessivement les hommes et les animaux; mais on n'a pas plus tôt atteint les frontières de ce vaste royaume que l'eau, les subsistances et les besoins de la vie ne manquent plus. Les marchands portent à ces peuples des draps grossiers, de mauvais fusils, du papier, de la verroterie, des ouvrages de cuivre, quelques bijoux de corail, de légères étoffes de soie, des moutons, de l'huile et de la mantègue. Ils reçoivent en paiement deux mille quintaux de séné, six cents quintaux de dattes, trois à quatre cents quintaux de natron, quinze ou vingt mille plumes d'autruche, de loin à loin un peu de poudre d'or, et toujours sept à huit cents esclaves.

Tripoli fournit à Tunis du safran, de la garance, du natron, des dattes, des tapis. Il en reçoit des schalls, du savon, des poteries, des fruits secs, de l'orge et du froment dans les années de disette.

L'Égypte en reçoit de la garance, des dattes, du safran, des huiles, des tapis, et lui donne en paiement du riz, des légumes et des toiles.

Il porte à Constantinople du safran, de la mantègue, des dattes, des nattes, des plumes noires d'autruche, et en reçoit des bois de construction et beaucoup de cuivre.

Le peu de ses productions, de son poisson salé, des ouvrages de son industrie qu'il peut envoyer dans d'autres contrées ottomanes, lui est payé à Smyrne avec des toiles de coton, à Salonique avec du tabac, en Morée avec de la soie crue, à Scio avec des soieries, à Candie avec de l'argent.

Cependant la branche la plus importante du commerce de Tripoli dans le Levant est celle des sept à huit cents nègres qu'il a obtenus au Fezzan pour cent cinquante ou deux cents livres, et dont il tire communément quatre ou cinq fois plus qu'ils ne lui ont coûté. Aussi les Turcs avaient-ils concentré dans leurs mains ce bénéfice énorme tout le temps qu'ils furent les maîtres de l'état. A la chute de ces tyrans *les Maures* s'en emparèrent à l'exclusion des juifs, des chrétiens, et eurent pour associé le gouvernement lui-même.

Un marchand qui a en propriété ou en commission dix, vingt, trente de ces esclaves, s'embarque pour quelqu'une des rades du grand-seigneur. Les fonds que lui a fournis sa modique cargaison sont convertis en marchandises qu'il va distribuer ailleurs. Il rôde ainsi de port en port, de marché en marché, doublant, triplant, quadruplant peu à peu un capital originairement très-faible. Dix ou douze années de voyages, d'activité, d'économie, lui forment une fortune suffisante, dont il va jouir paisiblement

dans sa patrie, ou qu'il y va augmenter par quelques entreprises lucratives. Les marchés qu'on a occasion de faire avec les nations chrétiennes entrent plus ou moins dans ses spéculations.

Malte envoie principalement à Tripoli des vins dont l'usage n'y est guère moins commun que dans les régions où la loi n'en fait pas un crime. Ceux de cette île, de Sicile, de Sardaigne, de Minorque, des côtes d'Espagne sont préférés à ceux de France, qu'on ne trouve pas assez vigoureux et qui se conservent moins longtemps. Cette île reçoit en retour de la laine, des dattes, des cuirs, des éponges et sept ou huit cents bœufs en vie. Ces échanges ne passent pas annuellement 40 à 50,000 livres.

Non loin des murs de Zaoura la nature a formé une mine de sel jugée inépuisable. Venise l'exploita pendant vingt ans, et pour une redevance annuelle de 27 à 28,000 livres en tira tout ce que ses besoins, tout ce que les besoins du Milanais pouvaient exiger. A l'expiration du traité le bey est rentré dans ses droits et a formé le projet de livrer sa denrée à qui pourra, à qui voudra la mieux payer. Si Venise juge utile à ses intérêts d'y renoncer, elle fournira selon les apparences à Tripoli moins de planches de sapin, moins de mâtures pour les bâtimens corsaires, moins de papier, moins de clous, moins de fusils, moins d'armes blanches, et ne lui deman-

dera que peu de cuirs, peu de séné, peu de safran, peu de maroquins et peu d'éponges. Dans le temps où ce commerce était le plus suivi il ne s'élevait jamais au-dessus de 100,000 francs, et tombait quelquefois au-dessous de 50,000.

Les rapports de la Toscane avec Tripoli ont toujours été et sont encore infiniment plus étendus. Par la voie de Livourne elle expédie pour cette partie du monde du fer, du plomb, de l'étain, du cuivre, des quincailleries, du papier, de l'alun, des bois de teinture, du corail, des soieries et même quelques dorures de Florence, que leur légèreté permet de donner à très-bon marché. On lui rend deux mille quintaux de mauvaise laine, quinze cents quintaux de garance, soixante quintaux d'iris, sept à *huit mille* maroquins, trois ou quatre cents peaux, un peu de poudre d'or, et pour 50 à 60,000 écus de plumes d'autruche qu'un luxe de très-bon goût a depuis quelque temps si fort mises à la mode. Ces valeurs, qui peuvent être annuellement de 4 à 500,000 livres, sont concentrées dans les mains des juifs fixés dans les deux contrées.

Les Français eurent long-temps une, deux et jusqu'à trois maisons de commerce à Tripoli. Les affaires y devinrent si languissantes ou si mauvaises qu'il leur fallut abandonner des comptoirs devenus ruineux. Ils cessèrent même d'y envoyer des cargaisons. Ceux de leurs naviga-

teurs qu'on vit encore sur ces parages n'étaient que des caboteurs qui allaient mendier un chargement pour tous les marchés où l'on voudrait les expédier. Les ventes que ces rouliers maritimes, toujours un peu marchands, firent depuis 1776 jusqu'en 1789, selon les registres de Marseille, ne passèrent pas année commune 30,900 livres, ni les achats 76,359 livres.

Tel était l'état des choses lorsqu'un négociant de Marseille, qui avait de gros capitaux et des agens propres à les faire fructifier, pensa qu'un établissement fixé dans cette partie de la Barbarie pourrait redevenir utile. Il entrait bien dans son plan d'en tirer de la cire, des cuirs, des laines, de la garance, des plumes d'autruches, mais c'était de la soude dont le monopole lui était assuré, qu'il devait faire la base de ses opérations mercantiles.

La soude est une plante annuelle qui se cultive comme les autres. Elle exige des labours plus fréquens que profonds. C'est à une grande distance les uns des autres que doivent être tracés les sillons où on en jette la semence. Le soin de la débarrasser des herbes parasites est très-important. Un sol maigre et un sol sablonneux lui conviennent pourvu qu'ils soient fortement imprégnés de sel marin. On la sème avant l'hiver, ou même au printemps, et on la coupe à la fin de juillet ou au commencement d'août. La graine en est détachée avec des fléaux, et l'herbe

ensuite brûlée lorsqu'elle est jugée assez sèche. Ses cendres embrasées et en fusion sont foulées avec de grands pilons de bois jusqu'à ce qu'elles aient pris la consistance d'une pierre dure.

La chimie et la médecine emploient quelquefois la soude. Elle est d'un beaucoup plus grand usage pour les émailleurs, les faïenciers, les vernisseurs, les teinturiers, les dégraisseurs et les blanchisseuses; mais c'est principalement dans les verreries et les savonneries qu'elle est consommée.

Les seules côtes de la Méditerranée ont fourni jusqu'à nos jours cette importante production, qui n'a pas partout le même degré de perfection. Les soudes d'Espagne sont toujours plus chèrement vendues que celles de *Sicile, et celles* de Sicile plus que celles du Levant ou de l'Afrique.

La plupart prenaient anciennement la route de Gênes, qui avait concentré dans ses murs toutes les fabriques de savon. En 1669 Marseille entra en concurrence avec cette ville, et est parvenue avec le temps à lui enlever cette branche de commerce.

Marseille est un des grands entrepôts du globe, et certainement le premier de la France. Elle reçoit tous les ans quatre mille bâtimens au-dessus de trente tonneaux, et en expédie un nombre à peu près égal. Ses exportations ou ses importations doivent être annuellement de

150,000,000. D'innombrables objets forment cette circulation immense. Peut-être faut-il regarder le savon comme le plus important de tous, quoique sa vente ordinaire ne passe pas 18 à 20,000,000 de livres. C'est celui qui occupe le plus de bras, qui donne le plus de profit, qui procure des liaisons plus étendues, qui soutient le mieux la navigation.

En 1790 le loyer des édifices destinés dans Marseille à ce genre d'industrie s'élevait à 360,000 livres. On y comptait deux cent quarante chaudières, qui, en travaillant l'année entière, auraient dû rendre deux millions de quintaux de savon; mais comme des règlemens très-sages en interdissent la confection durant les mois de juin, de juillet et d'août, dont les grandes chaleurs s'opposent à une bonne manipulation, il faut réduire le produit à quinze cent mille quintaux. La vérité exacte veut même qu'on le diminue un peu encore, parce que quelques ateliers des moins accrédités, quelques-uns même de ceux qui ont le plus de réputation, sont réduits, faute de débouchés ou de matière, à suspendre quelquefois leurs travaux.

Les faibles savonneries établies à Aix, à Toulon, à Grasse, à la Ciotat, à Salon, à Brignoles, n'employaient dans leurs ateliers que des huiles inférieures de la Provence. L'Espagne, l'Italie, Candie, le Levant et la Barbarie en fournissent annuellement à ceux de Marseille pour

8 à 10,000,000 de livres. Dans les petites manufactures comme dans les grandes un quintal d'huile et quatre-vingts livres de soude rendent cent cinquante-six livres pesant de savon. On le cuisait autrefois avec du bois; c'est maintenant avec du charbon de terre très-imparfait, mais suffisant pour cet usage.

La France achetait annuellement naguère pour six millions de soude, dont les deux tiers étaient consommés dans les savonneries de Marseille. Un de ses plus habiles fabricans (1) voyait avec chagrin cette dépense qui de jour en jour s'accroissait très-rapidement. Instruit que le savon n'est que la combinaison de l'huile avec l'alcali, il chercha un alcali moins cher et aussi bon que celui que contient la soude, et il le trouva dans le natron, que fournit abondamment l'Égypte. Ses essais furent tous heureux, et moins contrariés que ne le sont ordinairement les nouveautés; ceux de ses concurrens que le préjugé n'aveuglait pas adoptèrent sur-le-champ ses procédés; d'autres, plus circonspects, mêlèrent quelque temps la soude avec le natron; plusieurs même s'opiniâtrèrent à ne pas s'écarter des habitudes de famille (2).

---

(1) M. Baudoin.

(2) Tout le monde sait que la chimie est parvenue à faire un alcali ou soude artificielle qui entre dans la fabrication du savon.

Cependant l'emploi du natron aura toujours des bornes; il n'a pu servir jusqu'ici qu'à cuire le savon blanc, et non à l'empâter. Les expériences tentées pour amalgamer l'huile avec la lessive du sel natron ont été toutes infructueuses L'usage en est encore plus limité dans le savon marbré: pour lui donner le coup d'œil qui lui convient, on doit mêler au natron les soudes les plus propres à donner des couleurs brillantes et durables.

Pour rentrer dans notre sujet, dont on voudra bien nous pardonner de nous être un peu écarté, nous dirons que les branches de commerce propres à l'état de Tripoli, dispersées dans plusieurs rades, ne paraîtraient rien; réunies dans une capitale qui n'est ni fort grande ni fort peuplée, elles offrent l'image d'un mouvement assez rapide: des chameaux y portent les productions de l'intérieur des terres; celles des côtes y arrivent sur des bateaux qui ne perdent jamais de vue le rivage, dans la crainte assez bien fondée d'être enlevés par les Maltais. Les acheteurs sont très-multipliés; on vend indifféremment aux Turcs, aux Maures, aux Arabes, aux juifs, aux chrétiens. Depuis le souverain jusqu'à l'esclave, tout est courtier, marchand ou spéculateur; des navires français, des navires ragusiens attendent dans le port la destination qu'on jugera convenable de leur donner. Si des circonstances inespérées réunissaient jamais les

membres épars d'un empire qui paraît détruit pour toujours, le caractère des peuples qui l'habitent ne serait pas sans intérêt. On trouve aux citoyens de la ville principale de l'activité, de l'intelligence, de l'urbanité, des mœurs sociales, et l'on aime à les voir guéris en partie de ce sombre fanatisme qui avilit toutes les autres contrées musulmanes. C'est le fruit des voyages que la plupart d'entre eux ont faits dans diverses régions, principalement dans le Levant. L'ancienne rudesse, l'ancienne superstition se sont, il est vrai, obstinément maintenues dans les provinces, mais sans leur rien faire perdre de leur énergie originaire. De l'aveu des Européens, des Asiatiques qui ont plus ou moins long-temps vécu au milieu d'eux, il ne manque *aux Tripolitains* qu'un homme, qu'un gouvernement pour paraître avec éclat sur la scène du monde.

Au récit qu'on vient de lire nous ajouterons quelques détails qui en développeront certains passages, et feront connaître plus particulièrement la situation actuelle de cette régence et des peuples qui l'habitent.

C'est à Tripoli que le dey ou pacha fait sa demeure habituelle ; cette ville est moins grande qu'Alger et Tunis. Quoique conquise par des chrétiens, comme on l'a pu voir dans ce qui précède, elle est restée définitivement au pou-

voir des Turcs et sous le joug de leur domination destructive. Comme tous les princes qui gouvernent les différens états de la Barbarie, celui de Tripoli n'est que dans une faible dépendance de la cour ottomane, dont les Barbaresques sont plutôt les alliés que les sujets. Les rues de Tripoli sont étroites, quoique deux fois plus larges que celles de Tunis et d'Alger. Les marchandises s'y transportent à dos de mulets et de chameaux. Leur marche fréquente dans la ville y occasione une poussière insoutenable, les rues n'y étant point pavées et étant très-sablonneuses. On y voit seulement çà et là quelques parties de pavé dont quelques-unes sont fort anciennes et paraissent évidemment être du temps des Romains. Les boutiques sont d'une médiocre apparence; les plus belles ressemblent à nos échoppes; mais elles n'en renferment pas moins très-souvent des marchandises d'un grand prix : ce sont des perles, de l'or, des pierreries, des parfums, de riches étoffes.

On y trouve deux bazars ou marchés couverts : l'un a quatre ailes en forme de croix; ces ailes contiennent des boutiques assez élégantes; on y voit toutes sortes de marchandises; elles ont un chemin au milieu qui permet aux acheteurs de s'y promener. Quelques endroits de ce marché sont presque obscurs, ce qui, joint à une forte odeur de musc qui s'y fait

sentir, n'en rend pas le passage agréable. L'autre bazar, beaucoup plus petit, n'a pas de boutiques; il n'est destiné qu'à la vente des esclaves noirs des deux sexes; ce commerce est un des plus lucratifs des Turcs, sans en excepter même celui des esclaves blanches destinées aux plaisirs des possesseurs de harems.

La grande mosquée, où les membres de la famille du dey ou pacha sont enterrés, est citée comme un beau monument d'architecture arabe; aucun peuple ne fait plus de simagrées religieuses dans les temples que les musulmans; ce sujet est trop connu pour que nous nous y arrêtions. Il n'y a dans les mosquées ni siéges, ni pupitres, ni carreaux pour s'agenouiller, ni prie-dieu; tout le monde est debout et indistinctement placé. Il n'est pas permis aux femmes d'assister au culte public (1). Ce n'est qu'à minuit qu'elles peuvent se rendre à la mosquée.

On trouve un lieu de réunion à Tripoli qui doit paraître extraordinaire sous un gouvernement aussi absolu que celui-ci; c'est un café-bazar, ainsi que l'appellent les voyageurs; les Turcs peuvent s'y rassembler, y parler d'affaires,

(1) On connaît assez la doctrine des musulmans par rapport aux femmes; elles sont pour les hommes, mais non de la classe des hommes; ce sont des propriétés à peu peu près comme le cheval chez nous. A la mort du maître, ses femmes sont classées parmi les propriétés foncières.

de commerce, ou plutôt c'est un assemblage de cafés où l'on prépare et prend cette boisson. Ces lieux sont extraordinairement noirs et sales dans l'intérieur; aussi les Maures riches se font-ils apporter le café à la porte, où sont placés des lits de repos en marbre couverts de nattes et de tapis de la plus grande richesse. C'est là qu'à certaines heures du jour on voit les principaux Maures assis, les jambes croisées, occupés à prendre un café très-fort.

Des ruines d'anciennes constructions annoncent l'antique splendeur de la ville; on admire encore un arc-de-triomphe des mieux conservés de ceux qui existent. Ce monument, appelé le *Vieux arc* par les Maures, mérite que nous nous y arrêtions. Il fut bâti en 164 de l'ère chrétienne par un contrôleur des domaines sous l'empire romain. Il l'érigea en l'honneur et pendant le règne commun de Marc-Aurèle et de Lucius Vérus. Il est très-élevé sans le paraître, à cause de la grande quantité de sable qui s'est accumulée auprès. C'est un des plus beaux qui existent. Il est construit en pierres d'une si grande dimension, que l'on conçoit difficilement comment elles ont pu être transportées dans ce lieu, surtout quand on sait qu'il n'y a ni pierres ni carrières dans le pays. On n'a employé aucun ciment pour joindre les pierres, et cependant leur solidité est telle que l'édifice est encore dans presque toute son intégrité, malgré les ravages

du temps et des barbares. La voûte est enrichie de la plus belle sculpture. On voit à l'extérieur des groupes énormes de figures d'hommes et de femmes dans toute leur grandeur. On a si peu de goût dans ce pays pour les restes de l'antiquité, que l'on ne songe pas même à ceux qui existent, bien loin de chercher à en découvrir de nouveaux. Les Européens ont quelquefois tenté de le faire; mais les Maures et les Turcs ne le permettent pas, et l'on courrait de grands risques de l'essayer; ils s'imaginent qu'il y a des trésors cachés dans ces ruines, et que c'est pour s'en emparer qu'on s'occupe de les explorer. On rencontre quelquefois, en dehors des murs de Tripoli, des fragmens d'un pavé en mosaïque, comme on en a découvert dans *l'intérieur.* A Lebda, l'ancienne *Leptis-Magna*, on voit des débris considérables d'édifices romains qui sont presque enfouis dans le sable. Ces édifices étaient tels, que l'histoire nous apprend que l'on a transporté de Lebda en France sept piliers de granit d'une immense grandeur qui en provenaient, pour être employés à un des palais de Louis XIV. A Zavia, à quelques lieues de Tripoli, on remarque un autre monument romain; c'est un amphithéâtre à cinq rangs de marches encore dans son entier.

Quand on se rappelle que les Grecs ont fondé Cyrène et établi d'autres colonies à l'extrémité septentrionale de l'Afrique, tandis que les Phé-

niciens bâtissaient Carthage, qui fut conquise ensuite par les Romains ainsi que le royaume de Numidie, et que c'est dans ces mêmes lieux où se trouvent aujourd'hui Tripoli, Alger, Tunis, on n'est pas étonné d'y rencontrer ces vestiges de l'ancienne et brillante domination de ces peuples policés.

Ces ruines ont un caractère particulier, comme l'a judicieusement remarqué l'éloquent auteur du *Génie du Christianisme;* elles ne font point la même impression que celles existantes de la Grèce et de Rome. Elles remplissent l'esprit d'images sombres, sans faire naître des réflexions consolantes : tel est l'effet qu'elles font dans l'âme de ceux qui les visitent, parce qu'elles sont plutôt le résultat d'une violence barbare et d'une ignorante brutalité que l'œuvre lente et solennelle du temps. Les révolutions qui ont désolé cette belle contrée ont été plus nuisibles aux arts et aux productions du génie que ce qui, dans les autres contrées, est dû à l'action des siècles. Elles ont produit un vide, un abîme, où tout semble perdu pour l'avenir, et qui empêche la pensée de s'attacher à l'espoir de voir reparaître ce qui jadis en fit l'ornement et la gloire.

L'île de Gerby, dont il a été question plus haut, était connue des anciens sous le nom de *Meninx;* Tripoli en tire plusieurs espèces de fruits, et entre autres un de la grosseur d'un haricot qui est d'un jaune clair, lorsqu'il est fraî-

chement cueilli; il est produit par un arbre que l'on désigne quelquefois sous le nom de *lotus* ou *lotos*, quoiqu'il ne soit pas très-sûr que ce soit le lotus des anciens. Les Maures donnent le nom de karroob ou karroub à ce fruit; ils se servent de son noyau pour peser les diamans et les perles; ils déterminent la valeur de ces pierres précieuses par le nombre de karroobs qu'elles pèsent, comme nous estimons les diamans par celui des carats.

Le désert qui touche à Tripoli et qui conduit en Égypte porte encore le nom de Barca, qui lui a été donné par les Romains; les courriers qui se rendent de Tripoli au Caire traversent ce désert sur des chameaux qui vont aussi vite que des chevaux et soutiennent mieux la fatigue; mais ils ont soin de se joindre aux caravanes qui par cette région vont de Maroc au Caire, pour de là s'acheminer à la Mecque, comme on l'a vu dans ce qui a été dit de ces pèlerinages lorsque nous avons parlé de la Barbarie en général.

Dans cette partie du désert entre Tripoli et l'Égypte se rencontrent plusieurs Oasis plus ou moins étendues. Ces lieux, où la végétation est entretenue par la chaleur du climat et les sources qui les arrosent, offrent des abris aux caravanes, et un moyen de se procurer de l'eau, premier besoin dans ces voyages périlleux. C'est dans une de ces îles de verdure, entourées d'une mer de sable, que fut élevé dans l'anti-

quité la plus reculée le temple de Jupiter Ammon, dont les ruines se voient encore dans le pays de Siwah : il en a déjà été fait mention précédemment.

Près de ces déserts était la Pentapole des anciens, appelée le grenier des Romains à cause de sa fertilité, bien déchue sous la main des barbares qui y vivent aujourd'hui.

Les hautes montagnes de Gouria et les plaines sablonneuses de cette région sont habitées par de nombreuses tribus d'Arabes qu'on peut diviser en trois classes. La première formée de ceux qui viennent de l'Arabie, la seconde de ceux d'Afrique, et la troisième des Bédouins errans.

Les deux premières classes sont également belliqueuses ; les individus sont d'un beau physique, d'un caractère généreux et hospitalier ; ils ont du génie et sont doués d'une sorte de gaîté qui ne tient rien de la bouffonnerie. Chacune de ces tribus est gouvernée par un chef qui porte le nom de scheik ; il juge et punit d'après les usages, et plus souvent d'après sa volonté. Chaque famille a aussi un chef pris dans son sein, qui a également droit de vie et de mort sur tous les membres de la famille. Ils vivent en partie de la guerre : ils servent d'auxiliaires, et s'attachent à ceux qui les paient le mieux ; mais en général ils sont dans la dépendance et aux ordres du dey de Tripoli.

Les Bédouins sont des hordes errantes, faisant

un commerce d'échanges de petits objets ; ils fabriquent une sorte d'étoffe de laine et des tissus de poil de chèvre et de chameau, que l'on emploie à couvrir les tentes.

Au printemps ces Bédouins s'approchent de Tripoli par la plaine qui touche à la ville ; ils sèment alors leur blé ; ils attendent qu'il soit mûr, et disparaissent après la récolte. Pendant leur séjour dans la plaine, leurs femmes tissent les étoffes qu'ils vendent aux Tripolitains ; ils dressent leurs tentes sous les murs de la ville, mais ne peuvent pas y entrer sans permission ; leur chef est responsable envers le pacha ou dey de tous les désordres qu'ils peuvent commettre. Outre qu'ils sont divisés en hordes, chaque famille a son chef particulier comme les autres Arabes ; mais il s'en faut que leurs occupations soient toujours paisibles : trop souvent ils se livrent au brigandage, et attaquent les voyageurs qui se trouvent sans défense et les pillent.

C'est par ses blés et ses fruits que Tripoli fait son plus grand commerce avec l'Europe ; la France surtout tire beaucoup des premiers dans les temps de disette ; elle y entretient un consul général, et compte trois ou quatre maisons de commerce qui correspondent avec Marseille pour les articles qu'on peut tirer de ces villes.

Mais ces maisons ne font pas tout le commerce de Tripoli ; la plus forte partie se fait par des bâtimens caravaneurs, c'est-à-dire qui par-

courent différens ports de la Méditerranée pour y acheter et vendre successivement ce qui entre dans le commerce du Levant. Ils y portent de gros draps, de la quincaillerie, quelques étoffes de soies et des liqueurs.

On estime que le commerce des caravaneurs avec Tripoli peut être un objet de 50 à 60,000 francs de retour, qui s'obtiennent avec une mise de 25 à 30,000; quelquefois même ils s'élèvent en valeur, sans avoir coûté plus à la nation; on a vu ces retours aller jusqu'à 130,000 francs, sans qu'ils en aient coûté plus de 30,000.

Les retours de Tripoli en orge, dont il y a de belles plaines ainsi que de maïs autour de la ville, en légumes, en huile, en alizaris, en dattes, en soudes, se font à Marseille et dans les ports de Provence. Le commerce des Français a éprouvé de grandes pertes par les crédits qu'ils ont faits aux habitans du pays, et long-temps ils n'ont pu y établir de maisons de commerce : leur nombre ne va pas au-delà de trois ou quatre, et l'état des choses restera le même dans ce pays si bien traité par la nature tant que le gouvernement n'y changera pas.

L'extrait suivant du *Moniteur* du 9 avril 1826 vient à l'appui de ce que nous avons dit de la nécessité de réprimer les Barbaresques, qui respectent peu les traités lorsqu'ils croient pouvoir le faire avec impunité.

« Les frégates *l'Amazone*, *l'Armide* et la goëlette *la Béarnaise*, sous les ordres de M. Arnous des Saulsayes, capitaine de vaisseau, avaient été envoyées à Tripoli de Barbarie et à Tunis pour y demander la réparation de plusieurs infractions faites par ces deux régences aux traités en vertu desquels elles ont promis de respecter désormais le pavillon européen et de faire cesser les pirateries de leurs bâtimens de guerre.

» Malgré ces traités, auxquels les deux régences ont souscrit solennellement en 1819, sur la sommation qui leur en fut faite, au nom des puissances réunies au congrès d'Aix-la-Chapelle, par les généraux Jurien et Freemantle, des navires portant le pavillon pontifical avaient été arrêtés, conduits à Tripoli et *retenus dans ce* port comme étant de bonne prise.

» Le principal objet de la mission de M. Arnous était de faire restituer ces navires et d'obtenir des dédommagemens pour leurs propriétaires.

» Arrivé le 13 février 1826 à Tripoli, ce capitaine de vaisseau, après s'être concerté avec M. Rousseau, consul général et chargé d'affaires de France, prit toutes les mesures nécessaires pour en venir à la voie des armes, si celle des négociations n'avait point de résultat.

» Les premiers pourparlers avec les ministres du pacha n'ayant amené aucune décision satisfaisante, tous les Français établis à Tripoli fu-

rent embarqués le 16 à bord des deux frégates, ainsi que son consul général et son chancelier.

» Cette disposition, qui ne laissait plus de doute sur la nature des ordres dont M. Arnous était porteur, eut tout l'effet qu'on en attendait. Les forts de la place saluèrent le pavillon du roi de trente-trois coups de canon ; le pacha fit dire qu'il s'en rapportait à la générosité française pour la réponse à faire à ce salut, et dès le lendemain tout fut arrangé.

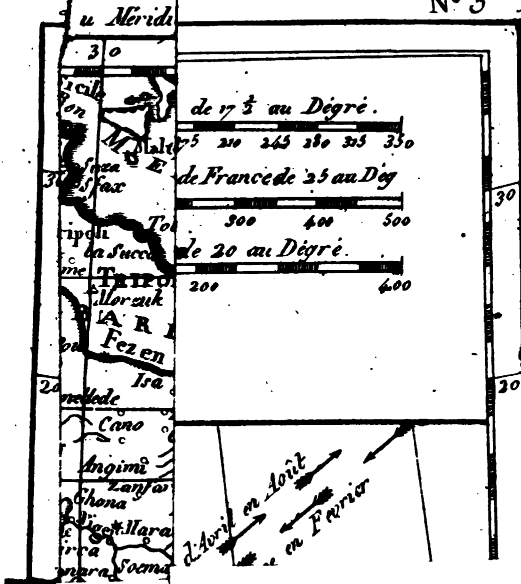
» Le bâtiment romain qui se trouvait dans le port fut remis à M. Arnous, ainsi que tous les pavillons pris sur des armemens des états du pape, et qu'on gardait à Tripoli comme des trophées; on convint que 10,600 francs seraient payés par la régence à titre de dédommagemens aux propriétaires du navire restitué, et le pacha signa la promesse formelle de laisser désormais en paix les navires couverts du pavillon de sa sainteté.

» Ainsi cette affaire a été terminée sans coup férir, grâce aux mesures vigoureuses de M. Arnous, au zèle des officiers de sa division et au dévoûment avec lequel le consul général de France et tous les Français résidant à Tripoli se sont empressés de déférer à l'invitation de se réfugier à bord des frégates de sa majesté.

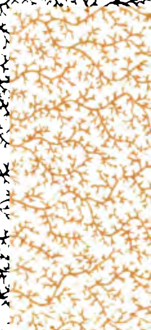
» *L'Amazone* et *l'Armide* en quittant Tripoli se sont rendues devant Tunis, où leur présence devait appuyer une négociation du même genre

que M. Guys, consul général et chargé d'affaires de France, avait entamée près cette régence. Un égal succès a couronné cette seconde entreprise de M. Arnous, dont la division est venue mouiller en rade de Toulon le 25 mars. »

FIN DU PREMIER VOLUME.


u Méridi
30
de 17 ½ au Dégré.
175 210 245 280 315 350
de France de 25 au Deg
300 400 500
de 20 au Dégré.
200 400
Malte
Sfax
Tripoli
Morzuk
Fezen
Cano
Angimi
Ghona
Hara
Soema
30
20
d'Avril en Août
en Fevrier






Google